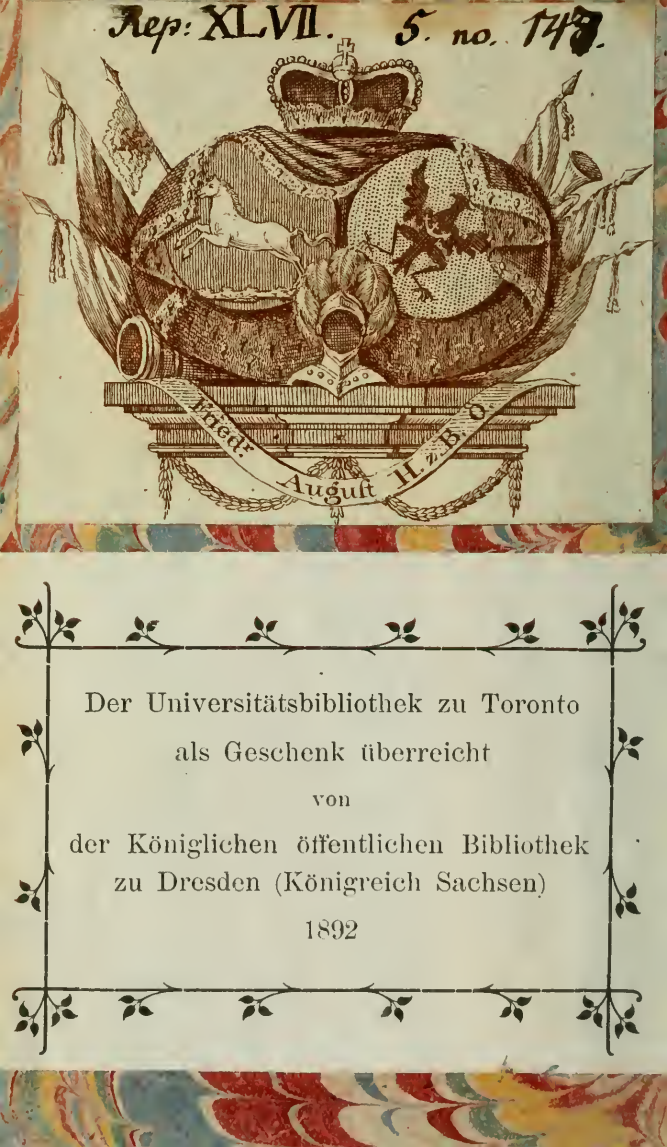



Rep: XLVII. 5. no. 147.
Friedr. August H. z B. O.



# HISTOIRE
## DE
# L'EMPIRE,

*TOME SIXIÉME.*

QUI CONTIENT

La ſuite de l'Etat particulier des Electeurs, Princes, Villes & autres Membres de l'Empire.

*Par Monſieur* HEISS.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée de Notes Hiſtoriques & Politiques, & continuée juſques à preſent.

*Par Monſieur* V. G. J. D. G. S.



A PARIS.
Par la Compagnie des Libraires.

M. DCC. XXXI.

*Avec Approbation, & Privilege du Roi.*



# TABLE

Des Livres & des Chapitres contenus en ce ſixiéme Volume.

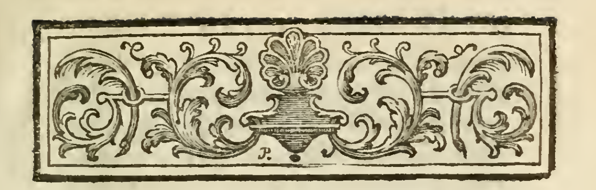
## SUITE DU LIVRE SIXIE'ME.

CHAP. XII. *MAiſon Palatine du Rhin*, 1
XIII. *Etats du Roi de Suede en Allemagne*, 46
XIV. *Maiſon de Brunſwic & de Lunebourg*, 55
XV. *Maiſon de Meckelbourg*, 84
XVI. *Maiſon de Wirtemberg*, 102
XVII. *Maiſon de Heße*, 124
XVIII. *Maiſon de Bade*, 155
XIX. *Maiſon de Saxe-Lauvenbourg*, 178
XX. *Maiſon de Hoiſtein*, 192
XXI. *Maiſon de Savoye*, 232
XXII. *Princes d'Anhalt*, 248
XXIII. *Princes & Marquis de l'Empire*, 269

XXIV. *Comtes, Barons & Gentils-hommes immediats de l'Empire*, 300
XXV. *Villes Imperiales*, 310
XXVI. *Villes Anséatiques*, 339
XXVII. *République des Suisses*, 352

Fin de la Table du Tome VI.

HISTOIRE



# HISTOIRE DE L'EMPIRE.

SUITE DU LIVRE SIXIE'ME.

## CHAPITRE XII.

*Maiſon Palatine du Rhin.*



E païs qui a été rendu à l'Electeur Palatin, en execution des Traitez de Weſtphalie, eſt appellé le bas Palatinat. Il tire ſon nom & ſon origine de l'Office de Comte Palatin, dont l'Empereur pourvoïoit ceux qui anciennement adminiſtroient en ſon nom la Juſtice

dans l'Empire. Il y en avoit deux, l'un du côté du Rhin qui la faisoit rendre en Franconie & dans les Provinces voisines : l'autre en Saxe, & autres païs sujets au Droit Saxon. Sur ces deux Offices de Comte Palatin du Rhin, & de Comte Palatin de Saxe, sont fondez les deux Vicariats de l'Empire, que l'Electeur de Baviere, ou l'Electeur Palatin, & l'Electeur de Saxe, exercent chacun en ses Provinces, quand l'Empire manque de Chef.

Dans le tems que les Comtes Palatins du Rhin commencerent à faire leurs Charges, ils ne possedoient le long de cette Riviere, ni Terres, ni Villes, ni Châteaux ; mais y aïant peu à peu fait de grandes acquisitions de Domaines par mariages, achats, engagemens, donations Imperiales ou autrement, ils en ont formé dans la suite une Principauté très-considerable. De sorte qu'outre plusieurs Fiefs situez entre Coblents & Andernach, & dans le païs de Juliers qui en relevent ; & outre les Duchez de Neubourg, de Sultsbach, de Deuxponts, de Birsken-

felt, de Weldens, & autres qui en sont des Appanages ; l'Electeur Palatin possede encore d'autres Duchez, Comtez, & plusieurs Bailliages de bon revenu ; comme sont ceux de Lindefelt, Stronberg, Landech, Altenstat, Morbach, Neustat sur la Hart, Federsheim, Sintzheim, Germersheim, Altzheim, Oppenheim, & autres.

Pour ce qui est des Villes qui sont répanduës dans ses Domaines, Heidelberg est la principale, étant celebre par son ancienne Academie, & par son Château, où les Princes de la Branche de Simmeren faisoient anciennement leur residence ordinaire. Cette Ville est renommée par un foudre, c'est ainsi qu'on nomme un tonneau, ou pour mieux dire une cuve d'une grandeur demesurée, dans laquelle on conserve une quantité de vin, & dans laquelle on en remet du nouveau tous les ans, ensorte qu'il y en a toûjours depuis un tems très-considerable. On tient qu'on y gardoit du vin depuis l'an 1343. qu'on y en remettoit tous les ans à mesure qu'on en prenoit, &

ſur cela on diſoit qu'il y avoit du vin de plus de trois cens ans. Il y avoit autrefois dans le Château une Bibliotheque d'une grande réputation, c'étoit celle du Prince Palatin que le Comte de Tilly fit enlever après la priſe d'Heidelberg en 1622. pour l'envoïer au Pape, & elle fait encore le plus bel ornement de celle du Vatican.

Manheim eſt une Ville nouvellement bâtie & fortifiée à l'embouchure du Necker dans le Rhin.

Caub, petite Ville avec ſon Château de Gudenfelts ſur le Rhin, vis-à-vis de laquelle on voit un Château nommé *Pfaltz*, qui étoit autrefois fortifié au milieu du Rhin.

Delsbourg, autre Ville avec un beau Château ſur le Necker.

Quant à celle de Franckendal, qui eſt la mieux fortifiée de tout le bas Palatinat, l'Electeur Frideric III. commença l'année 1576. à y donner retraite à pluſieurs Familles de la Religion Prétenduë Reformée chaſſées des Païs-Bas, avec permiſſion de s'y établir. Ses Succeſſeurs continuerent d'en uſer de même,

& d'y introduire la liberté de l'exercice de cette nouvelle Religion, auſſi-bien que dans leurs autres Terres. En ſorte que la rigueur des Edits s'étant augmentée contre les Religionnaires dans les Païs-Bas, & les Electeurs Palatins leur aïant ainſi ouvert le Palatinat, comme un azile pour y faire librement leur commerce, & l'exercice de leur Religion; cela rendit ſes Villes fort peuplées & en augmenta la richeſſe.

Les Electeurs Palatins, & leurs Sujets, s'étant alors ſeparez entierement de l'Egliſe Catholique, à l'imitation de pluſieurs autres Princes Proteſtans, ils ne negligerent pas l'occaſion de diſpoſer des biens de l'Egliſe à leur profit, & d'anticiper le plus qu'ils purent ſur l'autorité ſpirituelle, pour l'ajoûter à la temporelle. Ils augmenterent de cette ſorte leurs droits ſouverains; & voulant faire valoir entr'autres celui de conduite ſur les gens & marchandiſes qui paſſent & repaſſent dans leurs Terres, les faiſant eſcorter par leurs Gardes, ils l'étendirent même dans les Archevêchez, Evêchez, Ab-

baïes, Comtez, & Seigneuries voisines, en vertu d'un Privilege Imperial. Ils en userent de même pour l'établissement du droit de Wiltfang, ou de proprieté sur les Etrangers ou gens sans aveu, qui viennent occuper & habiter quelques maisons dans l'étenduë de ces Terres voisines, & qu'ils reputent pour leurs Sujets.

Par ces moïens, & par les autres Impositions ordinaires & extraordinaires du Palatinat, l'Electeur Palatin a fait monter son revenu à une somme fort considerable. Le veritable interêt de cet Electeur seroit de se tenir attaché à son serment à l'Empire, & de maintenir l'execution des Traitez de Westphalie; & en cas de guerre entre l'Empire & la France, d'obtenir une neutralité pour garantir ainsi son païs du passage & du logement des Troupes; s'il en agissoit ainsi, il pourroit se dire aussi heureux qu'aucun Prince d'Allemagne. Comme son païs est exposé au-delà du Rhin, à la discretion de la Garnison Imperiale qui est dans Philisbourg, & au deça du

Rhin à celles des Troupes Françoises qui y sont dans les Places voisines, il devroit s'appliquer pardessus toutes choses à ménager ses interêts avec ces deux Puissances, pour garantir ses Etats des malheurs que la Guerre y a portez plusieurs fois. C'est pour n'avoir pas tenu cette conduite que plusieurs bonnes Villes du Palatinat ont été brûlées & saccagées, ensorte qu'on n'y voit plus que de tristes marques de leur magnificence. Celles qui étoient les plus riches sont celles qui ont aussi le plus souffert, comme Heidelberg, Manheim, Frankendal, Openheim, Keyserlautern, &c.

Les Peuples du Palatinat sont les plus polis & les plus civilisez d'Allemagne; ils sont francs & aiment les Etrangers, & quelque désolé que ce païs paroisse aujourd'hui, une Paix de quelques années l'auroit bientôt rétabli. A l'égard de la Religion, ils en ont changé quatre ou cinq fois depuis un siecle; car de Catholiques qu'ils étoient, ils devinrent Lutheriens sous le regne de Frideric II. Ensuite Frideric III.

les rendit Calvinistes. Loüis son fils les ramena au Lutheranisme, & le Duc de Neubourg qui est Catholique, étant parvenu à l'Electorat, y a rétabli les Catholiques qui ont pris possession de la plûpart des Temples qui leur appartenoient autrefois, & dont les Protestans les avoient chassez. En un mot, pour mieux dire, il y a liberté entiere, & les trois Communions y ont toutes trois libre exercice.

Ce païs étoit autrefois fort peuplé, & plus qu'aucun païs de l'Allemagne, mais les guerres ont causé la desertion de quantité de ses habitans qui se sont retirez ailleurs pour éviter le pillage où ils étoient exposez tous les jours.

*Genealogie de la Maison Palatine du Rhin.*

Afin qu'on puisse mieux juger de tout ce qui concerne cette Maison, j'en donnerai la Genealogie que je remonterai jusqu'à Rodolphe I. qui étoit le frere aîné de Loüis de Baviere Empereur, comme nous l'avons

vons déja dit dans la Genealogie des Princes de Baviere ; puiſqu'auſſi-bien la confraternité de ſucceſſion mutuelle au défaut des mâles, ſubſiſte toûjours entre cette Branche Palatine du Rhin & la Bavaroiſe.

RODOLPHE Electeur, né l'an 1274. mourut en exil à la Cour du Roi d'Angleterre l'an 1319. il avoit eu de ſon premier mariage avec Mectilde, fille de l'Empereur Adolphe de Naſſau, Adolphe, Rodolphe II. Robert I. & Mectilde, qui fut mariée avec le Comte de Spanheim. Il n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage avec Mectilde, fille du Roi d'Angleterre ; & c'eſt ce Rodolphe qui a donné ſon nom à la lignée que l'on appelle Rodolphine.

ADOLPHE Electeur, né l'an 1300. aïant réſigné l'Electorat à ſon frere Rodolphe II. qui ſuit, mourut l'an 1327. & laiſſa de ſon mariage avec Irmgarde, fille du Comte Loüis d'Ottingen, Robert II. & Mectilde, qui fut mariée avec le Comte Menard d'Offembourg.

RODOLPHE II. né l'an 1309. mou-

rut l'an 1353. & n'eut de ſon mariage avec Anne fille du Duc Othon de Carinthie, qu'une fille nommée Anne, laquelle épouſa l'Empereur Charles IV. l'an 1356.

ROBERT I. ſurnommé le Rouſſeau, troiſiéme fils de Rodolphe I. fonda & érigea l'Univerſité d'Heidelberg l'an 1346. & mourut Electeur l'an 1390. ſans enfans, ni de ſon premier mariage avec Eliſabeth Comteſſe de Namur, ni de ſon ſecond avec Beatrix, fille du Duc de Bergue.

ROBERT II. fils de l'Electeur Adolphe & neveu de Rodolphe II. & de Robert I. fut ſurnommé le Petit, le Dur, & le Tenant, & mourut Electeur l'an 1398. Il laiſſa de ſon mariage avec Beatrix, fille du Roi Etienne d'Arragon & de Sicile, trois enfans; ſçavoir Robert III. Anne épouſe du Duc Guillaume de Juliers & de Bergue, & Eliſabeth, mariée au Marquis Procope de Moravie.

ROBERT III. Electeur, ſurnommé le Bref & le Debonnaire, fut élû Empereur l'an 1400. en la place de

l'Empereur Wenceslas, & mourut l'an 1410. aïant eu de son premier mariage,

1. Robert dit le Pimpant, qui mourut sans enfans.

De son second mariage avec Elisabeth, fille du Burgrave Frideric IV. de Nuremberg, il eut, 2. Loüis le Barbu, qui a eu lignée. 3. Frideric d'Amberg. 4. Etienne, duquel descendent les derniers Electeurs Palatins, comme on le verra ci-après. 5. Marguerite, épouse du Duc Charles de Lorraine. 6. Agnés épouse du Duc Adolphe de Cleves. 7. Elisabeth, épouse de l'Archiduc Frideric d'Autriche. 8. Othon de Mosbach & de Neumarch, qui mourut l'an 1461. laissant beaucoup d'enfans de Jeanne, fille du Duc Henry de Baviere-Landshut; lesquels n'eurent point de posterité, trois aïant été d'Eglise, l'un Evêque de Ratisbonne, l'autre Evêque de Strasbourg, & un troisiéme Grand Prévôt de l'Eglise Cathedrale d'Ausbourg. 9. Jean de Neubourg, qui mourut l'an 1443. Il avoit eu de son

mariage avec Catherine, fille du Duc Ladiſlas de Pomeranie, outre Chriſtophe qui fut élû l'an 1439. Roi de Suede, de Dannemarc, & de Norwegue, & qui mourut ſans enfans l'an 1448. pluſieurs enfans tous morts dans leur bas âge.

Il faut reprendre LOUIS le Barbu qui fut Electeur après Robert III. & mourut l'an 1439. aïant eu de Blanche, fille de Henry IV. Roi d'Angleterre ſa premiere femme, Robert dit l'Anglois, qui mourut ſans enfans; & de Mathilde, fille d'Amedée, Comte de Savoye ſa deuxiéme femme, Loüis, qui ſucceda à ſon pere en l'Electorat, & eut lignée; Frideric dit le Victorieux, né l'an 1625. qui épouſa une Damoiſelle nommée Claire de Tettingen, & fit la lignée des Comtes de Wertheim. Il mourut l'an 1476. & Robert qui fut Archevêque & Electeur de Cologne, & mourut en 1480.

LOUIS II. du nom Electeur, né en 1424. mourut en 1449. laiſſant d'Amelie, fille d'Albert Electeur de

Brandebourg sa premiere femme, Mathilde qui fut mariée à Loüis Duc de Wirtemberg; & de son second mariage avec Marguerite, fille du Duc Amedée de Savoye, Philippes surnommé le Posthume son fils unique.

PHILIPPES le Posthume, né en 1448. fut Electeur, & mourut l'an 1508. aïant eu de son mariage avec Marguerite, fille du Duc Loüis le Riche de Baviere plusieurs enfans, dont trois lui succederent en l'Electorat; sçavoir, Loüis dit le Pacifique, Robert dit le Vertueux, & Frideric II.

LOUIS III. du nom, dit le Pacifique, comme l'aîné, succeda le premier à l'Electorat, & mourut l'an 1544. sans enfans.

ROBERT le Vertueux, né en 1481 mourut l'an 1554. & laissa de son mariage avec Elisabeth, fille du Duc George de Baviere, entr'autres Othon-Henry, & Philippes, qui mourut sans enfans l'an 1548.

FRIDERIC II. Electeur, frere de Loüis III. dit le Pacifique, succeda en l'Electorat, & mourut l'an

1556. ſans enfans, (*a*) laiſſant l'Electorat à Othon-Henry ſon neveu.

OTHON-HENRY, né l'an 1532. mourut Electeur ſans enfans l'an 1559. & laiſſa ſon Etat à Frideric III. ſon couſin au quatriéme degré deſcendu d'Etienne, quatriéme fils de Robert le Debonnaire.

C'eſt ce qui nous oblige de remonter à cet ETIENNE, qui nâquit l'an 1385. & mourut l'an 1444. laiſſant de ſon mariage avec Anne, fille heritiere du dernier Comte de Veldents, Frideric de Simmeren & de Spanheim, & Loüis le Noir de Deuxponts & de Velden, deſquels deſcendent les Electeurs d'apreſent, les Ducs de Neubourg, de Deuxponts, de Birckenfelt & de Veldents.

---

(*a*) Il avoit épouſé Dorothée fille aînée de Chriſtiern II. Roi de Dannemarck. *Is*, dit Stephanius, *tantâ Matrimonii felicitate intumeſcens, poſteaquam regnis exceſſiſſet ſocer ſummam rerum in Dania cœpit affectare & deinceps vanâ imptrii expectatione hoſtilia nonnunquam molitus eſt.* Hiſt. Chriſt. III. l. 2.

Ce FRIDERIC de Simmeren & de Spanheim, né l'an 1417. mourut l'an 1480. & laissa de son mariage avec Marguerite, fille du Duc Adolphe de Gueldre, Jean I. de Simmeren & de Spanheim. Ce Jean I. mourut l'an 1509. laissant de son mariage avec Suzanne Comtesse de Nassau-Sarbruck, Jean II. de Simmeren & de Spanheim, qui mourut Juge de la Chambre Imperiale de Spire l'an 1557. aïant de son mariage avec Beatrix, fille du Marquis Christophe de Bade, entre plusieurs autres enfans, Frideric III. qui succeda en l'Electorat après la mort d'Othon-Henry son cousin.

FRIDERIC III. Electeur, né l'an 1521. mourut l'an 1576. & laissa de son mariage avec Marie-Marguerite, fille de Casimir Marquis de Brandebourg, entr'autres enfans Loüis IV. & Jean Casimir. JEAN CASIMIR, né l'an 1543. fut tuteur de Frideric IV. son petit-neveu, & Administrateur pour lui de l'Electorat: il mourut sans enfans mâles l'an 1592.

LOUIS IV. né l'an 1539. embrassa

la Confeſſion d'Ausbourg & mourut l'an 1583. aïant de ſon mariage avec Eliſabeth, fille de Philippes Landgrave de Heſſe-Caſſel, entr'autres enfans, Frideric IV.

FRIDERIC IV. né l'an 1574. changea auſſi de Religion, & profeſſa la Prétenduë Réformée. Il mourut l'an 1610. laiſſant de ſon mariage avec Loüiſe-Julienne, fille de Philippes Prince d'Orange, Frideric V. & Loüis-Guillaume qui a fait la Branche de Simmeren, preſentement éteinte.

FRIDERIC V. Electeur, né l'an 1596. fut appellé par les Rebelles à la Couronne de Bohéme, qu'il accepta, & fut couronné l'an 1619. Il fut dépoüillé de ſes Etats & de l'Electorat; après avoir perdu la Bataille de Weiſemberg, il fut contraint de ſe ſauver en Hollande: ce fut en cette occaſion que l'Empereur Ferdinand II. donna la dignité Electorale à Maximilien Duc de Baviere. Ce Prince mourut ſans être rentré dans ſon Electorat à Mayence l'an 1632. & laiſſa de ſon mariage avec Eliſabeth, fille du Roi Jac-

ques d'Angleterre, ſix enfans; ſçavoir, 1. Charles-Loüis qui ſuit. 2. Robert, né en 1619. qui a vécu en Angleterre dans le celibat. 3. Edoüard, né le 3. Octobre l'an 1624. mort Catholique à Paris le 10. Mars l'an 1663. aïant laiſſé de ſon mariage avec la Princeſſe Anne de Mantouë, trois filles; ſçavoir, Marie-Anne, née l'an 1644. mariée au Prince de Salm; Anne, née l'an 1646. mariée & à preſent veuve de Loüis de Condé, premier Prince du Sang de France; & Benedicte, née l'an 1652. mariée au Duc Jean-Frideric de Lunebourg-Hanover. 4. Eliſabeth, née l'an 1618. Abbeſſe Proteſtante de Herworden en Weſtphalie, morte l'an 1680. 5. Sophie, née l'an 1630. mariée au Duc Erneſt de Brunſwic & de Lunebourg, Prince Evêque Proteſtant d'Oſnabruck, & depuis Duc de Hanover, par la mort de Jean-Frideric ſon frere. 6. Loüiſe-Hollandine, née l'an 1622. à la Haye, laquelle, après avoir embraſſé la Religion Catholique, vint en France ſe faire Religieuſe, & a été Abbeſſe de Mau-

buiſſon, celebre par ſa vie exemplaire & ſes beaux talens : elle mourut le 11. Février 1709.

CHARLES-LOUIS, né l'an 1617. a été rétabli dans le Palatinat, & dans la qualité d'Electeur par le Traité de Weſtphalie ; c'eſt en ſa faveur qu'a été créé un huitiéme Electorat aux conditions portées par ce Traité. Il eſt mort le 5. Septembre 1680. (*a*). Il a laiſſé de ſon mariage avec la Princeſſe Charlotte de Heſſe-Caſſel, Charles qui lui a ſuccedé, & Eliſabeth-Charlotte, née l'an 1652. le 17. Mai, mariée, & preſentement veuve de Philippes Duc d'Orleans, frere unique de Loüis XIV. Roi de France.

CHARLES, né le 31. Mars 1651. a épouſé en 1671. Wilhelmine-Erneſtine, fille de Frideric III. Roi de Dannemarc, eſt mort ſans enfans (*b*)

---

(*a*) La Maîtreſſe de ce Prince étoit la Baronne de Dagenfeld, femme illuſtre & ſçavante. Il en a eu cinq fils appellez communément les Rangrafen. Elle mourut en 1678.

(*b*) Peu de tems avant ſa mort, il voulut ſe marier de la main gauche à une Demoi-

le 12. Mai 1685.

L'Electorat a passé par sa mort dans la Branche des Ducs de Neubourg, & Philippes-Guillaume de Neubourg (*a*) en a été investi.

---

selle du Païs de la famille de Riedt, & cela par le conseil de son Directeur nommé Langhans, & de son Medecin nommé Winckler, mais la mort le prévint le 26. Juin 1685.

(*a*) Ce Prince se regardant cumme le présomptif heritier féodal de l'Electeur Charles, qui restoit seul de la Branche de Simmeren, lequel n'avoit pas d'enfans, l'obligea de faire avec lui le Traité de Hall en Suabe, qui fut signé le 5. de Mai 1685. par lequel l'Electeur le reconnoissoit pour son véritable heritier féodal au préjudice du Prince de Veldents, lequel quoique d'une Branche plus éloignée, se trouvoit neanmoins plus proche d'un degré. Par un article exprès du même Traité Philippes-Guillaume s'obligea de remettre à Madame la Duchesse d'Orleans, sœur unique de l'Electeur Charles, sa succession allodiale, qui lui appartenoit suivant les usages de l'Allemagne. Aussi-tôt après la conclusion de ce Traité, il partit de Neubourg avec toute sa Cour pour se rendre à Heidelberg; il trouva en y arrivant l'Electeur mort. Il s'empara non seulement de la dignité Electorale & de tous les Fiefs, mais encore de toute la succession allodiale qui ne lui appartenoit pas. Il est vrai qu'il en remit

Remontons maintenant à Loüis le Noir de deux Ponts & de Veldens, second fils d'Etienne, qui étoit quatriéme fils de Robert III. ainsi que nous avons dit, & qui est la souche de la Branche de Deux-ponts, & des autres collaterales.

---

depuis une petite partie à M. de Moras Président au Parlement de Mets, qui lui avoit été envoïé de la part du Roi de France pour lui en demander la restitution; mais il aima mieux broüiller toute l'Europe, en engageant l'Empereur son gendre dans la guerre qui se declara en 1688. que de restituer le reste. Ce fut ce qui obligea Sa Majesté Très-Chrêtienne de porter ses armes dans le Palatinat, lequel est composé de plusieurs Terres allodiales qui doivent appartenir à Madame la Duchesse d'Orleans. C'est aussi ce qui a donné lieu à l'Article VIII. & à l'Article separé du Traité de Risvich, en conséquence duquel se sont tenuës les Conferences de Francfort. Comme elles n'ont pas encore décidé la difficulté, l'affaire fut renvoïée au Pape comme sur-Arbitre. Mais comme il se trouve plusieurs nullitez dans la Sentence renduë à Rome par les Commissaires de Clement XI. qui ont jugé en faveur du Duc de Neubourg le 26. Février 1702. Sa Majesté très-Chretienne a protesté solemnellement contre ce jugement, & cette affaire n'est pas entierement terminée.

Louis le Noir, Duc de Deuxponts, & de Veldents, mourut l'an 1489. & laissa de son mariage avec Jeanne, fille du Duc Antoine de Croüi, plusieurs enfans, dont l'aîné qui lui succeda dans ses Etats fut Alexandre, qui nâquit l'an 1462. & mourut l'an 1514. aïant de son mariage avec la fille du Comte Wolfgang de Hohenloë, deux fils, Loüis II. de Deuxponts, & Robert de Veldents, qui a donné l'origine aux Comtes Palatins de Veldents, dont ci-après est la suite.

Louis II. de Deuxponts, né l'an 1503. mourut l'an 1532. laissant de son mariage avec Elisabeth, fille du Landgrave Guillaume de Hesse, Wolfgang, & Christine qui mourut jeune.

Ce Wolfgang, né l'an 1526. (a) mourut portant les armes pour les Protestans en France l'an 1569. &

(a) Il mourut à la Charité sur Loire de trop boire, sur quoi l'on fit ce distique.

*Pons superavit aquas, superarunt pocula Pontem,*
*Febre tremens periit, qui tremor orbis erat.*

laiſſa de ſon mariage avec Anne, fille de Philippes Landgrave de Heſſe, entr'autres enfans que nous paſſons ſous ſilence, parce qu'ils ſont morts les uns jeunes, les autres ſans poſterité maſculine; Philippes Loüis de Neubourg, Jean de Deux-ponts, & Charles de Birckenfeld, qui ont tous produit des Branches dans la famille des Comtes Palatins, leſquelles Branches ſe ſoûtiennent juſques à preſent.

*Ducs de Neubourg, dans la Branche deſquels eſt preſentement paſſé l'Electorat.*

PHILIPPES-LOUIS de Neubourg, né l'an 1547. mourut l'an 1614. aïant eu de ſon mariage avec Anne ſeconde fille du Duc Guillaume de Juliers, Cleves, &c. deux fils; ſçavoir, Wolfgang-Guillaume de Neubourg, & Auguſte de Sultzbach.

WOLFGANG-GUILLAUME de Neubourg né l'an 1578. mourut Catholique l'an 1653. laiſſant de ſon mariage avec Madelaine, fille du Duc Guillaume de Baviere, entr'autres

enfans, Philippes-Guillaume, qui ſuit.

PHILIPPES-GUILLAUME de Neubourg, (*a*) né l'an 1615. mourut

(*a*) Ce Prince paſſoit pour le plus habile de toute l'Allemagne. Sa Famille avoit changé de parti & de Religion depuis que ſon Pere Wolfgang-Guillaume Duc de Neubourg, avoit été prêt d'épouſer la Princeſſe Wolfgande fille d'Albert Frideric Marquis de Brandebourg. Les Princes Proteſtans avoient négocié ce mariage pour tâcher de régler les conteſtations qui étoient entre les deux Maiſons de Brandebourg & de Neubourg, toutes deux Proteſtantes, pour la ſucceſſion de Cleves & de Juliers. Le mariage étoit prêt à s'accomplir lorſque dans un feſtin que l'Electeur de Brandebourg donnoit à ſon gendre prétendu, quelques paroles mal entenduës le porterent à lui donner un ſouflet. Le Prince de Neubourg ſe leva de table, ſortit de Berlin & fut malgré ſon Pere ſe jetter entre les bras des Catholiques, dont il embraſſa le parti en épouſant Madelaine, ſœur de Maximilien Electeur de Baviere. C'eſt par ce moïen que la Maiſon de Neubourg a toûjours demeuré fort attachée à la Religion Catholique, & à la Maiſon d'Autriche. Philippes-Guillaume ſur tout s'y attacha particulierement depuis que l'Empereur Leopold fut devenu ſon gendre, & qu'il lui vit prendre autant d'interêt à l'établiſſement de ſa Famille. Ce Prince a

Catholique le 2. Septembre 1690. a épousé en premieres nôces, (*a*) Anne-Catherine Constance, fille de Sigismond Roi de Pologne, morte le 9. Octobre 1651. dont il n'a point eu d'enfans, a été revêtu de la dignité Electorale l'an 1685. après la mort de Charles Comte Palatin du Rhin, a épousé en secondes nôces Elisabeth Amelie, fille du

---

eu la satisfaction de voir l'une de ses filles, Imperatrice, la seconde Reine d'Espagne, la troisiéme Reine de Portugal, la quatriéme Grande Duchesse de Florence, la dignité Electorale assurée à son fils, & quatre autres de ses enfans revêtus des premieres dignitez Ecclesiastiques; ensorte que d'une famille aussi nombreuse, il n'y en a pas eu un auquel il n'ait procuré un établissement très-considerable.

(*a*) Elle fut mariée à Varsovie en 1642. Voici ce que la Chronique rapporte de sa dot : *Ingens pretii gaza ( non erraret, qui eam æstimaret duobus millionibus talerorum Germanicorum ) asportata cum ea fuit in pecunia ac supellectili aurea & argentea, modo quoque omnis generis pretiosissimo qualis ex alia quantumvis locupletiori Dignastia afferri non permitteretur, idque pro conjugio ad ultimum sterili.* Chronica Piasccii.

Landgrave

Landgrave Georges de Hesse Darmstat, dont il a eu plusieurs enfans ; sçavoir, 1. Eleonore-Madelaine-Therese, née le 6. Janvier 1655. mariée à l'Empereur Leopold en 1677. 2. Jean-Guillaume qui lui a succedé. 3. Volfgang Georges né le 5. Juin 1659. mort l'année 1683. 4. Loüis-Antoine, né le 9. Juin 1660. Coadjuteur du Grand Maître de l'Ordre Teutonique, qui avoit été élû Coadjuteur de l'Archevêque & Electeur de Mayence en 1691. & postulé Evêque de Worms ; il avoit encore été élû Evêque de Liege le 21. Avril 1694. par une partie du Chapitre ; mais une maladie l'enleva le 4. de Mai suivant. 5. Charles-Philippes, né le 4. Novembre 1662. il étoit Chevalier de l'Ordre de Malthe, & pourvû de plusieurs Benefices qu'il a quitté pour épouser le 1. Août 1688. Loüise-Charlotte Radzivil, veuve de Loüis Marquis de Brandebourg, qui est morte le 23. Mars 1695. & dont il n'a qu'une (a) fille nommée Sophie Auguste,

(a) En 1701. le Grand Trésorier de Li-

née en 1693. 6. Alexandre Sigiſmond, né le 16. Avril 1663. il fut fait en 1681. Coadjuteur de l'Evêque d'Ausbourg auquel il ſucceda après ſon décès arrivé en 1690. 7. François-Loüis, né le 24. Juillet 1664. poſtulé Evêque de Breslaw, en Sileſie, il ſucceda à ſon frere en l'Evêché de Worms, en la dignité de Grand Maître de l'Ordre Teutonique, & en la Prévôté d'Elwanghen. 8. Frideric-Guillaume, né le 20. Juillet 1665. il fut tué au Siege de Mayence le 23. Juillet 1689. 9. Marie-Sophie-Eliſabeth, née le 6. Août 1666. a épouſé le 2. Juillet 1687. Dom Pedre Roi de Portugal. 10. Marie-Anne, née le 28. Octobre 1667. mariée le 28. Août 1689. & à preſent veuve de Charles II. Roi d'Eſpagne. 11. Philippes-Guillaume Auguſte, né le 18. Novembre 1668. Epouſa le 29. Octobre 1690. Marie-Françoiſe, fille de

---

tuanie Pere de cette Princeſſe, demanda qu'on ôta l'adminiſtration des Biens de ſa fille au Prince Charles, qui étant étranger ne la pouvoit avoir ſelon les Loix du Païs.

Jules-François Duc de la basse Saxe, est mort à Reisehtad le 10. Avril 1693. & n'a laissé que deux filles; sçavoir, Leopoldine-Eleonore, née le 22. Octobre 1691. & Marie-Anne, née le 30. de Janvier 1693. 12. Dorothée-Sophie, née le 5. Juillet 1670. mariée en premieres nôces le 3. d'Avril 1690. à Odoard Farnese Duc de Parme & de Plaisance, lequel étant mort le 5. Septembre 1693. elle épousa en secondes nôces François Farnese, frere de son défunt mari & son successeur le 8. Decembre 1695. 13. Hedwige-Elisabeth Amelie, née le 18. de Juillet 1673. mariée à Jacques-Loüis Sobieski, fils aîné de Jean Roi de Pologne le 11. Février 1691.

JEAN-GUILLAUME, (a) Electeur

---

(a) Ce Prince est dans les mêmes interêts que l'Electeur son pere, c'est-à-dire, qu'il est entierement opposé à la France, contre laquelle il se déclare ouvertement, & qu'il est tout dévoüé à la Maison d'Autriche, dont il a embrassé le parti dans toutes sortes d'occasions.

Palatin, né le 19. Avril 1658. a ſuccedé à ſon pere dans la dignité Electorale, & dans ſes Etats le 2. de Septembre 1690. a épouſé en premieres nôces Marie-Anne d'Autriche, ſœur de l'Empereur Leopold, morte le 14. d'Avril 1689. Il a épouſé en ſecondes nôces le 22. Avril 1691. Anne-Marie-Loüiſe de Medicis, fille de Côme III. Duc de Florence, dont il n'a point d'enfans, non plus que de ſa premiere femme.

Charles-Philippes Electeur regnant aujourd'hui a ſuccedé à ſon frere Jean-Guillaume mort le 8. Juin 1716. Il a eu de Loüiſe-Charlotte de Ratzivil ſa premiere femme;

Sophie Auguſte, née en 1693. morte le 30. Janvier 1728. Elle avoit épouſée le 2. Mai 1717. Joſeph Emanuel Prince de Sultzbach, qui eſt mort le 18. Juillet 1729.

De ſa ſeconde femme Thereſe, fille de Joſeph-Charles Prince de Lubomirsky, mariée en 1701.

Theophile-Eliſabeth-Françoiſe-Felicité née le 13. Novembre 1703. & morte le 31. Janvier 1705.

Anne-Elisabeth-Theophile-Felicité, née à Inspruck le 9. Juin 1709.

Le Duc Philippes-Guillaume a eu de la Princesse Anne-Marie de Saxe Lavenbourg.

Leopoldine-Eleonore, mariée le 5. Février 1709. à Ferdinand-Marie Prince de Baviere.

Et Marie-Anne Caroline, née le 30. Janvier, & morte le 25. Février 1693.

Il faut maintenant remonter à Auguste de Sultzbach, second fils de Philippes-Loüis de Neubourg.

Cet AUGUSTE de Sultzbach, né l'an 1582. mourut l'an 1632. laissant de son mariage avec Hedvige, fille du Duc Jean Adolphe de Holstein, entr'autres enfans Christian Auguste de Sultzbach né le 16. Juin 1622. Philippes, né le 19. Juin 1630. qui a cherché sa fortune à la guerre sans se marier, & est mort en Mars 1703. & deux filles; sçavoir, Anne-Sophie, née l'an 1620. épouse de Joachim Otto Comte d'Oëtingen, & Auguste-Sophie, née l'an 1624. épouse du Prince Lokowitz.

CHRISTIAN-AUGUSTE de Sultzbach, né le 16. Juin 1622. converti à la Religion Catholique, a eu de ſon mariage avec Amelie, fille du Comte Jean de Naſſau, veuve de Wrangel, Connétable de Suede, entr'autres enfans. 1. Hedvige Auguſte, née le 15. Avril 1630. fiancée avec le feu Archiduc Sigiſmond François d'Inſpruck, & mariee à Jules-François Duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1680. 2. Amelie-Sophie née le 30. Mars 1650. a embraſſé la vie Religieuſe, & a fait Profeſſion aux Carmelites de Cologne le 19. Mars 1683. 3. Jean Auguſte, né le premier Decembre 1654. mort l'an 1657. 4. Chriſtian Ferdinand-Alexandre, né l'an 1656 mort l'an 1658. 5. Theodore, né l'an 1659. c'eſt le ſeul des enfans mâles de Chriſtian Auguſte de Sultzbach qui ait poſterité.

THEODORE de Sultzbach, né l'an 1659. a épouſé le 9. Juin 1692. Marie-Eleonore-Amelie, fille de Guillaume Landgrave de Heſſe-Rodemberg, il en a pluſieurs enfans; ſçavoir, Marie-Anne, née le 7. Juin

1693. Joseph-Charles, né le 2. Novembre 1694. Christine-Françoise, née le 26. Mai 1696. Ernestine-Elisabeth, née le 15. Mai 1697. Jean-Philippes-Guillaume, né le 4. de Juin 1698.

*Ducs de Deuxponts.*

JEAN I. de Deuxponts, frere de Philippes-Loüis de Neubourg, & comme lui fils de Wolfgang de Neubourg, né l'an 1550. mourut l'an 1604. aïant de son mariage avec Madelaine, troisiéme fille du Duc Guillaume de Juliers, Cleves & Bergue, Jean II. de Deuxponts qui suit, Frideric-Casimir de Landsberg & Jean-Casimir. Ce dernier se retira en Suede, où il se maria.

JEAN II. de Deuxponts, né l'an 1584. mourut l'an 1635. & laissa de son premier mariage avec Catherine, sœur du Duc de Rohan, une fille unique Madelaine-Catherine épouse de Christian de Birckenfelt; & de son second mariage avec Loüise, fille de Frideric IV. Electeur Palatin, il laissa Frideric de Deuxponts, qui lui a succedé.

FRIDERIC, né l'année 1606. mourut l'an 1660. laissant de son mariage avec Anne-Julienne Comtesse de Nassau-Sarbruck, trois Princesses, Elisabeth, née le 22. Mars 1642. Sophie-Amelie, née l'an 1646. & Charlotte Frideric, née l'an 1653.

Remontons à FRIDERIC CASIMIR de Landsberg, second fils de Jean I. de Deuxponts, né l'an 1585. il mourut l'an 1645. & eut de son mariage avec Amelie, fille du Prince Guillaume d'Orange, Frideric-Loüis de Landsberg, né l'an 1609.

FRIDERIC-LOUIS de Landsberg mourut le 15. Avril 1645. & a eu de son mariage avec Madelaine-Catherine, fille de Jean de Deuxponts II. du nom sa cousine germaine. 1. Guillaume-Loüis, né le 13. de Février 1648. mort sans enfans. 2. Charlotte-Amelie, née le 14. Mai 1653. mariée à Charles-Loüis Comte d'Isembourg. 3. Loüise-Madelaine, née le 3. Juin 1654. morte l'an 1672. 4. Marie-Sophie, née l'an 1655. morte le
5. Charles, né l'an 1659. mort sans enfans devant son pere. 6. Elisabeth Christine,

Christine, née en 1661. mariée à Emicon Comte de Linange Hartemberg.

Remontons encore à JEAN CASIMIR, né l'an 1589. troisiéme fils de Jean I. de Deuxponts. Ce Jean Casimir s'étant, comme nous venons de dire, établi en Suede, y mourut l'an 1652. laissant de son mariage avec Catherine, fille du Roi Charles IX. de Suede, & sœur du grand Gustave I. 1. Charles Gustave. 2. Adolphe-Jean. 3. Christine-Madelaine, née l'an 1616. femme de Frideric Marquis de Bade-Dourlac, morte l'an 1662. 4. Marie-Euphrosine, née l'an 1625. femme du Comte Magnus de la Gardie; & 5. Eleonore-Catherine, née l'an 1626. femme de Frideric Landgrave de Hesse-Cassel.

CHARLES GUSTAVE X. du nom, quant aux Rois de Suede, (*a*) nâ-

(*a*) Le Roi de Suede veut preceder le Duc de Neubourg dans le College des Princes de l'Empire en vertu du Duché de Deuxponts & du Majorat qui s'observe dans la Maison Palatine. Il est Chef de tous les Princes Protestans.

quit en Suede l'an 1622. aïant ſuccedé à la Couronne de Suede par l'abdication de la Reine Chriſtine, mourut l'an 1660. & laiſſa de ſon mariage avec Hedvig-Eleonore, fille du Duc Frideric de Holſtein-Gottorp, Charles XI. qui ſuit.

CHARLES XI. Roi de Suede, né le 24. Novembre 1655. marié l'an 1680. avec Sophie Hedvig, ſœur du Roi de Dannemarc, (*a*) mourut le 5. d'Avril 1697. & laiſſa, 1. Hedvige-Sophie, née le 6. Juillet 1680. mariée à Frideric Duc de Holſtein-Gottorp en 1698. & morte en

(*a*) Il mourut le 15. Avril à Stokolm dans ſa 42. année & 37. de ſon Regne. Le lendemain le Prince ſon fils fut proclamé Roi ſous le nom de Charles XII. dans ſa quinziéme année, étant né le 27. Juin 1682. La Reine Mere du deffunt fut Regente, conformément aux Loix du Roïaume, juſqu'à ce que le jeune Roi fut entré dans ſa dix-huitiéme année. Cependant les Etats s'étant aſſemblés le 20. Novembre, ils le déclarerent Majeur & capable de Regner ſeul, quoiqu'il lui manquât encore deux ans, pour arriver à ſa Majorité. Pluſieurs ont cru que Charles XI. étoit impuiſſant, & que par conſéquent Charles XII. n'étoit point ſon fils,

1708. 2. Charles XII. du nom, à present Roi de Suede. 3. Ulrique Eleonore, née le 21. Janvier 1688.

CHARLES XII. du nom, (*a*) à present Roi de Suede, né le 24. de Juin 1682. & couronné le 24. Decembre 1697. n'eſt point marié.

Il faut reprendre preſentement le Prince Adolphe-Jean, ſecond fils de Jean Caſimir.

---

(*a*) Ce Prince qui dans une auſſi grande jeuneſſe & une auſſi grande regularité de mœurs, a déja fait paroître tout ce qu'on peut attendre des Conquerans les plus fameux & des Capitaines les plus conſommez dans l'art de la Guerre, s'eſt attiré l'averſion du dernier Empereur Joſeph, en voulant avoir raiſon des inſultes qui lui avoient été faites par l'Electeur de Saxe devenu Roi de Pologne ſous le nom du Roi Auguſte. Il y a dans l'Hiſtoire de ce Prince des évenemens ſi ſurprenans, que la poſterité aura peine d'y ajoûter foi. C'eſt un veritable Heros dont les belles actions ſont en ſi grand nombre, qu'il eſt impoſſible de les reſſerrer dans la brieveté d'une note comme celle-ci. Je renvoïe le Lecteur à la Relation de ſes Campagnes qu'on a donnée au Public, dans leſquelles on trouvera un détail de la conduite & des actions de ce Monarque.

ADOLPHE-JEAN, né l'an 1628. frere de Charles Gustave, a eu de son second mariage avec Elisabeth, fille de Nicolas Brahé, veuve d'Eric Oxenstiern, Chancelier de Suede, 1. Catherine, née le 30. Novembre 1661. mariée le 19. de Novembre 1696. à Christophe Comte de Guldenstiern. 2. Marie-Elisabeth, née le 14. Avril 1663. Chanoinesse d'Herford. 3. Jean Casimir, né le 25. Août 1665. mort en 1666. 4. Adolphe-Jean, né le 13. Août 1666. 5. Gustave Casimir, né le 29. Novembre 1667. mort le 21. d'Août 1669. & 6. Gustave (*a*) Sa-

(*a*) Le Duc Gustave-Samuel-Leopold, aujourd'hui Souverain de Deuxponts, en prit possession d'abord qu'il eut appris la mort du Roi de Suede le 6. Janvier 1719. comme légitime heritier & chef de la Branche Palatine de Deuxponts, dans la posterité d'Adolphe-Jean frere de Charles-Gustave Roi de Suede & fils de Jean-Casimir Duc de Deuxponts, mort en 1652. Cet Adolphe-Jean eut six fils & trois filles. Il en est mort cinq Princes & une Princesse sans avoir été mariez. Il en est resté deux en vie; sçavoir Catherine mariée au Comte Christophe de Guldenstiern & Marie-Elisabeth-Louise, qui après avoir été Cha-

muel, né le 2. d'Avril 1670. s'eſt fait Catholique en 1696.

SOPHIE HEDWIGE, fille de Charles XI. Roi de Suede, veuve de Frideric Duc de Holſtein-Gottorp, mourut le 22. Decembre 1708.

La Princeſſe Ulrique-Eleonore, ſœur du Roi de Suede, épouſa le 14. Avril 1715. Frideric Prince Hereditaire de Heſſe-Caſſel, après la mort du Roi ſon frere, arrivée le 11.

---

noineſſe d'Erfort, embraſſa la Religion Catholique en 1700. & ſe retira dans l'Abbaïe de Maubuiſſon. Guſtave-Samuel-Leopold, qui reſte ſeul de cette branche, abjura à Rome le Lutheraniſme le 8. Septembre *1696.* Il a épouſé la Princeſſe Dorothée, fille de Leopold-Loüis Comte Palatin de Veldens. Le Duché de Deuxponts eſt un Etat Souverain ſitué dans le Cercle du bas Rhin, entre la Lorraine, l'Alſace & le Palatinat. Son étenduë eſt d'environ vingt lieuës, ſur huit de large. Il eſt diviſé en cinq grands Bailliages, qui ſont ceux de Deuxponts, Lichtemberg, Meſſenheim, Landsperg & Neucaſſel. On met au nombre des dépendances de ce Duché, le Comté de Monfort au Duché de Bourgogne, qui fut porté en mariage à Frideric Caſimir Duc de Deuxponts, par Amelie fille de Guillaume Prince d'Orange.

Decembre 1718. aïant été tué à l'attaque d'un Fort devant Friderisſtat, dont il faiſoit le Siege. Cette Princeſſe fut élevée ſur le Trône de Suede, & proclamée Reine le 20. Decembre de la même année, quoique les Etats du Roïaume euſſent declaré le Trône vaquant, pour marquer que le droit d'heredité n'y avoit pas lieu, & que la Couronne étoit Elective. Ces mêmes Etats l'année enſuite ont declaré Roi le Prince ſon mari.

*Ducs de Birckenfeld.*

CHARLES de Birckenfeld, troiſiéme fils de Wolfgang de Neubourg, né l'an 1560. mourut l'an 1600. & laiſſa de ſon mariage avec Dorothée, fille du Duc Guillaume de Brunſwic, Georges-Guillaume de Birckenfelt; & Chriſtian de Biſchweiler.

GEORGES-GUILLAUME de Birckenfelt né l'an 1591. mourut l'an 1669. & laiſſa de ſon premier mariage avec Dorothée Comteſſe de Solm, Anne-Sophie Abbeſſe de Quedelinbourg.

Charles-Othon; Elisabeth-Julienne, & Marie-Madelaine femme d'Antoine Gunther, Comte de Schwartzbourg.

CHARLES-OTHON de Birckenfelt né l'an 1625. mort l'an 1671. laissa de son mariage avec Marguerite Hedvig-Craton Comtesse de Hohenloë, deux filles, Charlotte-Sophie-Elisabeth, née l'an 1661. & Hedvig-Eleonore-Marie née l'an 1663.

CHRISTIAN de Bischweiler né l'an 1598. second fils de Charles de Birckenfelt, mourut l'an 1654. aïant eu de son mariage avec Madelaine-Catherine fille du Duc Jean de Deuxponts. 1. Christian II. qui suit. 2. Jean-Charles né le 17. Octobre 1638. a épousé en 1685. en premieres nôces Amelie-Sophie, fille de Frideric, Duc de Deuxponts, dont il n'a qu'une fille nommée Madelaine-Julienne, née le 21. Février 1686. a épousé en secondes nôces Marie-Esther de Wisleben, dont il a Frideric-Bernard, né en 1697. & Jean, né le 24. Mai 1698. 3. Dorothée-Catherine, née l'an

1634. mariée à Jean-Loüis Comte de Naſſau Sarbruck. 4. Loüiſe-Sophie, née l'an 1635. morte fille le 15. Septembre 1691. Anne-Madelaine, née l'an 1640. mariée à Jean Renard Comte de Hanau, morte le 12. Decembre 1693.

CHRISTIAN II. de Birckenfelt, né le 22. Juin 1637. a ſuccedé à Charles Othon au Duché de Birckenfelt, a épouſé Catherine Agathe Comteſſe de Ribaupiere, dont il a eu, 1. Magdelaine-Claude, née le 16. Septembre 1668. mariée en 1689. à Philippes Reinard Comte de Hanau. 2. Chriſtian, né le 7. Novembre 1674. & 3. Loüiſe, née le 17. Octobre 1678.

CHRETIEN III. Chef aujourd'hui de la branche Palatine de Birckenfeld ſucceda à Chrétien II. ſon pere en 1717. Il a épouſe le 21. Septembre 1719. Caroline fille de Loüis Craton Comte de Naſſau Sarbruck née le 12. Août 1704.

De ce mariage ſont nez,

Chriſtine-Caroline le 9. Mars 1721.

Chrétien, né le 6. Septembre 1722.

Frederic, né le 27. Février 1724.

*Comtes Palatins de Veldents.*

ROBERT de Veldents, petits-fils de Loüis le Noir, mourut l'an 1544. & laissa de sa femme Ursule, fille de Jean Rhingrave, un fils nommé Georges-Jean, & deux filles, Anne & Ursule.

GEORGES-JEAN, né l'an 1543. mourut l'an 1592. aïant eu de son mariage avec Anne-Marie, fille du Roi Gustave I. de Suede, Georges Gustave de Lautrec, & Georges-Jean de Veldents. Ce second mourut l'an 1656. sans laisser d'enfans en vie.

GEORGES-GUSTAVE de Lautrec, né l'an 1564. mourut l'an 1634. & laissa de son second mariage avec Marie-Elisabeth, fille du Duc Jean de Deuxponts, Leopold-Loüis, qui succeda à Georges-Jean de Veldents son oncle.

LEOPOLD-LOUIS, né l'an 1625. a eu de son mariage avec Agathe-Christine, fille du Comte Philippes Wolfgang de Hanau-Lichtemberg,

qu'il avoit épousée le 4. de Juillet 1648. & qui mourut le 5. Decembre 1681. 1. Anne-Sophie, née le 20. de Mai 1650. morte fille le

2. Gustave-Philippes, né le 17. de Juillet 1651. mort l'an 1679. 3. Elisabeth-Jeanne, née le 22. Février 1653. mariée en 1669. à Jean Rhingrave de Morskinghem. 4. Dorothée, née le 26. Janvier 1658. 5. Charles-Georges, né le 27. Mai 1660. tué au Siege de Bude le 13. de Juillet 1686. 6. Agathe-Eleonore, née le 29. Juin 1662. morte le 1. de Janvier 1664. & 7. Auguste Leopold, né l'an 1663. tué au Siege de Mayence le 30. d'Août 1689.

Parmi les Enfans de Leopold-Loüis, Comte Palatin de Veldents on compte encore.

CHRETIEN, né le 24. Mars 1654. mort le 18. Février 1655.

Christine-Loüise, née le 11. Novembre 1655. morte le 14. Avril 1656.

Chrétien-Loüis, né le 5. Octobre 1656. mort le 15. Avril 1658.

Leopold-Loüis, né le 14. Mars

1659. mort le 7. Mars 1660.

*Armes de la Maison Palatine.*

L'ELECTEUR Palatin portoit autrefois trois Ecus liez ensemble deux & un; au premier pour le Palatinat, de sable au lion d'or contourné, armé, lampassé, & couronné de gueules, aïant la queuë noüée; au second pour Baviere, losangé d'argent & d'azur de vingt-une pieces mises en bande; & au troisiéme pour l'Electorat, de gueules plein; avec ces mots *Deus providebit.* Cet Electeur n'aïant point encore chargé cet Ecu d'aucun meuble pour sa Charge d'Architresorier de l'Empire.

Il portoit aussi pour le Comté posterieur de Spanheim, échiqueté d'or & d'azur, que les Palatins de Simmeren portoient autrefois; mais l'Electeur ne joint pas ordinairement cet Ecusson à ses Armes principales.

Le Comte Palatin Duc de Neubourg portoit parti de trois traits & coupé d'un, faisant huit quartiers,

quatre en chef, & quatre en pointe, & un ſur le tout; ſçavoir, au premier, de Baviere; au ſecond, de Juliers; au troiſiéme, de Cleves; au quatriéme, de Bergue; ces quatre ont été ci-devant blaſonnez; au cinquiéme, de Veldents, d'argent au lion d'azur couronné, lampaſſé, & armé d'or; au ſixiéme, de la Mark; au ſeptiéme, de Ravensperg; ces deux auſſi ci-devant blaſonnez; au huitiéme, de Meurs, d'or à la face de ſable; & ſur le tout du Palatinat.

Depuis que l'Electorat a paſſé dans la Maiſon de Neubourg par la mort de Charles Comte Palatin du Rhin arrivée en 1685. l'Electeur Philippes-Guillaume compoſa ſon Ecuſſon des diverſes Armoiries des Etats dont il étoit en poſſeſſion, & mit ſur le tout en la place d'honneur les trois écus (a) acollez que por-

---

(*a*) Depuis que l'Empereur Joſeph a proſcrit l'Electeur de Baviere, & qu'il a donné ſa Charge de Grand-Maître d'Hôtel de l'Empire à l'Electeur Palatin, cet Electeur a rempli l'Ecu de gueules plein qu'il portoit dans la pla-

toient les Comtes Palatins du Rhin.

Le Duc de Deuxponts porte parti; au premier écartelé du Palatinat, & de Baviere, & sur le tout de Veldents; & au second, contreparti de deux traits & coupé d'un, les trois quartiers superieurs de Juliers, de Cleves & de Bergue, & les trois inferieurs, de la Mark, de Ravensperg, & de Meurs.

Le Com te Palatin Duc de Birckenfelt, porte parti, au premier

---

ce d'honneur de ses Armoiries d'un monde ou pomme Imperiale d'or, qui est la marque de la dignité de Grand-Maître d'Hôtel de l'Empire qui appartient à l'Electeur de Baviere; mais comme l'Empereur Joseph a fait ce changement de son autorité absoluë sans formalité, & contre les Loix & les Constitutions de l'Empire, c'est une nouveauté contraire aux droits & aux libertez des Princes, & qui ne peut subsister. Le même Empereur a donné la Charge d'Archi-Tresorier de l'Empire, qui avoit été ci-devant attribuée aux Electeurs Palatins, à Georges-Loüis Duc d'Hanover, fils aîné & heritier d'Ernest Auguste, qui avoit été fait neuviéme Electeur en 1692. mais tous ces changemens étant faits nonobstant les oppositions & les protestations des autres Princes de l'Empire, ils souffrent beaucoup de difficulté dans leur execution.

écartelé du Palatinat, & de Baviere ; au second aussi écartelé au premier de Veldents, au second de Spanheim, au troisiéme de Rapolstein ou de Ribaupierre, qui est d'argent à trois Ecussons de gueules deux & un; & au quatriéme de Hohenack, qui est d'argent à trois têtes arrachées d'aigles ( d'autres disent de corbeau ) de sable couronnées d'or.

Les Comtes Palatins de Veldents, ou de Lautrec, ou de Lucelstein, portent écartelé au premier & quatriéme du Palatinat, au second & troisiéme de Baviere, & sur le tout de Veldents.

---

## CHAPITRE XIII.

*Etats du Roi de Suede en Allemagne.*

NOus avons vû dans le troisiéme livre de cet ouvrage, l'expedition du Roi de Suede Gustave le Grand, & le progrez de ses armes dans l'Empire, même après sa mort, pendant le regne de la Reine

Christine sa fille unique heritiere de sa Couronne. Nous avons vû, dis-je, que ces mêmes armes occupoient presque toute l'Allemagne, & que les Suedois avoient des Garnisons jusqu'en Autriche. Aussi l'Empire, pour se délivrer d'une si longue guerre & de ces Troupes étrangeres, consentit par le Traité de Westphalie de donner à la Couronne de Suede pour sa satisfaction, outre une grande somme d'argent, les païs ici mentionnez.

## DUCHE' DE BREME.

Le Duché de Breme autrefois Archevêché, depuis secularisé par les Traitez de Westphalie, & cedé avec titre de Duché à la Couronne de Suede en Fief de l'Empire, donne au Roi de Suede comme membre de l'Empire, séance & voix dans les Dietes & autres Assemblées Imperiales, parmi les autres Ducs des Maisons Electorales, attendu qu'il est de la Palatine, comme on le peut voir dans la Genealogie des Ducs de Deuxponts.

Ce Duché eſt d'autant plus conſiderable que ſon païs eſt baigné par trois côtez de l'Elbe, du Weſer, & de la mer; & qu'il eſt fort fertile, & peuplé de gens laborieux, robuſtes & guerriers. Mais la Ville de Breme qui donne le nom comme Capitale à tout le païs, n'en dépend pas, étant Ville libre & Imperiale, qui depuis qu'elle ſe fût ſouſtraite de la Juriſdiction des Archevêques, les obligea d'aller faire leur réſidence à Bremen-Vorden, où eſt à preſent la Chancellerie du Duché; & d'où le Conſeil d'Etat qui dirige les affaires du païs pour la Couronne de Suede, a été transferé à Stade. Cette derniere Ville eſt une Place forte dans un Marais ſur la Riviere d'Eſchuinga, & eſt tenuë pour la plus ancienne de toute la Saxe. Mais le nombre de ſes Habitans eſt fort diminué depuis l'année 1659. que les trois quarts de ſes Maiſons furent réduites en cendres par le feu.

Si la Couronne de Suede ſe fait conſiderer des Princes de la Baſſe Saxe, par la ſituation avantageuſe de ce Duché de Breme, elle ne ſe fait

fait pas moins craindre de la Couronne de Dannemarck, par la même raiſon. Car ce Duché coupant au Roi de Dannemarck la communication de ſon païs de Holſtein, avec ſes Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, il ne ſert pas moins à faciliter ou à interrompre le commerce de la Riviere de Weſer aux habitans des païs de Brunſwic, de Lunebourg, de Heſſe, & de Munſter, avec ceux des Provinces-Unies des Païs-bas.

## DUCHE' DE VERDEN.

Cette Principauté étoit auſſi un Evêché, dont S. Suibert avoit été Evêque dans le ſeptiéme ſiécle. Elle fut ſeculariſée & érigée en Duché au profit de la Couronne de Suede par la pacification de Weſtphalie. La Ville de Verden eſt ſituée ſur la Riviere d'Alre, & mediocrement fortifiée. La Ville de Rotemberg appartient à cette Principauté, & ſon Château eſt eſtimé pour le principal du païs.

## POMERANIE CITERIEURE.

Le plus considerable Domaine dont la Couronne de Suede s'est assuré la possession par les Traitez, c'est la Principauté de Rugen, avec les Ports, les Places fortes & les Villes qui en dépendent. Les principales sont Stetin qui a un beau Château sur la Riviere d'Oder, & qui est la Ville Capitale de cette Province, comme elle l'étoit autrefois de tout le Duché.

Stralsund est une Ville forte, puissante & riche, avec un bon Port sur la Mer Baltique. Elle ne reconnoît le Roi de Suede pour son Prince qu'à condition d'être maintenuë dans ses franchises & dans ses Privileges. Ses Bourgeois ont la plûpart de leurs Terres dans l'Isle de Rugen, qui n'est separée de cette Ville que par un détroit de demie lieuë.

Bergen est le principal lieu de la Principauté de Rugen, quoique ce ne soit qu'un Bourg. Tribesée avec son Château, Bart, Grumen & Loits, sont Villes dépendantes de la même Principauté.

Wolgaſt eſt une aſſez grande Ville avec un beau Château, où les précedens Ducs de Pomeranie faiſoient leur réſidence.

Wolin eſt une Ville forte à l'embouchure de l'un des bras de la Riviere d'Oder, où étoit autrefois une des grandes Villes de l'Europe nommée *Julinum*, ou *Viveta* qui fut conſumée, comme Sodome, par le feu du Ciel, au même jour que les Païens celebrans une de leurs fêtes, y blaſphémoient Jeſus-Chriſt par des execrations horribles. Cette Ville a toûjours été depuis ſujette à être brûlée, n'aïant jamais pû recouvrer ſon ancienne ſplendeur. Son Port eſt gardé par un Fort qui s'appelle Divenau.

Nous avons dit, que la Province de Pomeranie étoit diviſée en Citerieure & Ulterieure, & que l'Ulterieure étoit demeurée à l'Electeur de Brandebourg. Il n'eſt donc pas neceſſaire de le repeter ici.

## WISMAR.

Wiſmar eſt une Ville Anſeatique,

aſſez grande & bien fortifiée, avec un beau Port, défendu par un Fort qu'on appelle Walfieſch ſur la Mer Baltique. Elle eſt ſituée dans le Duché de Mecklebourg, & elle appartenoit auparavant au Duc Adolphe-Frideric de Mecklebourg, comme étant du partage qui lui étoit échû, ſuivant le Teſtament de ſon pere. Mais les Suedois aïant conquis cette Ville, ſe la firent accorder par le Traité de Weſtphalie, avec les Bailliages de Nevencloſter, & de Poel; excepté les Villages de Schedorf, Weidendorf, Brandenheuſſen, & Wangers, qui dépendoient du Bailliage de Poel, & qui demeurent au Duc Adolphe-Frideric de Mecklembourg, & à ſes Succeſſeurs, auſquels d'autre part on ceda en compenſation l'Evêché de Mecklembourg & les deux Evêchez de Schuerin & de Ratzbourg, laiſſant de plus à la diſpoſition du Duc Guſtave-Adolphe de Mecklembourg ſon neveu deux Canonicats, un à Magdebourg, & l'autre à Halberſtad.

Les Suedois tirent de grands avantages de Wiſmar, tant par le débit

qu'ils y font de leurs Marchandiſes, que par celui de leurs bierres qui s'envoïent delà dans les Païs du Nord, au préjudice de la Ville de Roſtok, laquelle y faiſoit auparavant un grand trafic de ſes bierres par le moïen de la petite Riviere de Varne. Mais les grands Impôts que les Suedois ont mis ſur les Marchandiſes de Roſtok, au Port appellé Warnemunde qu'ils ont conſtruit à l'embouchure de cette Riviere, ont preſque ruïné tout ſon commerce. C'eſt en la Ville de Wiſmar que les Suedois ont établi l'an 1653. leur Tribunal ordinaire de Juſtice.

La Genealogie des Rois de Suede, comme poſſeſſeurs des Etats qui ſont Membres de l'Empire, eſt au Chapitre ci-devant à la Genealogie des Ducs de Deuxponts.

*Armes du Roi de Suede de la Maiſon Palatine.*

Le Roi de Suede aujourd'hui regnant, étant de la Maiſon Palatine de Deuxponts, porte pour Armes écartelé au premier & quatriéme

quartier d'azur à trois couronnes d'or, deux & une qui eſt de Suede; au ſecond & troiſiéme d'or à trois fleuves d'azur poſez en barre au lion de gueules couronné d'or brochant ſur le tout, pour la Gothie, ou le Roïaume des Goths. Sur le tout écartelé, au premier de Baviere, au ſecond de Juliers, au troiſiéme de Cleves, au quatriéme de Bergue; & ſur le tout du tout, du Palatinat du Rhin.

Il porte de plus pour le Duché de Breme, de gueules à deux clefs d'argent paſſées en ſautoir.

Pour Verden d'argent à une croix de ſable, & pour la Pomeranie Citerieure, de même que porte Brandebourg pour la Pomeranie Ulterieure. Mais le Roi de Suede ne joint point ces quartiers à ſes Armes principales.



## CHAPITRE XIV.

*Maison de Brunsvvic & de Lunebourg.*

LES Ducs de Brunswic (*a*) & de Lunebourg ont leur séance dans le College des Princes immédiatement après ceux des Maisons Electorales, (*b*) avant toutes les autres Maisons; & cela avec d'autant plus de raison, qu'ils sont Princes de l'Empire des plus anciens & des plus considerables, tant par l'étenduë de leurs Etats, que par leurs forces & leurs revenus. Ils ont de plus une politique très-loüable, qui est que

(*a*) Ces Ducs sont traitez par tous les Princes de l'Empire de *Serenissima Celsitudo*, & ne donnent aux autres Ducs & Princes qui ne sont pas de la Maison Electorale que le Titre de *Celsitudo Illustrissima.*

(*b*) Cette Maison prétend être presentement Electorale, depuis que l'Empereur Leopold en 1692. créa un nouvel Electorat en faveur d'Ernest-Auguste de Brunsvic Hanovre.

bien que leur Maison soit divisée en trois branches, ils entretiennent entr'elles une si bonne correspondance, qu'on peut dire que ce n'est qu'un même esprit qui les conduit, & qu'elles n'ont qu'un même interêt. Aussi leurs conseils agissans incessamment sur ce fondement, ils ont toûjours été loüez pour leur prudence, & sur tout pour le secret qu'on y observe, qui en est la veritable marque. Un des effets visibles de cette bonne conduite, c'est la bonne issuë qu'eut le Duc Rodolphe-Auguste de Brunswic Wolfenbutel, qui assisté du Conseil, & des Troupes des autres Princes de sa Maison, s'empara de la forte Ville de Brunswic, (*a*) qui s'étoit longtems auparavant soustraite de leur domination,

(*a*) Brunswic s'étoit soustrait depuis plus de 300. ans de la domination de ses légitimes Princes, mais le Duc de Wolfenbutel l'aïant assiegé en 1671. au mois de Mai, la remît sous son obéïssance le 20. Juin suivant, aïant endormi la vigilance du Magistrat de la Ville par la feinte qu'il fit de vouloir déclarer la Guerre à l'Evêque de Munster avec qui il avoit quelque démêlé.

domination, ſous prétexte d'être libre & Imperiale; il s'en rendit maître ſans que perſonne eût preſſenti ce deſſein.

Les trois Branches de cette Famille, qui ne ſont qu'une même Maiſon, ſont celles de Wolfenbutel, de Zell, & d'Hanover; elles veillent ſans ceſſe à leur mutuelle conſervation; & n'aïant point d'interêts ſeparez, elles ſont une leçon publique à toutes les Maiſons de l'Europe, que l'union entre des Princes de même ſang & de mêmes interêts, fait leur propre ſalut, comme elle procure auſſi celui de leurs Sujets.

Wolfenbutel eſt la Place la plus remarquable des Etats de cette branche. Elle eſt fortifiée & bien munie, & le Prince y fait ſa réſidence ordinaire dans un grand Château fort agréable. Il y a dedans un bel Arſenal, & une ample Bibliotheque de plus de ſix mille volumes; parmi leſquels ſe trouvent quinze à ſeize cens Manuſcrits très rares, que le Duc Auguſte a ramaſſez avec grand ſoin de tous les endroits du monde.

Il a auſſi d'autres Places & Châteaux aſſez forts dans ſon Païs, ſçavoir Calvorde, Heſſen, Stauffenbourg, Supplingenberg, Bardorf, & autres.

Le Duc de Lunebourg, & de Zell fait l'autre branche; il a ſa réſidence à Zell au Duché de Grubenhagen. Ce Duché conſiſte en pluſieurs bonnes Villes & Places, entre leſquelles ſont les Ville & Château de Zell, la Ville de Lunebourg où ſe fait le débit d'une grande quantité de Sel; Campen, Carlembourg, Harbourg ſur l'Elbe, Pleckede, Schartzfelz, Diepholtz, & autres Châteaux forts.

Hanover eſt la troiſiéme Branche de la Maiſon de Brunſwic: le Duc de ce nom faiſoit autrefois ſa réſidence à Hanover, qui eſt une des principales du Duché, auſſi-bien que celles de Hamel ſur la Riviere de Hamel, de Northeim, de Neuſtat, & quelques autres.

Tout le païs de ces trois Ducs eſt fertile en hommes, en bleds, & en pâturages: il y a à Harts une mine d'argent très bonne, qui paſſe pour l'une des plus conſiderables d'Al-

lemagne; elle appartient au Duc d'Hanover, & lui produit un revenu assez fort. Ce Païs se trouve aboutir à l'Elbe, & au Vezer, & cette situation donne lieu d'y entretenir un grand commerce, tant avec les Etats qui sont vers l'embouchure de ces Rivieres, qu'avec ceux qui ont leur trafic sur Mer. Aussi ces Princes sont-ils puissans, & sur tout recommandables par la bonne économie qu'ils tiennent dans leurs Finances: ils peuvent mettre sur pied & entretenir commodément une armée de quinze à vingt mille hommes.

Entre les Etats qui les avoisinent, il n'y en a point avec qui ils aïent plus d'interêt de bien vivre, qu'avec ceux des Provinces-Unies des Païs Bas. Car les Sujets de Brunswic & de Lunebourg, aïant grande facilité de débiter leurs bestiaux, leurs bleds, leurs bois, & autres denrées de leurs Païs en Frize, & dans les autres Provinces-Unies des Païs-Bas, qui en ont besoin, ce seroit se détruire eux-mêmes que d'interrompre leur bonne intelligence. C'est pourquoi ces Ducs, & les Etats Generaux ont

toûjours entretenu jusqu'à present une étroite amitié les uns avec les autres.

*Genealogie de la Maison de Brunsvic & de Lunebourg.*

Cette Maison est d'autant plus à considerer qu'elle est très-ancienne. Leurs Ancêtres qui étoient Comtes Palatins du Rhin, & Ducs de Baviere & de Saxe, aïant suivi la fortune des Lombards, occuperent autrefois l'Italie; & c'est de là que sont issuës les Branches anciennes des Ducs d'Est & de Modene.

Mais n'en aïant pû trouver de Genealogie bien fidele, que depuis Henry le Lion, je me contenterai d'en marquer ici les descendans en ligne directe, jusques aux Ducs d'apresent.

HENRY le Lion proscrit l'an 1180. mourut l'an 1195. laissant de son mariage avec Mechtilde fille du Roi Henry II. d'Angleterre, Guillaume.

GUILLAUME mourut l'an 1213. & laissa de son mariage avec Helene,

fille du Roi Woldemar de Dannemarck, Othon.

OTHON encore en bas âge ceda le titre de Duc de Saxe à Albert II. Electeur de Saxe, & fut fait Duc de Brunſwic & de Lunebourg par l'Empereur Frideric II. & mourut l'an 1252. aïant de ſon mariage avec Mechtilde fille du Marquis Albert de Brandebourg, Albert le Grand.

ALBERT le Grand mourut l'an 1276. laiſſant de ſon mariage avec Eliſabeth fille du Duc Henry le Magnanime de Brabant, Albert le Gras.

ALBERT le Gras mourut l'an 1318. & laiſſa de ſon mariage avec Richſe fille du Duc des Herules & des Vandales, Magnus le Debonnaire.

MAGNUS le Debonnaire mourut l'an 1368. & eut de ſon mariage avec Sophie fille du Marquis Henry de Brandebourg, Magnus Torquatus.

MAGNUS TORQUATUS mourut l'an 1364. avant ſon pere, laiſſant de ſon mariage avec Catherine fille de l'Electeur Woldemar de Brande-

bourg, entr'autres enfans Bernard & Henry. Ce second eut pour partage le Duché de Brunſwic. Mais parce que ſa poſterité a manqué dans la ſeptième generation en Frideric-Ulric Duc de Brunſwic, qui eſt mort ſans enfans mâles l'an 1634. & en Chriſtian ſon frere Evêque d'Halberſtat mort en guerre contre l'Empereur, auſſi ſans enfans l'an 1626. nous paſſons ſous ſilence les Princes de cette Branche qui les ont précedez, pour revenir à Bernard.

BERNARD mourut l'an 1434. aïant eu de ſon mariage avec Marguerite fille de Venceſlas Electeur de Saxe, Frideric dit le Juſte.

FRIDERIC le Juſte mourut l'an 1478. laiſſant de ſon mariage avec Madelaine, fille de l'Electeur Frideric de Brandebourg, Othon le Conquerant.

OTHON le Conquerant mourut l'an 1471. avant ſon pere, aïant laiſſé de ſon mariage avec Anne, fille du Comte de Naſſau, Henry le Jeune, qui ſucceda à ſon grand-pere & à ſes Oncles.

HENRY le Jeune, né l'an 1468.

mourut l'an 1532. laiſſant de ſon mariage avec Marguerite, fille du Duc Erneſt de Saxe, Erneſt & François.

ERNEST de Saxe, né l'an 1497. ſouſcrivit à la Confeſſion d'Auſbourg avec ſon frere François l'an 1530. & mourut l'an 1546. après avoir eu de ſon mariage avec Sophie, fille du Duc Henry de Meckelbourg Henry de Danneberg, qui ſuit, duquel deſcendent les Ducs de Wolfenbutel, & Guillaume, duquel deſcendent les Ducs de Brunſwic, de Lunebourg & d'Hanower à preſent vivans.

*Vvolfenbutel.*

HENRY de Danneberg, né l'an 1533. mourut l'an 1598. laiſſant de ſon mariage avec Urſule, fille de François Duc de la baſſe Saxe, Auguſte de Wolfenbutel.

AUGUSTE de Wolfenbutel, né l'an 1579. n'eut point d'enfans de ſon premier mariage, mourut l'an 1666. laiſſant de ſon ſecond avec Dorothée, fille du Prince Rodol-

phe d'Anhalt. 1. Rodolphe-Auguste, qui ſuit. 2. Sibille-Urſule, née le 6. Decembre 1629. mariée avec Chriſtian Duc de Holſtein-Glucskbourg. 3. Claire-Auguſte, née le 7. Juin 1632. mariée avec Frideric Duc de Wirtemberg, en 1653. 4. Antoine Ulric.

Et de ſon troiſiéme mariage avec Sophie-Eliſabeth, fille du Duc Albert de Mecklebourg. 5. Ferdinand-Albert, & 6. Marie-Eliſabeth, née le 5. Janvier 1638. mariée avec Adolphe-Guillaume de Saxe-Eiſenach.

RODOLPHE-AUGUSTE (*a*) Duc de

---

(*a*) Rodolphe-Auguſte de Wolfenbutel, auſſi-bien que ſon frere Antoine-Ulric qui lui a ſuccedé, ont rétabli l'ancienne Abbaïe de Stedenbourg, qui étoit autrefois de l'Ordre de S. Auguſtin, fondée l'an 1000. pour des Filles. Ils en ont fait un Chapitre de Chanoineſſes Seculieres. Madame Dorberg leur premiere Abbeſſe en prit poſſeſſion le 3. Octobre 1694. Ces Chanoineſſes doivent faire preuve de Nobleſſe, elles ſuivent la Confeſſion d'Ausbourg. Elles peuvent, en quittant leur Canonicat, ſe remettre dans le monde & ſe marier.

Wolfenbutel, né le 16. Mai 1672. mort le 16. de Janvier 1704. a époufé Chriftine-Elifabeth, Comteffe de Barby, dont il a laiffé deux filles ; fçavoir, Dorothée-Sophie, née l'an 1653. mariée avec Jean-Adolphe Duc de Holftein-Ploen, & Chriftine-Sophie, née le 3. Avril 1654. a été d'abord Abbeffe de Gaudersheim, & depuis mariée à Augufte-Guillaume Duc de Brunfwic fon coufin germain le 26. Janvier 1695.

ANTOINE-ULRIC de Wolfenbubutel (a) a fuccedé à fon frere Rodolphe-Augufte, il eft né le 4. Octobre 1633. a époufé le 17. Août

(a) Le Prince Antoine-Ulric de Wolfenbutel a embraffé la Religion Catholique en 1710. après avoir marié la Princeffe Elifabeth Chriftine fa petite fille à l'Archiduc Charles d'Autriche. Sa raifon a été que les Miniftres de la Confeffion d'Ausbourg aïant répondu lors du mariage de l'Archiduc, que la Princeffe pouvoit fort bien faire fon falut dans la Communion Romaine, & que les Catholiques Romains foûtenans que hors l'Eglife Romaine il n'y avoit point de falut, il vouloit prendre le parti le plus fûr.

1656. Elisabeth-Julienne, fille de Frederic Duc de Holstein-Norbourg, qui est morte le 4. Février 1704. Il en a eu, 1. Auguste-Frideric, né le 24. Août 1657. qui a été fiancé à Sophie-Dorothée sa cousine, fille de Georges-Guillaume Duc de Lunebourg & de Zell, & qui avant la consommation du mariage, a été tué au siege de Philisbourg le 22. Août 1676. 2. Elisabeth-Eleonore, née le 21. Septembre 1658. mariée à Jean-Georges Duc de Meckelbourg Swerin. 3. Anne-Sophie, née le 24. Octobre 1659. mariée à Charles-Gustave Marquis de Bade. 4. Auguste-Guillaume, né le 8. Mars 1662. a épousé en premieres nôces Christine-Sophie sa cousine germaine, fille de Rodolphe-Auguste, dont il n'a point eu d'enfans, a épousé en secondes nôces le 7. Juillet 1694. Sophie-Amelie, fille de Christian-Albert Duc de Holstein Sleswich. 5. Auguste-Dorothée, née le 16. Decembre 1666. mariée en 1684. à Antoine-Gunther Comte de Schwarsbourg en Armstadt. 6. Hen-

riette-Christine, née le 19. Septembre 1669. est Abbesse de Gandersheim. 7. Loüis-Rodolphe, né le 22. Juillet 1671. a épousé le 12. Avril 1690. Christine-Loüise, fille d'Albert-Ernest, Prince d'Oettinghen sa cousine. dont il a Elisabeth-Christine, née le 28. Août 1691. qui a épousé l'Archiduc Charles d'Autriche le 21. d'Avril 1708. & Charlotte-Christine-Sophie, née le 29. Août 1694. mariée depuis peu au Prince fils aîné du Czar de Moscovie.

Remontons maintenant à Ferdinand-Albert, troisiéme fils & né du troisiéme lit d'Auguste de Wolfenbutel.

Ce Ferdinand-Albert, né l'an 1636. mourut le 23. Avril 1683. Il avoit épousé Christine, fille de Frideric de Hesse-Cassel-Eschwegen, dont il est resté, 1. Sophie-Eleonore née le 5. Mars 1674. qui s'est faite à 20. ans Chanoinesse dans l'Abbaïe de Gandersheim. 2. Auguste-Ferdinand, né le 29. Decembre 1677. 3. Ferdinand-Albert, né le 19. Mai 1688. 4. & 5. Ferdinand-

Chriſtian, & Erneſt-Ferdinand, gemeaux nez le 4. Mars 1682. 6. Henry-Ferdinand, né le 14. Avril 1684.

La Poſterité de Ferdinand-Albert, a continué par ſon fils Ferdinand-Albert, né en 1680. qui épouſa le 15. Octobre 1712. Antoinette-Amelie de Blanckenbourg, & qui a eu de ce mariage,

1. Charles, né le 1. Août 1713.

2. Antoine Ulric, né le 28. Août 1714.

3. Eliſabeth-Chriſtine, née le 8. Novembre 1715.

4. Loüis-Erneſt, né le 25. Septembre 1718.

5. Auguſte, né le 23. Novembre 1719. mort le 26. Mars 1720.

6. Ferdinand, né le 12. Janvier 1721.

7. Loüiſe-Amelie, née le 29. Janvier 1722.

8. Sophie-Antoinette, née le 23. Janvier 1724.

9. Albert, né le 4. Mai 1725.

10. Frideric-Charles-Ferdinand, né le 5. Avril 1729.

Cette même branche a encore continuée par le Duc Erneſt-Ferdi-

nand, qui a épousé le 5. Août 1714. Eleonore-Charlotte, fille de Frideric Casimir, Duc de Curlande, & en a eu les enfans suivans,

1. Auguste-Guillaume, né 10. Octobre 1715.

2. Christine-Sophie, née le 22. Janvier 1717.

3. Friderique-Albertine, née le 21. Août 1719.

4. Georges-Loüis, né le 2. Janvier 1722.

5. Frideric-Georges, né le 24. Mars 1723.

6. Amelie-Christine, le 2. Juin 1724.

7. Charles-Guillaume, le 27. Juin 1725.

8. Frideric-Auguste, en 1726. mort le 30. Mars 1729.

La Branche d'Antoine Ulric de Wolfembutel a été continuée par son fils Loüis Rodolphe, né le 22. Juillet 1671. Il épousa le 20. Mars 1690. Christine-Loüise, fille d'Albert-Ernest, Prince d'Oettingen, dont il a eu,

Outre les deux Princesses, sçavoir, l'Imperatrice Regnante & la

femme du Prince herediraire de Moſcovie,

Antoinette-Amelie, née le 22. Avril 1696. mariée à Ferdinand-Albert Duc de Brunſwic le 15. Octobre 1712.

*Brunſvvich-Lunebourg-Zell-Hannovver.*

GUILLAUME Duc de Lunebourg à Zell, né en 1535. frere de Henry de Danneberg, mourut l'an 1592. laiſſant de ſon mariage avec Dorothée, fille du Roi Chriſtian III. de Dannemarck, entr'autres enfans Georges qui ſuit.

GEORGES, né l'an 1582. mourut l'année 1641. aïant laiſſé de ſon mariage avec Anne-Eleonore, fille du Landgrave Loüis de Heſſe-Darmſtat, quatre fils; ſçavoir, 1. Chriſtian-Loüis. 2. Georges-Guillaume. 3. Jean-Frideric. 4. Erneſt-Auguſte. 5. Et une fille nommée Sophie-Amelie, mariée à Frideric III. Roi de Dannemarck.

CHRISTIAN-LOUIS, né l'an 1622. Duc de Lunebourg à Zell, marié

avec Dorothée, fille de Philippes Duc de Holſtein-Glucksbourg, mourut l'an 1665. ſans enfans.

GEORGES-GUILLAUME, né l'an 1624. de la Confeſſion d'Ausbourg, lui aïant ſuccedé, alla réſider à Zell, & laiſſa ſon frere Jean-Frideric réſider à Hannower. Il épouſa une Françoiſe nommée Eleonore Deſmiers, fille d'Alexandre Seigneur d'Olbreuſe, & de Jaquette Pouſſard de Vaudreí, d'une ancienne Maiſon noble du Païs d'Aunis. Il eut tant d'amitié pour elle, qu'il la fit créer Comteſſe de Harbourg par l'Empereur, & l'épouſa de la main droite, (*a*) ne l'aïant auparavant épouſée

(*a*) C'eſt un uſage que les Princes d'Allemagne ont lorſqu'ils épouſent une perſonne d'une qualité inferieure à la leur, de l'epouſer de la main gauche. Les enfans qui naiſſent de ces mariages ne laiſſent pas d'être légitimes, & d'être reconnus Comtes ou Barons; mais ils ne peuvent ſucceder à leurs peres dans leurs principaux Etats, s'ils ne ſont rehabilitez par l'Empereur, encore faut-il que les autres Princes de l'Empire donnent leur conſentement à cette rehabilitation qui doit être faite dans une Diete.

que de la gauche. Il ne leur eſt reſté de leur mariage que Sophie-Dorothée, née en 1666. fiancée en 1675. à Auguſte-Frideric de Wolfenbutel ſon couſin, lequel étant mort avant le mariage, elle épouſa enſuite Georges-Loüis (*a*) ſon couſin germain, lequel en étant devenu jaloux, fit divorce avec elle, & ſe fit autoriſer pour cet effet par Sentence du 28. de Decembre 1694. Le Duc Georges-Guillaume de Lunebourg eſt mort le 21. d'Août 1705.

JEAN-FRIDERIC, né l'an 1625. avoit embraſſé la Religion Romaine, il ſucceda en la réſidence de Hannower à ſon frere Georges-Guillaume qui la poſſedoit, lorſqu'il paſſa à celle de Zell. Il n'eſt reſté de ce mariage avec la Princeſſe

(*a*) C'eſt depuis ce mariage qu'on a tant parlé au ſujet des amours de cette Princeſſe avec le Comte de Konigsmarck trouvé en robe de Chambre dans ſon Appartement. Comme le Comte a diſparu depuis cette avanture, l'opinion commune eſt que le Duc d'Hanover l'a fait tuer ſecrettement.

Benedicte, fille du Prince Palatin du Rhin, que deux Princesses qui ont été élevées dans la Religion Catholique ; sçavoir, Charlotte-Felicité, née le 8. de Mars 1671. mariée le 18. de Novembre 1695. à Renaut d'Est Duc de Modene, & Guillelmine-Amelie, née le 26. d'Avril 1673. à present veuve de l'Empereur Joseph dernier mort. Le Duc Jean-Frideric d'Hannower mourut le 28. de Decembre 1679. de mort subite à Augsbourg, & a eu pour Successeur en ses Etats d'Hannower, Ernest-Auguste son frere qui suit.

ERNEST-AUGUSTE, né l'an 1629. fut d'abord Administrateur de l'Evêché d'Osnabruk pour la Confession d'Ausbourg ; il fut ensuite Duc d'Hanower, & herita des Etats de son frere Jean-Frideric : ce fut en sa faveur que l'Empereur Leopold (a) créa un neuviéme Electorat en

(a) L'Empereur Leopold en créant le neuviéme Electorat en faveur de ce Prince, n'a pas eu égard aux oppositions & aux protestations des Princes de l'Empire, qui n'étoient

1692. Il lui donna la qualité d'Archi-porte-banniere de l'Empire. Il eſt mort le 28. Janvier 1698. Il avoit épouſé Sophie, fille de l'Electeur Palatin Frideric V. en 1658. dont il a eu ſept enfans ; ſçavoir, 1. Georges-Loüis qui lui a ſuccedé. 2. Frederic-Auguſte, né en 1661. tué en Hongrie dans un combat qui fut donné contre le Comte de Tekely le 21. Decembre 1691. 3. Maximilien-Guillaume, né en 1666. étoit General de l'Armée des Venitiens en 1686. eſt mort le
4. Sophie-Charlotte, née en 1668. mariée à Frideric Electeur de Brandebourg en 1684. 5. Charles-Philippes, né le 13. Octobre 1669. tué dans un combat contre les Turcs en Bulgarie le premier jour de l'an 1690. 6. Chriſtian, né le 29. Septembre 1676. noïé dans le Danube le 31. de Juillet 1703. 7. & Erneſt-Auguſte, né le 17. Septembre 1674.

---

pas contens de cette érection ; ainſi ce Prince n'eſt pas reconnu generalement pour Electeur, il n'eſt traité dans beaucoup de Cours que de Duc de Brunſvich.

GEORGES-LOUIS a ſuccedé à ſon pere dans ſes Etats & dans le neuviéme (*a*) Electorat (*b*) dont il fut

(*a*) La cérémonie de l'Inveſtiture ſe fit en la forme ſuivante. Le Baron d'Oberg Miniſtre d'Etat & Envoïé extraordinaire du Duc d'Hanover, & le Sieur Daniel Eraſine de Huldeberg, Réſident du méme Duc, ſe rendirent dans la Cour du Palais aux trois Caroſſes. Aïant traverſé la Salle des Gardes, ils furent reçûs dans la ſeconde anti-Chambre, par le ſecond Chambellan, qui les conduiſit dans la Salle d'Audiance. L'Empereur y étoit aſſis ſur ſon Trône, & avoit à ſa droite le Grand Marêchal de la Cour, tenant l'épée nuë & des deux côtés étoient les principaux Seigneurs & Officiers de ſa Maiſon. Les deux Envoïez s'approcherent du Trône & après avoir fait trois reverences, mettant un genoüil en terre, le Baron d'Oberg demanda l'Inveſtiture par un petit diſcours, & le Comte de Zeilern Vice-Preſident du Conſeil Aulique la lui accorda au nom de l'Empereur. Ils préterent enſuite le ſerment de fidelité au nom du Duc, & baiſerent le pomeau de l'Epée que l'Empereur leur preſenta, l'aïant priſé des mains du Grand Marêchal. Alors le Sieur Huldeberg, fit ſon remerciement à l'Empereur, puis ils ſe retirerent faiſant trois reverences comme ils avoient fait en arrivant.

(*b*) Lorſque l'Empereur Joſeph a mis au

investi par l'Empereur Leopold le 28. Janvier 1698. Il a épousé Sophie-Dorothée sa cousine germaine, fille du Duc Georges-Guillaume de Zell le 21. Novembre 1681. de laquelle il s'est fait séparer en 1694. Il en a eu deux enfans ; sçavoir,

---

Ban Imperial, contre toute apparence de droit & contre les constitutions de l'Empire l'Electeur de Baviere, il a donné au Prince Ernest-Auguste la Charge de Grand Tresorier de l'Empire, qu'avoit l'Electeur Palatin, & à l'Electeur Palatin la Charge de Grand-Maître d'Hôtel de l'Empire qui appartient au Duc de Baviere, parce que la Charge d'Archi-porte-Baniere de l'Empire qui avoit été attachée au prétendu neuviéme Electorat, est disputée par les Ducs de Wirtemberg, qui prétendent que leur Famille est en possession de cette qualité. Les Députez de ce Duc qu'il envoïa à la Diete n'eurent point d'abord entrée au College Electoral, & n'y ont été admis que bien long-tems après & même nonobstant plusieurs protestations ; ensorte que la qualité d'Electeur que prend présentement le Duc de Brunswic ne lui est pas donnée generalement par tous les Princes, il n'y a que ceux qui sont dans son parti qui le nomment l'Electeur de Brunswic ou l'Electeur d'Hanover. Les autres l'appellent simplement le Duc d'Hanover.

Georges-Auguste qui suit, né le 30. Octobre 1685. & Sophie-Dorothée, née le 16. Mars 1687.

GEORGES-AUGUSTE II. du nom, né le 30. Octobre 1683. fut déclaré Prince de Galles en 1714. & à la mort de son pere arrivée le 22. Juin 1727. Roi d'Angleterre & Electeur d'Hannover couronné à Londres le 22. Octobre 1727. Il a épousé le 2. Septembre 1705. Wilhelmine-Charlotte fille de Jean-Frederic Margrave d'Anspach, & a eu de ce mariage.

Frideric-Loüis, né le 31. Janvier 1707. Duc de Cornoüaille, déclaré Prince de Galles en 1727.

Anne, née le 2. Novembre 1709.

Amelie-Sophie-Eleonore, née le 10. Juillet 1711.

Elisabeth-Caroline, née le 10. Juin 1713.

Une Princesse le 20 Novembre 1716.

Georges-Guillaume, né le 13. Novembre 1717, mort le 17. Novembre 1718.

Guillaume-Auguste, né le 26. Avril 1721.

Marie, née le 5. Mars 1723.

Loüise, née le 16. Decembre 1724.

ERNEST-AUGUSTE Duc de Brunſwic Lunebourg, Electeur & Evêque d'Oſnabruck, mourut le 3. Février 1698. âgé de 69. ans.

La Princeſſe Willelmine de Brunſwic épouſa à Modene par Procureur Joſeph Archiduc d'Autriche & Roi des Romains le 15. Janvier 1699.

Rodolphe-Auguſte Duc de Brunſwic-Lunebourg Wolfenbutel, mourut le 26. Janvier 1704.

Eliſabeth-Julienne de Holſtein-Norbourg épouſe d'Antoine-Ulric Duc de Brunſwic-Lunebourg Wolfenbutel, mourut le 4. Février 1704.

Le Prince Benoît de la Maiſon de Brunſwic-Wolfenbutel fut tué au Combat de Schellenberg le 2. Juillet 1704.

Henry-Sophie-Charlotte de Brunſwic-Hannover, épouſe de Frideric III. Marquis de Brandebourg, mourut le 1. Février 1705.

Henry-Guillaume Duc de Brunſ-

wic-Lunebourg mourut le 22. Août 1705. âgé de 81. ans.

Le Prince de Brunſwic-Beveren, Colonel de Wolfenbutel fut tué à la journée de Turin le 7. Septembre 1706.

Sophie-Dorothée de Brunſwic Hannover, fille de Georges-Loüis Brunſwic, épouſa le Prince Electoral de Brandebourg, le 14. Novembre 1710.

La Princeſſe Electorale de Brunſwic-Lunebourg, accoucha le 31. Janvier 1707. du Prince Frideric Loüis.

La Princeſſe Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwic-Wolfenbutel, fille de Loüis Rodolphe Duc de Brunſwic-Wolfenbutel & de Chriſtine-Loüiſe Princeſſe d'Octingen, épouſa le 23. Avril 1708. Charles Archiduc d'Autriche, depuis Empereur d'Allemagne.

Sophie-Amelie de Holſtein ſeconde femme d'Auguſte-Guillaume Duc de Brunſwic-Wolfenbutel, mourut en Mars 1710.

Charlotte-Felicité de Brunſwic-Hannover, qui avoit épouſé le 18.

Novembre 1695. Renaud d'Eſte, Duc de Modene, mourut en couches le 29. Septembre 1710.

Sophie-Eleonore de Brunſwic Beuren, Chanoineſſe de Gandersheim, mourut le 14. Janvier 1711.

La Princeſſe Electorale d'Hannover accoucha de la Princeſſe le 10. Juiliet 1711.

Charlotte-Loüiſe-Sophie de Brunſwic, ſeconde fille de Loüis Rodolphe de Brunſwic Wolfenbutel, épouſa le 25. Octobre 1711. le Prince fils du Czar de Moſcovie, & mourut le 1. Novembre 1715.

Le Duc Ferdinand-Albert de Brunſwic Lunebourg Beuren, épouſa le 15. Octobre 1712. la Princeſſe Antoinette-Amelie de Brunſwic, ſœur de l'Imperatrice, & elle accoucha le premier Août 1713. du Prince Charles.

Antoine Ulric Duc de Brunſwic Wolfenbutel, mourut le 27. Mars 1714. en ſa 81. année.

Sophie de Baviere Palatin née le 13. Octobre 1630. veuve d'Erneſt Auguſte Duc de Brunſwic-Lunebourg Hannover Electeur qui avoit

été

été declarée la premiere dans la succession à la Couronne d'Angleterre, mourut le 8. Juin 1714. en sa quatre-vingt-quatriéme année.

La Duchesse de Beuren sœur de l'Imperatrice accoucha le 28. Août 1714. du Prince Antoine Ulric.

La Princesse épouse du Duc Ernest Ferdinand de Brunswic Beuren accoucha le 10. Octobre 1715. du Prince Auguste Guillaume.

*Armes de la Maison de Brunsvvic, & de Lunebourg.*

LEs Ducs de Brunswic & de Lunebourg portent parti de deux traits coupez de trois, qui font douze quartiers.

Au premier pour Lunebourg, d'or semé de cœurs, ( d'autres disent de feüilles de roses ) de gueules, au lion d'azur, lampassé & armé de gueules.

Au second pour Brunswic, de gueules à deux leopards d'or lampassez & armez d'azur.

Au troisiéme pour le Comté d'Eberstein, d'azur au lion d'argent

couronné & lampaſſé de gueules.

Au quatriéme, pour le Comté de Hombourg, de gueules au lion d'or, armé & lampaſſé d'azur, à la bordure componée d'argent & d'azur.

Au cinquiéme, pour le Comté de Diepholt, coupé d'or ſur azur, l'or chargé d'un lion couronné de gueules, l'azur chargé d'un aigle d'argent. Mais il faut noter que ces Princes ſeparent ces Armes, & en font deux quartiers l'un ſur l'autre; en ſorte que le lion en champ d'or fait le cinquiéme; & l'aigle en champ d'azur, fait le huitiéme quartier.

Au ſixiéme, pour le Comté de Lauterberg, ou Lutterberg, coupé de gueules ſur or, les gueules chargées d'un lion d'or, & l'or facé de gueules.

Au ſeptiéme, pour le Comté d'Hoye, écartelé au premier & quatriéme d'or à deux pattes d'ours de ſable poſées en pal, qui eſt Hoye; au ſecond coupé, la partie ſuperieure d'argent & de gueules, qui eſt Bruckhauſen moderne; & l'inferieure gironnée d'argent & d'azur, qui

eſt Bruckhauſen ancien.

Au huitiéme d'azur à l'aigle d'argent, comme il a été dit ci-deſſus en blaſonnant les Armes de Diepholt.

Au neuviéme, pour le Comté de Honſtein, échiqueté d'argent & de gueules.

Au dixiéme, pour le Comté de Reinſtein, ou Regenſtein, d'argent à la perche de cerf, chevillée de quatre andoüillers de gueules, poſée en bande.

A l'onziéme, pour la Seigneurie de Lahr, & de Clettemberg, d'argent au cerf de ſable.

Au douziéme, pour le Comté de Blanckembourg, d'argent à la perche de cerf, chevillée de quatre andoüillers de ſable, poſée en barre.

Quelques Auteurs blaſonnent ces deux quartiers de Reinſtein & de Blanckembourg, l'un de ſable à la perche de cerf de gueules; & l'autre de gueules à la perche de cerf de ſable, contre les regles du Blaſon.

Le Duc de Brunſwic d'Hanovre n'a encore rien de certain pour la

marque du prétendu neuviéme Electorat, dont il a été investi : il vouloit prendre sur le tout de gueules au Drapeau ou Banniere Imperiale ; mais les Ducs de Wirtemberg lui disputent cette marque d'honneur.

Il est bon aussi de faire observer, que les Armes des trois branches de Brunswic-Lunebourg ont quelques quartiers differens les unes des autres.

## CHAPITRE XV.

### *Maison de Meckelbourg.*

IL faut se souvenir de ce que nous avons dit ci-devant livre V. chapitre troisiéme, qu'il y a dans l'Empire cinq Maisons de Princes qui se précedent alternativement les unes les autres dans les Assemblées ; sçavoir Pomeranie, dont l'alternative regarde le Roi de Suede & l'Electeur de Brandebourg conjointement, Meckelbourg, Hesse, Bade,

& Wirtemberg. On a déja fait mention de la Pomeranie, en parlant des Etats du Roi de Suede & de ceux de l'Electeur de Brandebourg; il ne reste qu'à traiter des autres quatre, en commençant par Meckelbourg, sans préjudice du rang des autres.

Le Duché de Meckelbourg est situé le long de la Mer Baltique, entre la Pomeranie & la Riviere d'Elbe. C'est un païs plat, abondant en bleds, couvert de bois, & coupé d'étangs poissonneux, de landes & de pâturages. Les Habitans y vivent à leur aise, aïant la facilité de débiter leurs Denrées & Marchandises par le moïen de la Mer Baltique, & de l'Elbe.

Rostock est une belle & grande Ville avec un beau port, mais qui est bien déchûë depuis que les Suedois qui ont un Fort à Warnemunde à l'embouchure de la Riviere de Varne dans la Mer Baltique, mettent des impôts à discretion sur la biere qui vient de Rostock, & sur les autres Marchandises. Ils traversent par ce moïen le trafic de cette Ville,

& le détournent en celle de Wismar qui leur appartient, comme il a été dit.

Les deux Branches de la Maison de Meckelbourg possedoient cette Ville, y exerçoient la Jurisdiction souveraine, & en tiroient le revenu en commun.

La Noblesse du païs, qui fait l'Etat ou le principal Membre du Duché, reconnoissoit aussi en commun ces deux Branches de leurs Princes, & leur étoit fort attachée.

La premiere Branche faisoit sa résidence à Schwerin, & en portoit le nom, l'autre faisoit la sienne à Gustrau: elles tâchoient toutes les deux de ménager en toutes sortes d'occasions, autant qu'elles le pouvoient, la Couronne de Suede, comme un Etat voisin qui les aïant dépossedez de Wismar, (*a*) peut leur faire en-

(*a*) Ces Ducs aïant été dépossedés de leurs Etats par l'Empereur Ferdinand II. qui en avoit investi Walstein son General, y furent rétablis le 25. Juin 1631. par Gustave Adolphe Roi de Suede leur Cousin Germain. Ils étoient tous trois Fils de deux Filles d'Adolphe Duc de Holstein.

core du bien & du mal à toute heure.

Elles avoient chacune un peage ſur l'Elbe, la branche de Schwerin à Domits, qui eſt une Forteresse à quatre baſtions, & un paſſage ſur l'Elbe, où elle entretenoit une Garniſon.

La Branche de Guſtrau a le ſien à Boirzembourg, qui eſt un Bourg ſans aucune fortification, & auſſi un paſſage ſur la même Riviere. Mais depuis que ces Etats ont été réünis en la perſonne de Frederic-Guillaume, qui a ſuccedé à Guſtave Adolphe de Guſtrava, tout appartient au Duc de Meckelbourg Schwerin, ſuivant le Jugement rendu en la Chambre Imperiale le 12. Janvier 1697.

Schwerin, d'Evêché qu'il étoit cidevant, eſt devenu Principauté ſecülariſée au profit du Duc de Meckelbourg. Jean Scot qui en a été le premier Evêque, fut martyriſé l'an 1066. par les Vandales Apoſtats dans la Ville de Meckelbourg. Cette Ville a été depuis ruïnée auſſi bien que celle de Butzau, où les Evêques

faiſoient leur réſidence.

Ratzbourg étoit auſſi un Evêché, qui a été de même ſeculariſé en faveur du même Duc, pour le dédommager de la Ville de Wiſmar cedée aux Suedois par le Traité de Weſtphalie, comme il a été dit. Cette Maiſon eſt plus conſiderable par ſon ancienneté & par ſes alliances, qu'elle ne l'eſt par ſes Places fortes & par ſes Ports de Mer; c'eſt pourquoi il faut paſſer à ſa Genealogie.

*Genealogie des Ducs de Meckelbourg.*

HENRY le Lion, Prince des Vandales, deſcendu des anciens Rois des Obotrites, Duc du païs de Meckelbourg, aïant reçu du Roi Chriſtophe de Dannemarck la Ville de Roſtock pour la poſſeder en tous droits à perpetuité, l'incorpora à ſon Duché. Il mourut l'an 1329. laiſſant de ſon premier mariage avec Beatrix, fille d'Albert ou de Voldemar Marquis de Brandebourg, laquelle lui avoit apporté en mariage le païs de Stutgard, Mechtilde,

qui fut mariée avec Othon Duc de Lunebourg: & de son deuxiéme avec Anne sœur de Rodolphe I. Electeur de Saxe, entr'autres enfans,

ALBERT I. qui fut le premier (*a*) reçu Prince de l'Empire d'entre ceux de sa Maison, par la concession de l'Empereur Charles IV. l'an 1348. & Jean Duc de Meckelbourg & de Stutgard, duquel la lignée a manqué de mâles au quatriéme degré.

Cet Albert I. mourut l'an 1380. laissant de son mariage avec Euphemie fille du Roi Magnus de Suede, entr'autres enfans, Albert II. Magnus I. & Henry. Le premier, sçavoir Albert II. aïant été élû Roi de Suede, & arrêté prisonnier avec Eric son fils, par Marguerite Reine de Suede, mourut l'an 1394. laissant plusieurs enfans, qui n'eurent

(*a*) Lorsque l'Empereur Charles IV. reçut les Ducs Albert & Jean au nombre des Etats de l'Empire, il ne leur donna point le Titre de Prince, car ils l'étoient; mais il les mit seulement sous la protection de l'Empire pour vivre sous ses Loix & contribuer à ses besoins, comme les autres Princes d'Allemagne.

point de mâles. Le ſecond qui eſt Magnus I. a continué la poſterité, & le troiſiéme Henry eut pour fils Albert III. & pour petit-fils (*a*) Eric Roi de Suede, Dannemarc, & Nortwegue, qui ne laiſſa point d'enfans.

MAGNUS I. Duc de Meckelbourg mourut l'an 1384. & laiſſa de ſon mariage avec Agnes Rugienne, Jean qui fonda l'Univerſité de Roſtock l'an 1419. & fut élû Roi de Suede l'an 1422.

JEAN mourut l'an 1423. laiſſant de ſon mariage avec Catherine, fille du Duc Eric III. de Saxe Lavembourg, Henry le Gras, qui après la mort de Guillaume dernier Prince des Hennetes, herita de Guſtraw, & de la Principauté des Vandales.

HENRY le Gras mourut l'an 1497. aïant de ſon mariage avec Dorot-

(*a*) C'eſt Eric VIII. qui eſt auteur d'une Chronique des Rois de Dannemarc depuis Danus I. juſqu'à l'an 1288. laquelle il auroit continué ſans doute, ſi ſon regne eût été plus tranquille.

hée, fille de l'Electeur Frideric de Brandebourg, entr'autres, Albert qui mourut sans enfans, & Magnus II. qui continua la posterité.

MAGNUS II. mourut l'an 1503. & eut avec Sophie, fille d'Eric II. Duc de Pomeranie, Henry le Pacifique, duquel les enfans n'ont point laissé de mâles, & Albert nommé le Bel.

Cet ALBERT le Bel eut guerre avec son frere Henry, & mourut l'an 1547. laissant de sa femme Anne, fille de Joachim Electeur de Brandebourg, Jean Albert, qui introduisit la Confession d'Ausbourg dans son païs.

JEAN ALBERT mourut l'an 1576. laissant de son mariage avec Sophie, fille du Duc Albert de Prusse, Jean qui suit.

JEAN né en 1558. mourut l'an 1592. & laissa de son mariage avec Sophie, fille du Duc Adolphe de Holstein, Adolphe Frideric, qui a fait la Branche de Schwerin, & Jean Albert, qui a fait celle de Gustrow, tous deux alors mineurs, dont la tutelle fut donnée à Charles de

Meckelbourg, Evêque de Ratzbourg, leur grand oncle.

*Branche de Schvverin.*

ADOLPHE-FRIDERIC qui a fait la Branche de Schwerin, mourut l'an 1658. laiſſant de ſon premier mariage avec Anne-Marie fille du Comte Ennon d'Oſtfriſe, 1. Chriſtian-Loüis né l'an 1623. qui fut marié en premieres nôces avec Chriſtine-Marguerite de Meckelbourg Guſtrow ſa couſine germaine, veuve de François Albert Duc de Saxe Lavembourg, morte ſans enfans l'an 1660. & qui a épouſé en ſecondes nôces Iſabelle-Angelique (*a*) de Montmorency, veuve de Gaſpard de Coligny. Il ſe fit Catholique pour épouſer cette Princeſſe le 29. Octobre 1663. & reçut du Roi de France l'Ordre du Saint Eſprit. Il mourut ſans enfans à la Haye le 21. Juin

(*a*) C'étoit la Sœur du Marêchal Duc de Luxembourg, morte le 29. Janvier 1695. trois ſemaines après ſon frere.

1692. & la Princeſſe ſon épouſe mourut à Paris le 24. Janvier 1695. 2. Charles, né l'an 1626. mort en 1670. ſans avoir été marié. 3. Jean-Georges, né l'an 1629. mort en 1675. ſix mois après ſon mariage ſans laiſſer de poſterité. 4. Guſtave Rodolphe, né l'an 1632. mort ſans laiſſer d'enfans en 1670. 5. Sophie Agnés née l'an 1625. fiancée à Ermand-Auguſte de Brandebourg; mais ce Prince mourut avant la conſommation du mariage, & cette Princeſſe eſt reſtée fille: elle eſt morte en 1694. 6. Anne-Marie, née l'an 1627. mariée à Auguſte Duc de Saxe Hall.

Adolphe-Frideric a eu de ſon ſecond mariage avec Marie-Chriſtine, fille du Duc Jules-Erneſt de Brunſwic. 7. Julienne Sibille, née l'an 1633. mariée à N. 8. Frideric, qui ſuit. 9. Chriſtine, née l'an 1639. a été Abbeſſe de Gandersheim, eſt morte en Juin 1693. 10. Marie-Eliſabeth, née l'an 1646, a été Doyenne du Chapitre de Gandersheim, eſt morte en 1689. 11, Anne-Sophie, née l'an 1647. ma-

riée à Jules Sigiſmond Duc de Wirtemberg. 12. Philippes-Loüis, né l'an 1652. mort en bas âge. 13. Henry-Guillaume ; né l'an 1653. mort auſſi en bas âge. 14. Adolphe Frideric, né l'an 1658. lequel a été marié, & a laiſſé poſterité que nous reprendrons après avoir marqué les enfans de Frideric.

FRIDERIC, né l'an 1638. mourut le 28. Avril 1688. il avoit épouſé Chriſtine Willelmine, fille de Guillaume-Chriſtophe Landgrave de Heſſe Hombourg, dont il a laiſſé, 1. Frideric-Guillaume, qui ſuit. 2. Charles-Leopold de Meckelbourg, né le 26. Novembre 1679. 3. Chriſtian-Loüis, né le 15. de Mai 1683. 4. Sophie Loüiſe, née le 6. Mai 1685. mariée à Frideric-Guillaume Electeur de Brandebourg.

FRIDERIC-GUILLAUME, né le 29. Mars 1676. ſucceda en 1692. au Duché de Schwerin par la mort de ſon Oncle Chriſtian-Loüis ; & à celui de Guſtraw par la mort du Duc Guſtave Adolphe, & raſſembla en ſa perſonne les Etats de ces deux Princes ſuivant le Jugement qui en

a été donné dans la Chambre Imperiale le 12. Janvier 1697. il en reçut l'investiture le 14. Mars 1697. & en est presentement en possession. Il a épousé.

Sophie-Charlotte, fille du Landgrave de Hesse-Cassel le 2. Janvier 1704.

Charles-Leopold son frere a épousé le 27. Mai 1708. Sophie Hedwige, fille de Henry Casimir Prince de Nassau Dietz Stadhouder hereditaire d'Ouest-Frise. Il l'a répudiée le 2. Juin 1710. & a épousé en secondes nôces Catherine Ivanowa, fille du Czar Juan Alexiowitz le 19. Avril 1716. de laquelle il a eu,

Elisabeth-Catherine, née le 18. Decembre 1718.

Chrétien-Loüis autre frere de Frideric-Guillaume, a épousé le 13. Novembre 1714. Gustave-Caroline fille d'Adolphe-Frideric II. Duc de Meckelbourg Strelitz, de laquelle il a eu,

Frederic, née le 9. Novembre 1717.

Ulrique-Sophie, née le 1. Juillet 1723.

Loüis, né le 6. Août 1725.

Remontons presentement à ADOLPHE-FRIDERIC II. dernier enfant d'Adolphe Frideric I.

Cet Adolphe Frideric II. né l'an 1658. a épousé le 24. Septembre 1684. Marie, fille de Gustave Adolphe Duc de Meckelbourg, de laquelle il a eu, Adolphe Frideric III. qui suit, & Gustave Charlotte, née le 12. Juillet 1694. mariée à Chrétien-Loüis Duc de Mecklembourg le 13 Novembre 1714.

Adolphe Frideric III. né le 7. Juin 1686. succeda à son pere en 1708. Il a épousé le 14. Avril 1709 Dorothée-Sophie, fille de Jean-Adolphe Duc de Holstein Ploën, dont il a eu,

Marie-Sophie, née le 4. Mai 1710.

Madelaine Chrétienne, née le 21. Juillet 1700. morte le 27. Janvier 1713.

*Branche de Gustravv.* (*a*)

JEAN ALBERT, qui a fait la Bran-

(*a*) Cette Branche est éteinte par la mort du Duc Gustave Adolphe arrivée le 27. Oc-

che

che de Guſtraw, né l'an 1590. mourut l'an 1636. a eu de ſon premier mariage avec Marguerite-Eliſabeth, fille de Chriſtophe Duc de Meckelbourg, Sophie-Eliſabeth, née l'an 1613. mariée à Auguſte Duc de Brunſwic, & Chriſtine-Marguerite, née l'an 1615. mariée premierement avec François Albert Duc de Saxe Lavembourg, & en ſecondes nôces avec Chriſtian Duc de Meckelbourg Schwerin.

De ſon ſecond mariage avec Eliſabeth, fille de Maurice Landgrave de Heſſe, morte l'an 1625. il n'a point eu d'enfans : mais de ſon troiſiéme avec Eleonore-Marie, fille de Chriſtian Prince d'Anhalt, il a eu Anne Sophie, née l'an 1628. mariée à Loüis Duc de Lignitz, & Guſtave Adolphe qui ſuit.

GUSTAVE-ADOLPHE né l'an 1633. mourut le 26. Octobre 1693. il avoit épouſé Madelaine Sibille, fille

---

tobre 1693. & ſes Etats ont été adjugez à Frideric - Guillaume Duc de Mekelbourg Schwerin par Jugement du 12. Janvier 1697.

de Frideric Duc de Holſtein, dont il a eu Marie, née l'an 1659. mariée à Adolphe Frideric II. ſon couſin en 1684. Madelaine, née l'an 1660. Charles qui ſuit, & Hedwige-Eleonore, née l'an 1666. mariée le 29. Mars 1692. à Henry Duc de Saxe frere de l'Electeur.

On compte encore au nombre des Enfans de Guſtave Adolphe.

Jean, né le 2. Decembre 1655. mort le 6. Février 1660.

Eleonore, née le 1. Juin 1657. morte le 24. Février 1672.

Sophie, née le 11. Juin 1662. mariée à Chrétien Ulric Duc de Wirtenberg Bernſtad le 6. Decembre 1700. veuve depuis 1704.

Chriſtine, née le 14. Août 1663. mariée à Loüis-Chrétien Comte de Stolberg, le 14. Mai 1683. morte le 27. Août 1710.

Loüiſe, née le 28. Août 1667. mariée à Frederic IV. Roi de Dannemarck, le 5. Decembre 1695. morte le 15. Mars 1721.

Eliſabeth, née le 16. Decembre 1668. mariée à Henry Duc de Saxe Mersbourg de Spremberg, le 29. Mars 1692.

Auguste, né le 27. Decembre 1674.

CHARLES, né l'an 1664. le 18. Novembre, a épousé le 8. Août 1687. Marie Emilie, fille de Frideric-Guillaume Electeur de Brandebourg, & est mort le 15. de Mars 1682. sans enfans.

Marie de Meckelbourg Gustraw, épouse d'Adolphe Frideric Duc de Meckelbourg Strelitz, mourut le 16. Janvier 1701.

Le Duc de Meckelbourg Schwerin épousa le 2. Janvier 1704. la Princesse Sophie-Charlotte Duchesse de Cassel.

La Princesse de Meckelbourg Strelitz accoucha en Mars 1708. du Prince.

Adolphe Frideric Duc de Meckelbourg Strelitz, mourut le 12 Mai 1708. en sa cinquantiéme année.

Sophie-Loüise de Meckelbourg Schwerin épousa le 9. Novembre 1708. Frideric III. Electeur de Brandebourg.

La Duchesse de Meckelbourg Strelitz accoucha le 27. Juin 1713. de Friderique-Sophie.

Frideric-Guillaume, Duc de Meckelbourg Schwerin, mourut à Mayence le 13. Juillet 1713.

Le Prince Chriſtian-Loüis de Meckelbourg, frere du Duc Regent Charles-Leopold de Meckelbourg Schwerin épouſa en Novembre 1714. la Princeſſe Guſtave-Charlotte de Meckelbourg Strelitz, ſœur du Duc Regent Adolphe-Frideric de Meckelbourg Strelitz.

*Armes de la Maiſon de Meckelbourg.*

IL ne ſe remarquoit aucune difference dans les Armes des deux Branches de Meckelbourg, Schwerin, & Guſtraw. Elles portoient, parti d'un, coupé de deux traits, faiſant ſix quartiers, & un ſur le tout qui fait le ſeptiéme.

Au premier, pour le Duché de Meckelbourg, d'or à une tête de bufle de front, de ſable, bouclée & accornée d'argent, couronnée de gueules.

Au ſecond, pour la Principauté de Roſtock, d'azur au griphon d'or.

Au troiſiéme, pour la Principau-

té de Schwerin, ci-devant Evêché, coupé au premier d'azur au griphon d'or; au ſecond d'argent rempli de ſynople, ou bien de ſynople à la bordure d'argent.

Au quatriéme, pour la Principauté de Ratzenbourg, ci-devant Evêché, de gueules à la croix patée alaiſée d'argent.

Au cinquiéme, pour le Comté de Schwerin, de gueules à un bras nud de Carnation, vêtu au-deſſus du coude, d'un habillement d'argent, lié d'un ruban de même ſortant d'une nuë mouvante de la pointe ſeneſtre ſuperieure du chef, tenant en main une bague d'or, (*a*) le chaton garni d'une pierre précieuſe.

Au ſixiéme, pour la Principauté de Vandalie, d'or à une de bufle de ſable, lampaſſé de gueules, accorné & couronné de même.

Et ſur le tout pour la Seigneurie

---

(*a*) Cette bague eſt une piéce qui marque ſa Charge qu'a le Duc de Schwerin de tenir la bague de l'Empereur, quand Sa Majeſté Imperiale lave ſes mains, devant & après le repas.

de Stutgard, coupé de gueules sur or.

## CHAPITRE XVI.

*Maison de Wirtemberg.*

LE Duché de Wirtemberg est un Païs fort fertile, bien peuplé, rempli de quantité de Villes, Châteaux, Bourgs, Villages, aïant quantité de Forêts, Terres labourables, Vignobles, Prairies, & étant arrosé de plusieurs ruisseaux, aussi-bien que du Danube d'un côté, & du Necker de l'autre. Il tire son nom du Château de Wirtemberg, situé entre Eslingen, & Stutgard.

Le Duc de Wirtemberg, qui a d'ailleurs la Charge de Grand Veneur de l'Empire, & de porter la Banniere Imperiale, (*a*) est Prince

(*a*) Les Ducs de Wirtemberg se sont opposez à la qualité de Grand Porte-Banniere de l'Empire, que l'Empereur Leopold avoit atta-

& Seigneur direct, faiſant exercer dans ſon Païs la Juſtice en ſon nom Souverainement & ſans appel, pour le criminel; Mais pour le civil, avec appel à la Chambre Imperiale de Spire. Veritablement il ne peut rien changer, ni faire aucunes Loix, non plus qu'impoſer aucunes Tailles ou choſes ſemblables dans ſon Duché, que du conſentement des Etats du Païs; mais ils lui accordent ordinairement ce qu'il demande, quand cela ne tend pas à la diminution de leurs privileges.

La Maiſon d'Autriche prend le nom & les Armes de Wirtemberg dans ſes Titres, & cela vient de ce que le Duché de Wirtemberg aïant été confiſqué ſur ſes Ducs au profit de Ferdinand I. frere de Charles-Quint, fut rendu à ces Princes à condition de relever leur Duché de la Maiſon d'Autriche. Mais cette

ché au neuviéme Electorat qu'il a créé en faveur d'Erneſt Duc de Brunſwic d'Hanovre, prétendans que cette qualité appartenoit à leurs familles & alleguans les Armoiries de leur Maiſon pour leur titre.

sujetion feodale fut éteinte en 1601. sous Frideric Duc de Wirtemberg, & changée en une Transaction, par laquelle il fut dit simplement, que le Duché de Wirtemberg seroit dévolu à la Maison d'Autriche faute d'hoirs mâles dans celle de Wirtemberg.

C'a été pour ce sujet que les Ducs de Wirtemberg se sont souvent attachez à la France, & cet attachement leur a été avantageux, puisqu'on peut dire qu'ils lui ont en partie l'obligation de leur rétablissement en leurs Etats, par la derniere pacification de Westphalie.

Le Prince peut mettre en peu de jours plus de quinze mille hommes sur pied pour sa défense, ou pour assister ses amis. (*a*) Il a d'ailleurs beaucoup de bonnes Places, telles que sont les Forteresses de Hohenasberg, de Hohentwiel, Hornberg, Hellenstein, Aurach, Schorendorf,

(*a*) On y compte 63. Villes, 958. Bourgs, 645. Villages & 14. Abbaies de gros revenus.

Kircheim, Nagolt, Nieſſen, Sultz avec ſon Château très-fort nommé Alberck, Weinsberg & autres.

C'eſt dans la Ville de Stutgard qu'il fait ſa réſidence ordinaire, & où il y a un bel Arſenal. On y voit de plus une Orangerie dont les Arbres, quoiqu'en pleine terre, ſe conſervent en Hiver comme en Eté par le moïen d'un toict & d'une cloiſon à couliſſe qui eſt bien fermée, dans laquelle on allume en Hiver pluſieurs Fourneaux pour échauffer l'Orangerie.

Tubingen eſt (*a*) une Ville recommandable pour ſon Univerſité,

---

(*a*) Il faut au moins être né Gentilhomme pour être admis Penſionnaire dans le College de cette Univerſité.

Il y a dans la même Ville un Préſidial composé de cinq Gentilshommes, de quatre Docteurs, & de quatre Bourgeois qui jugent définitivement de tous les differends Civils & Criminels; & un Conſiſtoire compoſé de quelques Theologiens & Juriſconſultes, & de celles qui touchent au Spirituel, comme de Mariages & des Adulteres.

qui eſt fort celebre par toute l'Allemagne.

Le Duc joüit de l'Abbaïe de Maulbron & de beaucoup d'autres Benefices & biens d'Egliſe, dont il emploïe les revenus à l'entretien de l'Univerſité, & des Hôpitaux, Temples, & Miniſtres Proteſtans.

*Genealogie des Ducs de Wirtemberg.*

On fait deſcendre les Princes de cette Maiſon d'Ebertat, Grand Maître de la Cour de Charlemagne, & d'Everhard Grand Maître de la Cour de Charles le Simple, Rois de France; mais cette deſcente eſt incertaine & fabuleuſe, au lieu que celle qui ſuit eſt veritable.

EVERHARD le jeune, Comte de Wirtemberg, qui avoit ordinairement en ſa Cour ſix Princes, huit Comtes, cinq Barons, & ſoixante-dix Gentilshommes, mourut en la fleur de ſon âge l'an 1429. laiſſant de ſon mariage avec Henriette, fille & heritiere d'Henry, dernier Comte de Montbeliard, Loüis & Ulric.

LOUIS fut le premier Comte de

Wirtemberg, qui fit battre monnoïe, après avoir acheté du Comte de Helfenſtein les Seigneuries de Balingen, Dutlingen, & Blabeuren pour quarante mille écus d'or. Il mourut l'an 1450. & eut de ſon mariage avec Mechtilde, fille de Loüis Electeur Palatin, Everhard I. nommé le Barbu, à cauſe de la longue barbe qu'il portoit. C'étoit un Prince fort ſage, auſſi fut-il pour ſon mérite honoré du Cordon de la Toiſon d'or, & créé Duc de Wirtemberg par Maximilien (*a*) I. Il mourut l'an 1496. ſans enfans.

ULRIC, frere de Loüis étoit mort dès l'an 1480. il avoit laiſſé de ſon ſecond mariage avec Eliſabeth, fille du Duc Henry de Baviere, Everhard & Henry.

EVERHARD II. ſucceda, à la verité, à ſon couſin germain Everhard I. au Duché de Wirtemberg; mais il en fut chaſſé par Maximilien I. & mourut ſans enfans à Heidelberg (*b*) l'an 1504.

(*a*) Dans une Diete tenuë à Worms. Ce Prince avoit épouſé Barbe de Gonzague.

(*b*) Ce Comte Henry étant priſonnier de

HENRY ſon frere quittant la Coadjutorerie de l'Archevêché de Mayence, où il avoit été promû, ſucceda à ſon frere Everhard II. & mourut l'an 1519. laiſſant de ſon premier mariage avec Eliſabeth, fille du Comte de Deuxponts, Ulric de Wirtemberg, & de ſes ſecondes nôces avec Barbe, fille du Comte Jean de Salm, Georges de Montbeliard.

ULRIC, Duc de Wirtemberg, né l'an 1487. fut chaſſé de ſon Etat l'an 1519. par l'Empereur Charles-Quint, & rétabli l'an 1534. à condition qu'il releveroit ſon Duché de l'Archiduc Ferdinand frere de Charles-Quint. Ce fut lui qui introduiſit dans ſon Païs la Confeſſion d'Auſbourg, s'engagea dans la Confédé-

---

de Charles dernier Duc de Bourgogne, promit de lui rendre le Château de Monbeliard, mais il ne pût tenir ſa parole; car la Coûtume de Monbeliard eſt telle, dit Ol. de la Marche chap. 5. du 2. l. de ſes Mem. *Que plûtôt verroient les Soudoyers couper la tête à leur Seigneur, que de rendre une telle Place, mais la gardent juſqu'au dernier des Seigneurs qui demeurera en vie.*

ration de Smalkalde, & acheta de la veuve de Klingenberg le Château de Hohenthuiel. Il mourut l'an 1550. laiſſant de ſon mariage avec Sabine, fille du Duc Albert de Baviere, Chriſtophe.

CHRISTOPHE dit le Pacifique, né l'an 1515. après avoir été aſſiegé & fait priſonnier dans le Château de Tubingen, fut élevé ſans aucun éclat pendant l'exil de ſon pere; mais quand il fut parvenu à la Regence, il ſe rendit celebre en ce qu'il fit compoſer & publier l'an 1555. le Droit écrit qui s'obſerve au Païs de Wirtemberg. Il mourut l'an 1568. laiſſant de ſon mariage avec Anne-Marie, fille du Marquis Georges de Brandebourg, entr'autres enfans, Loüis.

LOUIS dit le Debonnaire, né l'an 1554. fonda l'Univerſité de Tubingen, & n'aïant point eu d'enfans de deux lits (a), il inſtitua pour ſon heritier Frideric de Montbeliard ſon

(a) Il avoit épouſé en premieres nôces Dorothée Urſule Marquiſe de Bade, & en ſecondes Urſule Princeſſe Palatine.

cousin, comme nous allons voir, & mourut l'an 1593.

Remontons maintenant à GEORGES de Montbeliard, fils de Henry le Coadjuteur, & frere d'Ulric de Wirtemberg. Ce Georges de Montbeliard nâquit l'an 1498. & mourut l'an 1558. laissant de son mariage avec Barbe, fille du Landgrave Philippes de Hesse, Frideric qui suit.

FRIDERIC, né l'an 1557. fut institué l'an 1593. heritier du Duché de Wirtemberg par Loüis le Debonnaire Duc de Virtemberg, qui n'avoit point de fils, & honoré de la Chevalerie des Ordres de saint Michel par le Roi de France, & de la Jarretiere par celui d'Angleterre, fit exempter l'an 1601. ainsi qu'il a été dit, son Duché de la sujettion feodale (*a*) de la Maison d'Autriche. Il mourut l'an 1608. laissant de son

(*a*) Par une Transaction faite à Prague entre l'Empereur Rodolphe II. & lui, la Maison d'Autriche se reservant seulement le nom & les Armes de Wirtemberg, & le droit de succeder à ce Duché au défaut des mâles dans cette maison.

mariage avec Sibille, fille du Prince Joachim - Ernest d'Anhalt, Jean-Frideric qui sera la lignée de Stutgard ; Loüis-Frideric qui sera celle de Montbeliard ; & Jules-Frideric, qui sera la Branche Julienne.

*Branche de Wirtemberg-Stutgard.*

JEAN-FRIDERIC dit le Magnifique, qui a donné l'origine à la Branche de Stutgard, nâquit l'an 1582. & mourut l'an 1628. aïant laissé de son mariage avec Barbe - Sophie, fille de l'Electeur Joachim-Frideric de Brandebourg, ent'autres enfans Everhard, Frideric & Ulric, qui ont été tous trois mariez.

EVERHARD, né l'an 1614. mort en 1674. a eu de son premier mariage avec Anne - Catherine, fille du Rhingrave Jean - Casimir, quatorze enfans, dont cinq Princes sont morts sans être mariez, les autres sont, 1. Sophie - Loüise, née l'an 1642. mariée à Christian - Ernest, Marquis de Brandebourg Culmbach. 2. Dorothée - Amelie morte jeune. 3. Christine-Frideríque, née

l'an 1644. mariée à Albert-Erneſt Comte d'Ottingen, morte l'an 1674. 4. Chriſtine-Charlotte, née l'an 1645. mariée à Georges-Chriſtian, Prince d'Oſtfriſe. 5. Guillaume-Loüis qui ſuit. 6. Anne-Catherine, née l'an 1648. morte ſans avoir été mariée en 1689. 7. Everhardine Catherine, née l'an 1651. morte fille en 1683. 8. Frederic-Charles, né l'an 1652. Adminiſtrateur du Duché pendant la tutelle de Frideric-Loüis ſon neveu. 9. Charles-Maximilien, né l'an 1654. mort ſans avoir été marié le 9. Juin 1689.

Everhard a eu de ſon ſecond mariage avec Marie-Dorothée-Sophie, fille du Comte Joachim-Erneſt d'Ottingen, 10. Georges-Frideric, né l'an 1657. tué d'un coup de Canon au Siege de Caſſovie le 8. d'Octobre 1685. 11. Loüis, né l'an 1661. mort le 30. de Novembre 1698. 12. Jean-Frideric, né en 1669. fut tué en duel par le Comte de Palfy le 15. d'Octobre 1693. 13. Sophie, née en 1671. mariée à Jean-Georges Duc de Saxe Eiſenac le 20. de Septembre 1688.

Guillaume-Loüis, né l'an 1647. mourut le 24. Juin 1677. il avoit épousé Madelaine-Sybille, fille de Loüis Landgrave de Hesse-Darmstat, de laquelle il a eu Eleonore-Dorothée, née l'an 1674. morte fille le 26. Mai 1683. Marie-Willelmine, née l'an 1675. mariée à Charles-Guillaume Marquis de Bade-Dourlac, & Everhard-Loüis qui lui a succedé.

EVERHARD-LOUIS, né l'an 1676. a succedé à son pere. Comme il n'avoit qu'un an, il a été sous la tutelle de son oncle Frideric-Charles, Administrateur du Duché de Wirtemberg; a épousé le 6. Mai 1697. Elisabeth, fille de Frideric Magnus, Marquis de Bade-Dourlac, dont il a eu Frederic-Loüis qui suit.

FREDERIC-LOUIS, né le 14. Decembre 1698. a épousé le 8. Decembre 1716. Henriette-Marie, fille de Philippes-Margrave de Brandebourg-Suet, & a eu de ce mariage,

Eberhard-Frederic, né le 4. Août 1718. mort le 19. Février 1719.

Loüise-Frederique, née le 3. Février 1722.

FREDERIC-CHARLES, Administrateur du Duché pendant la tutelle de son neveu Everhard-Loüis, né l'an 1652. avoit épousé le 30. Octobre 1682. Eleonore-Julienne, fille d'Albert Marquis de Brandebourg d'Anspach. Il mourut le 17. Decembre 1698. il a laissé, 1. Charles-Alexandre, né le 24. Janvier 1684. 2. Henry-Frideric, né le 16. Octobre 1687. 3. Maximilien-Emanuel, né le 25. Février 1689. 4. Frideric-Loüis, né le 5. Novembre 1690. 5. Christine-Charlotte, née le 20. Août 1694.

Charles-Alexandre fils aîné de Frederic-Charles, General des Troupes de l'Empereur, se fit Catholique en 1712. Il a épousé le premier Mai 1727. Auguste, fille d'Anselme-François, Prince de la Tour de Taxis.

Chrétienne-Charlotte a été mariée le 28. Août 1709. à Guillaume-Frederic Margrave d'Anspach, & est morte le 7. Janvier 1723.

Il faut encore compter au nombre des enfans de Frederic-Charles,

Dorothée-Charlotte, née le pre-

mier Septembre 1685. morte le 18. mars 1687.

Frideric-Charles, né le 18. Octobre 1686. mort le 10. Mars 1693.

Remontons maintenant à FRIDERIC frere d'Everhard, second fils de Jean le Magnifique. Il a établi sa résidence à Neustat, où il a épousé Claire-Auguste, fille du Duc Auguste de Brunswich Wolfenbutel, dont il a eu 1. Frederic-Auguste né l'an 1654. qui a épousé Albertine-Sophie-Esther Comtesse d'Eberstein, dont il lui reste deux filles : sçavoir Auguste-Sophie née le 24. Septembre 1691. & Eleonore Willelmine née le 24. Juin 1694. 2. Albert né l'an 1657. mort sans lignée l'an 1671. 3. Sophie-Dorothée née l'an 1658. mariée à Loüis Christian, Comte de Stalberg. 4. Ferdinand-Guillaume né l'an 1659. Lieutenant General des Troupes du Roi de Dannemarc. 5. Antoine Ulric né l'an 1661. mort sans lignée le 19. Juillet 1680. 6. Charles-Rodolphe, Colonel dans les Troupes de Dannemarc.

Ulric, (a) troisiéme fils de Jean le Magnifique, né l'an 1617. aussi frere d'Everhard, homme de guerre aussi-bien que son frere Frideric, mourut l'an 1671. ne laissa de son second mariage avec Isabelle fille du Prince d'Arenberg, veuve d'Albert-François Comte de Hochstraten, qu'une fille nommée Marie-Anne-Ignace née l'an 1653.

*Branche de Wirtemberg Montbeliard.*

Louis Frideric qui a donné l'origine à la branche de Montbeliard, étoit frere de Jean Frideric dit le Magnifique. Il nâquit l'an 1586. & mourut l'an 1631. laissant de son premier mariage avec Elisabeth-Madelaine fille du Landgrave Loüis de

(a) Cet Ulric sauva l'Autriche & la Baviere en soûtenant avec deux Bataillons d'Infanterie & deux gros de Cavallerie, le choc des Armées de France & de Suede, qui poursuivoient les Troupes Imperiales & Bavaroises, après la mort de Melander leur General: par où les siens eurent le loisir de se retirer.

Heſſe Darmſtat, Henriette-Loüiſe, née l'an 1623. mariée avec Albert Marquis de Brandebourg-Ansbach, & Leopold Frideric, né l'an 1624. marié avec Sibille ſa couſine germaine, fille de Jean Frideric Duc de Wirtemberg, & mort ſans enfans l'an 1662. & de ſon ſecond mariage avec Anne-Eleonore, fille de Jean Cazimir Comte de Naſſau-Sarbruk, Georges.

GEORGES né l'an 1626. a eu de ſon mariage avec Anne, fille du Duc Gaſpar de Châtillon, Maréchal de France, Henriette, née l'an 1654. morte l'an 1680. Eleonore-Charlotte, née l'an 1656. mariée avec Sylvius Frideric Duc de Wirtemberg; Anne, née l'an 1660. Eliſabeth, née l'an 1665. mariée le 9. de Septembre 1689. à Frideric Ferdinand, Duc de Wirtemberg Weiltinghen, Edwige, née l'an 1667. Leopold-Everhard, né l'an 1670. Colonel dans les Troupes de l'Empereur.

LEOPOLD EVERHARD a été le dernier de cette ligne. Il eſt mort le 25. Février 1723. âgé de 53. ans. Il

avoit épousé le 1. Juin 1695. Anne Sabine fille de Jean-Georges Xedwiger, Seigneur de Goltzdorff en Silesie, que l'Empereur en consideration de ce mariage déclara Comtesse de Sponeck le 2. Août 1701. Elle a été separée de son Epoux le 6. Octobre 1714. il en a eu les Enfans suivans.

Leopold Everhard, né le 30. Mars 1696. mort le 7. Mars 1709.

Leopoldine Everhardine, née le 15. Février 1697. mariée le 31. Août 1719. à Charles Leopold de Sanders Leten Comte de Coligny.

Georges Leopold Comte de Sponeck, né le 12. Decembre 1697. marié le 22. Février 1719. à Eleonore-Charlotte de Sanders Leten Comtesse de Coligny.

Charlotte Leopoldine, née le 14 Février 1700. morte le 3. Février 1703.

Il y a une grande contestation entre le Duc de Wirtemberg de Stutgard & les heritiers de Leopold-Everhard pour la succession du Duché de Montbeliard, en attendant qu'elle soit décidée le Duc regnant

de Stutgard s'en est mis en possession en vertu d'un Mandement de la Cour Imperiale.

*Branche Julienne.*

JULES-FRIDERIC résidant en Silesie, qui a donné le nom à la Branche Julienne, étoit frere de Jean Frideric le Magnifique. Il nâquit l'an 1588. & mourut l'an 1635. laissant de son mariage avec Anne Sabine, fille du Duc Jean de Holstein, entr'autres enfans, Silvius-Nimrod, & Manfrede.

SILVIUS-NIMROD né l'an 1622. mourut l'an 1664. (*a*) laissant de son mariage avec Elisabeth-Marie, fille de Charles Frideric dernier Duc de Monsterberg, Ferdinand-Charles né l'an 1650. mort l'an 1667. Silvius-Frideric, né l'an 1651. marié avec Eleonore-Charlotte, fille de Georges Duc de Wirtemberg Montbeliard, Christian Ulric qui

(*a*) Laquelle lui apporta pour dot la Principauté d'Oels en Silesie.

ſuit ; & Jules-Sigiſmond né en 1653.

CHRISTIAN ULRIC né l'an 1652. a épouſé en premieres nôces Anne-Eliſabeth, fille de Chriſtian Prince d'Anhalt. En ſecondes nôces Sibille-Marie, fille de Chriſtian Duc de Saxe-Morsbourg. En troiſiéme nôces Sophie-Willelmine, fille d'Erneſt-Loüis Comte d'Oorſt-Friſe. Il a eu du premier lit Loüiſe-Eliſabeth, née le 22. Février 1673. mariée à Philippes Duc de Saxe-Morsbourg, & Sophie-Angelique, née le 20. Mai 1667. Du ſecond lit il a eu Charles-Frideric, né le 7. Février 1690. & Chriſtian-Ulric, né le 27. Janvier 1691. Du troiſiéme lit il a eu Auguſte-Loüiſe, née le 14. Août 1698.

La Branche de Chrétien-Ulric de la ligne de Wirtemberg Julienne a continuée dans Chrétien Ulric par le mariage qu'il a fait le 13. Juillet 1711. avec Charlotte-Philippine, fille d'Herdman Comte de Redern en Sileſie, dont il a eu les Enfans qui ſuivent.

Eliſabeth-Sophie-Charlotte, née le

le 21. Juin 1714. morte le 10. Avril 1716.

Ulrique-Loüise, née le 21. Mai 1715.

Charles-Chrétien Erdman né le 26. Octobre 1716.

JULES-SIGISMOND, second fils de Silvius Nimrod, mourut le 6. Octobre 1684. & a laissé d'Anne-Sophie fille d'Adolphe-Frideric Duc de Meckelbourg, un seul fils nommé Charles, né le 1. de Mars 1682.

Ce Charles qui fait sa résidence à Berustadt en Silesie a épousé le 20. Decembre 1703. Wilhelmine-Loüise fille de Bernhard Duc de Saxe Meiningen née le 19. Janvier 1686.

Il faut remonter à MANFREDE, second fils de Jules Frederic, & frere de Silvius Nimrod. Il nâquit l'an 1626. mourut l'an 1662. & laissa de son mariage avec Julienne, fille d'Antoine Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, 1. Frideric Ferdinand né l'an 1654. qui épousa le 9. de Septembre 1689. Elisabeth, fille de Georges Duc de Wirtemberg; il en a eu Julienne-Sibille-Charlotte,

née le 14 de Novembre 1690. & Edwige Friderique, née le 18. d'Octobre 1691. & mourut le 7. de Juin 1701. 2. Auguste, né l'an 1656. & 3. Manfrede, né l'an 1658. Ces deux derniers sont morts fort jeunes.

La Duchesse de Wirtemberg accoucha le 24. Decembre 1708. à Stutgard du Prince Frideric-Loüis : Elle se nomme Jeanne-Elisabeth de Bade d'Ourlach, épouse d'Evrard Loüis Duc de Wirtemberg.

Le Duc Frideric-Charles de Wirtemberg, ci-devant Administrateur du Duché, mourut le 30. Decembre 1698. laissant posterité.

Christine-Charlotte de Wirtemberg veuve de Georges-Christian Prince d'Ostfrise, mourut en Mai 1699. laissant posterité.

Georges Duc de Wirtemberg, Prince de Montbeliard, mourut le 11. Juin 1699. âgé de 73. ans avec posterité.

La Duchesse de Wirtemberg mere du Prince Charles mourut le 6. Octobre 1700.

Le Duc de Wirtemberg Gouver-

neur de l'Ecluſe en Flandre mourut le 7. Juin 1701.

Le jeune Prince de Wirtemberg âgé de 3. mois, mourut le 21. Octobre 1701.

Sophie-Loüiſe de Wirtemberg, ſeconde femme de Chriſtian-Erneſt Marquis de Brandebourg Bareith, mourut en Octobre 1702.

Le jeune Duc de Wirtemberg, Colonel au ſervice du Czar, mourut en Octobre 1709. âgé de 20. ans.

Madelaine-Sibille fille de Loüis Landgrave de Heſſe d'Armſtat qui avoit épouſé le 6. Novembre Guillaume-Loüis de Wirtemberg, mourut en Septembre 1712. laiſſant Evrard-Loüis Duc de Wirtemberg entr'autres Enfans.

*Armes de la Maiſon de Wirtemberg.*

Les Armes de la Maiſon des Ducs de Wirtemberg ſont écartelées.

Au premier quartier, pour le Duché de Wirtemberg, d'or à trois demi bois ou perches de cerf arrachées de ſable peries en face; l'une ſur

l'autre, ſommées chacune de quatre andoüillers de même; d'autres diſent chevillées de cinq cornichons ou dagues de même, la tige du côté dextre, les cornichons en haut.

Au ſecond, pour le Duché de Teck, loſangé d'or & de ſable.

Au troiſiéme, pour la Banniere de l'Empire d'azur à une Banniere d'or poſée en bande, chargée d'un aigle éploïé de ſable.

Au quatriéme, pour le Comté de Montbeliard, de gueules à deux truittes d'or adoſſées & poſées en pal.

---

## CHAPITRE XVII.

### *Maiſon de Heſſe.*

Le païs de Heſſe eſt un Landgraviat (qui veut dire un Comté Provincial) ſitué au milieu du païs entre le Rhin & le Weſer, coupé par des forêts, montagnes, prairies, & terres labourables. Les montagnes

ont des mines de fer propre à faire du Canon, & autres gros ouvrages.

Il y a deux Princes regnans dans cette Maison. Le Landgrave de Hesse-Cassel, & celui de Hesse-Darmstat. Celui de Cassel fait profession de la Religion Prétenduë Reformée, & s'est attaché autrefois aux interêts de la France, autant que ceux de l'Empire le lui pouvoient permettre, en quoi elle a mieux réüssi que celle de Hesse-Darmstat de la Confession d'Ausbourg, qui n'a pas été heureuse à suivre le parti de la Maison d'Autriche dans les dernieres guerres, aïant avec peine conservé le païs & les places qui lui appartiennent : au lieu que la Maison de Cassel, qui a embrassé le parti contraire, a profité de sa bonne fortune. En effet elle l'a sçu si bien ménager, qu'elle s'est fait donner par le Traité de Munster, outre de grandes sommes d'argent, l'Abbaïe de Hirschfelt, & l'a fait ériger en Principauté.

Outre cela on a cedé au même Landgrave le Domaine direct & uti-

le des Bailliages de Schaumbourg, de Buckenbourg, de Saxenhagen, & de Stathagen, qui avoient été autrefois ajugez à l'Evêché de Minden.

La Ville de Caſſel bien fortifiée avec un beau Palais bien muni, eſt la reſidence du Landgrave de Heſſe; comme celle de Zigenheim, eſt ſa principale Fortereſſe par ſa ſituation dans un marais & païs plat.

Ce même Landgrave poſſede encore la Ville de Marbourg, conſiderable par ſon Univerſité & par un Château fort. Rintelen lui appartient auſſi, Ville regulierement fortifiée ſur la Riviere de Weſer.

Je ne ferai pas ici autre mention d'Eſchwegen & de Rheinfels, qui ſont lieux de reſidence occupez par les Princes appanagez de cette Maiſon de Caſſel, ni de tous les Bailliages & Châteaux forts appartenans à cette Branche.

Il ſuffit de dire que le païs eſt fort peuplé, & que les gens y ſont laborieux, aguerris & attachez à leur Prince.

Le Landgrave de Heſſe-Darmſtat

fait sa residence en la Ville de Darmstat dans un Palais; l'un & l'autre assez bien fortifiez.

La Ville de Gisen est sa principale Place forte sur la Riviere de Lotin, fort celebre pour son Université. Il possede encore quelques autres Places & Châteaux forts sur le Mein, & ailleurs dans le païs, dont quelques-uns servent de residence aux Princes collateraux de cette Branche.

Et afin que l'on puisse distinguer ces deux Familles, j'en ferai une Genealogie succinte, après avoir fait remarquer que cette Maison a fait un pacte de Famille avec celle de Saxe, de succession mutuelle des unes aux autres, au défaut de mâles.

*Genealogie de la Maison de Hesse.*

HENRY, appellé l'Infant de Brabant, resta seul Landgrave de Hesse, après avoir laissé la Thuringe au Marquis Henry de Misnie & de Lusace, qui étoit petit fils du Landgrave Herman de Hesse, & de Thurin-

ge du côté de sa sœur Judith. (*a*) Ce sont eux qui firent l accord de Famille qui subsiste encore entre les Maisons de Saxe & de Hesse, au sujet de la succession mutuelle dont nous venons de parler. On tient que du chef de cet Infant, (*b*) cette Mai-

---

(*a*) *Ansam huic pacto præbuit bellum novenne, quod Henricus Illustris dictus gessit cum Sophia Ludovici Landgraviæ-Hassiæ, & S. Elisabethæ filia desponsata Duci Brabantino an.* 1268. *confirmante Rodolpho I. Imperatore.* Chrytræus in Chron. Sax. l. 18. *Renovatum est hoc pactum successorium inter Augustum Electorem Sax. Joachimum Elect. Brandeb. & filios Joannis Friderici II. & Landgravios Hassiæ Nauburgi ad salam. Anno* 1555. Fleïdan.

(*b*) La Maison de Hesse est une Branche des anciens Ducs de Brabant, autrement dit de la basse Lorraine, Du May Dialogue 4. de son Etat de l'Empire, parle ainsi de la Maison de Hesse. *Le Landgrave Georges*, dit-il, *m'a raconté autrefois, que sa Maison descend de Charlemagne ; & peu après étant à Cassel, feuë Madame de Landgrave me montra un Arbre Genealogique, qui la tire du côté de cet Empereur ; mais par la voïe des Femmes. Henry de Brabant*, ajoute-t-il, *dont les Prédecesseurs avoient porté le nom de Comtes de Louvain, de Hainault, de Retel, d'Iroy & de Ducs, de Mosell, de Lorraine & de Brabant, épousa Sophie Landgrave de Thuringe qui descendoit*

son

ſon illuſtre en Heros, tire ſon origine de Charlemagne.

Henry l'Infant mourut l'an 1308. laiſſant de ſon mariage avec la Ducheſſe Alix de Brunſwic, entr'autres enfans, Othon.

OTHON mourut l'an 1326. laiſſant de ſon mariage avec Alix Comteſſe de Ravensbourg, Loüis.

LOUIS mourut l'an 1328. aïant eu de ſon mariage avec une Comteſſe de Spanheim, Herman.

HERMAN mourut l'an 1413. ou 1414. n'aïant point eu d'enfans de

---

*auſſi de Charlemagne par la voïe de Loüis le Germanique, ſecond fils de Loüis le Debonnaire.* Il fit la Guerre neuf ans durant à Henry Marquis de Miſnie, qui comme lui pretendoit aux Principautez de Thuringe & de Heſſe, & enfin il s'accorderent en ſorte, que l'un eut la Heſſe & l'autre la Thuringe, à la charge que la famille qui ſurvivroit l'autre en ſeroit heritiere; & cet accord tient encore entre les Ducs de Saxe, qui ſont les Landgraves de Thuringe & les Landgraves de Heſſe.

Le Landgrave de Heſſe, marche & prend ſéance immédiatement après les Ducs de Brunſwic & de Lunebourg. Les Rois du Nord le traitent de *Illuſtriſſima Celſitudo.*

ſon premier mariage avec la Comteſſe Jeanne de Naſſau ; mais il laiſſa de ſon ſecond avec Marguerite, fille de Frideric Burgrave de Nuremberg, entr'autres enfans, Loüis II. qui ſuit.

LOUIS II. dit le Pacifique, né l'an 1402. Comte de Nide, & de Ziegenheim, fut à l'âge de douze ans fruſtré par le Duc de Bourgogne de la ſucceſſion de Brabant, laquelle lui appartenoit après la mort des autres mâles de la Famille de Brabant. Il fut élû Empereur l'an 1440. mais il ne voulut pas accepter cette Dignité, & mourut l'an 1453. laiſſant de ſon mariage avec Anne-Marguerite, fille de l'Electeur Frideric de Saxe entr'autres enfans, Loüis III. qui ſuit.

LOUIS III. ſurnommé Fran-cœur né en 1438. mourut de poiſon l'an 1471. laiſſant de ſon mariage avec Mectilde fille du Comte Loüis de Wirtemberg, Guillaume, qui mourut ſans lignée l'an 1509. & de ſon deuxiéme mariage avec Anne Princeſſe de Meckelbourg, Philippes qui eſt le ſeul d'entre quelques au-

tres enfans, dont la posterite subsiste.

PHILIPPES surnommé le Magnanime né l'an 1504. professa le Lutheranisme, appaisa la sedition de ses Etats, rétablit le Duc Ulric de Wirtemberg en ses Etats, calma le désordre du païs de Munster, fit prisonnier le Duc Henry de Brunswic avec son fils Charles-Victor, & prit la Ville de Wolfenbutel: Mais à la fin il fut lui-même aussi fait & détenu prisonnier par Charles-Quint cinq ans durant, au bout desquels il fut remis en liberté par l'entremise du Roi de France, de l'Electeur de Saxe, & de son propre fils. Il érigea l'Université de Marbourg, & après avoir partagé par Testament entre ses enfans, mais inégalement tout son païs, il mourut l'an 1567. laissant de son mariage avec Christine fille du Duc Georges le Barbu de Saxe, entr'autres enfans, Guillaume qui a fait la Branche de Hesse-Cassel, & Georges, qui a fait la lignée de Hesse-Darmstat.

*Hesse-Cassel*

Guillaume, dit le Sage, qui est la tige de la Branche de Hesse-Cassel, habile Astrologue, obtint par Testament de son pere la moitié du Landgraviat. Il nâquit l'an 1532. & mourut l'an 1592. aïant eu de son mariage avec Sabine, fille du Duc Christophe de Wirtemberg, Maurice.

Maurice, (*a*) né en 1572. aïant

(*a*) Ce changement donna lieu à un grand démélé entre Maurice & Loüis, qui prétendoit exclure l'autre de la succession de leur Oncle Loüis, qui par son Testament en privoit celui qui contraindroit ses sujets à changer de Religion. Aïant pris des arbitres, il fut jugé que Maurice avoit droit en qualité de Prince de l'Empire, d'obliger ses Sujets à suivre sa Religion. Mais Loüis aïant appellé de cette Sentence à l'Empereur, en obtint une contre Maurice, & fut mis en possession des Terres de son partage, dont lui & Georges son fils joüirent paisiblement jusqu'en 1646. qu'Amelie Elisabeth veuve de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel, chassa Georges des Terres de Maurice, & le contraignit d'entendre à un accommodement.

changé & fait changer à ses Sujets la Religion Lutherienne en celle de Calvin, mourut l'an 1632. laissant de son premier mariage avec Agnés, fille de Jean-Georges Comte de Solm, entr'autres enfans mâles, Guillaume qui suit; & de son second mariage avec Julienne, fille du Comte Jean de Nassau Dillembourg, entr'autres enfans, Ernest de Rhinfels, dont les enfans seront rapportez plus bas.

GUILLAUME surnommé le Constant, né l'an 1602. mourut en Ostfrise l'an 1637. laissant (*a*) de son

(*a*) L'Amazone d'Allemagne Amelie-Elisabeth releva son Etat abbatu, & par une prudence inouïe, augmenta ses forces, lorsqu'on la croïoit accablée après la mort de Guillaume V. son mari. Elle avoit à la conclusion de la Paix de Munster 58. Cornettes de Cavalerie en 5. Regimens, & 166. Compagnies d'Infanterie en 13. Regimens, sans compter 14. Compagnies franches. *Du May Etat de l'Emp. Dialog.* 10. Les Comtes de Hanau ont autant de bien qu'un grand Prince, & une Justice de laquelle leurs Sujets ne peuvent point appeller: & aïant souvent pris & donné des filles aux Maisons de l'Empire, ils ont eu le bonheur de voir une Heroïne de leur

mariage avec la Comtesse Amelie-Elisabeth de Hanau, cette Heroïne, (*a*) qui a si bien gouverné & fait prosperer les Etats de son fils pendant sa minorité. 1. Amelie, née l'an 1626. mariée l'an 1648. avec le Prince de Tarante. 2. Charlotte, née l'an 1627. mariée à Charles-Loüis Electeur Palatin. 3. Guillaume qui suit. 4. Et Elisabeth, née l'an 1634. faite Abbesse d'Herford en 1686.

---

famille, tenir le timon de l'Etat de Hesse, & le conduire heureusement au Port pendant la plus horrible tempête qui ait assailli l'Empire depuis plusieurs siécles. *Ibid. Dial.* 7. Les Hessiens n'ont jamais été mieux régis que par Amelie-Elisabeth, & jamais Roi n'a été plus moderé en sa prosperité, ni plus constant en adversité que cette Heroïne. En 1647. ses Troupes aïant été contraintes de lever le Siége de Paterborn, elle en reçût les nouvelles étant à Table, & dit: Mes Troupes ont été battuës, & obligées de lever le Siége d'une Place qui m'importoit beaucoup. *Dial.* 4.

(*a*) Ce fut elle qui se fit donner par la Paix de Westphalie l'Abbaïe d'Hirsefeldt, & les Prévôtez de Schawmbourg, de Buckembourg, de Saxenhagen, & de Stalthagen, & 600000. écus d'indemnité.

GUILLAUME dit le Bon, né l'an 1629. mourut l'an 1663. & laissa de son mariage avec Hedvige-Sophie, fille de l'Electeur Georges-Guillaume de Brandebourg, 1. Charlotte-Amelie, née l'an 1650. mariée au Roi de Dannemarck en 1667. 2. Guillaume, né l'an 1651. mort garçon à Paris l'an 1670. 3. Charles, né le 3. Août 1654. qui a succedé. 4. Philippes, né le 14. Decembre 1655. dont les enfans seront rapportez ci-après. 5. Georges, né l'an 1658. mort à Geneve l'an 1675. sans lignée, & 6. Elisabeth-Henriette, née l'an 1661. mariée avec Frideric Prince Electoral de Brandebourg.

CHARLES, né le 3. Août 1654. succeda à son frere Guillaume qui mourut en France, & épousa Amelie, fille de Jacques Duc de Curlande, qui avoit été destinée à son frere Guillaume, & en a, 1. Frideric, né le 28. Avril 1676. 2. Sophie-Charlotte, née le 16. Juillet 1678. 3. Charles, né le 12. Juin 1680. qui a épousé le 3. Février 1700. Loüise-Dorothée-Sophie,

fille de l'Electeur de Brandebourg. 4. Guillaume, né le 10. Mars 1682. 5. Leopold, né le 30. Decembre 1684. mort garçon en Novembre 1704. à Stutgard. 6. Loüis, né le 5. Septembre 1686. 7. Marie-Loüise, née le 7. Février 1688. mariée à Guillaume de Nassau Stathouder de Frise & de Groninghen en Mai 1708. 8. Maximilien, né le 28. Mai 1689. & Georges, né le 8. Juillet 1691.

Frideric fils aîné de Charles, épousa en premieres nôces Loüise-Dorothée, fille de Frederic Roi de Prusse le 11. Avril 1700. morte le 3. Decembre 1705. & en secondes nôces Ulrique-Eleonore, sœur de Charles XII. Roi de Suede le 4. Avril 1715. Elle fut declarée Reine de Suede en 1717. & défera à son mari la Couronne le 2. Avril 1720.

Guillaume autre fils de Charles, épousa le 27. Septembre 1717. Dorothée-Wilhelmine, fille de Maurice-Guillaume, Duc de Saxe Zeitz, dont il a eu,

Charles, né le 21. Août 1718.

mort le 15. Octobre 1719.

Frederic, né le 14. Août 1720.

Marie-Amélie, née le 5. Juin 1721.

Un troisiéme fils du Landgrave Charles, nommé Maximilien, épousa le 29. Novembre 1720. Frederique-Charlotte, fille d'Ernest-Loüis Landgrave de Darmstat, dont il a eu un Prince le 30. Septembre 1721. mort en 1722.

Ulrique Frederique-Wilhelmine, née le 31. Octobre 1722.

Et un Prince, né en Janvier 1725.

PHILIPPES, autre fils de Guillaume le Bon, a épousé la fille du Comte de Solms Laubach, dont il a, 1. Guielmine Hedwige, née le 9. Octobre 1681. 2. Charles, né le 23. Septembre 1682. 3. Amelie, née le 22. Février 1684. 4. Philippes, né le 3. Juillet 1686. 5. Frederique-Henriette, née le 16 Juillet 1688. 6. Guillaume, né le 2. Avril 1692. 7. Sophie, née le 6. Avril 1695.

Philippes, né en 1686. est mort en 1717. a été marié à Marie, fille de Georges-Albert, Comte de Limbourg Stirum en 1714. dont il a eu,

Amelie-Sophie, née le 8. Juin 1716. morte en 1718.

Et Guillaume, né en 1692. a épousé Wilhelmine-Charlotte, fille de Lebrecht Prince de Bernbourg le 31. Octobre 1724. dont il a eu une Princesse le 1. Mai 1725.

Pour revenir à ERNEST de Rheinfels, né l'an 1623. il embrassa la Religion Catholique l'an 1652. avec Marie-Eleonore, fille du Comte Philippes Renard de Solms son épouse, dont il eut Guillaume, né l'an 1648. & Charles, né l'an 1649. marié en premieres nôces avec Sophie-Madelaine, fille d'Eric-Adolphe Comte de Salms; & en secondes nôces Alexandrine-Julienne, fille du Comte de Linanges. Il a eu du premier lit, 1. Guillaume, né l'an 1671. Chanoine de Cologne. 2. Frideric, né l'an 1673 Chanoine de Cologne, mort en Hongrie l'an 1692. & 3. Philippes, né en 1674. mort sans lignée en Savoye en 1694. Du second lit, il y a, 4. Charlotte-Amelie, née le 8. Mars 1679. mariée à François Prince Ragodzi, à Cologne le 27. Septem-

bre 1694. 5. Sophie-Leopoldine, née le 17. Juillet 1681. 6. Marie-Anne, née le 8. Janvier 1687. mariée le 18. Août 1708. au Prince de Naſſau Gouverneur hereditaire de Friſe. 7. Chriſtine-Françoiſe, née le 23. Mai 1688. 8. Chriſtian, né le 17. Juillet 1689. 9. Julienne-Eliſabeth, née le 20. Octobre 1690. & 10. Eleonore Bernardine, née le 21. Février 1695.

GUILLAUME, né l'an 1648. a épouſé Marie-Anne, fille de Ferdinand-Charles Comte de Lowenſtein-Werthein, dont il a eu, 1. Marie-Eleonore-Amelie, née le 25. Septembre 1675. mariée le 9. Juin 1692. à Theodore Comte Palatin de Sultzbach. 2. Eliſabeth-Catherine, née en 1678. mariée à François-Alexandre Prince de Naſſau Hadamar. 3. Anne-Jeannette, née le 13. Septembre 1680. 4. Erneſtine-Loüiſe, née au mois d'Octobre 1681. 5. Erneſt-Leopold, né le 25. Juin 1684.

ERNEST-LEOPOLD le Landgrave regnant, Chef de la Branche de Heſſe-Rheinsfels a ſuccedé à Guil-

laume ſon pere en 1725. Il épouſa le 12. Novembre 1704. Eleonore-Marie-Anne, fille de Maximilien-Charles Prince de Lowenſtein, dont il a eu les enfans qui ſuivent.

Joſeph, né le 22. Septembre 1705. marié le 9. Mars 1726. à Chriſtine-Anne-Loüiſe, fille de Loüis Otton Prince de Salin, née le 29. Avril 1707.

Polixene, née le 21. Septembre 1706. mariée le 23. Juillet 1724. à Charles-Emanuel Prince de Piedmont.

Guillaume, né en 1708. mort au berceau.

Sophie, née en 1709. morte au berceau.

Eleonore-Philippine, née le 18. Octobre 1712.

Caroline, née le 18. Août 1714. marié à Loüis-Henry Duc de Bourbon, Chef de la Branche de Condé, le 2. Juillet 1728.

Conſtantin, né le premier Mai 1716.

Chriſtine-Henriette, née le 24. Novembre 1717.

Cette branche de Heſſe-Rhein-

fels qui est l'aînée, est distinguée par le nom de Rolenbourg, de celle de Wanfried qui est la cadette du Chef de Charles, né en 1649. fils d'Ernest.

Ce Charles mort en 1711. a eu de son mariage avec Sophie-Madelaine de Salms, les trois Princes qui suivent,

Guillaume, né en 1671. qui a épousé Ernestine Elisabeth, fille de Theodore Comte Palatin de Sulstzbach le 19. Septembre 1719.

Frederic, né le 17. Mai 1673. mort en Hongrie en 1692.

Et Philippes, né en 1674. mort en Savoye en 1694.

De son second mariage avec la fille du Comte de Linange, veuve de Georges III. Landgrave de Hesse-Lanterbach, il a eu,

Charlotte-Amelie, née le 8. Mars 1679. mariée le 25. Septembre 1694. à François Ragotzki Prince de Transilvanie, morte le 18. Octobre 1722. à Paris.

Sophie-Leopoldine, née le 17. Juillet 1681. mariée en 1700. à Philippes-Charles Comte de Hohenlohe-Barten.

Marie-Anne-Jeanne, née le 8. Janvier 1685. mariée le 8. Juillet 1702. à Daniel Comte d'Ingelheim.

Christine - Françoise - Polixene, née le 23. Mai 1688. mariée le 28. Février 1712. à Dominique-Marquard Prince de Lowentein-Wertheim, morte en couches le 14. Juillet 1728.

Julienne-Elisabeth, née le 20. Octobre 1690. mariée à Otton Ernest Comte de Styrum.

Eleonore-Bernardine, née le 21. Février 1695. mariée en 1717. à Herman-Frideric Comte de Bentheim.

Chrétien, né le 11. Juillet 1689. qui a succedé à son pere à Wanfied en 1711.

*Branche de Hesse-Darmstat.*

Rappellons maintenant Georges II. fils du Landgrave Philippes le Magnanime. Ce Georges surnommé le Debonnaire, né l'an 1547. mourut l'an 1596. laissant de son mariage avec Madelaine, fille du Comte de Lippe, beaucoup d'en-

ſans, entre leſquels Loüis de Darmſtat & Frideric d'Hombourg ont multiplié la lignée maſculine; ſçavoir,

LOUIS ſurnommé le Fidele, qui a fondé l'Univerſité de Gieſſen, & introduit avec ſes freres le droit d'aîneſſe dans la Maiſon de Damſtat, né l'an 1577. mourut l'an 1626. laiſſant de ſon mariage avec Madelaine, fille de l'Electeur Jean-Georges de Brandebourg, entr'autres enfans Georges & Frideric-Loüis.

Ce FRIDERIC-LOUIS, né l'an 1616. aïant embraſſé la Religion Catholique, fut reçu Chevalier de Malthe, & enſuite Grand Prieur de l'Ordre de S. Jean en Allemagne, puis Evêque de Breſlau, & Cardinal du Saint Siege. Il eſt mort l'an 1682.

GEORGES ſon frere aîné, né l'an 1605. mourut en 1661. a continué la lignée, aïant eu de ſon mariage avec Sophie-Eleonore, fille de l'Electeur Jean-Georges de Saxe, entr'autres enfans, Loüis, né l'an 1630. & Georges, né l'an 1632. Loüis l'aîné de tous eſt mort le 4. Mai 1678.

aïant eu de ſon premier mariage avec Marie-Eliſabeth, fille du Duc Frideric de Holſtein, 1. Madelaine-Sibille, née l'an 1652. mariée à Guillaume-Loüis Duc de Wirtemberg. 2. Marie-Eliſabeth, née l'an 1656. mariée à Henry Duc de Saxe Remhild. 3. Auguſte-Madelaine, née le 6. Mars 1657. morte l'an 1674. 4. Loüis, né le 22. Juin 1658. mort le 30. d'Août 1678. pendant que l'on faiſoit les préparatifs de ſes nôces avec Ermuth-Dorothée, fille de Maurice de Saxe, Adminiſtrateur de Naumbourg. 5. Frideric, né le premier Octobre 1659. mort en bas âge. 6. Sophie-Marie, née le 7. Mars 1661. épouſe de Chriſtian Duc de Saxe Ecſenberg.

Et du ſecond mariage avec Eliſabeth-Dorothée, fille d'Erneſt Duc de Saxe Gotha, il eut, 7. Erneſt-Loüis qui ſuit. 8. Georges, né l'an 1669. mort ſans lignée à Barcelone le 4. Septembre 1705. 9. Sophie-Loüiſe, née l'an 1670. mariée à Albert-Erneſt Prince d'Oettingen le 11. Octobre 1688. 10. Philippes, né l'an 1671. qui a épouſé le 25. Mars

Mars 1693. Marie-Eleonore-Josephe, fille de Ferdinand-François de Crouy Duc d'Havré. 11. Henry, né le 22. Septembre 1674. 12. & Frederic, né le 18. Septembre 1677. s'est fait Prêtre, & a été Chanoine de                eft mort en Février 1679.

ERNEST-LOUIS, né le 15. Decembre 1667. est le Landgrave qui gouverne aujourd'hui en la regence de Darmstat, a épousé le premier Decembre 1687. Dorothée-Charlotte, fille d'Albert Marquis de Brandebourg Anspach, dont il a eu, 1. Dorothée-Sophie, née le 14. Juin 1689. 2. Louis, né le 5. Avril 1691. 3. Charles-Guillaume, né le 17. Juin 1693. 4. François-Ernest, né le 25. Juin 1695.

On compte encore parmi les enfans d'Ernest-Loüis une Princesse nommée Frederique-Charlotte, née le 8. Septembre 1698. mariée le 28. Novembre 1720. à Maximilien Prince de Hesse-Cassel.

La Branche de Hesse-Darmstad continuë aujourd'hui par le mariage de Loüis Prince hereditaire, fait

le 5. Avril 1717. avec Charlotte-Christine, fille de Jean Steinhard Comte de Hanau, née le 2. Mai 1700. dont il a eu,

Loüis, né le 15. Decembre 1719.

Charlotte, née le 8. Octobre 1720. morte le 26. Février 1721.

Georges-Guillaume, né le 11. Juillet 1722.

Charlotte-Loüise, née le 11. Juillet 1723.

Louise-Auguste, née le 16. Mars 1725.

La Branche cadette d'Armstad a été continuée par Philippes, né en 1671. marié avec la fille du Duc Ferdinand-François d'Havré, de laquelle il a eu,

Joseph, né 22. Janvier 1699.

Theodore, née le 6. Février 1706. qui a épousé le 23. Février 1727. Antoine Ferdinand Duc de Guastalle.

Leopold, né le 11. Avril 1708.

Et Charles, né le 9. Juillet 1710. mort le 22. Septembre ensuite.

Remontons à present à FRIDERIC de Hombourg, fils de Georges surnommé le Debonnaire, né l'an 1585. il mourut l'an 1638. laissant

de ſon mariage avec Marguerite E-liſabeth, fille du Comte Chriſtophe de Leininghen Weſterbourg. 1. Guillaume-Chriſtophe de Bingenheim, mort ſans enfans mâles l'an 1681. 2. Georges-Chriſtian qui s'eſt fait Catholique, a été marié avec une Damoiſelle de Rantzau, & eſt mort ſans enfans l'an 1677. 3. Anne-Marguerite, née l'an 1629. mariée à Philippes-Loüis Duc de Holſtein Sonderbourg. 4. Frideric, né l'an 1633. qui n'a point eu d'enfans de ſa premiere femme Marguerite Brahé, veuve de deux Barons Oxenſtern Suedois, mais qui a eu de ſa deuxiéme nommée Loüiſe-Eliſabeth, fille de Jacques de Curlande, Charlotte-Sophie-Dorothée, née le 17. de Juin 1672. mariée à Jean Erneſt Duc de Saxe Weimar; Charles Chrétien, né le 24. de Mars 1674. tué au Siege de Namur le 8. de Septembre 1695. Frideric-Jacques, né le 19. de Mai 1673. Philippes, né le 24. de Mars 1676. Caſimir Guillaume, né le 23. de Mars 1690. & pluſieurs filles. Il mourut en Janvier 1708.

Les filles du Landgrave Frederic de Hombourg de ſon ſecond mariage avec la Princeſſe de Curlande, ſont,

Charlotte - Dorothée - Sophie, née le 17. Juin 1672. mariée à Jean-Erneſt Duc de Saxe Weimar le 4. Novembre 1694.

Hedwige-Loüiſe, née le 2. Mars 1675. mariée en 1719. à Georges-Chriſtophe Comte de Schlieben.

Wilhelmine-Marie, née le 7. Janvier 1678. mariée le 19. Mai 1711. à Antoine-Claude d'Altenbourg.

Eleonore-Marguerite, née le 23. Septembre 1679.

Eliſabeth - Julienne - Françoiſe, née le 6. Janvier 1681. mariée le 7. Janvier 1702. à Frideric - Guillaume Prince de Naſſau - Siegen, morte le 12. Novembre 1707.

Frederique-Erneſtine-Henriette, née le 28. Avril 1682. morte le 10. Avril 1698.

De ſon troiſiéme mariage avec la fille du Comte de Linange Werſterbourg : il a eu

Frederique - Sophie, née le 16. Decembre 1693, morte le 4. Avril 1694.

Leopold, né le 10. Avril & mort le 12. Juin 1695.

La Branche aînée de Heſſe-Hombourg a continué par Frideric-Jacques, qui a épouſé en 1700. Eliſabeth-Dorothée, fille de Loüis VI. Landgrave de Heſſe-Darmſtad, dont il a eu les enfans qui ſuivent.

Une Princeſſe, née le 28. Novembre 1700.

Frederique-Dorothée, née le 29. Septembre 1701. morte le 11. Mars 1704.

Frederic-Guillaume-Loüis, né le premier Octobre 1702. mort le 19. Août 1703.

Loüiſe-Wilhelmine, née le 2. Decembre 1703. morte le 20. Août 1704.

Loüis-Jean, né le 15. Janvier 1705.

Jean-Charles, né le 25. Août 1706. mort à Moſcou le 10. Mai 1728.

Erneſtine-Loüiſe, née le 29. Novembre & morte le 19. Decembre 1707.

Frederic, né le 2. Septembre 1721.

La Branche cadette de Hesse-Hombourg, appellée d'Oberſuntheim, a continué par Loüis-Georges, né en 1693. marié le 28. Mai 1710. avec Chriſtine-Madelaine-Julienne, fille de Wolrad, Comte de Limbourg, dont il a eu

Marie, née le 9. Avril 1711.

Frederique-Sophie, née le 17. Mars 1713. morte le 10. Août enſuite.

Et Anne-Frederique, née le 19. Février 1714.

GUILLAUME-CHRISTOPHE de Bingensheim, né l'an 1625. épouſa le 2. Avril 1650. Sophie-Eleonore, fille de Georges Darmſtat, dont il eſt reſté deux filles, Chriſtine Wilhelmine, mariée en 1671. à Frideric Duc de Meckelbourg, & Madelaine-Sophie, mariée en 1679. à Guillaume-Maurice de Solms. Il a eu un fils nommé Georges-Leopold, né en 1674. mais il eſt mort en bas âge. Il n'a point eu d'enfans de ſa ſeconde femme Anne-Eliſabeth, fille d'Auguſte de Saxe Lawenbourg. Il eſt mort en 1681.

La Princeſſe Guillelmine Hedwi-

ge, fille de Philippes Landgrave de Hesse - Cassel, mourut en Août 1699.

Le Prince Frideric de Hesse-Cassel, fils aînée de Charles Landgrave de Hesse - Cassel, épousa le 31. Mai 1710. Loüise - Dorothée - Sophie Princesse Electorale de Brandebourg fille de Frideric III. Electeur, & d'Elisabeth - Henriette de Hesse-Cassel sa premiere femme.

Jeanne-Comtesse de Sain, veuve de Jean Landgrave de Hesse Darmstat, & de Jean-Georges Duc de Saxe Eisenach, mourut le 28. Septembre 1701.

Elisabeth - Julienne Princesse de Hesse Seaubourg, épousa le 9 Janvier 1702. le Prince de Nassau-Siegen.

Le Prince de Hesse - Seaubourg fut trouvé parmi les morts après la bataille de Spire le 15. Novembre 1703.

La Princesse Sophie-Charlotte de Hesse-Cassel épousa le Duc de Meckelbourg Schwerin le 2. Janvier 1704.

Le Prince Leopold, un des fils du

Landgrave de Hesse Cassel, mourut en Septembre 1704.

Le Prince Georges Landgrave de Hesse d'Armstat, Chevalier de la Toison, & Grand d'Espagne, fut tué au Siege de Barcelonne le 14. Septembre 1705. sans alliance, âgé de 36. ans.

Loüise-Dorotée-Sophie de Brandebourg, épouse de Frideric Prince de Hesse-Cassel, mourut le 19. Decembre 1705. âgée de 25. ans.

Le Prince Loüis de Hesse-Cassel Colonel d'Infanterie, fut tué au combat de Ramilly le 23. Mai 1706.

Le Prince Guillaume de Hesse d'Armstat mourut le 17. Mai 1707.

Le Prince Frideric Landgrave de Hesse-Seaubourg mourut le 24. Janvier 1708.

La Princesse de Hesse, fille du Landgrave de Hesse-Cassel, épousa le 26. Avril 1709. le Prince de Nassau Stathouder de Frise.

Elisabeth-Amelie-Madelaine de Hesse-d'Armstat, veuve de Philippes-Guillaume de Baviere Comte Palatin, Duc de Neubourg, mourut

rut le 4. Août 1709.

La Princesse de Hesse d'Armstat accoucha à Naples le 9. Juillet 1710. du Prince.

Le Landgrave de Hesse-Rhinsfels mourut le premier Mars 1711.

Marie-Amelie, fille de Jacques Duc de Curlande, qui avoit épousé le 21. Mai 1673. Charles Landgrave de Hesse-Cassel, mourut le 16. Juin 1711.

La Margrave de Hesse-Cassel mourut en Juin 1711.

Sophie-Marie de Hesse d'Amstat, veuve de Christian Duc de Saxe Gotha, mourut en Août 1712.

Madelaine-Sibille Duchesse d'Armstat, veuve de Guillaume-Loüis Duc de Wirtemberg, mourut en Septembre 1712.

La Princesse, épouse de Philippes Prince de Hesse d'Armstat, mourut le 20. Mars 1714

Charlotte-Amelie de Hesse-Cassel, veuve de Christian V. Roi de Dannemarck, mourut le 27. Mars 1714.

Frideric, Prince hereditaire de Hesse-Cassel, épousa le 4. Avril

1715. la Princesse Illirique-Eleonore, sœur du Roi de Suede.

*Armes de la Maison de Hesse.*

LEs Princes Landgraves de Hesse, portent l'écu de leurs Armes, parti d'un & coupé de deux traits, faisant six quartiers, & un sur le tout fait le septiéme.

Au premier, pour la Principauté de Hirschfeld, autrefois Abbaïe, d'argent à une longue croix double, ou Archiepiscopale alaisée de gueules.

Au second, pour le Comté de Ziegenheim, de sable à l'étoile d'or, coupé d'or.

Au troisiéme, pour le Comté de Catzenelenbogen, d'or au leopard lionné de gueules, armé & couronné d'azur.

Au quatriéme, pour le Comté de Dietz, de gueules à deux lions leopardez d'or, lampassez & armez d'azur.

Au cinquiéme, pour le Comté de Nyden, ou Nidda, de sable à deux étoiles d'or, coupé d'or.

Au sixiéme, pour le Comté de Schaumbourg, de gueules à trois cloux de la passion d'argent, posez en perle, accompagnez de trois feüilles d'ortie aussi d'argent, posées en triangle chevronné, & appointez au cœur de l'écu, qui est chargé d'un petit écusson d'argent coupé de gueules. Ce sont aussi les Armes de Holstein.

Et sur le tout pour le Landgraviat de Hesse, d'azur au lion couronné, burelé d'argent, & de gueules de dix pieces.

La Branche de Hesse Darmstat y ajoûte pour le Comté d'Isembourg, d'argent à deux faces de sable.

## CHAPITRE XVIII.

*Maison de Bade.*

LE Marquisat de Bade n'est pas un païs d'Etats, comme le sont quelques autres Provinces d'Allemagne. Il est soûmis à la domination de ses Princes Regens qui peu-

vent mettre des Impositions sur leurs peuples pour les dépenses publiques & autres, soit d'Etat, soit de Famille, sans en demander le consentement de leurs Etats.

Le Marquis de Bade-Baden, qui fait la Branche des aînez, tient sa residence en la Ville de Bade, celebre par ses eaux chaudes & saines, qui lui ont donné le nom de Bains en Allemand. Il professe avec tous ses Sujets la Religion Catholique. Sa portion dans le Marquisat qui est situé le long du Rhin, s'appelle le Marquisat mitoïen, parce qu'il est entre le haut & le bas Marquisat que possede le Marquis de Bade Dourlach. Ils n'ont ni l'un ni l'autre aucune Forteresse considerable. Celui de Bade a garnison dans la petite Ville de Stolhouen, plus forte par sa situation marécageuse, que par ses bastions qui ne sont que de terre.

Cette Branche se trouve obligée à la Maison d'Autriche, de ce qu'elle l'a maintenuë en son Marquisat, au préjudice des Marquis de Bade Dourlach, qui prétennoient en dé-

posseder le Marquis Guillaume, à cause du mariage qu'Edoüard le Fortuné son pere avoit contracté avec une simple Damoiselle; raison que l'on croit fort plausible en Allemagne, quoiqu'un peu mal fondée. Et comme, outre ce bien-fait, l'Empereur avoit pourvû le même Marquis de la Charge de Juge principal de la Chambre Imperiale de Spire, ce Prince demeura toûjours attaché lui & ses enfans aux interêts de la Maison d'Autriche.

Le Marquis Frideric de Bade-Dourlach, qui faisoit l'autre Branche, ne s'éloignoit pas des maximes, que ses Prédecesseurs avoient observées depuis deux siecles, d'être du parti de la France, & de ceux qui s'y engageoient, aïant pour cet effet contracté mariage avec la sœur du Roi Charles Gustave de Suede, afin que cette alliance lui servît d'appui près de la France, par la confederation qu'elle avoit alors avec la Suede.

Il faisoit profession de la Religion d'Ausbourg avec tous ses Sujets; & il ménageoit d'autre côté si bien

ſes affaires à l'égard de la Maiſon d'Autriche, qu'il avoit été agréé en la Charge de General de l'Armée de l'Empire, & que ſon frere le Marquis Guſtave Adolphe de Bade, qui étoit Catholique , avoit été non ſeulement reçu Abbé de Fulde, mais fait Cardinal à la recommandation de l'Empereur en conſideration de ſon merite.

Tous les Princes de cette Maiſon ſont d'une taille fort avantageuſe, juſques-là qu'il s'eſt trouvé un de ces Marquis appellé Rodolphe le Grand, qui avoit douze pieds de haut, à ce qu'on aſſure.

La valeur de ces Princes aïant toûjours répondu à leur taille, on peut dire qu'il y a eu de très-grands hommes dans cette Maiſon. Nous l'allons voir par leur Genealogie fort ancienne & très-illuſtre.

*Genealogie des Princes de Bade.*

BERTHOLD Duc de Zering, dont les Prédeceſſeurs avoient long-tems auparavant fleuri en Suiſſe, laiſſa après ſa mort deux fils, Hermand de

Zering, & Gebehard: Ce dernier mourut Evêque de Confiance.

Le Duc HERMAN de Zering aïant obtenu de l'Empereur Frideric I. le Marquifat de Veronne, (a) dont

---

(a) Ceux qui veulent que cette Maifon foit fortie d'Italie, difent que Frideric Barberouffe en amena Herman Marquis de Veronne, & lui donna le Marquifat de Hochberg; mais cela ne peut être, puifqu'au tems de l'Empereur Conrad II. il y avoit déja des Marquis à Bade & à Hochberg. Il eft donc plus vrai-femblable que Berchtod I. donna à Berchtod II. fon fils aîné, la plus confiderable partie de fon Etat, avec le Titre de Duc de Zeringen, & l'autre à Herman fon puîné avec le titre de Marquis: qu'Herman aïant époufé Judith heritiere de Baden, fit prendre à fon fils Herman II. le nom, le titre & les Armes de fa Mere: Que l'Empereur Frideric Barberouffe aïant ruiné Milan & affujetti la Lombardie, mit Herman de Baden Gouverneur à Veronne, d'où le Marquis fut depuis appellé, Marquis de Veronne, ce qui à caufé l'erreur de ceux qui font defcendre la Maifon de Baden de celle de la Scala qui poffedoit autrefois l'Etat de Veronne en Lombardie.

Les Archives de la Maifon montrent qu'elle vient des anciens Comtes d'Altembourg en Suiffe, defquels font venus auffi les Ducs de

il avoit porté quelque tems le nom, épousa Judith heritiere du Marquisat de Bade ; & peu de tems après se retira ; sçavoir l'an 1130. au Monastere de Cluni du consentement de sa femme, laissant de son mariage Herman I. Marquis de Bade.

Cet HERMAN mourut l'an 1180. laissant de son mariage avec Berthe fille du Duc Mathieu de Lorraine, deux fils Herman II. Marquis de Bade, & Henry Marquis de Hochberg, tous deux mariez. Et parce que les descendans mâles de Henry ont failli, & laissé le Marquisat de Hochberg à ceux de Herman, je déduirai la Genealogie de Henry jusques à sa fin ; & reprendrai ensuite celle de Herman.

HENRY Marquis de Hochberg, laissa entr'autres enfans de son mariage avec la Comtesse Agnés de Habsbourg, Rodolphe I.

RODOLPHE I. laissa de son mariage avec l'heritiere de Rôthelen & de

---

Zeringen de Tek, les Comtes de Habspurg & les Archiducs d'Autriche.

Saufenberg, Frideric.

FRIDERIC laiſſa Burchard.

BURCHARD mourut l'an 1279. laiſſant Albert.

ALBERT qui fit bâtir la Ville de Rotembourg ſur le Necker, a laiſſé entr'autres enfans, Rodolphe II.

RODOLPHE II. ſurnommé le Furieux, qui fut détenu priſonnier à Baſle l'an 1336. laiſſa de ſon mariage avec une Comteſſe de Naſſau, Othon.

OTHON tué par Leopold d'Autriche l'an 1386. laiſſa Rodolphe III.

RODOLPHE III. mourut l'an 1418. laiſſant de ſon mariage avec la Comteſſe Anne de Fribourg, Guillaume.

GUILLAUME Marquis de Hochberg, & Comte de Neufchâtel, mourut l'an 1458. & eut de ſon mariage avec Eliſabeth fille du Comte Guillaume de Montferrat, Rodolphe IV.

RODOLPHE IV. mourut l'an 1486. aïant de ſon mariage avec la Comteſſe Marie de Vienne, Philippes.

PHILIPPES dernier Marquis de cet-

te Branche de Hochberg, mourut l'an 1509. laiſſant au Marquis Chriſtophe de Bade ſon couſin le Marquiſat de Hochberg, & à Jeanne ſa fille unique le Comté de Neufchâtel en Suiſſe, qu'elle porta en mariage au Duc Guillaume de Longueville ſon mari, lequel a laiſſé depuis à la Maiſon de Longueville ce Comté de Neufchâtel.

Revenons à preſent aux aînez, dont la poſterité ſubſiſte en aſſez bon nombre.

HERMAN II. Marquis de Bade mourut l'an 1190. laiſſant de ſon mariage avec Irmengarde, fille du Comte Palatin Henry Guelphe, laquelle lui avoit porté en mariage les Seigneuries de Pfortzheim, Dourlach & Etlingen, Herman III. & Rodolphe. V.

HERMAN III. mourut l'an 1248. & laiſſa de ſon mariage avec Gertrude, fille de Frideric le Severe Duc de la baſſe Autriche, un fils nommé

FRIDERIC qui auroit ſuccedé à ſa mere au Duché d'Autriche, ſi à l'âge de dix-huit ans il n'eût pas eu la tête

tranchée à Naples avec Conradin dernier Duc de Suabe.

Par la mort de Frideric, le Marquisat de Bade passa à Rodolphe V. son oncle, qui laissa de son mariage avec Cunigonde, fille du Comte Othon d'Eberstein, entr'autres enfans, Herman IV.

HERMAN IV. mourut l'an 1290. aïant eu de son mariage avec Berthe Comtesse de Tubingen, entr'autres enfans, Rodolphe VI.

RODOLPHE VI. mourut l'an 1295. laissant de son mariage avec une Comtesse d'Eberstein, Rodolphe-Hesso, & Rodolphe-Wecher.

RODOLPHE-HESSO étant mort, laissa à la verité des enfans, mais ceux-ci moururent sans en laisser.

RODOLPHE-WECHER mourut l'an 1356. & eut de son mariage avec Alix, fille du Baron d'Ochsensteim, entr'autres, Frideric.

FRIDERIC mourut l'an 1353. laissant de son mariage avec la Comtesse Marguerite de Ferrette, entr'autres, Rodolphe IX.

RODOLPHE IX. que l'on dit avoir

eu douze pieds de haut, & avoir été Favori de l'Empereur Charles IV. mourut l'an 1372. aïant eu de son mariage avec Mechtilde, fille de Jean l'Aveugle Comte de Spanheim, du chef de laquelle une partie du Comté de Spanheim est venuë à la Maison de Bade, entre plusieurs autres enfans, Bernard.

BERNARD mourut l'an 1431. laissant de son mariage avec Anne, fille de Loüis Comte d'Oëtingen, entr'autres enfans, Jacques.

JACQUES mourut l'an 1453. & laissa de son mariage avec Catherine, fille du Duc Charles de Lorraine, entr'autres enfans, Charles.

CHARLES mourut l'an 1475. & eut de son mariage avec Catherine, fille d'Ernest de Fer Duc d'Autriche, sœur de l'Empereur, Frideric III.

ALBERT fut tué en Flandre sans laisser d'enfans; Frideric élû Evêque d'Utrech, & Christophe.

CHRISTOPHE Marquis de Baden, Comte de Spanheim, & de Susenberg, Seigneur de Rôtelen né l'an

1458. ſucceda à Philippes dernier Marquis de Hochberg (*a*) ſon couſin, dans le Marquiſat de Hochberg l'an 1503. & mourut l'an 1615. laiſſant de ſon mariage avec Ottilie, fille du Comte Philippes de Catzenelenbogen, entre pluſieurs enfans, BERNARD qui a fait la Branche aînée, aïant obtenu le Marquiſat de Bade par le Jugement rendu ſur le partage de la ſucceſſion paternelle, & ERNEST qui a fait l'autre Branche, aïant eu pour ſon partage Pfortzheim & le Marquiſat de Hochberg, avec les Seigneuries de Suſemberg, Badenweiler, & Rôtelen. Ils embraſſerent tous deux la Confeſſion d'Ausbourg.

---

(*a*) Par un accord fait le 24. Août 1490. entre Chriſtophe Marquis de Baden, & Philippes Marquis de Hochberg, il fut dit que celle des deux Maiſons qui reſteroit la derniere, hériteroit de l'autre : & cela ſe fit à cauſe que ces deux Familles étoient ſorties d'une même tige. L'Empereur Maximilien I. confirma cet accord fait en forme de Teſtament; & Philippes étant mort en 1503. Chriſtophe réunit les deux Maiſons en ſa perſonne, & poſſeda les deux Marquiſats juſqu'en 1515. qu'il mourut.

*Bade-Baden.*

BERNARD mourut l'an 1537. laiſſant de ſon mariage avec Françoiſe, fille de Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, Philibert & Chriſtophe.

PHILIBERT aïant été tué à la bataille de Montcontour en 1569. avoit laiſſé de ſon mariage avec Mechtilde, fille du Duc Guillaume de Baviere, un fils unique nommé Philippes, & trois filles, dont les Princes de Baviere eurent la tutelle, & rétablirent la Religion Catholique dans le Marquiſat.

PHILIPPES mourut en 1588. pendant qu'il ſe diſpoſoit à épouſer Sibille de Juliers, & laiſſa par ſa mort ſes Etats aux enfans de ſon oncle Chriſtophe.

CHRISTOPHE mourut l'an 1575. & laiſſa de ſon mariage avec Cecile fille du Roi Guſtave I. de Suede, Edoüard Fortuné.

EDOUARD-FORTUNE' mourut l'an 1600. laiſſant de ſon mariage avec la Baronne d'Eicke, Dame de Riviere, Guillaume.

GUILLAUME né l'an 1593. mourut le 22. Mai 1677. Il étoit Chevalier de l'Ordre de la Toison, Juge principal de la Chambre Imperiale de Spire. Il a eu de son premier mariage avec Catherine-Ursule, fille du Prince Jean-Georges de Hohenzollern. 1. Ferdinand Maximilien qui suit. 2. Leopold-Guillaume né l'an 1626. 3. Herman né l'an 1628. Chanoine de Cologne, mort le 2. d'Octobre 1691. Il avoit été Maréchal & Président du Conseil de Guerre de l'Empereur, & Commissaire pour Sa Majesté Imperiale à la Diete de Ratisbonne. 4. Catherine-Françoise née l'an 1631. Religieuse à Besançon. 5. Anne née l'an 1634. morte fille. Et de son second mariage avec Marie Madelaine, fille du Comte Ernest d'Oëtingen Wallerstein, il a eu: 6. Marie-Anne Guillemette née l'an 1655. mariée avec Ferdinand Prince de Lobkowitz en 1680. & 7. Charles Bernard né l'an 1657. tué proche de Rhinfeld l'an 1678. le 5. de Juillet sans qu'il eut été marié.

FERDINAND MAXIMILIEN né l'an

1625. épousa Loüise Christine, fille du Prince Thomas de Savoye Carignan. Elle lui donna un fils qui fut nommé Loüis-Guillaume, né à Paris le 8. Avril 1655. Depuis la naissance de ce fils, elle n'a point eu d'autres enfans, étant demeurée en France auprès de la Princesse de Carignan sa mere, & le Prince son mari s'en étant retourné en ses Etats; où comme il descendoit un jour d'un chariot de chasse, en s'appuïant sur une Arquebuse, elle vint à lâcher, & lui perça le bras de deux balles, dont il mourut peu de tems après le 8. d'Octobre 1669.

LOUIS GUILLAUME s'attacha au service de l'Empereur, & devint son Capitaine des Gardes. Il fit des merveilles en Hongrie contre les Turcs. Il commanda ensuite les Troupes de l'Empereur sur le Rhin. Il épousa le 27. de Mars 1690. Françoise Sibille Auguste, fille de Jules François Duc de la Basse Saxe, dont il a eu Charles-Joseph né le 30. de Septembre 1697. mort au mois de Mars 1701. N..... né au mois de Juin 1702. Le Prince Loüis de Bade est mort

mort à Raſtadt le 4. de Janvier 1707.

La Branche aînée de Baden continuë dans Guillaume-Georges Prince regnant aujourd'hui, fils de Loüis-Guillaume né le 6. Septembre 1703. Il a ſuccedé à ſon pere en 1707. il a épouſé le 17. Mars 1721. Marie-Anne fille d'Adam-François Prince de Schwartzenberg née le 25. Decembre 1706. Il a de ce mariage,

Eliſabeth-Auguſte-Françoiſe née à Raſtadt le 18. Mars 1726.

Charles-Loüis-Damien-Georges né le 25. Août 1728.

Les autres enfans de Loüis-Guillaume ſont,

Auguſte-Marie-Jeanne née à Raſtadt le 10. Novembre 1704. mariée le 13. Juillet 1724. à Loüis Duc d'Orleans, premier Prince du Sang de France, & morte le 8. Août 1726. à Paris.

Auguſte-Guillaume-Georges Simpert né le 14. Janvier 1706. a été fait en 1721. Doïen de la Cathedrale d'Ausbourg.

Remontons preſentement à LEO-

POLD-GUILLAUME, fecond fils de Guillaume, & oncle du Prince Loüis de Bade. Il nâquit l'an 1626. & mourut le 1. de Mars l'an 1671. laiffant de fon fecond mariage avec Marie-Françoife, fille du Comte Egon de Furftemberg, veuve du Duc Wolfgang Guillaume de Neubourg, deux enfans; fçavoir Leopold-Guillaume né muet l'an 1667. & Charles-Frideric Ferdinand né l'an 1668. mourut le 14. de Septembre 1680. fans laiffer d'enfans,

*Bade-Dourlach.*

ERNEST que nous avons dit être fils de Chriftophe & frere de Bernard, qui a fait la Branche des aînez, nâquit l'an 1482. & eut pour fa part de l'heredité de fon pere Pfortzheim, & le Marquifat de Hochberg, avec les Seigneuries de Sufemberg, Badenweiller, & de Rôtelen. Il mourut l'an 1552. laiffant de fon mariage avec Elifabeth, fille du Marquis Frideric de Brandebourg, entre plufieurs autres enfans, Charles II.

CHARLES II. né l'an 1529. mourut l'an 1577. aïant eu de son second mariage avec Anne, fille du Comte Palatin Robert de Veldentz, entr'autres enfans, Georges Frideric.

GEORGES-FRIDERIC né l'an 1573. proscrit par l'Empereur (a) Ferdinand II. après avoir perdu la bataille de Wimpfen, & cedé ses Etats à son fils Frideric I. mourut à Geneve l'an 1638. Il avoit eu quinze enfans de son premier mariage avec Julienne Ursule, fille d'un Rhingrave, & entr'autres ce Frideric, & Jeanne qui fut mariée à Jean Banier, General Suedois, & puis à Henry Comte de Thurn, aussi Suedois.

FRIDERIC I. né l'an 1594. mourut l'an 1659. laissant de son mariage avec Barbe, fille du Duc Frideric de Wirtemberg, Frideric II. qui

(a) Il avoit presque gagné la Bataille, lorsque le feu prit à ses Poudres, & mit la confusion dans son Armée. En secondes nôces il épousa Agathe, fille de Georges Comte d'Erbach.

ſuit. Sibille née l'an 1620. morte fille le 24. d'Août 1679. & Charlemagne né l'an 1621.

Et de ſon ſecond mariage avec la Comteſſe Eleonore de Solms, Guſtave-Adolphe né l'an 1631. Abbé de Fulde, & Cardinal, mort le 24. Decembre 1677.

FRIDERIC II. né l'an 1617. mort l'an 1677. a eu de ſon mariage avec Chriſtine-Madelaine, fille du Comte Palatin Jean-Caſimir de Deuxponts, ſœur de Charles Guſtave Roi de Suede, entr'autres enfans, 1. Chriſtine née l'an 1645. mariée au Marquis Albert d'Ansbach. 2. Frideric Magnus qui ſuit. 3. Charles-Guſtave né l'an 1648. qui épouſa Anne-Sophie, fille d'Antoine Ulric Duc de Brunſwic dont il n'a eu qu'une fille. 4. Catherine-Barbe née l'an 1650. Chanoineſſe d'Herford. 5. & Jeanne-Eliſabeth née l'an 1651. épouſe de Jean Frideric Marquis de Brandebourg Ansbach.

FREDERIC MAGNUS né l'an 1647. eſt mort en Juin 1709. Il avoit épouſé Auguſte Marie, fille du Duc

Frederic de Holſtein-Gottorp, ſœur de la Reine de Suede, de laquelle il a eu 1. Charles-Guillaume né l'an 1679. le 7. Janvier qui a épouſé le 27. Juin 1697. Madelaine Wilelmine, fille de Guillaume-Loüis de Wirtemberg. 2. Jeanne-Eliſabeth née le 3. Octobre 1680. mariée en 1697. à Everhard Loüis Duc de Wirtemberg. 3. Albertine Frederique née le 3. Juillet 1682. 4. Chriſtophe né le 28. Septembre 1684.

CHARLES-GUILLAUME né en 1679. a continué la Branche aînée de Bade Durlach en ſuccedant aux Etats de ſon pere en 1709. Il a épouſé le 27. Juin 1697. Wilhelmine fille de Guillaume-Loüis Duc de Wirtemberg, de laquelle il a eu les Enfans ſuivans,

CHARLEMAGNE né en 1701. mort à Lauſanne le 12. Janvier 1712.

FREDERIC né le 7. Octobre 1703. marié le 3. Juillet 1727. à Charlotte Amelie Princeſſe de Naſſau Dietz. de laquelle il a

Un Prince né le 22. Novembre 1728.

AUGUSTE-MADELAINE née le 4. Novembre 1706. morte à Bâle le 25. Août 1709,

La Branche cadette de Bade Durlach est continuée par Christophe né en 1684. qui a épousé en 1711. Marie-Chrétienne-Felicité, fille de Jean-Charles Auguste Comte de Leiningen-Westerbourg née le 29. Decembre 1692. dont il a eu les enfans qui suivent.

CHARLES AUGUSTE, Jean Reinchard né le 14. Novembre 1712.

CHARLES-GUILLAUME Eugene né le 13. Novembre 1713.

CHRISTOPHE né le 5. Juin 1717.

A l'égard de CHARLEMAGNE second fils de Frederic I. né l'an 1621. frere de Frideric II. il mourut l'an 1658. aïant laissé de son mariage avec Marie-Julienne, fille du Comte Georges Frideric de Hohenloë: Charles-Frideric né l'an 1651. qui est mort Catholique & Chevalier de Malthe l'an 1676. & Charlotte-Sophie née l'an 1652. mariée avec Ermion Comte de Linange Hartersbourg.

La Princesse de Bade Dourlach

accoucha le 21. Janvier 1701. du Prince Charlemagne.

CHARLES-JOSEPH fils unique du Prince Loüis-Guillaume de Bade mourut en Mars 1701.

MARIE-FRANÇOISE de Furstemberg veuve de Wolfgang Guillaume de Baviere, Comte Palatin du Rhin de Neubourg, & de Leopold Guillaume Prince de Bade mourut en Mars 1702.

La Princesse de Bade accoucha d'un Prince le 7. Juin 1702.

La Princesse de Bade accoucha d'un Prince le 5. Septembre 1703.

Le Marquis Charles Gustave de Bade d'Ourlach mourut en Octobre 1703.

La Princesse épouse du Prince Loüis-Guillaume de Bade accoucha d'un troisiéme Prince le 14. Janvier 1706.

LOUIS-GUILLAUME Marquis de Bade & de Hochberg Prince & Maréchal de Camp General de l'Empire mourut le 4. Janvier 1707. en sa 52e année.

Le Margrave Frideric Magnus de Bade Dourlach mourut en Juin 1709. âgé de 62. ans.

*Armes de la Maison de Bade.*

La Maiſon de Bade-Baden, porte parti de deux traits & coupé de même.

Au premier quartier pour le Comté Ulterieur de Spanheim, échiqueté d'argent & de gueules.

Au 2. coupé au premier d'argent à une roſe de gueules chargée en cœur d'un ſaphir, qui ſont les Armes modernes du Comté d'Eberſtein ; & au ſecond d'or au ſanglier de ſable paſſant ſur un tertre de ſinople, qui ſont les anciennes Armes du même Comté d'Eberſtein.

Au 3. pour le Landgraviat de Briſgow d'argent à un lion de gueules couronné d'or contourné. Quelques-uns diſent que ces Armes ſont celles du Marquiſat de Hochberg.

Au 4. pour la Seigneurie de Badenweiler de gueule à un pal d'or chargé de trois chevrons de ſable.

Au 5. pour le Marquiſat de Bade d'or à la bande de gueules.

Au 6. pour la Seigneurie d'Uſemberg

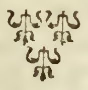
berg & de Kenfinge, d'azur à un vol, d'autres difent un demi vol d'argent, chargé d'un demi cercle feüillé d'or.

Au 7. pour le Marquifat de Rothelin d'or au lion naiffant contournez coupé, d'azur à deux faces d'argent.

Au 8. d'or à la face de gueules pour la Seigneurie de Lahr, parti d'or au lion de fable couronné pour la Seigneurie de Malberg.

Au 9. pour le Comté Citerieur de Spanheim échiqueté d'or & d'azur.

La Branche de Bade Dourlach difpofe les quartiers de fes Armes autrement. Elle porte au 1. de Brifgow, au 2. d'Ufemberg, au 3. de Spanheim Ulterieur, au 4. d'Eberftein ancien; au 5. de Bade; au 6. d'Eberftein moderne; au 7. de Badenweiller; au 8. de Ro·helin; au 9. de Lahr; au 10. de Malberg.



# CHAPITRE XIX.

## *Ducs de Saxe Lavvembourg.*

LE Duché de Saxe Lawembourg ou de la basse Saxe, est situé le long des deux bords de la Riviere d'Elbe, depuis Domits jusqu'à trois lieuës près d'Hambourg : & quoiqu'il ne soit pas d'une grande largeur, & n'ait pas des Villes bien considerables, il ne laisse pas d'être de bon revenu, étant bien peuplé & abondant en grains & en bestiaux.

Le Duc de Saxe Lawembourg d'aujourd'hui professe la Religion Catholique. Il fait sa résidence au Château de Lawembourg, situé près de l'Elbe sur une éminence, & accompagné d'une petite Ville, d'où les Ducs ont pris leur nom de Saxe-Lawembourg. Il fait aussi garder vis-à-vis, & de l'autre côté de l'Elbe, un autre Château fortifié nommé Ertemberg, lequel avec celui de Lawembourg forment un passage de

grande importance ſur l'Elbe. Il a outre cela un autre Château de défenſe, nommé Neuhaus ou Nienhaus, d'où dépend un Bailliage conſiderable.

Comme le Duc eſt grand Terrien dans le Roïaume de Bohéme, il s'attache aux interêts de la Maiſon d'Autriche, pour être maintenu & pour s'aggrandir dans les occaſions, ſuivant l'exemple de ſon Aïeul & de ſon pere. L'on connoîtra mieux les particularitez de cette ancienne Famille par la Genealogie ſuivante.

*Genealogie des Ducs de Lavvembourg.*

ALBERT ſurnommé l'Ours, ou de Baringarn, Comte d'Aſcanie ou d'Acherſleben, Ballenſtat, & Barembourg, fut premierement fait Marquis de Soltwedel par l'Empereur Henry V. parce qu'il étoit ſorti de la Maiſon de Billingien du Chef de Hellica, fille du dernier Comte nommé le Riche de Ballenſtat & de Wolphe. Il obtint enſuite de l'Empereur Conrad III. l'an 1152 la Marche avec l'Electorat de Brande-

bourg, pour la tenir en Fief, & mourut l'an 1169. laissant de son mariage avec Sophie, fille du Comte Othon de Reineck, Othon I. duquel descendoient les anciens Electeurs de Brandebourg, & Bernard dont sont issus les Electeurs de Saxe, comme on a pû remarquer dans leur Genealogie.

OTHON I. Electeur de Brandebourg mourut l'an 1198. aïant de son mariage avec Anne, fille d'un Duc de Saxe, Othon II. qui mourut Electeur de Brandebourg sans enfans, & Albert II.

ALBERT II. mourut Electeur de Brandebourg l'an 1221. laissant de son mariage avec Mechtilde, fille du Marquis Conrad de Lusace, Jean I. & Othon III. Jean I. mourut Electeur de Brandebourg l'an 1266. & laissa de son mariage Jean II. Othon IV. & Conrad. Les deux premiers sont morts Electeurs sans enfans mâles.

CONRAD fut après eux Electeur de Brandebourg, & mourut l'an 1304. laissant de trois mariages qu'il avoit contractez, le premier

avec Constance, fille du Duc Primislas de Pomeranie, le second avec Brigide, fille du Marquis Theodore de Misnie, & le troisiéme avec Sophie, fille du Roi Eric VIII. de Dannemarck, entr'autres enfans, Jean III. mort Electeur sans enfans l'an 1305. Conrad mort Grand-Maître de l'Ordre Teutonique l'an 1382. Woldemar mort Electeur sans enfans l'an 1319. & Henry nommé sans Terre.

HENRY sans Terre mourut l'an 1318. sans venir à l'Electorat, laissant de son mariage avec Agnès Saugerhofane de Meckelbourg, Woldemar II. & Jean IV.

WOLDEMAR II. mourut Electeur sans enfans l'an 1322. JEAN IV. mourut aussi Electeur de Brandebourg en la même année 1322. quatorze jours après son frere, sans laisser non plus d'enfans mâles.

Le Prince ALBERT le Jeune d'Anhalt, comme venant de la posterité de Bernard II. fils d'Albert-Loüis, ainsi que l'on verra tout à l'heure, prétendoit à cette succession; mais l'Empereur Loüis IV. donna à Loüis

son fils aîné, la Marche avec l'Electorat de Brandebourg. Ce qui fit que cet Electorat fut fort contesté, & possedé tantôt par les uns, & tantôt par les autres, jusqu'en l'année 1415 en laquelle l'Empereur Sigismond le confera à Frideric IV. Burgrave de Nuremberg, en consideration des services qu'il avoit rendus à l'Empire dans les Guerres de Bohéme & de Hongrie, & cela moïennant la somme de quatre cens mille florins d'or, pour en joüir lui & ses Successeurs, en cas que l'Empereur vînt à mourir, comme il arriva, sans enfans mâles. On a vû dans la Genealogie de Brandebourg les descendans de ce Frideric IV.

Revenons à Bernard second fils d'Albert l'Ours créé Electeur de Saxe, l'an 1180. par l'Empereur Frideric Barberousse, qui avoit dépoüillé de cet Etat Henry le Lion, Electeur de Saxe & Duc de Baviere. Ce fut ce Bernard qui le premier chargea l'écu des Armes de Saxe, qui sont, comme il a déja été dit, facé ou burelé d'or & de sable, d'un crancelin ou demie couronne de

ruë, de ſinople brochant ſur le tout poſé en bande. Il mourut l'an 1212. laiſſant de ſon premier mariage avec Juthe, fille du Roi Canut de Dannemarck, Albert II. & Henry dit le Vieux, & de ſon ſecond mariage avec Sophie, fille de Loüis de Fer Landgrave de Heſſe, Henry le Jeune.

C'eſt ce HENRY le Vieux, ſecond fils du premier mariage de Bernard, qui a fait la Branche des Princes d'Anhalt, comme on verra en leur Genealogie, où il eſt auſſi fait mention de Henry le Jeune.

ALBERT II. mourut Electeur de Saxe l'an 1260. laiſſant de ſon mariage avec Helene, fille de l'Empereur Othon III. Albert III. & Jean qui a continué la Branche des Ducs de Saxe Lawembourg.

ALBERT III. mourut Electeur de Saxe l'an 1311. aïant de ſon mariage avec Agnès, fille de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, entr'autres enfans Rodolphe I.

RODOLPHE I. mourut Electeur de Saxe l'an 1351. & laiſſant de ſon premier mariage avec Judith, fille

du Marquis Othon de Brandebourg, Rodolphe II. & de ſon ſecond lit avec Cunigonde de Pologne, Venceſlas.

RODOLPHE II. mourut Electeur ſans enfans l'an 1376.

VENCESLAS mourut Electeur l'an 1388. laiſſant de ſon mariage avec Cecile, fille du Marquis François de Carare, entr'autres, Rodolphe III. & Albert IV.

RODOLPHE III. mourut Electeur ſans enfans l'an 1418.

ALBERT IV. mourut Electeur ſans enfans l'an 1422. & ce fut là le dernier Electeur de cette Branche, parce que Frideric le Belliqueux Landgrave de Thuringe & Marquis de Miſnie, lui ſucceda en l'Electorat par conceſſion de l'Empereur Sigiſmond, comme on a vû dans la lignée Electorale de Saxe.

Il faut préſentement reprendre JEAN I. frere de l'Electeur Albert III. & petit-fils de Bernard auſſi Electeur de Saxe. Il fut le premier Duc qui prit le nom de Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut l'an 1285. laiſſant de ſon mariage avec

Ingemburge, fille du Roi Eric de Suede, (d'autres lui donnent pour femme Helene Ducheſſe de Sleſwich) Albert IV. & Eric.

ALBERT IV. mourut l'an 1314. n'aïant qu'un fils qui fut nommé Eric I. qui mourut ſans enfans.

ERIC II. frere d'Albert IV. ſucceda, & laiſſa de ſon mariage avec Eliſabeth de Pomeranie, Eric III.

ERIC III. mourut l'an 1376. aïant de ſon mariage avec Agnès de Holſtein, Eric IV.

ERIC IV. aïant ſuccedé à Eric III. mourut l'an 1411. laiſſant de ſon mariage avec Sophie, ou ſelon d'autres, Catherine, fille de Magnus, Duc de Brunſwic, entr'autres enfans, Eric V. & Bernard II.

ERIC V. eſt celui à qui l'Empereur Sigiſmond refuſa, comme nous avons dit en un autre endroit, l'Electorat de Saxe, parce qu'il ne lui en avoit pas demandé aſſez à tems l'Inveſtiture (a), & que cet Empe-

(a) Ces Princes ne laiſſerent pas de conſerver le titre d'Electeurs, & ne pouvant avoir ſéance au College Electoral, ils négligé-

reur l'avoit déja conferée à Frideric le Belliqueux Landgrave de Thuringe & Marquis de Misnie l'an 1424. Cet Eric V. mourut sans enfans l'an 1431.

BERNARD II. frere d'Eric V. mourut l'an 1463. laissant de son mariage avec Adeleide ou Alix de Pomeranie, Jean IV.

JEAN IV. mourut l'an 1507. & laissa de son mariage avec Dorothée, fille de l'Electeur Frideric II. de Brandebourg, entr'autres enfans, Eric VI. qui mourut Evêque de Hildeshein & de Munster l'an 1522. & Magnus II.

MAGNUS II. après avoir été quelque tems excommunié par le Pape, & proscrit par l'Empereur, fut le premier qui s'abstint de porter le Titre d'Electeur de Saxe, que ses Prédecesseurs avoient toûjours continué de prendre. Il mourut l'an

---

rent de se trouver aux Assemblées, où ils perdirent ainsi la preséance qui leur appartenoit de droit sur les cinq Maisons alternantes, qui sont Pomeranie, Meckelbourg, Wirtemberg, Hesse & Baden.

1543. laiſſant de ſon mariage avec Catherine, fille du Duc Henry le Vieux Duc de Brunſwic, entr'autres enfans, François I.

FRANÇOIS I. mourut l'an 1581. & eut de ſon mariage avec Sibille, fille du Duc Henry le Pieux de Saxe, Magnus, qui mourut ſans enfans l'an 1603. & François II.

FRANÇOIS II. mourut l'an 1619. laiſſant de ſon premier mariage avec Marguerite, fille de Philippes Duc de Pomeranie, entr'autres enfans, 1. Auguſte. Et de ſon ſecond mariage avec Marie, fille de Jules Duc de Brunſwic, entr'autres enfans, 2. François-Jules. 3. Jules-Henry. 4. François-Charles. 5. François-Albert. 6. François-Henry. 7. Erneſt-Loüis, né en 1597. qui mourut en 1620. 8. Et Rodolphe-Maximilien, qui s'eſt marié avec une noble Venitienne.

AUGUSTE, fils aîné de François II. mourut l'an 1656. n'aïant eu de ſon premier mariage avec la Ducheſſe Eliſabeth-Sophie de Holſtein, que deux filles; ſçavoir, Anne-Eliſabeth, née l'an 1624. épouſe de

Guillaume-Christophe Landgrave de Hesse-Hombourg, & Sibille Hedwige, née l'an 1625. femme de François Erdman Duc de Saxe-Lawembourg son cousin germain, & de son deuxiéme avec la Comtesse Catherine d'Oldembourg, il n'a point eu d'enfans.

FRANÇOIS-JULES, second fils de François II. mourut l'an 1634. sans laisser d'enfans vivans de son mariage avec Agnès, fille du Duc Frideric de Wirtemberg.

JULES-HENRY, troisiéme fils de François II. mourut l'an 1665. laissant de son troisiéme mariage avec Anne-Madelaine Poppel de Lockoüitz, entr'autres enfans, Jules-François, dont il sera parlé ci-après, & Marie-Benigne Françoise, mariée à Octave Piccolomini, Duc d'Amalfy. Il avoit eu avec sa seconde femme Elisabeth-Sophie, fille de Jean-Georges Electeur de Brandebourg, François-Erdman, qui mourut l'an 1666. sans enfans de son mariage avec sa cousine germaine Sibille Hedwige.

FRANÇOIS-CHARLES, quatriéme

fils de François II. mourut l'an 1660. ſans laiſſer d'enfans en vie, ni de ſes premieres, ni de ſes ſecondes, ni de ſes troiſiémes nôces.

FRANÇOIS-ALBERT, cinquiéme fils de François II. mourut auſſi ſans enfans de ſon mariage avec Chriſtine-Marguerite, fille de Jean Albert Duc de Meckelbourg l'an 1642.

FRANÇOIS-HENRY, né l'an 1604. ſixiéme fils de François II. mourut l'an 1658. laiſſant de ſon mariage avec Marie-Julienne, fille du Comte Jean de Naſſau, deux filles, Sophie, née l'an 1644. mariée avec Guſtave-Rodolphe Duc de Meckelbourg, & Eleonore Charlotte, née l'an 1646.

JULES-FRANÇOIS, né l'an 1640. fils de Jules-Henry, a épouſé l'an 1668. Marie-Hedwige-Auguſte, fille de Chriſtian-Auguſte Prince Palatin de Sultzbach. Ce Jules-François aïant renouvellé ſa prétention ſur l'Electorat de Saxe, fit l'année 1671. avec Jean-Georges Electeur de Saxe, un Traité de ſucceſſion mutuelle entre la Maiſon Elec-

torale de Saxe, & celle de Saxe-Lawembourg. Il mourut le 29. de Septembre 1689. & ne laiſſa que deux filles ; ſçavoir, Anne-Marie-Françoiſe, née le 13. de Juin 1672. mariée premierement le 29. d'Octobre 1690. à Philippes-Guillaume-Auguſte Palatin, lequel étant mort en 1693. elle paſſa à de ſecondes nôces le 2. de Juillet 1697. avec Jean Gaſton de Medicis, ſecond fils du Duc de Toſcane ; & Françoiſe-Sibille-Auguſte, née le 21. de Janvier 1675. marié le 27. de Mars 1690. à Loüis-Guillaume Marquis de Bade.

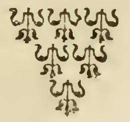
Ce Jules-François étant ainſi mort ſans enfans mâles, c'eſt en ſa perſonne qu'a fini la Genealogie des Ducs de Saxe-Lawembourg.

La ſucceſſion au Duché de Saxe-Lawembourg a été conteſtée entre l'Electeur de Saxe qui ſe fondoit ſur le Traité de 1671. & le Prince d'Anhalt qui y prétendoit comme iſſu de la même Famille dont étoit Jules-François dernier Duc. Cependant le Duc de Lunebourg-Zell s'eſt mis en poſſeſſion de ce Duché d'abord

en qualité de Directeur du Cercle de la basse Saxe, & dans la suite il s'est déclaré prétendant à cette succession, de même que les Ducs de Meckelbourg & autres. L'affaire a été décidée, & les Etats qui appartenoient au Duc de Saxe-Lawembourg ont été partagez entre les Ducs de Wolfembutel & d'Hanowre au mois de Septembre 1705.

*Armes de Saxe-Lavvembourg.*

Les Ducs de Saxe-Lawembourg portoient en leurs Armoiries principales, écartelé au premier quartier de Saxe Duché; au second de Saxe Palatinat; au troisiéme de Bren Comté, comme nous avons dit que les portoit l'Electeur de Saxe, & au quatriéme, ce sont les Armes de la Dignité d'Archimaréchal de l'Empire.



# CHAPITRE XX.

*Maiſon de Holſtein.*

LE Duché de Holſtein eſt un grand Païs fort fertile en toutes choſes, hors le vin : il eſt ſitué entre l'Ocean, la Mer Baltique, & la Riviere d'Elbe au-deſſous de Hambourg, ſeparé en deux portions, dont la plus grande eſt au Roi de Dannemarck (*a*), comme Duc de Holſtein ;

(*a*) Carolus V. Imperator ratus Epiſcopum Sleſvicenſem & Hamburgenſes indictæ penſioni aliiſque oneribus ſuſtinendis non minùs eſſe obligatos quàm cætera membra & ordines Imperii Rom. at illi cum imperata detrectarent quòd Ducatus Slesvicenſis feudum eſſet Regni Danici, quodque Hamburgenſes omniſque Stormariæ Regio, in qua ſita hæc civitas tam arcto nexu conjuncta Ducatui Holſatiæ eſſet quàm membra corpori . . . Ardornata ad Cæſarem Legatione Chriſtianus III. expetiit ut inſtitutam à fiſci ſui advocato contra Sleſvicenſes & Hamburgenſes actionem eò uſque differri pateretur, donec certò conſtaret,

Holſtein ; l'autre au Duc de Holſtein Sleſwic ou Gottorp. Ils prennent tous deux de l'Empereur l'Inveſtiture de tout le Duché, comme Princes feudataires de l'Empire, deſcendus d'une même Famille, dont on verra ci-après la conſanguinité par leur Genealogie.

Cependant, quoique parens & alliez, ils ne peuvent ſe guerir de la jalouſie qu'ils ont l'un de l'autre. Le Duc de Holſtein Sleſwic relevoit ſa part du Roi de Dannemarck ; mais il la fit affranchir du Droit de Fief, lors de la Guerre que le Roi Charles-Guſtave, beau-frere du Duc de Sleſ-

---

num inter ordines & membra Imperii Rom. jure cenſendi Epiſcopus Sleſvicenſis civeſque Hamburgenſes eſſent, an verò ditioni Regum Daniæ ac Principum Holſatiæ ſubjecti. Cæſar in poſtulata Regis æquo animo conſenſit ; itaque in Camera Spirenſi, ubi ſupremum Imperii Rom. Tribunal, agitata fuit. Hæc lis uſque ad tempora Friderici II. Daniæ Regis, quo Regnante Diœceſis Sleſvicenſis Ditioni ac Poteſtati Regum Daniæ omnium judicum ſententiis adjudicata ceſſit : de civitate Hamburgenſi, nondum quod ſciam determinata controverſia. *Stephanius* Hiſt. Chriſt. III. L. 2. Anno 1557.

wic, fit au Roi de Dannemarck Frideric III. & qu'il termina à son avantage. Ce procedé a laissé tant d'animosité dans la Cour de Dannemarck, quoiqu'on l'ait dissimulée, qu'on n'y a depuis attendu que l'occasion de s'en venger.

Le Roi de Dannemarck a dans le Holstein, Gluckstat, Place regulierement fortifiée sur l'Elbe, au-dessous de Hambourg; Christian-preis sur la Mer Baltique, à l'embouchure de la Riviere de Schuentin; le Château de Pinnemberg avec son Comté; sur le Territoire duquel le Roi de Dannemarck prétend qu'Hambourg est bâti, & par conséquent qu'il lui appartient; Crempe, Rensbourg, & beaucoup d'autres qui sont considerables.

Les Ducs de Holstein Sleswic ont aussi des Places fortes, entr'autres le Château de Gottorp, & la Ville de Slefwic, où le Duc fait sa résidence; le Château de Kiel, accompagné d'une bonne Ville, que le Roi de Dannemarck, & le Duc de Holstein Slefwic possedent en commun, & où il y a une Foire très-

considerable tous les ans au mois de Janvier.

*Genealogie de la Maison de Holstein.*

On fait descendre de Witikind de Saxe, les Ancêtres des Ducs de Holstein. Quoiqu'il en soit, voici ce qui en est de plus connu.

THEODORIC ou THEODORE l'Heureux, Comte d'Oldenbourg, & de Delmenhorst, mourut l'an 1440. aïant herité du Comté de Delmenhorst du chef de sa premiere femme Alix, fille d'Othon dernier Comte de Delmenhorst, & puis du Duché de Sleswic, & des Comtez de Holstein, Stormarie, Wagrie & Dithmarsen, à cause de sa seconde femme Hedvige, fille & heritiere de Gerhard, Duc de Sleswic & Comte de Holstein, &c. Ce Prince laissa de ses secondes nôces Christian, qui a été Roi de Dannemarck, Maurice Comte de Delmenhorst, & & Gerhard Comte d'Oldembourg. Et quoique la posterité de ces deux derniers, Maurice & Gerhard ne subsiste plus, nous ne laisserons pas

d'en parler juſqu'aux derniers morts, pour après revenir à Chriſtian qui étoit l'aîné, dont les deſcendans ſe ſont perpetuez de pere en fils juſqu'aujourd'hui, & poſſedent les Etats appartenans à cette Maiſon.

*Comtes d'Oldembourg & de Delmenhorſt.*

MAURICE de Delmenhorſt mourut Chanoine de Bremen l'an 1464. Il avoit été marié, & il laiſſa de ſon mariage avec Catherine Comteſſe de Hoïe, deux filles, & un fils appellé Jacob. Ce Jacob mourut en Norvergue, où il étoit en exil, il n'a point été marié. Pendant que ces enfans étoient mineurs, l'Evêque de Munſter leur enleva le Comté de Delmenhorſt.

GERHARD le Courageux, troiſiéme fils de Theodore l'Heureux, Comte d'Oldembourg, mourut auſſi en exil l'an 1499. aïant de ſon mariage avec Alix Comteſſe de Tecklenbourg, entr'autres enfans, Othon, Adolphe & Jean; les deux premiers furent tuez en la Guerre du Roi Jean de Dannemarck contre

les Païsans rebelles de Ditmarsen l'an 1500. n'aïant point d'enfans mâles.

JEAN, troisiéme fils de Gerhard le Courageux, mourut l'an 1526. laissant de son mariage avec Anne, Princesse d'Anhalt, entr'autres enfans, Antoine.

ANTOINE né l'an 1505. mourut l'an 1573. & eut de son mariage avec Sophie fille du Duc Magnus de Lawembourg Jean & Antoine. Ce dernier mourut l'an 1619. laissant beaucoup d'enfans, dont il ne reste aucun mâle.

JEAN né l'an 1540. mourut l'an 1612. laissant de son mariage avec Elisabeth, fille du Comte Gunther de Schwartzembourg, entr'autres enfans, Antoine Gunther.

ANTOINE-GUNTHER Comte d'Oldenbourg (a), né l'an 1583. mou-

---

(a) Le Roi de Dannemarck & le Duc de Holstein en ont herité des Comtez d'Oldembourg & de Delmenhorst; Jean Prince d'Anhalt son neveu, de la Seigneurie de Jever, & son fils naturel Antoine, de ses autres biens. Nota, que jusqu'à la mort d'Antoine Gun-

rut l'an 1657. & laissa de son mariage avec une Comtesse d'Unguard un fils, qui se nommoit Antoine Comte d'Altembourg, qui après s'être marié avec Auguste fille de Jean Comte de Sayn, & en secondes nôces avec la Princesse de Tarente, mourut l'an 1657. sans enfans, & ainsi ont fini les Comtes d'Oldembourg.

*Rois de Danemarck & Ducs de Holstein.*

CHRISTIAN I. que nous avons dit être le fils aîné de Theodore l'Heureux, nâquit l'an 1425. & fut proclamé Roi de Dannemarck l'an 1448. & élû Roi de Suede l'an 1457. après que les Suedois en eurent chassé leur Roi Charles fils de Canut. Il obtint de l'Empereur Frideric III. en 1474. l'Investiture du Holstein, de la Stormare & de la

---

ther, les Comtes d'Ostfrise, avoient toûjours été en discorde avec les Comtes d'Oldembourg son heritier au préjudice d'Enno I. Comte d'Ostfrise son mari, dont elle avoit des enfans.

Wagrie, que cet Empereur avoit érigez en Duchez. Et il obtint de plus la Souveraineté ſur la Ditmarſen. Il mourut l'an 1482. laiſſant de ſon mariage avec Dorothée fille du Marquis de Brandebourg, qui étoit veuve de Chriſtophe III. ſon Prédeceſſeur Roi de Dannemarck, entr'autres enfans, Jean & Frideric.

JEAN Roi de Danemarck, né l'an 1455. réüſſit mal avec une Armée de cinquante mille hommes contre les Suedois, qui s'étoient revoltez contre lui, après l'avoir élû Roi de Suede, & il mourut l'an 1513. aïant élevé de ſon mariage avec Chriſtine fille de l'Electeur Erneſt de Saxe, Chriſtian II.

CHRISTIAN II. communément dit Chriſtiern, Roi de Dannemarck né l'an 1481. fut auſſi proclamé Roi de Suede, mais il fut chaſſé à cauſe de ſa tyrannie, auſſi-bien par les Danois, que par les Suedois, & envoïé en exil pour dix ans. Après quoi les Suedois élûrent & couronnerent en ſa place Guſtave Waſa

(a) simple Gentilhomme; & les Danois, Frideric I. oncle du Roi Christiern, & fils de Christian I. Christian étant de retour de son exil de dix ans, fut condamné à une prison perpetuelle, (b) où il mourut l'an 1559.

(a) Gotstaff, en Suedois, signifie baton des Gots. Un jour que Stenon Stur son grand Oncle, donnoit à dîner au Roi ; ce Prince charmé de la bonne mine & de la phisionomie du jeune Gustave, dit, en lui mettant la main sur la tête, que cet enfant deviendroit un grand homme. *Loccenius l. 6. de son Histoire de Suede.*

(b) Christian fut 36. ans tant en exil qu'en prison, & mourut âgé de 77. ans. Sa Mere étant sur le point d'accoucher, il fut entendu pleurer dans son ventre : présage évident des malheurs de sa vie, dit Meursius dans son Histoire.

Calundeburgi vitâ excessit cum isthoc loci per integrum Novennium & Sinderburgi Alsiæ 16. annorum carcere detentus fuisset, egregio Regibus documento & exemplo, ut si recte & feliciter imperare velint, affectibus suis moderentur.. *Steph. Stephanius in vita Christ. III.*

Vitam aliis, dit *Loccenius*, ante tempus ademit, sed sibi ad seram ætatem servavit, ut eo longioribus & sævioribus animi calamitatibus superesset, suaque flagitia in pœnam verterent, exserto documento ne principes hujus exemplo religionis legum que contemp-

1559. laiſſant de ſon mariage avec Iſabelle ſœur de l'Empereur Charles-Quint, entr'autres enfans, Jean qui mourut ſans enfans en Hongrie; délivrant ainſi par ſa mort les Danois de l'apprehenſion qu'ils avoient de ſon retour, & du reſſentiment qu'il témoignoit à cauſe du mauvais traitement qu'ils avoient fait à ſon pere.

FRIDERIC I. né l'an 1477. élû Roi de Dannemarck par les principaux du Roïaume l'an 1523. en la place de Chriſtiern, comme il vient d'être dit, ſe voïant bien établi, changea de Religion, & introduiſit dans ſes Etats la Confeſſion d'Ausbourg l'an 1529. en accordant beaucoup, & peut-être trop de Privileges à la Nobleſſe. Il mourut l'an 1534. & eut de ſon premier

---

ru ſibi quidvis in ſubditos permittant, neu eos ut pecora macello deſtinata tractent *lib.* 5. cum forte Chriſt. III. Calundeburgo tranſiret Patruelem Chriſtiernum captivum perhumaniter inviſit; hic ambo in mutuos amplexus lacrimis ubertim effuſis ruentes invicem ſibi injurias condonavere. *Steph. ibid.*

mariage avec Anne, fille de l'Electeur Jean de Brandebourg, entre autres enfans, Christian III. qui suit, & de son second avec Sophie, fille du Duc Bugislas de Pomeranie, Adolphe de Slefwic Holstein, dont la Branche de Holstein Slefwic ou Gottorp tire son origine.

CHRISTIAN III. Roi de Dannemarck, né l'an 1503. déceda l'an 1559. Il laissa de son mariage avec Dorothée, fille du Duc Magnus de Saxe-Lawembourg, entr'autres enfans, Frideric II. & Jean de Sonderbourg, dit le Jeune.

FRIDERIC II. Roi de Dannemarck, né l'an 1534. fit la Guerre (*a*) au Roi Eric de Suede pendant trente ans, au bout desquels la paix fut concluë entr'eux à Stetin l'an 1570. Il mourut l'an 1588. laissant de son

(*a*) Le sujet de cette Guerre fut que Frideric II. s'avisa d'écarteler de Suede, pour montrer qu'il avoit droit à cette Couronne. Ce fut lui qui fit arrêter au Sund 600. Vaisseaux Hollandois pour les contraindre à lui rendre un de ses Ambassadeurs, qu'ils tenoient prisonnier.

mariage avec Sophie, fille du Duc de Mekelbourg, entr'autres enfans, Chriſtian IV.

CHRISTIAN IV. né l'an 1577. fut élû à l'âge d'onze ans Roi de Dannemarck, & couronné l'an 1596. à condition de gouverner le Roïaume par l'avis de quatre Conſeillers d'Etat, qui lui furent adjoints. Il eut de grandes Guerres contre le Roi Charles IX. de Suede, à cauſe de la Norwege, leſquelles lui furent avantageuſes. Il en eut auſſi enſuite avec le fils de Charles IX. qui étoit Guſtave-Adolphe, & en dernier lieu avec Chriſtine, fille de Guſtave-Adolphe; ſans parler des Guerres qu'il a faites à l'Empereur, deſquelles on a vû le détail dans la premiere Partie de cette Hiſtoire. Il mourut l'an 1648. & laiſſa de ſon mariage avec Anne-Catherine, fille de l'Electeur Joachim-Frideric de Brandebourg, entr'autres enfans (*a*),

(*a*) Il eut d'autres enfans d'une Demoiſelle qu'il avoit épouſée de la main gauche, entr'autres la Comteſſe Eleonore, laquelle il maria à Cornifids-Ullefeld, le plus grand

Chriſtian, qui mourut l'an 1645. avant ſon pere, ſans enfans, après avoir été declaré Prince Roïal ou Succeſſeur à la Couronne de Dannemarck, & Frideric III. qui ſuit.

FRIDERIC III. né l'an 1609. élû l'an 1634. Archevêque de Breme; mais il fut bientôt après chaſſé de cet Archevêché par le Roi de Suede, & demeura ainſi ſans Etat juſqu'en l'année 1648. en laquelle il fut élû & couronné Roi de Dannemarck. Il ſoûtint une grande

---

homme de Dannemarck, qui en faveur de ce mariage fut fait Vice-Roi de Norwege, & Grand-Maître des deux Roïaumes. Lorſqu'on proceda à l'Election de Frideric III. Ullefeld repreſentant la nobleſſe du Roïaume en qualité de Grand-Maître, & comme tel aïant la voix négative dans le Conſeil, où, par conſéquent rien ne pouvoit paſſer ſans ſon conſentement, fut obligé de tenir ferme pour relever beaucoup de Privileges que la Nobleſſe avoit négligez, ou laiſſé perdre ſous le long Regne de Chriſtien IV. & cela joint à la jalouſie que l'amour extrême de ce Roi pour ſa fille Eleonore avoit excité dans la Maiſon Roïale, cauſa la diſgrace d'Ullefeld, & le fit paſſer en Suede.

Guerre contre le Roi Charles Gustave de Suede, Successeur de Christine, après laquelle comme il fut question de contribuer pour licentier ses Troupes, il survint une contestation dans les Etats entre la Noblesse, qui vouloit s'en décharger, & la Bourgeoisie, qui ne vouloit pas faire seul le païement. Sur quelques paroles qui furent dites mal-à-propos par un Gentilhomme à un Bourgeois, & le rapport qu'il en fit à son parti, tous les Bourgeois unanimement resolurent de se donner entierement au Roi. Le Clergé qui se tire presque tout de ce Corps, depuis le Schisme, y consentit; & la Noblesse ne put se défendre de les suivre. Les trois Corps furent ensemble faire leurs soûmissions au Roi qui les reçut quelques jours après avec grand appareil, sur un Théatre dressé au milieu de la place de Coppenhague le 15. d'Octobre 1660. Ils renoncerent volontairement au droit qu'ils avoient d'élire leurs Rois; & ils déclarerent Frideric & ses descendans mâles, & à leur défaut les filles capables de succeder hereditaire-

ment, & à perpetuité au Roïaume. Il mourut le 9. de Février 1670. laiſſant de ſon mariage avec Sophie-Amelie, fille du Duc Georges de Lunebourg, ſept enfans, ſçavoir : 1. Chriſtian V. qui ſuit. 2. Anne-Sophie née l'an 1647. mariée à Jean-Georges III. Electeur de Saxe. 3. Friderique-Amelie née l'an 1648. mariée au Duc Chriſtian-Albert de Holſtein-Gottorp. 4. Guillelmine Erneſtine mariée à l'Electeur Palatin Charles, née l'an 1650. 5. Georges (*a*) né l'an 1653. qui a épouſé le 7. Août 1683. Anne, fille du Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de Jacques II. 6. & Ulrique-Eleonore, née en 1656. mariée le 16. de Mai 1680. à Charles Roi de Suede.

CHRISTIAN V. né le 18. d'Avril 1646. avoit été déclaré Succeſſeur

---

(*a*) Cette Princeſſe que le Prince Georges de Dannemarck a épouſée, eſt la Reine Anne qui regna en Angleterre, au préjudice de Jacques III. ſon frere. Le Prince Georges ſon époux eſt mort à Londres âgé de 55. ans le 8. Novembre 1708.

de la Couronne de Dannemarck du tems que le Roïaume étoit encore électif ; mais Frideric III. son pere l'aïant, comme nous venons de dire, rendu hereditaire, Christian lui succeda en vertu de ce Titre l'an 1670. (*a*) Il a eu de son mariage avec Charlotte-Amelie, fille du Landgrave Guillaume de Hesse-Cassel ; 1. Frideric qui suit, 2. Christian né le 25. Mars 1675. mort à Ulm le 28. de Juin 1695. 3. Sophie Hedwige née l'an 1677. 4. Charles né le 5. Novembre 1680. mort le 14. de Mars 1704. & 5. Guillaume né le 21. Février 1687.

FRIDERIC né le 21. Octobre 1671. marié le 5. Decembre 1695. à Loüise, fille de Gustave-Adolphe Duc de Meckelbourg-Gustraw, en a eu Frideric-Charles né le 24. Octobre 1707. mort peu de tems après sa naissance.

---

(*a*) En 1671. il institua, ou plûtôt renouvella l'Ordre de Danebrock en memoire d'une victoire autrefois remportée par les Danois sous un Etandart blanc qui parut au Ciel, tandis qu'ils combattoient.

Remontons maintenant à JEAN de Sonderbourg dit le jeune, second fils du Roi Christian III. de Dannemarck, né l'an 1545. il mourut l'an 1622. laissant de son premier mariage avec Elisabeth, fille du Duc Ernest de Brunswic : Alexandre de Sonderbourg ; Frideric de Nordbourg ; Philippe de Glucksbourg. Et de son second mariage avec Agnès Hedwige, fille du Prince Joachim-Ernest d'Anhalt ; Joachim-Ernest d'Arnsbeck ou Ploën. Ces quatre garçons ont été tous quatre mariez, & ont donné l'origine aux quatre Branches suivantes.

*Sonderbourg.*

ALEXANDRE de Sonderbourg né l'an 1573. mourut l'an 1627. & laissa de son mariage avec Dorothée, fille du Comte Jean Gunther de Schwarzembourg, entr'autres enfans, cinq garçons qui tous cinq ont été mariez ; sçavoir,

1. JEAN-CHRISTIAN, né l'an 1607. qui mourut l'an 1653. aïant eu de son mariage avec Anne, fille

du Comte Antoine d'Oldembourg, Dorothée-Auguste, née l'an 1636. mariée au Landgrave Georges de Hesse-Darmstat; Christine-Elisabeth, née l'an 1638. mariée au Duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar, morte en 1679. & Christian-Adolphe, né l'an 1641. lequel épousa le 1. de Novembre 1676. Eleonore-Charlotte, fille de François-Henry Duc de Saxe-Lawembourg, dont il a Leopold Chrétien, né le 25. d'Août 1678. mort le 14. de Juillet 1707. Loüis-Charles, né le 4. de Juin 1684. & Jean-François, né le 30. Juillet 1684. mort le 22. Janvier 1687.

Cette Branche de Holstein Sonderbourg, a continuée par Loüis-Charles, né en 1684. qui a épousé le 20. Decembre 1705. Anne-Dorothée de Winterfeld, dont il a eu, Eleonore-Charlotte-Chretienne, née le 15. Novembre 1706. morte le 9. Février 1708. Chrétien-Adolphe, né le 16. Septembre 1708. mort en 1709.

2. ALEXANDRE HENRY, né l'an 1608. qui mourut l'an 1667. après

avoir été marié avec la fille d'un Ministre avec laquelle il changea de Religion & de païs. Il fut fait Colonel d'un Regiment de l'Empereur en Silesie. Il a laissé Ferdinand Leopold Doïen de Breslau, & Chanoine d'Olmuts, né le 27. de Septembre 1647. Marie Sibille, née le 2. d'Avril 1650. femme de Ferdinand Octavien Comte de Wirmberg; Alexandre Rodolphe, né le 23. d'Août 1651. mort sans lignée, Georges Chrétien, né le 31. de Decembre 1653. tué à la bataille de Salankemen le 19. d'Août 1691. Marie-Eleonore, née le 10. d'Octobre 1659. mariée à Ferdinand Jules Comte de Salms.

3. ERNEST GUNTHER, né l'an 1609. qui a eu d'Auguste, fille de Philippes Duc de Holstein-Gluksbourg sa femme, Frideric, né en 1652. tué en Flandres à Enguien le 3. Août 1692. Ernest-Philippes, né en 1655. mort d'une blessure devant Stetin l'an 1677. Ernest Auguste, né l'an 1660. qui aïant changé de Religion devint Chanoine de Cologne, & qui aïant épousé

une Chanoineſſe de la Maiſon de Vilbruck, s'en retourna en Dannemarck avec elle, où il reprit la Confeſſion d'Ausbourg, il n'a point eu d'enfans. Dorothée-Loüiſe, née le 11. Octobre 1663. Abbeſſe d'Iſcock. Frideric-Guillaume, né le 18. Novembre 1668. nommé Prevôt de la Cathedrale de Hambourg en 1678. a épouſé le 27. Novembre 1694. Sophie Amelie, fille de Frideric Comte d'Alfeld, Chancelier de Dannemarck, dont il a Chrétien Auguſte, né le 4. Août 1696. & Charlotte-Marie, née le 5. Septembre 1697.

4. AUGUSTE-PHILIPPES, né l'an 1612. marié en premieres nôces à Claire, & en ſecondes à Sidonie, toutes deux filles d'Antoine Comte d'Oldenbourg; & en troiſiémes à Marie Sibille, fille de Guillaume-Loüis Comte de Naſſau. Il n'y a point eu d'enfans du premier mariage, & du ſecond il n'y a eu qu'une fille nommée Sophie-Loüiſe; mariée au Comte de Lippe. Pour ce qui eſt du troiſiéme mariage, il y en a eu pluſieurs, entr'autres Dorothée-

Amelie, née en 1656. Philippes-Ernest Comte de Lippe, frere du Prince qui a épousé sa sœur, Sophie-Loüise. Sophie-Eleonore, née en 1658. Loüise-Claire, née en 1662. & Auguste, né le
qui a étéColonel General des Troupes de Brandebourg, est mort de maladie au Siege de Bonn le 26. Septembre 1689. avoit épousé Edwige-Loüise, fille de Philippes-Comte de Lippe, dont il a laissé Frideric-Guillaume, né au mois de Decembre 1678. & Dorothée Henriette, née en 1682.

5. PHILIPPES-LOUIS, né l'an 1620. qui a eu de son premier mariage avec Catherine, fille de Christian Comte de Waldec, Dorothée-Elisabeth, mariée au Comte Loüis de Sintzendorf, & de son second avec Anne-Marguerite, fille de Frideric Landgrave de Hesse-Hombourg, Frideric, né l'an 1652. marié avec Charlotte, fille de Christian Prince de Lignitz, dont il ne reste point d'enfans; Sophie-Elisabeth, mariée avec Maurice Duc de Saxe, Administrateur de Neumbourg.

Eleonore-Marguerite, mariée avec Maximilien Prince de Lichtenſtein, Guillaume-Chrétien, né le 15. Janvier 1661. a été Colonel dans les Troupes de Saxe, & eſt mort ſans lignée le 23. Février 1711. Madelaine-Sophie, née le 30. Mai 1664. eſt à preſent Prévôte de l'Abbaïe de Quelimbourg. Anne-Friderique-Philippine, née le 4. Juillet 1664. & Jeanne-Madelaine-Loüiſe, née le 24. Juin 1668.

### *Nordbourg.*

FRIDERIC de Nordbourg, ſecond fils de Jean de Sonderbourg, dit le Jeune, né l'an 1581. mourut l'an 1658. & laiſſa de ſon premier mariage avec Julienne, fille du Duc François de Saxe-Lawembourg, Jean Bugiſlas, né l'an 1629. mort ſans enfans le 17. de Decembre 1679.

Et de ſon ſecond mariage avec Eleonore, fille du Prince Rodolphe d'Anhalt, il laiſſa Eliſabeth-Julienne, née l'an 1634. mariée au Duc Antoine-Ulric de Brunſwic; Do-

rothée Hedwige, née l'an 1636. mariée au Comte Jean-Frideric de Hohenloë; Chriſtian-Auguſte, né l'an 1639. mort en Angleterre ſans enfans le 4. de Juin 1685. Rodolphe-Frideric né l'an 1645. épouſa Bibienne, fille de Sigiſmond Sigfroi Comte de Promnitz, mourut le 14. de Novembre 1688. & laiſſa Sophie-Henriette, née le 2. de Septembre 1683. & Erneſt Leopold, né le 13. d'Août 1685. Eliſabeth-Julienne, née le 24. de Mai 1634. mariée en 1656. à Antoine-Ulric Duc de Brunſwic. Dorothée Hedwige, née le 18. d'Avril 1636. épouſa en 1679. Chriſtophe Comte de Rantzau; Loüiſe-Amelie, née le 16. de Janvier 1642. mariée en 1665. à Jean Frideric Comte de Hohenloë.

La Branche de Holſtein-Norbourg, a continuée par Rodolphe Frederic né en 1645. Il a epouſé en 1680. Bibiane fille de Sigiſmond Sigfrid Comte de Promnitz, veuve de Czdencho Hovara Baron de Leipe, de laquelle il a eu,

BIBIANE-AMELIE, née le 5. Avril

1682. morte le 13. Février 1683.

ELISABETH SOPHIE-MARIE, née le 2. Septembre 1683. mariée le 4. Octobre 1701. à Adolphe-Auguste Duc de Holstein Ploën. Et en secondes nôces le 12. Septembre 1710. à Auguste-Guillaume Duc de Brunswic Wolfembutel. Ernest Leopold né le 13. Août 1685. mort le 7. Août 1722.

*Glucksbourg.*

PHILIPPES de Glucksbourg, troisiéme fils de Jean le Jeune de Sonderbourg, né l'an 1584. mourut l'an 1663. laissant de son mariage avec Sophie Hedwige, fille du Duc François de Saxe Lawembourg.

1. CHRISTIAN, né l'an 1627. épousa en premieres nôces Sibille-Ursule, fille d'Auguste Duc de Brunswic, qui mourut le 12. de Decembre 1671. il n'en reste pas d'enfans. Il épousa en secondes nôces Agnés Hedwige, fille de Joachim Ernest Duc de Holstein Ploën. Ils moururent tous deux en 1698. à

quinze jours près l'un de l'autre, & laiſſerent Philippes Erneſt, né le 5. de Mai 1673. Sophie Auguſte, née le 22. d'Octobre 1674. Chrétien Auguſte, né le 6. d'Avril 1681.

2. MARIE-ELISABETH, née l'an 1628. mariée à Georges-Albert de Brandebourg Culmbach.

3. SOPHIE HEDWIGE, née l'an 1630. mariée au Duc Maurice de Saxe, morte l'an 1652.

4. AUGUSTE, née l'an 1633. mariée au Duc Erneſt Gunther de Holſtein.

5. CHRISTINE, née l'an 1634. mariée au Duc Chriſtian de Saxe Morſbourg.

6. DOROTHE'E, née l'an 1636. mariée à l'Electeur Frideric-Guillaume de Brandebourg, après la mort du Duc Chriſtian Loüis de Lunebourg Zell ſon premier mari.

*Arnsbeck ou Ploën.*

JOACHIM ERNEST d'Arnsbeck ou Ploën quatriéme fils de Jean le Jeune de Sonderbourg, né l'an 1595. mort l'an 1671. a épouſé Dorothée Auguſte,

Auguſte, fille du Duc Jean Adolphe de Holſtein-Gottorp, dont il a eu,

1. JEAN ADOLPHE, né l'an 1634. marié avec Dorothée Sophie, fille de Rodolphe Auguſte Duc de Brunſwic, le 2. d'Août 1673. dont il reſte Adolphe Auguſte, né le 29. de Mars 1680. Chrétien-Charles, né le 20. d'Avril 1690. & Dorothée Sophie, née le 4. de Decembre 1692.

2, AUGUSTE, né l'an 1635. marié avec Charlotte-Eliſabeth, fille de Frideric Prince d'Anhalt, le 8. d'Octobre 1666. il en a eu Joachim Frideric, né le 10 Mai 1668. Auguſte-Eliſabeth Chanoineſſe d'Herford; Charlotte-Sophie, née le 6. d'Avril 1672. Chrétien-Charles, né le 20. d'Août 1674. & Dorothée-Jeanne, née le 24. Decembre 1676.

3. ERNESTINE, née l'an 1636. morte fille le 18. de Mars 1696.

4. JOACHIM ERNEST, né l'an 1637. a épouſé Iſabelle Marguerite, fille de Ferdinand-Philippes de Merode, dont il a Jean-Erneſt Fer-

dinand, né le 4. de Decembre 1684. & Joachim Ernest mort à Madrid au mois de Juillet 1700.

5. BERNARD, né en 1639. qui mourut l'an 1676.

6. AGNE'S HEDWIGE, née en 1640. mariée avec Christian de Holstein Glucksbourg en 1672.

7. CHARLES HENRY, né l'an 1642. mort l'an 1655.

8. SOPHIE-ELEONORE, née l'an 1644. mariée avec Jules Wolfgang Comte de Hohenloë, mort le 22. de Janvier 1689.

La Branche de Holstein Poën a été continuée par 3. Princes; sçavoir par le fils de Jean-Adolphe.

ADOLPHE-AUGUSTE né en 1680. qui a épousé Elisabeth Sophie-Marie fille de Rodolphe Duc de Holstein Norbourg le 8. Novembre 1701. de laquelle il a eu,

Leopold Auguste heritier de la Principauté de Ploën né le 11. Août 1702. mort le 4 Novembre 1706. deux ans après son Pere.

Et ensuite par les deux fils du Duc Auguste; sçavoir,

Joachim-Frederic né en 1668.

qui a épousé en premieres nôces le 26. Novembre 1704. Madelaine-Julienne fille de Jean-Charles Comte Palatin de Birckenfeld-Gelnhausen, & en secondes nôces Julienne fille de Chrétien Everard Prince d'Ostefrise le 17. Février 1721.

Desquels mariages il a eu

Charlotte-Amelie née le 1. Mars 1709.

Elisabeth-Julienne née le 3. Mars 1711. morte le 1. Avril 1715.

Dorothée-Auguste-Frederique, née le 18. Novembre 1712.

Et Chrétienne-Loüise née le 27. Novembre 1713.

Le dernier qui a continué cette Branche est le Duc Chrétien-Charles né en 1674. Il a épousé le 20. Février 1702. Dorothée-Catherine d'Aichelberg, dont il a eu

Wilhelmine-Auguste née le 17. Novembre 1704.

Frederic-Charles né le 4. Août 1706. devenu Duc de Norbourg le 15. Decembre 1722.

*Holstein Slesvvic ou Gottorp.*

Après les descendans du Roi Christian III. de Dannemarck, qui sont la premiere Branche des Ducs de Holstein, il est raisonnable que nous déduisions aussi ceux d'Adolphe son frere, qui sont la Branche de Holstein Sleswic, ou Gottorp.

ADOLPHE fils cadet de Frideric I. Roi de DANNEMARCK, nâquit l'an 1526. & mourut l'an 1586. laissant de son mariage avec Catherine, fille du Landgrave Philippes de Hesse, entr'autres enfans, Jean Adolphe.

JEAN ADOLPHE, né l'an 1575. fut élû Archevêque de Breme, puis il resigna ce Benefice, & entra en la succession paternelle, où il mourut l'an 1626. aïant de son mariage avec Auguste, fille du Roi Frideric second de DANNEMARCK, entr'autres, 1. Frideric qui suit. 2. Elisabeth Sophie, née l'an 1599. mariée avec Auguste Duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1627. 3. Do-

rothée Auguste, née l'an 1602. mariée à Joachim Ernest Duc de Holstein-Arnsbeck; 4. Hedwige, née l'an 1603. mariée à Auguste Comte Palatin de Sultzbach; & 5. Jean, né l'an 1606.

FRIDERIC de Holstein-Slefwic, né l'an 1597. mourut l'an 1659. laissant de son mariage avec Marie-Elisabeth, fille de l'Electeur Jean Georges de Saxe, entr'autres enfans, Sophie-Auguste, née en 1630. mariée au Prince Jean d'Anhalt; Madelaine Sibille née l'an 1631. mariée au Duc Gustave-Adolphe de Meckelbourg; Marie-Elisabeth, née l'an 1634. mariée au Landgrave Loüis de Hesse Darmstat; Hedwige Eleonore, née l'an 1636. mariée à Charles-Gustave de Suede; Christian Albert qui suit; Auguste Frideric, né l'an 1646. Evêque de Lubeck, qui épousa l'an 1676. Christine, fille du Duc Auguste de Saxe-Hall, & mourut sans enfans le 2. d'Octobre 1705. & Auguste-Marie, née l'an 1649. mariée à Frideric-Magnus de Bade Dourlach en 1670.

CHRISTIAN-ALBERT, né l'an 1641. Duc de Gottorp, a épousé Friderique-Amelie, fille du Roi Frideric III. de Dannemarck, dont il a eu, 1. Sophie-Amelie, née l'an 1670. 2. Frideric, né l'an 1671. qui épousa en 1698. Hedwige Sophie, fille de Charles XI. Roi de Suede, est mort au mois d'Août 1702. & elle le 22. de Decembre 1709. Ils ont laissé un Prince nommé Charles Frideric, qui est aujourd'hui Duc de Holstein-Gottorp. 3. Chrétien Auguste, né le 11. Janvier 1673. a épousé Albertine Frederique, fille de Frederic Marggrave de Bade Durlach le 2. Septembre 1704. dont il a eu les Enfans suivans.

Hedwige-Sophie Auguste née le 9. Octobre 1705.

CHARLES né le 26. Novembre 1706. Evêque de Lubeck en 1716. mort le 31. Mai 1717.

FREDERIQUE-AMELIE, née le 12. Janvier 1708.

ANNE, née le 3. Février 1704.

ADOLPHE-FREDERIC, né le 14. Mai 1710. Evêque de Lubeck en 1727.

FREDERIC-AUGUSTE, né le 20. Septembre 1711.

JEANNE-ELISABETH, née le 24. Octobre 1712. mariée à Chrétien-Auguste d'Anhalt Zebst en 1727.

GUILLAUME-AUGUSTE, né le 20. Septembre 1716. mort le 25. Juin 1719.

GEORGES-LOUIS, né le 16. Mars 1719.

La Branche aînée de Holstein-Gottorp est continuée par Charles-Frederic fils de Frederic IV. né le 19. Avril 1700. Il a épousé le 31. Mai 1724. Anne Petrowna fille du Czar Pierre I. qui est morte le 15. Mai 1728. Il a eu de cette Princesse,

CHARLES-PIERRE Ulric, né le 21. Février 1728.

JEAN, né l'an 1606. second fils de Jean Adolphe, & frere de Frideric de Holstein-Slefwic, mourut Evêque de Lubeck l'an 1655. laissant de son mariage avec Julie-Felicité, fille du Duc Jules Frideric de Wirtemberg, Jean Auguste, né l'an 1647. qui n'a point eu de lignée.

FRIDERIC Duc de Holſtein-Gottorp épouſa le 12. Juin 1698. Hedwige-Sophie fille de Charles XI. Roi de Suede.

La Ducheſſe de Holſtein-Gottorp accoucha à Stokolm le 29. Avril 1700. du Prince Charles Frideric.

Le Prince Joachim Erneſt Duc de Holſtein-Ploën, General de Cavalerie, Chevalier de la Toiſon d'Or mourut à Madrid le 4. Juillet 1700.

Iſabelle-Marguerite-Françoiſe, Comteſſe de Merode, veuve dudit Joachim Erneſt Duc de Holſtein-Ploën mourut le 7. Janvier 1701.

Le Duc Frideric de Holſtein-Gottorp fut tué le 19. Juillet 1702. au Combat donné entre les Suedois & les Polonois.

Eliſabeth-Julienne de Holſtein-Norbourg, Epouſe d'Antoine-Ulric Duc de Brunſwic-Lunebourg, mourut le 4. Février 1704.

Le Duc de Holſtein-Ploën Gouverneur de Maſtric mourut en Juillet 1704.

Friderique-Amelie de Dannemarck, veuve de Chriſtian-Albert

Duc

Duc de Holſtein-Gottorp, mourut le 29. Octobre 1704.

Auguſte-Frideric Duc de Holſtein, Evêque Lutherien de Lubec, mourut le 2. Octobre 1705.

La Princeſſe Epouſe du Duc Chriſtian-Auguſte, Adminiſtrateur du Duché de Holſtein-Gottorp, accoucha le 9. Octobre 1705. d'Hedwige-Sophie-Auguſte.

Le Duc de Holſtein-Ploën, mourut le 4. Novembre 1706. âgé de quatre ans. Le Duc de Holſtein-Norbourg ſon Couſin, fils du feu Duc Erneſt-Joachim lui ſucceda dans ſes Etats.

La Princeſſe femme du Prince Adminiſtrateur de Holſtein-Gottorp, accoucha le 26. Novembre 1706. du Prince Charles-Auguſte; & le 11. Janvier 1708. de la Princeſſe Friderique-Amelie.

Le Duc de Holſtein-Sunderbourg, mourut à Hambourg le 11. Juillet 1707.

Hedwige-Sophie fille de Charles XI. Roi de Suede, veuve de Frideric Duc de Holſtein-Gottorp, mourut le 22. Decembre 1708.

La Princeſſe de Bade Dourlach, Epouſe du Prince Adminiſtrateur de Holſtein-Gottorp, accoucha de la Princeſſe Anne le 3. Février 1709.

Le Prince Philippes ſecond fils de Joachim Erneſt Duc de Holſtein Sleſwick, mourut à Bruxelles le 21. Juin 1709.

Le Prince de Holſtein Beck fut tué à la Bataille de Malplaqué le 11. Septembre 1709.

Sophie-Amelie de Holſtein-Sleſwic, ſeconde femme d'Auguſte-Guillaume Duc de Brunſwic Wolfenbutel, mourut en Mars 1710.

La Princeſſe Epouſe du Prince Adminiſtrateur de Holſtein-Gottorp, accoucha le 14. Mai 1710. d'Adolphe-Frideric.

Guillaume-Chriſtian de Holſtein-Sunderbourg né le 15. Janvier 1661. mourut en Saxe le 23 Février 1711.

La Princeſſe Sophie-Auguſte de Holſtein-Gluksbourg, mourut le 11. Janvier 1713.

Le Prince Leopold de Holſtein-Henric, épouſa le 6. Mars 1713. la

Princeſſe Doüairiere Marie Eliſabeth de Liechtenſtein.

Anne-Dorothée de Holſtein-Gottorp, née le 13. Février 1640. mourut ſans alliance le 13. Mai 1713.

La Princeſſe femme du Prince de Holſtein-Beck, accoucha le 30. Janvier 1714. d'un Prince.

La Princeſſe de Holſtein-Beck, accoucha à Cologne d'une Princeſſe le 4. Janvier 1715.

La Princeſſe de Liechtenſtein, Epouſe du Prince Leopold de Holſtein, accoucha à Vienne le 19. Février 1715. de la Princeſſe Marie-Eleonore-Charlotte.

*Armes de la Maiſon de Holſtein.*

Le Roi de Dannemarck porte dans l'Ecu ordinaire de ſes Armes une croix d'argent patée, cantonnée de quatre grands quartiers compoſans tout l'Ecu. On attribuë à cette croix une origine preſque ſemblable à celle du *Labarum* du grand Conſtantin, dont il a été parlé au commencement de cet ouvrage.

Au premier quartier, d'or ſemé de cœurs de gueules à lions leopardez d'azur l'un ſur l'autre, armez & lampaſſez d'or, pour le Roïaume de Dannemarck, parti de gueules au lion d'or couronné de même, tenant en ſes pattes une hache d'armes Danoiſe d'argent, emmenchée d'or, pour le Roïaume de Norwege.

Au ſecond d'or au leopard d'azur en chef, & à neuf cœurs de gueules poſez en face les uns ſur les autres; ſçavoir, 4. 3. 2. vers la pointe, pour la Juthie ou le Juthland, d'autres diſent pour la Gothie : parti de gueules à un dragon couronné d'or, pour la Vandalie, ou Slavie.

Au troiſiéme, écartelé au premier d'azur à trois couronnes d'or, 2. & 1. pour l'union des trois Roïaumes de Dannemarck, de Suede, & de Norwege : au ſecond de gueules à un agneau paſchal d'argent, le pennon à deux pointes étant de gueules chargé d'une petite croix d'argent, pour la Gothlande : au troiſiéme de gueules à trois clouds de la paſſion d'argent, poſez en perle, accoſtez

de trois feüilles d'ortie auſſi d'argent, poſées en triangle chevronné, & appointez au cœur de l'écu, chargé d'un petit écuſſon d'argent, coupé de gueules, pour le Comté de Holſtein : au quatriéme de gueules, d'autres diſent d'azur, à un cigne d'argent, membré de ſable, colleté d'une couronne d'or, pour la Stormarie.

Au quatriéme, écartelé au premier d'or à deux lions leopardez d'azur, ( d'autres diſent d'azur à deux lions leopardez d'or ) la queuë noüée & paſſée en ſautoir, pour le Duché de Sleſwic : au ſecond de gueules à un poiſſon nommé Merlu, ſans tête, d'argent, couronné d'or, poſé en pal, pour l'Iſle d'Iſlande : au troiſiéme d'or à deux faces de gueules, pour le Comté d'Oldembourg : au quatriéme de gueules à la croix haute patée, alaiſée, au pied fichée d'argent, pour le Comté de Delmenhorſt ; d'autres donnent à Oldembourg les Armes de Delmenhorſt ; & *vice verſâ.*

Sur le tout de gueules, à un Cavalier armé d'or, menaçant d'une

épée nuë en main, le cheval blanc au naturel bridé & enharnaché de sable, pour la Dietmarse.

Dans l'écu du grand Sceau dont le Roi de Dannemarck se sert pour les Lettres Patentes, & autres expeditions les plus importantes, comme de Traitez de Paix, d'Alliance, & autres, les quartiers y sont autrement disposez & en plus grand nombre, y aïant jusqu'à dix-huit : le premier est de Vandalie ou Slavie, le second de Juthie ou Juthland ; le troisiéme de Slefwic ; le quatriéme de Holstein ; le cinquiéme de Stormarie ; le sixiéme de Dietmarse ; le septiéme d'Oldenbourg ; le huitiéme de Delmenhorst ; le neuviéme pour Fermen, d'azur à la couronne Ducale d'or ; le dixiéme de Bornholm, de gueules au dragon couronné d'or ; le onziéme de Gothland, le douziéme d'Oesel, d'azur à l'aigle d'argent ; le treiziéme pour les Isles de Ferroë, de sinople au belier saillant d'argent ; le quatorziéme d'Islande ; le quinziéme de Groenlande, d'azur à un Ours d'argent en pied, & sur le tout au lieu d'honneur

un écuſſon couronné d'une couronne Roïale d'or, coupé au premier de Dannemarck, parti de Norwege; au ſecond de gueules à trois Couronnes Ducales d'or, pour les trois Roïaumes du Nord. Le grand Ecu couronné auſſi d'une couronne Roïale d'or, rehauſſée de fleurons & couverte de huit demi-diademes de même, aboutiſſans à un globe croiſé auſſi d'or, comme celle du Roi de Suede, qui eſt de même.

Les Ducs de Holſtein portent pour Norwege, Sleſwic, Holſtein, Dietmarſen, Stormarie, Oldembourg & Delmenhorſt, comme le Dannemarck.



# CHAPITRE XXI.

## *Maison de Savoye* (*a*).

LA Savoye & le Piémont, dont le Duc prend l'Investiture de l'Empereur, ainsi que de quelques autres Fiefs du Montferrat, sans pourtant reconnoître la Chambre Imperiale de Spire, quoiqu'on le trouve cottisé en la matricule, tant pour la taxe des mois Romains, que pour celle de cette Chambre Imperiale, sont situez dans les Alpes, & au pied de ces montagnes, sur les

(*a*) Comme la Maison de Savoye n'a dans l'Empire ni rang, ni voix déliberative dans les Dietes, qu'elle ne contribuë en rien aux impositions, & que d'ailleurs Imhof qui a fait l'Histoire Genealogique des Princes de l'Empire n'en parle en aucune maniere, on pourroit n'en rien dire ici; mais comme M. Heiss en a fait un Chapitre, on le laissera en cet endroit pour ne rien laisser à desirer au Lecteur; cette Maison étant d'ailleurs assez illustre pour tenir son rang parmi les Princes dont il est parlé danscette Histoire.

confins du Dauphiné, de la Provence, des Suisses, des Duchez de Milan, & de Genes. Leur situation rendoit ce Prince considerable à plusieurs Puissances, particulierement aux Rois de France & d'Espagne, chacun de ces Princes aïant autrefois essaïé de le mettre dans sa Maison & dans ses interêts. On sçait que Philippes II. Roi d'Espagne ne donna sa fille Catherine en mariage au Duc Charles-Emanuel, que pour lui faire abandonner l'amitié de la France, qu'il avoit tout sujet de cultiver, puisque Marguerite fille du Roi de France François I. étoit sa mere.

On n'ignore pas non plus que Christine, fille du Roi Henry IV. de France, fut donnée en mariage au Duc Victor-Amedée de Savoye, pour le conserver dans le parti de la France.

On peut bien aussi juger que c'est par cette même raison que Loüis XIV. Roi de France a souhaité que Loüis son petit-fils, à present Dauphin, épousât la Princesse Marie-Adelaïde, fille aînée du Duc d'à

preſent, & que Philippe V. Roi d'Eſpagne prît auſſi en mariage la Princeſſe Marie-Loüiſe-Gabrielle ſa cadette, afin d'attacher fortement ce Prince aux interêts de la Maiſon de Bourbon par ces deux alliances qui lui ſont toutes avantageuſes. Mais nonobſtant ces engagemens, ce Prince eſt entré dans la grande alliance contre la France, & a pris le parti de la Maiſon d'Autriche dans la Guerre preſente, comme il avoit fait dans la précedente.

Comme les choſes ont entierement changé par l'avenement de Philippes V. à la Couronne d'Eſpagne, la divine Providence aïant voulu ainſi raſſembler dans la Maiſon de Bourbon les Couronnes de France & d'Eſpagne, dont les interêts autrefois oppoſez ſe trouvent maintenant réunis, nonobſtant la diviſion des Branches qui ſe trouvent déja établies par la bénédiction du Seigneur, qui a donné à l'une & à l'autre des Succeſſeurs. Ces deux Couronnes, dis je, ainſi unies, ont beaucoup moins d'interêt de menager le Duc de Savoye, qu'elles n'a-

voient lorſque la Couronne d'Eſpagne étoit entre les mains de la Maiſon d'Autriche. Et c'eſt un effet de la générofité du Roi de France, d'avoir voulu attacher ce Prince à l'une & à l'autre Branche par le mariage de ſes deux filles, dont il devroit regarder les deſcendans comme ſon propre ſang. S'il en a peu écouté la voix, & qu'il ait bien voulu ſe jetter dans les interêts de la Maiſon d'Autriche, ſa conduite n'a pû être approuvée que de ceux qui ont eſperé d'en profiter.

Par ce que l'on vient de rapporter, il eſt aiſé de voir de quelle conſequence eſt cet Etat, puiſque chacun tâche d'attirer ce Prince & de le mettre dans ſes interêts. Il eſt en effet de grande conſideration ; car il eſt à l'égard de la France la clef pour entrer dans le Milanois, & dans l'Italie ; & il eſt de même à l'égard de l'Eſpagne la clef pour entrer en France, & à l'égard de l'Empire le paſſage pour faciliter à la Maiſon d'Autriche ſa communication avec l'Eſpagne. Tout dépend ſeulement de ſçavoir, laquelle des deux ami-

tiez eſt plus avantageuſe au Duc de Savoye, ou celle de la France & de la Maiſon de Bourbon, ou celle de l'Empire & de la Maiſon d'Autriche.

Comme on a pris des meſures ſeures pour établir dorénavant une parfaite correſpondance entre la France & l'Eſpagne, il n'y a pas d'apparence que ce Prince ſe trouve, comme il étoit, dans l'obligation de ſe déclarer pour l'une ou pour l'autre, ſon veritable interêt étant de demeurer parfaitement attaché à toutes les deux, moïennant quoi il n'auroit à craindre les efforts d'aucune autre Puiſſance, non plus que le Duc de Lorraine qui ſe trouve dans le même cas, qui moïennant une neutralité parfaite joüit avec ſes peuples d'une tranquillité dont aucun autre Etat de l'Europe ne ſe reſſent. Il eſt vrai que le Duc de Savoye a quelques interêts avec l'Empire, dont il eſt, comme on vient de dire, Vicaire perpetuel en Italie; mais ces interêts bien entendus ne devroient pas le déterminer à embraſſer un parti oppoſé à celui des deux Couronnes: au contraire

l'alliance qu'il a contractée avec l'une & avec l'autre par le mariage de ses filles, devroient l'attacher inviolablement à ses interêts.

Je ne ferai point ici mention des revenus du Duc de Savoye, des Places fortes, de ses Troupes, ni de l'origine & de l'ancienneté de cette Maison ; je renvoïe le Lecteur à Guichenon qui en a composé une Histoire très-étenduë : je passerai à la

*Genealogie de la Maison de Savoye.*

Je me contenterai de remonter à AMEDE'E VI. qui institua l'an 1347. l'Ordre de l'Annonciade : il fut le premier que Charles IV. Empereur, fit Vicaire perpetuel en Italie. Son petit-fils Amedée VIII. fut fait Duc par l'Empereur Sigismond l'an 1416 & depuis s'étant retiré dans un Hermitage à Ripalie, il fut créé Pape l'année 1439. par le Concile de Bâle, sous le nom de Felix V. il resigna dix ans après le Pontificat, & retourna en son Hermitage, où il mourut l'année 1452. Il avoit été ma-

rié avant que d'embraſſer la vie Eccleſiaſtique, & avoit laiſſé un fils nommé Loüis, qui avoit épouſé Anne, fille de Janus Roi de Cypre. C'eſt d'où ce Titre eſt venu au Duc de Savoye.

A LOUIS ſucceda l'année 1462 ſon fils Amedée IX. A cet Amedée ſon fils Charles I. & à Charles I. ſon fils Charles II.

Après la mort de CHARLES II. ſans heritiers, Philippes Prince de Breſſe, ſecond fils de Loüis parvint au Duché l'an 1496. & mourut deux ans après, laiſſant trois fils; ſçavoir, 1. Philibert II. gendre de l'Empereur Maximilien I. qui mourut ſans lignée maſculine. 2. Charles III. qui fut chaſſé de ſon païs par les François l'an 1536. & mourut l'an 1553. 3. Et Philippes Duc de Nemours.

A CHARLES III. ſucceda ſon fils Emanuël Philibert, né l'an 1528. qui rentra dans ſes Etats l'an 1559. & mourut l'an 1580. laiſſant pour ſon Succeſſeur ſon fils Charles Emanuël, qu'il avoit eu de ſa femme Marguerite, fille de François I. Roi de France.

CHARLES EMANUEL I. du nom Duc de Savoye, né l'an 1561. mourut l'an 1630. Il avoit eu beaucoup d'enfans avec Catherine-Michelle, fille de Philippes II. Roi d'Eſpagne, & entr'autres trois fils, qui ſe marierent, Victor Amedée, Maurice, & François-Thomas Prince de Carignan.

VICTOR AMEDE'E Duc de Savoye, né l'an 1587. mourut l'an 1637. aïant eu de Chriſtine ſa femme, fille de Henry IV. Roi de France, 1. Loüiſe-Marie, née l'an 1629. qui fut mariée à Maurice ſon oncle. 2. François-Hyacinthe qui ſuit. 3. Charles-Emanuël II. du nom. 4. Yolande-Marguerite, née l'an 1635. mariée à Reinuce Farneze Duc de Parme, & 5. Henriette Adelaïde, née l'an 1636. mariée à Ferdinand Marie Electeur de Baviere, mere de Madame la Dauphine défunte, du Duc de Baviere d'aujourd'hui, du Prince Clement Electeur de Cologne, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE, fils aîné de Victor Amedée lui ſucceda, n'étant âgé que de cinq ans, ſous la

tutelle de ſa mere, & mourut un an après, laiſſant ainſi ſes Etats à ſon frere.

CHARLES-EMANUEL II. du nom Duc de Savoye qui étoit né l'an 1634. il mourut l'an 1675. Il n'avoit pas eu d'enfans avec ſa premiere femme Françoiſe-Madelaine d'Orleans, troiſiéme fille de Jean-Baptiſte Gaſton Duc d'Orleans, morte l'année 1664. mais il a laiſſé de ſa deuxiéme épouſe, Marie-Jeanne-Baptiſte, fille de Charles-Emanuel Duc de Nemours, un fils unique nommé Victor Amedée II. qui lui a ſuccedé.

VICTOR AMEDE'E II. du nom Duc de Savoye, né l'an 1666. ſucceda à ſon pere à l'âge de neuf ans, ſous la regence de Madame Royale ſa mere. Il a épouſé le 10. Mai 1684. Anne, fille de Philippes de France Duc d'Orleans, frere unique de Loüis XIV. Roi de France, dont il a eu, 1. Marie Adelaide, née le 6. Decembre 1686. mariée le 7. Decembre 1696. à Loüis, à preſent Dauphin de France, petit-fils de Loüis XIV. 2. Marie-Loüiſe Gabrielle,

brielle, née le 17. Septembre 1688. mariée le 3. Novembre 1701. à Philippes V. Roi d'Espagne *(a)*, aussi petit-fils de Loüis XIV. Roi de France. 3. Philippes-Joseph, Prince de Piémont, né le 6. Mai 1699. & 4. Charles-Emanuël-Victor Duc d'Aouste, né le 4. Juin 1701.

Il faut encore mettre au nombre des Enfans du Duc de Savoye Roi de Sardaigne depuis 1720.

Marie-Anne, née le 14. Août 1687. morte le 5. Août 1690.

Une Princesse venuë morte au monde le 11. Juin 1691.

Un Prince né & mort le 9. Novembre 1697.

Le Prince de Chablais né le 1. Decembre, & mort le 19. 1705.

Charles-Emanuel a continué la Branche aînée & regnante de Savoye en premieres nôces avec Anne Christine-Loüise fille de Theodore

---

*(a)* Peu de tems après cette Alliance, le Duc de Savoye demanda au nouveau Roi d'Espagne, la dot avec ses interêts de l'Infante Catherine femme de Charles-Emanuel I. son Bisaïeul.

Comte Palatin de Sultzbach le 28. Decembre 1721. dont il a eu,

Victor-Amedée Theodore né le 7. Mars 1723. mort le 11. Août 1725.

En secondes nôces avec la Princesse de Hesse-Rhinfels, dont il a eu

Victor - Amedée - Marie Prince d'Aoste né le 26. Juin 1726.

Et une Princesse née le 28. Février 1728.

Remontons presentement à Maurice, second fils de Charles-Emanuël I. il nâquit l'an 1593. & mourut l'an 1657. il s'étoit d'abord donné à l'Eglise, & avoit été revêtu de la dignité de Cardinal; mais il quitta cet Etat, & se maria après avec sa niéce Marie-Loüise, dont il n'y a point eu d'enfans.

Quant à FRANÇOIS THOMAS Prince de Carignan, troisiéme fils de Charles-Emanuël I. né l'an 1596. il mourut l'an 1656. aïant eu de son mariage avec la Pricesse Marie, fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, trois enfans; sçavoir, 1. Loüise Christine, mariée à Ferdi-

nand-Maximilien Marquis de Bade; 2. Emanuël-Philibert-Amedée, Prince de Carignan, né l'an 1628. mort ſans lignée; & 3. Eugene Maurice.

EUGENE-MAURICE de Savoye, Comte de Soiſſons, né en 1633. mourut l'an 1673. General des Suiſſes. Il avoit épouſé l'an 1657. Olimpe de Mancini, niéce du Cardinal Mazarin, dont il a eu, 1. Loüis Thomas, né l'an 1658. qui a épouſé en 1682. Uranie de Beauvais, ſœur du Baron de Beauvais, dont il y a un fils & quatre filles; 2. Philippes, né le 2. Avril 1659. mort Chevalier de Malthe le
3. Loüis Jules, dit le Chevalier de Savoye, né en 1660. mort en Hongrie le 18. Octobre 1689. s'étant laiſſé tomber de cheval; 4. François Eugene, né en 1663. appellé le Prince Eugene, a d'abord été Abbé, puis aïant quitté cet état, s'eſt attaché au ſervice de l'Empereur Leopold, & a commandé ſes armées. C'eſt un Prince qui a beaucoup de valeur, & qui s'eſt acquis beaucoup de gloire & de réputa-

tion; 5. Marie-Jeanne Baptiste, née le 1. Janvier 1664. dite Mademoiselle de Soissons; 6. Loüise Philberte, née le 22. Novembre 1667. dite Mademoiselle de Carignan, l'une de ces deux dernieres Princesses est morte fille le

Il faut encore remonter à PHILIPPES Duc de Nemours, troisiéme fils de Philippes II. Duc de Savoye, il eut pour fils Jacques Duc de Nemours; & ce Jacques eut Henry Duc de Nemours. Cet Henry Duc de Nemours s'étant marié à Anne de Lorraine, fille du Duc d'Aumale, laissa deux fils, Henry & Charles Amedée.

HENRY Duc de Nemours & d'Aumale, marié avec Marie d'Orleans (a) fille de Henry Duc de Longueville, mourut sans enfans l'an 1659.

CHARLES-AMEDE'E Duc de Nemours, épousa Elisabeth, fille de

(a) Cette Princesse mourut à Paris le 16. Juin 1707. âgée de quatre-vingt-trois ans, & en sa personne est finie la posterité des Ducs de Longueville.

Cesar Duc de Vendôme, fut tué en duel l'an 1652. & laissa deux filles; Marie-Jeanne-Baptiste, née l'an 1644. veuve de Charles-Emanuel II. Duc de Savoye; & Marie-Françoise-Elisabeth, née l'an 1646. Reine de Portugal.

Le Comte de Soissons nommé Loüis Thomas, mourut de ses blessures en Septembre 1702.

Marie-Jeanne Baptiste de Savoye, mourut le 30. Mai 1705.

La Duchesse de Savoye accoucha le 1. Decembre 1705. d'Emanuel-Philibert Duc de Chablais, qui mourut le 19. du même mois.

Anne-Marie d'Orleans Longueville, veuve de Henry de Savoye Duc de Nemours, mourut à Paris sans posterité le 16. Juin 1707. âgée de 82. ans.

Olimpia-Mancini, veuve d'Euge-de-Maurice de Savoye, Comte de Soissons, mourut le 9. Octobre 1708.

Emanuel-Philibert-Amedée de Savoye Prince de Carignan, mourut le 23. Avril 1709. en sa 79. année.

Le Prince Maurice de Savoye, Neveu du Prince Eugene, mourut en Catalogne ſans alliance le 15. Mars 1710.

Marie-Adelaïde de Savoye, épouſe de Loüis Dauphin, mourut le 12. Février 1712.

Le Chevalier de Soiſſons le plus jeune des fils du feu Comte de Soiſſons & Neveu du Prince Eugene, mourut à Londres de la petite verole le 7. Mars 1712.

Le Prince Emanuel de Savoye, Comte de Soiſſons, épouſa le 24. Octobre 1713. Thereſe-Anne-Felicité de Liechtenſtein Ducheſſe de Nicolsbourg.

Marie-Loüiſe-Gabrielle de Savoye épouſe de Philippes V. Roi d'Eſpagne, mourut le 14. Février 1714.

Philippes-Joſeph de Savoye, Prince de Piedmont, fils aîné du Duc de Savoye Roi de Sicile, né le 6. Mai 1699. mourut le 22. Mars 1715.

*Armes de la Maiſon de Savoye.*

L'Ecu ordinaire des Armes de la

Maiſon de Savoye eſt écartelé.

Le premier quartier pour le Roïaume de Cypre, contre-écartelé au premier de Jeruſalem, d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même; ce qui eſt contre les regles de l'Art: Au ſecond de Luſignan, burelé d'argent & d'azur de dix pieces, à un lion de gueules armé & couronné d'or: Au troiſiéme d'or à un lion de gueules, armé & couronné d'or, lampaſſé d'azur qui eſt d'Armenie: Et au quatriéme d'argent à un lion de gueules, la queuë fourchée & paſſée en ſautoir, qui eſt de Luxembourg; d'autres diſent de Cypre.

Le ſecond quartier, parti au premier de pourpre au cheval effraïé contourné d'argent, pour Saxe ancien: Au ſecond de Saxe moderne, comme le Duc de Saxe, le parti enté en pointe, d'argent à trois bouterolles de gueules, qui eſt d'Angrie.

Le troiſiéme quartier, parti au premier d'argent ſemé de billettes de ſable, au lion de même brochant ſur le tout, armé & lampaſſé de gueu-

les, qui eſt de Chablais : Au ſecond de ſable au lion d'argent armé & lampaſſé de gueules, qui eſt d'Aouſte.

Au quatriéme quartier, parti, le premier à cinq points d'or équipolez à quatre d'azur, qui eſt Genevois : le ſecond d'argent au chef de gueules, qui eſt Montferrat.

Et ſur le tout de Savoye, qui eſt de gueules à la croix d'argent.

## CHAPITRE XXII.

### *Princes d'Anhalt.*

LA Principauté d'Anhalt eſt d'une étenduë mediocre, ſituée entre le Duché de Saxe, la Marche de Brandebourg, le Duché de Brunſwic, & le Comté de Mansfeld. Elle eſt diviſée en cinq réſidences principales ; ſçavoir de Deſſaw ſur Elbe, de Bernbourg ſur la Riviere de Sal, de Plotzkaw, de Zerbſt, & de Cothen, qui en ſont les lieux les plus conſidérables. Comme le nombre des

des Princes, & des Princesses de cette Maison est fort grand, & leur revenu assez médiocre, ils sont obligez de se faire valoir tant par leurs services près des autres Princes, que par les alliances qu'ils font avec de Puissantes Maisons dans l'Empire. Ils professent tous la Religion Prétenduë Reformée, hormis ceux de Zerbst qui sont Lutheriens.

*Genealogie des Princes d'Anhalt.*

ALBERT l'Ours ou de Baringam, Comte d'Ascanie, ou d'Ascherfleben, Bellenstad, & Barenbourg, obtint, comme nous ávons dit, de l'Empereur Conrad III. l'an 1152. la Marche de Brandebourg avec l'Electorat, après le décez des anciens Marquis de Brandebourg. Il y a des Auteurs qui poussent bien plus loin l'extraction de cette Maison d'Anhalt. Pour nous, nous nous tiendrons à cet Albert, qui est la véritable tige de toutes les Maisons de Saxe, & nous ne dirons ici que ce qui peut servir à la connoissance de cette Branche, puisque nous avons suffi-

ſamment parlé des autres dans les Genealogies précedentes.

ALBERT mourut l'an 1169. laiſſant de ſon mariage avec Sophie, fille du Comte Othon de Reinek, entr'autres enfans,

OTHON I. Electeur de Brandebourg, dont on a vû la poſterité dans la Genealogie des Ducs de Saxe-Lawembourg, & Bernard.

BERNARD fut fait Electeur de Saxe par Frideric Barberouſſe en la place du Duc Henry le Lion de Baviere, que l'Empereur avoit dépoüillé. Il mourut l'an 1212. laiſſant de ſon premier mariage avec Juthe fille du Roi deDannemarck.

1. Albert Duc de Saxe, d'Angrie, & de Weſtphalie, qui fut Electeur.

2. Et Henry le Vieux, qui fut Prince d'Anhalt par l'Empereur Frederic II.

BERNARD de ſon ſecond mariage avec Sophie fille de Loüis de Fer Landgrave de Heſſe, laiſſa

3. Henry le Jeune Comte d'Aſcanie ou d'Aſcherleben & de Bellenſtat, qui mourut l'an 1243. aïant

de son mariage avec Irmengrade fille du Landgrave Herman de Turinge, quelques enfans décedez sans en laisser.

HENRY le Vieux, Prince d'Anhalt, mourut l'an 1267. & laissa de son mariage avec Mechtilde, fille du Duc Othon de Brunswic, entre autres enfans;

1. Sigfrid de Zerbst, qui fera la suite de la Famille d'Anhalt.

2. Othon d'Ascherfleben.

3. Et Bernard de Bernbourg.

OTHON d'Ascherfleben, mourut l'an 1315. laissant de ses deux mariages, le premier avec Hedwige de Hesse, & le second avec Elisabeth de N. . . deux filles.

BERNARD I. de Bernbourg laissa de son mariage avec Agnès, fille du Duc Leopold d'Autriche, Bernard II.

BERNARD II. de Bernbourg, mourut l'an 1313. laissa de son mariage avec Helene, fille du Duc Bogislas de Pomeranie, Bernard III.

BERNARD III. surnommé le Dépoüillé, parce que le Chapitre de l'Eglise Cathedrale d'Halberstat a-

voit ôté à Bernard II. ſon pere la Ville d'Aſcanie ou d'Aſcherſleben avec ſes dépendances, par l'aſſiſtance de l'Evêque Albert d'Halberſtat ſon oncle; laiſſa de trois mariages, Bernard IV. Henry & Othon.

BERNARD IV. mourut l'an 1364. ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec Beatrix, fille du Marquis Frideric de Miſnie.

HENRY lui ſucceda, & mourut l'an 1374. laiſſant de ſon mariage avec Sophie de Stolberg, Bernard V. qui mourut ſans laiſſer d'enfans.

OTHON ſon oncle lui ſucceda, & mourut l'an 1400. il eut de ſon mariage avec Heleine de Stolberg, Bernard VI.

Ce BERNARD VI. fut le dernier de la lignée de Bernbourg. Il mourut l'an 1468. laiſſant ſeulement de ſon mariage avec Hedwige de Sagan, Mectilde; il inſtitua pour ſon heritier le Prince Georges d'Anhalt, fils aîné de Henry le Vieux, comme on va voir dans la lignée de Sigfrid, fils aîné de Henry le Vieux.

SIGFRID de Zerbſt & de Deſſaw, mourut l'an 1310. & laiſſa de ſon

mariage avec la Comteſſe Catherine de Gleichen, entr'autres enfans, Albert I. de Saxe.

ALBERT I. mourut l'an 1316. aïant eu de ſon mariage avec Eliſabeth, fille de l'Electeur Conrad de Brandebourg, entr'autres enfans, Albert II.

ALBERT II. mourut l'an 1362. laiſſant de ſon mariage avec la Ducheſſe Agnès de Rugen, entr'autres enfans, Jean I.

JEAN I. mourut l'an 1375. & eut de ſon mariage avec Eliſabeth, ſœur du Comte Henry de Henneberg, entr'autres enfans, Albert III. de Cothen, & Sigiſmond de Zerbſt.

ALBERT III. de Cothen dit le Boiteux, mourut l'an 1424. laiſſant de ſon premier mariage avec Eliſabeth, fille du Comte Gunther II. de Mansfelt, Woldemar & Adolphe, leſquels moururent ſans laiſſer d'autres enfans que des Eccleſiaſtiques, entre leſquels étoit Adolphe Evêque de Mersbourg, à qui Luther dédia les Theſes qu'il ſoûtint contre les Indulgences. Et de ſon ſecond mariage avec Eliſabeth

Comteſſe de Querfort, entr'autres enfans, il laiſſa Albert IV. qui ſuit.

ALBERT IV. mourut l'an 1487. n'aïant eu de ſon mariage avec Eliſabeth fille du Comte Gunther III. de Mansfeld que quatre filles; ſçavoir, Marie qui ſe fit Religieuſe; Madelaine qui fut Abbeſſe de Quedlinbourg; Anne Prieure de Genderſheim; & Dorothée épouſe du Comte d'Oëtingin.

SIGISMOND de Zerbſt, oncle d'Albert IV. étoit mort l'an 1485. & avoit laiſſé de ſon mariage avec Brigide, fille du Comte Guebard de Querfort & d'Eglens, entr'autres enfans, Sigiſmond, Albert, & Georges. Sigiſmond & Albert moururent tous deux ſans enfans.

GEORGES leur ſucceda, & mourut l'an 1474. laiſſant entr'autres enfans, Woldemar & Erneſt.

WOLDEMAR mourut l'an 1508. laiſſant de ſon mariage avec Marguerite, fille de Gunther de Schwartzembourg, entr'autres enfans, Wolfgang, qui mourut ſans enfans l'an 1568. après avoir ſouſcrit à la Confeſſion d'Ausbourg.

ERNEST mourut l'an 1516. laissant de son mariage avec Marguerite, fille du Duc Henry de Munsterberg, entr'autres enfans, Jean de Zerbst.

JEAN, né l'an 1504. mourut l'an 1551. & laissa de son mariage avec Marguerite, fille de l'Electeur Joachim I. de Brandebourg, entr'autres enfans, Joachim-Ernest.

JOACHIM-ERNEST, possesseur de toute la Principauté d'Anhalt, né l'an 1536. mourut l'an 1586. Il avoit eu de son premier mariage avec Agnès, fille du Comte Wolfgang de Barbi, entr'autres enfans, 1. Jean-Georges de Dessaw, & 2. Christian de Bernbourg. De son second mariage avec Eleonore, fille du Duc Frideric de Wirtemberg, il avoit eu, 3. Auguste de Plotzkaw, 4. Rodolphe de Zerbst, & 5. Loüis de Cothen, qui tous cinq ont fait souche.

*Dessavv.*

JEAN-GEORGES de Dessaw, fils aîné de Joachim-Ernest, né l'an 1567. mourut l'an 1618. & laissa de

ſon premier mariage avec Dorothée, fille du Comte-Albert de Malnfelt, trois filles; ſçavoir, Sophie-Eliſabeth, née en 1589. mariée au Duc Georges-Rodolphe de Lignitz; Agnès-Madelaine, née l'an 1590. mariée au Landgrave Othon de Heſſe; Anne-Marie, née l'an 1591. morte fille l'an 1637. Et de ſon ſecond mariage avec Dorothée, fille de Jean-Caſimir Prince Palatin, Jean Caſimir de Deſſaw, & Georges-Aribert de Worlitz, & ſept filles.

JEAN-CASIMIR de Deſſaw, né l'an 1596. mourut l'an 1660. laiſſant de ſon mariage avec Agnès, fille du Landgrave Maurice de Heſſe, entr'autres enfans, Jean-Georges.

JEAN-GEORGES, né l'an 1627. a eu de ſon mariage avec Henriette-Catherine, fille du Prince Henry-Frideric d'Orange, Gouverneur General des Provinces-Unies des Païs-Bas, 1. Eliſabeth-Albertine, née en 1665. mariée le 30. de Mars 1686. à Henry Duc de Saxe Barbey, 2. Amelie, née en 1666. ma-

riée au mois d'Août 1684. à Henry-Casimir, Prince de Nassau, Gouverneur de Westfrise, 3. Marie-Eleonore, née l'an 1671. mariée le 3. de Septembre 1687. à Georges Radziril Duc d'Olyca, 4. Henriette-Agnès, née le 9. de Janvier 1674. 5. Leopold, né le 3. de Juillet 1676. 6. & Jeanne-Charlotte, née le 6. d'Avril 1682.

Il faut ajoûter aux enfans de Jean-Georges, ceux qui suivent,

Emilie-Loüise, née le 7. Septembre, & morte le 12. Novembre 1660.

Henriette-Amelie, née le 4. Janvier, & morte le 24. Janvier 1662.

Frideric-Casimir, né le 8. Novembre 1663. mort le 27. Mai 1665.

Loüise-Sophie, née le 15. Septembre 1667. morte le 19. Avril 1678.

La Branche d'Anhalt Dessaw est continuée par Leopold, né en 1676. Il a épousé Anne-Loüise de Fresen en 1698. qui fut declarée Princesse d'Empire le 19. Decembre 1701. de laquelle il a eu,

Guillaume Gustave, né le 20. Juin 1699.

Leopold-Maximilien, né le 25. Septembre 1700.

Dietric, né le 2. Août 1702.

Frideric-Henry-Eugene, né le 26. Decembre 1705.

Henriette-Marie, née le 3. & morte le 7. Août 1717.

Loüise, née le 21. Août 1709. mariée à Victor-Frideric Prince d'Anhalt-Berubourg le 15. Novembre 1724.

Maurice, né 31. Octobre 1712.

Anne Wilhelmine, née le 12. Juin 1715.

Henriette-Amelie, née le 7. Decembre 1720.

A l'égard de GEORGES-ALBERT de Worlitz, frere de Jean Casimir de Dessaw, né l'an 1606. il mourut en 1643. & laissa de son mariage avec Jeanne, fille de Christophe de Grosec, Grand Marêchal de la Cour de Dessaw, quelques enfans qui ne sont pas reconnus Princes, à cause de sa mésalliance. On les appelloit Seigneurs de Radogast, ou d'Aribert, & à present par transac-

tion avec la Famille, on les nomme Comtes de Baringen.

*Bernbourg.*

CHRISTIAN de Bernbourg, second fils de Joachim-Ernest, né l'an 1568. fut proscrit avec son fils Christian, & puis reçu en grace par l'Empereur Ferdinand II. Il mourut l'an 1630. laissant de son mariage avec Anne, fille du Comte Arnold de Bentheim & de Tecklenbourg, entr'autres enfans, Christian II. & Frideric de Hatzerode.

CHRISTIAN II. né l'an 1599. fait prisonnier en la bataille de Prague l'an 1621. mourut l'an 1646. & laissa de son mariage avec Eleonore-Sophie, fille du Duc Jean de Holstein-Sonderbourg, entr'autres enfans mâles, Victor-Amedée, & plusieurs filles, dont trois ont été mariées; sçavoir, Eleonore-Hedwige au Comte de Stolberg; Anne-Sophie à Georges-Frideric Comte de Solms, & Anne-Elisabeth à Christian Ulric Duc de Wirtemberg.

VICTOR-AMEDE'E, né en 1634.

a épousé Elisabeth, fille du Duc Frederic Comte Palatin de Deuxponts, dont il a eu, 1. Charles-Frideric qui suit, 2. le Brecht, né l'an 1669. le 28. Juin, qui a épousé le 12. Avril 1692. Charlotte, fille d'Adolphe, Prince de Nassau Schauberg, dont il a Victor-Amedée-Adolphe, né le 7. Septembre 1693. Frideric-Guillaume, né le 12. Avril 1695. & Elisabeth-Charlotte, née le 3. Jean-Georges, né le 14. Février 1674. qui n'a point été marié, & a été tué à la bataille de Leuse le 19. Septembre 1691.

CHARLES-FRIDERIC de Bernbourg, né en 1668. a épousé le 25. Juin 1692. Sophie-Albertine, fille de Georges-Frideric Comte de Solms, dont il a Frideric-Guillaume, né le 3. Septembre 1694. & Charlotte-Sophie, née le

A l'égard de FRIDERIC de Hatzerode, second fils de Christian I. né l'an 1613, il mourut en 1670. laissant de son mariage avec Jeanne, fille du Comte Jean Loüis de Nassau-Hadamar, Guillaume qui suit, & une fille.

GUILLAUME de Hatzerode, né l'an 1643. a épousé en premieres nôces Elisabeth Albertine, fille d'Albert Othon, Comte de Solms; & en secondes nôces Sophie-Auguste, fille d'Henry Prince de Nassau Dillembourg. Il n'a point eu d'enfans ni du premier ni du second mariage.

*Plotzkavv.*

AUGUSTE de PLOTZKAW, troisiéme fils de Joachim Ernest, né l'an 1575. mourut l'an 1664. laissant de son mariage avec Sibille, fille du Comte Jean-Georges de Solms, entr'autres enfans, le Brecht qui suit, & Emanuel.

LE BRECHT, né l'an 1622. mourut l'an 1669. avoit épousé Sophie-Eleonore-Ursule, fille de Henry Wolrath Comte de Stolberg, dont il n'est point resté d'enfans.

EMANUEL de PLOTZKAW, frere de le Brecht, né l'an 1631. mourut l'an 1671. aïant eu de son mariage avec Anne-Eleonore, fille de Henry Ernest, Comte de Stolberg Ema-

nuel le Brecht, né l'an 1671.

EMANUEL le Brecht a épousé le 30. Septembre 1692. Giselle Agnès de Bathen, dont il a Leopold, né le 29. Novembre 1694. Eleonore-Guillelmine, née le 7. Mai 1696. Auguste-Loüis, né en Juin 1697.

On doit mettre au nombre des Enfans d'Emanuel le Brecht

Auguste, né le 24. Mai, mort le 25. Octobre 1693.

Gisele Auguste, née le 24. Juillet, & morte le 3. Septembre 1698.

Charlotte-Chrétienne, née le 12 Janvier 1702.

La Branche d'Anhalt Plotzgaw continuë par Leopold né en 1694. Il a épousé Henriette-Frederique fille de Charles-Frederic Prince d'Anhalt Bernbourg le 10. Decembre 1721. de laquelle il a eu

Gizelle Agnès née le 21. Septembre 1722.

Une Princesse née en Decembre 1726.

*Zerbst.*

RODOLPHE de Zerbst, quatriéme fils de Joachim Ernest, né l'an 1576.

mort l'an 1622. laiſſa de ſon premier mariage avec Dorothée Hedwige, fille du Duc Henry Jules de Brunſwic; Dorothée mariée au Duc Auguſte de Brunſwic, & Eleonore, mariée au Duc Frideric de Holſtein-Norburg.

Et de ſon ſecond mariage avec Madelaine, fille du Comte Jean d'Oldenbourg; 1. Jean qui ſuit; 2. Antoine Gunther, né l'an 1653. 3. Jean Adolphe, né l'an 1654. 4. Jean-Loüis, né l'an 1656. a épouſé Chriſtine-Eleonore de Zeiſt, dont il a Jean-Loüis, né le 12. de Juin 1688. Jean Auguſte, né le 31. de Decembre 1689. Chrétien Auguſte, né le 29. Novembre 1690. & Chriſtine Sophie, née le 6. d'Octobre 1692. 5. Sophie Auguſte, née l'an 1663. mariée le 11. d'Octobre 1685. à Jean Erneſt Duc de Saxe-Weimar.

JEAN de Zerbſt, né l'an 1622. mourut l'an 1667. avoit épouſé Sophie-Auguſte, fille du Duc Frideric de Holſtein, dont il laiſſa Charles-Guillaume qui ſuit.

CHARLES-GUILLAUME, né l'an

1652. a épousé Sophie, fille d'Auguste Duc de Saxe-Hall, qui lui a donné Jean Auguste, né le 27. Juillet 1677. & Madelaine Auguste, née le 12. Août 1679. mariée le 17. Juin 1693. à Frideric Duc de Saxe-Gotha.

Il faut mettre au nombre des Enfans de Charles-Guillaume un Prince nommé Charles Frederic né le 2. Juillet 1678. mort le 1. Septembre 1693.

Jean-Auguste le premier de ses fils a épousé en premieres nôces Frederique fille de Frideric Saxe-Gotha, le 26. Février 1702. & en secondes nôces Hedwige Friderique fille de Frideric Ferdinand Duc de Wirtemberg Weiltingen le 8. Octobre 1715.

La Branche d'Anhalt-Zerbst a été continuée par Chrétien Auguste, né en 1690. qui a épousé en 1727. Jeanne-Elisabeth fille de Chrétien-Auguste de Holstein-Gottorp Evêque de Lubeck.

*Cothen.*

LOUIS de Cothen, cinquiéme fils de

de Joachim Erneſt, né l'an 1579, mourut l'an 1650. aïant eu avec ſa premiere femme Anne Amelie, fille d'Arnold Comte de Bentheim, un fils nommé Loüis, né l'an 1607, & mort ſans avoir été marié; & avec ſa ſeconde femme Sophie, fille de Simon Comte de Lippe, un fils nommé Guillaume-Loüis, né l'an 1638. mort ſans enfans l'an 1665. après avoir été marié avec Eliſabeth-Charlotte, fille de Frideric Prince d'Anhalt de Hatzgerode.

La Princeſſe Jeanne-Charlotte d'Anhalt Deſſaw fille du Prince Jean-Georges épouſa le 25. Janvier 1699. le Prince Philippes-Guillaume frere de l'Electeur de Brandebourg.

Jean-Loüis Prince d'Anhalt mourut le 1. Novembre 1704. en ſa 48e année.

Eliſabeth Albertine fille de Jean-Georges Prince d'Anhalt Deſſaw, Epouſe de Henry Duc de Saxe Barby mourut le 5. Octobre 1706.

Henriette-Catherine de Naſſau veuve de Jean-Georges ſecond Prince d'Anhalt Deſſaw mourut le 5.

Novembre 1708. âgée de 71. ans.

La Princesse Friderique de Saxe-Gotha, Epouse du Prince Anhalt Zerbst mourut en Juin 1709.

Le Prince Guillaume d'Anhalt mourut sans posterité le 14. Decembre 1709. âgé de 66. ans.

Le Prince Christian-Loüis d'Anhalt fut blessé au Siege d'Aires dont il mourut le 18. Novembre 1710.

Le jeune Prince d'Anhalt-Dessaw fut tué près de Denain le 24. Juillet 1712. & le Prince d'Anhalt Maréchal de Camp son frere fut noïé dans la même action.

La Princesse d'Anhalt-Dessaw accoucha le 31. Octobre 1712. du Prince Maurice.

Eleonore Guillelmine Princesse d'Anhalt épousa en Avril 1714. Frideric Duc de Saxe Mersbourg.

*Armes de la Maison d'Anhalt.*

L'Ecu des Armes de la Maison d'Anhalt est parti de deux traits & coupé de deux, faisant neuf quartiers; sçavoir,

Au premier d'argent à un ours de

ſable contourné, accolé & couronné d'or, lampaſſé de gueules, paſſant ſur une muraille auſſi de gueules, crenelée de quatre pieces maçonnée de ſable, poſée en barre, dans laquelle eſt une porte d'or, ferrée de ſable, pour Beringen.

Au ſecond d'or à cinq faces de ſable, pour la Seigneurie de Ballenſtedt.

Au troiſiéme échiqueté d'argent & de ſable, pour le Comté d'Aſcanie.

Au quatriéme écartelé d'or & de gueules, pour la Seigneurie de Waldelſée.

Au cinquiéme qui fait le milieu de l'Ecu, d'argent à un demi aigle de gueules, parti de Saxe, pour la Principauté d'Anhalt.

Au ſixiéme d'azur à deux barres d'or, pour le Comté de Wannſdorf.

Au ſeptiéme d'azur à l'aigle d'argent, langué de gueules, & membré d'or, pour le Comté de Mulingen.

Au huitiéme de gueules plein, pour les Regales.

Au neuviéme, d'argent à l'ours

de ſable, les yeux & la langue de gueules, accolé d'argent paſſant ſur un mur crenclé de quatre pieces poſé en bande, pour Bernbourg.

Les Princes d'Anhalt de la Branche de Zerbſt ajoûtent aux Armes précedentes trois autres quartiers; ſçavoir,

Pour la Seigneurie de Jevern, d'azur au lion d'or.

Pour Kniphauſen, d'or au lion de ſable la queuë fourchée & paſſée en ſautoir.

Pour la Seigneurie de Walter-Nienbourg, d'azur à une tête de chien d'argent en cœur, ſoûtenuë de l'angle de deux aîles poſées en chevron renverſé de même.



# CHAPITRE XXIII.

*Autres Princes & Marquis de l'Empire.*

POUR ne pas priver le Lecteur de la connoiſſance de quelques autres Princes & Etats, qui ſont auſſi Membres immédiats de l'Empire, nous en toucherons ici quelque choſe ; mais afin de ne pas l'ennuïer, nous les comprendrons tous dans un même Chapitre.

## PRINCIPAUTE' d'HENNEBERG.

Après le decez du Comte George Erneſt, dernier des enfans mâles (*a*) & heritiers directs de la Prin-

(*a*) La Principauté de Henneberg paſſée dans la Maiſon de Saxe en vertu d'un pacte de confraternité fait entre ces Princes en 1554. Elle accommode d'autant mieux les Ducs de Saxe qu'elle joint leur Landgraviat de Thuringe aux Terres qu'ils ont en Franconie. Cette Maiſon étoit très-ancienne & floriſſoit même déja ou tems de Charlemagne.

cipauté d'Henneberg, qui mourut l'an 1583. elle fut partagée entre plusieurs têtes. L'Evêque de Wirtzbourg en eut les biens feodaux ; l'Electeur de Saxe, la septiéme partie des autres biens ; ainsi que le Duc de Saxe-Weimar, la cinquiéme ; les Ducs d'Altenbourg & de Cobourg en emporterent le Bailliage de Romhild avec son Château ; & le Landgrave de Hesse-Cassel, les Villes & Bailliage de Schmalkalden. Ils sont pour cette raison tous Membres du Cercle de Franconie où ce Comté est situé : comme on a déja parlé des Princes qui ont partagé entr'eux cette Principauté, en parlant des autres Etats qui leur appartiennent, il est inutile de le repeter ici.

Nous avons dit ci-devant, que les Armes du Comté de Henneberg, étoient d'or à une poule de sable crêtée & barbée de gueules, sur une motte de trois coupeaux de sinople en pointe.

## MARQUISAT DE NOMENY.

C'est à cause du Marquisat de No-

meny & du Comté de Blamont que le Duc de Lorraine eſt Etat de l'Empire, compris dans le Cercle du haut Rhin : mais il prétend être Prince ſouverain, & indépendant de l'Empire, pour le reſte du païs, qui avec les autres Fiefs qu'il poſſede, compoſe ſes Etats.

La plus commune opinion ſur l'origine des Ducs de Lorraine les fait deſcendre de Gerard & de Thierry Comtes d'Alſace. Ils ont demeuré fort conſtamment unis à la France, & Matthieu l'un d'entr'eux accompagna S. Loüis au voïage d'Outremer. Il n'y a eu que Charles IV. qui devint Duc de Lorraine en 1626. par ſon mariage avec la Princeſſe Nicole fille du Duc Henry, que ſon humeur volage porta à faire juſqu'à quatre Traitez avec la France, dont il n'obſerva aucun ; enſorte que Loüis XIII. Roi de France fut obligé de le chaſſer de ſes Etats plus d'une fois. Il fit ſon poſſible pour ſe raccommoder avec la France pendant la negotiation du Traité de Weſtphalie, ou pour ſe faire comprendre dans le Traité. La Fran-

ce lui fit des offres qui furent jugées si raisonnables, même par les Ministres de l'Empereur, dont il avoit embrassé le parti, que n'aïant pas voulu les accepter, ils crurent devoir abandonner entierement ses interêts. Ce Duc se jetta alors dans le parti des Espagnols, & faisoit la guerre pour eux ; mais le Roi d'Espagne également lassé de ses inégalitez & de son inconstance, le fit enlever au milieu de Bruxelles, & conduire à Tolede où il demeura très-long-tems prisonnier. Le Roi d'Espagne en agit ainsi avec ce Duc, parce qu'il ne put se venger de lui que sur sa personne, & qu'il ne put se venger sur ses Etats, dont la France s'étoit mise en possession. Le Duc de Lorraine ne sortit de prison qu'un peu auparavant le Traité des Pirennées, dans lequel il travailla inutilement à se faire comprendre. Enfin étant venu lui-même à Paris, il fit un accommodement avec le Roi, moïennant lequel il fut rétabli dans ses Etats.

Son humeur inquiette lui aïant fait encore noüer diverses intrigues avec

avec les Eſpagnols, il fut encore chaſſé de ſes Etats pour la derniere fois le 22. Juillet 1670 par M. de Fourbin. Il n'y eſt pas rentré, & mourut d'apoplexie dans un Village de l'Electorat de Treves.

Comme lors de ſon expulſion de Nancy, on en avoit tranſporté à Mets toutes les Archives, on y a trouvé des Titres qui juſtifient que la plûpart des Terres qui compoſoient ſes Etats étoient mouvantes en plein fief des Evêchez de Mets, ou de Verdun. La Chambre Roïale établie pour cet effet condamna alors le poſſeſſeur de ces Fiefs à en faire foi & hommage à ces Evêques; & en conſequence de ce que par le Traité de Munſter la Souveraineté de ces Evêchez avoit été cedée par l'Empereur & par l'Empire à Sa Majeſté Très-Chrétienne, il lui fut fait défenſes & aux autres poſſeſſeurs de pareils Fiefs, de reconnoître d'autre Souveraineté que celle du Roi de France. C'eſt ainſi que la France s'eſt maintenuë en poſſeſſion de ces Etats juſqu'au Traité de Riſwich, par lequel ils ont été rendus à Leo-

pold, petit-neveu de Charles IV. pour en joüir & les posseder aux mêmes titres que ses Prédecesseurs. Ce qui produit un engagement à ce Prince de demeurer toûjours bien uni avec la France. Il trouve effectivement sa felicité & celle de ses peuples dans cette union ; & Leopold à present Duc de Lorraine, non seulement s'est allié avec la France en épousant la Princesse Elisabeth-Charlotte d'Orleans, niéce du Roi Très-Chrétien, fille de Philippes fils de France Duc d'Orleans, frere unique de Loüis XIV. mais il sçait encore se conserver en bonne intelligence avec la France, sans se broüiller avec la Maison d'Autriche : & en observant ainsi une parfaite neutralité, il joüit d'une paix tranquille dans tous ses Etats pendant que la guerre est allumée dans toute l'Europe.

Au reste la Genealogie de cette Maison a été si exactement imprimée, & est si connuë, que ce seroit abuser de la patience du Lecteur que d'en dire beaucoup de choses, ainsi sans remonter plus haut, je me

contenterai de dire qu'au commencement du ſiecle paſſé cette Maiſon ſe diviſa en deux Branches par les deux fils de René II. Duc de Lorraine. Ces deux fils de René étoient Antoine & Claude.

CLAUDE qui étoit le cadet ſe retira en France, épouſa Antoinette de Bourbon, fille de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & ſe ſignala par tant de belles actions ſous le regne de François I. que ce Monarque qui ne recompenſoit pas moins les gens d'épée, que les gens de Lettres qui ſe diſtinguoient, érigea en ſa faveur la Terre de Guiſe en Duché. Depuis ce tems-là les Princes de cette Branche ont été appellez Ducs de Guiſe.

ANTOINE qui étoit l'aîné demeura en Lorraine, & eut un fils appellé François qui lui ſucceda. Charles III. ſucceda à François, & eut trois fils; ſçavoir, 1. Henry qui n'eut que deux filles, Nicole & Claude; 2. Charles qui fut Cardinal; & 3. François Comte de Vaudemont. Ce Comte de Vaudemont laiſſa deux fils, Charles IV. & le Duc François.

Charles IV. fut marié avec la Princesse Nicole sa cousine, dont il n'eut point d'enfans; & le Duc François qui étoit Cardinal, quitta l'Etat Ecclesiastique, & épousa la Princesse Claude sa cousine, seconde fille du Duc Henry. De ce mariage est sorti Charles V. Duc de Lorraine, qui aïant épousé la Reine Doüairiere de Pologne, en a eu Leopold I. du nom à present regnant, & trois autres Princes, dont un est Electeur de Treves, Evêque d'Osnabruc, Grand Prieur de Castille, &c.

Leopold I. a épousé le 13. Octobre 1698. Elisabeth-Charlotte d'Orleans, fille de Philippes fils de France Duc d'Orleans, frere unique du Roi Loüis XIV. de laquelle il a plusieurs enfans, & entr'autres un Prince qui est l'aîné, né en 1699. que l'on appelle le Prince de Bar.

*Armes de la Maison de Lorraine.*

L'Ecu de ses Armoiries est parti de trois traits & coupé d'un, qui font huit quartiers, & un sur le tout fait le neuviéme.

Au premier de Hongrie, face d'argent & de gueules de huit pieces.

Au second d'Anjou-Sicile, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à un lambel de quatre pieces de gueules, posé en chef.

Au troisiéme de Jerusalem, d'argent à une croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes de même.

Au quatriéme d'Arragon, d'or à quatre pals de gueules.

Au cinquiéme d'Anjou, d'azur semé de fleurs de lis d'or, bordé de gueules.

Au sixiéme de Gueldres, d'azur à un lion contourné d'or armé, lampassé & couronné de gueules.

Au septiéme de Flandre, d'or à un lion de sable.

Au huitiéme de Bar, d'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux barbeaux addossez de même, dentez & allumez d'argent.

Et sur le tout de Lorraine, qui est d'or à la bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent.

Il est à observer que les Princes

de Lorraine ne chargent le principal Ecu de leurs Armes que des quartiers que je viens de blasonner, & n'y mêlent point ceux de Nomeny & de Blamont, non plus que ceux des autres terres qu'ils tiennent relevantes de l'Empire, & qui se trouvent nommées dans les Lettres d'investitures, qui leur en ont été accordées par l'Empereur Rodolphe II.

On peut remarquer en passant, que le Marquisat de Nomeny, qui a donné lieu à ce qu'on vient de dire de la Maison de Lorraine, n'a été détaché que depuis un siecle de la Cathedrale de Mets, & qui il appartenoit auparavant, & avec laquelle il a été échangé contre le Village d'Aube.

## PRINCIPAUTE' DE MONTBELIARD.

Le Comté de Montbeliard (*a*) est

---

(*a*) La Principauté de Montbeliard entra dans la Maison de Wirtemberg, par le mariage d'Everhard le jeune, avec Henriette heritiere de cette Principauté. Ce fut en 1397.

un appanage de la Maiſon de Wirtemberg, comme on a pu voir dans ce que j'ai dit ci-devant des Princes de cette Famille. Il eſt ſitué entre la Franche-Comté & la Haute-Alſace. Lorſque le Roi d'Eſpagne a cedé la Franche-Comté au Roi de France, le Parlement de Bezançon avoit adjugé ſur les anciens titres le domaine direct, ou la ſouveraineté du Comté de Montbeliard à Sa Majeſté Très-Chrétienne, & avoit condamné le Prince Georges de Wirtemberg, ou la Regence de Montbeliard, qui gouvernoit le Comté pendant l'abſence de ce Prince, & la minorité de ſon fils unique, à lui en prêter la foi & l'hommage, comme il fut fait pour prévenir la commiſe, ou la confiſcation du Domaine utile; mais par l'article 13. du Traité de Paix, conclu entre l'Empire & la France à Riſwic le 30. d'Octobre 1697. l'on a caſſé l'Arrêt & la reconnoiſſance. Le Comté de Montbeliard a été rendu purement & ſimplement au Duc de Wirtemberg, même les Fiefs qui leur appartenoient dans le Duché & le

Comté de Bourgogne. Ainſi ce Prince en joüit à preſent ; & comme ſa Genealogie a été déduite avec celle du Duc de Wirtemberg, il ſeroit inutile d'en faire ici une repetition.

Les Armes du Comté de Montbeliard ſont de gueules à trois beſans d'or.

## PRINCIPAUTE' D'AREMBERG.

JEAN de Lignes Comte d'Aremberg, fit inſcrire ce Comté dans la Matricule de l'Empire, & dans le Cercle du bas Rhin l'an 1568. par l'Empereur Maximilien II. il fut tué la même année en la Bataille de Heigerlé. Il laiſſa Charles & Robert, tiges des deux Branches d'Aremberg, & de Barbançon.

CHARLES laiſſa de ſon mariage avec Anne heritiere & ſœur du Prince Charles d'Arſcot & de Croy, Philippes & Alexandre qui ont encore formé les Branches d'Aremberg ou d'Arſcot, & de Chimay.

PHILIPPES Prince d'Aremberg, & d'Arſcot épouſa en premieres nô-

ces Hippolithe, fille de Pierre de Melun Prince d'Epinoy, dont il eut Claire Eugenie mariée à Albert Prince de Chimay son cousin germain. Philippes épousa en secondes nôces Claire Isabelle, fille de Florent Comte de Barlaimont, qui lui donna quatre filles, & Philippes-François, Capitaine de la Garde Bourguignonne du Roi d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'or, qui épousa Madelaine-Françoise de Borgia, fille de Charles Duc de Candie Grand d'Espagne, & mourut sans enfans en 1674. Philippes épousa une troisiéme femme nommée la Comtesse Marie Cleope de Hohenzollern, qui lui laissa Charles Eugene, qui fut d'abord fait Chanoine de Cologne, & qui épousa ensuite Marie-Henriette de Vergy de Cusance. Il fut fait Gouverneur du Hainaut, & Chevalier de l'Ordre de la Toison en 1678. il mourut le 26. de Juin 1681. & laissa trois enfans; Philippes-Charles qui suit; Alexandre-Joseph, né le 20. Mai 1664. mort à la guerre contre les Turcs le 7. Juillet 1683. & Ma-

rie-Therese, née le 27. Septembre 1687. mariée à Othon-Henry Marquis de Carette.

PHILIPPES-CHARLES, né le 10. Mai 1663. épousa le 12. de Février 1684. Marie-Henriette, fille d'Othon-Henry Marquis de Carette & de Grana, qui lui a donné Marie-Anne, née le 31. d'Août 1689. & Leopold, né le 14. d'Octobre 1690.

Ce Leopold a été marié le 14. Août 1711. avec Loüise fille de Charles-Marie Prince de Bisignan, dont il a eu quatre Princesses & un Prince né le 4. Août 1721.

Sa sœur Marie-Anne a épousé François Egen Comte d'Auvergne, Marquis de Berg-op-Zoom en 1707.

ALEXANDRE Prince de Chimay, frere de Philippes, laissa deux enfans; Albert qui mourut en 1648. sans en laisser; & Philippes qui reçut le Collier de l'Ordre de la Toison en 1647. épousa Theodore de Gavre, fille de Charles Comte de Fresin: il en eut Ernest Dominique, né le 26. de Decembre 1643. le-

quel épousa en 1675. Marie de Cardenas. Il mourut Viceroi de Navarre à Pampelune au mois de Juin 1686. sans laisser d'enfans.

La Branche de Chimay a continuée par Philippes-Loüis, qui de son mariage avec Anne-Loüise fille de Charles Baron d'Impden, a eu Charles-Loüis Prince de Chimay, qui a succedé à son pere en 1688. a épousé en 1699. Diane Mancini, fille de Philippes Duc de Nevers.

Thomas-Philippes, Comte de Beaumont, Archevêque de Malines en 1714.

ROBERT frere de Charles épousa Claude Wild & Rhingrave, dont il eut Albert, né l'an 1600. Celui-ci épousa Marie de Barbançon, fille d'Eberhard Vicomte d'Avré, & fut pere de Octave Ignace Duc d'Aremberg, &c. tué à Nerwinde le 29. de Juillet 1693. Celui-ci n'a laissé que deux filles.

Les deux filles du Prince Octave Ignace sont,

Marie heritiere de Barbançon, née le 12. Novembre 1673. mariée en premieres nôces à Isidore-Tho-

mas de Cardona en 1695. En secondes nôces à Gaspar de Zuniga, Vice-Roi de Galice en 1700. & en troisiémes à Henry-Auguste de Vignacourt, fils du Comte de Lanoy en 1715.

La seconde fille est Emanuelle née le 26. Decembre 1675.

De cette Maison est sorti un Ernest Duc de Croy, qui embrassa la Confession d'Ausbourg, & qui cherchant un parti dans les Maisons de cette Communion, épousa l'an 1610. Anne Duchesse de Pomeranie. C'est de ce mariage qu'est venu le Duc Ernest Bogislas de Croy, lequel fut postulé Evêque de Camin; mais cet Evêché aïant été érigé en Principauté au profit de l'Electeur de Brandebourg, ce Prince pour l'en recompenser l'établit en premier lieu Gouverneur de Pomeranie, & puis de la Prusse Ducale.

Les Princes d'Aremberg portent de gueules à trois fleurs de neflier, ou quinte-feüilles d'or, qui est Aremberg, écartelé d'or à la face échiquetée d'argent & de gueules de trois tires, qui est la Mark; & sur

le tout contre-écartelé au premier & quatre de Lignes, qui eſt d'or à la bande de gueules; & au ſecond & troiſiéme de Barbançon, qui eſt d'argent à trois lionceaux de gueules armez & couronnez d'or.

## PRINCIPAUTE' DE HOHENZOLLERN.

Le Comté de Hohenzollern eſt ſitué en Suabe dans le voiſinage du Marquiſat de Burgau, & d'autres Terres & Païs qui appartiennent à l'Autriche, à laquelle les Princes de Hohenzollern ſont redevables de leur dignité de Prince & de leur conſervation. Auſſi par un motif de reconnoiſſance Eitel Frideric n'heſita pas à recevoir Garniſon Imperiale dans ſa Fortereſſe de Hohenzollern, à condition que la place & la ſoldateſque ſeroient entretenuës aux dépens de l'Empereur. Cette démarche conforme à celle de ſes Prédeceſſeurs, nous fait aiſément connoître quelles maximes d'Etat il eſt obligé de ſuivre dans la conduite de ſes affaires. Elle convient auſſi fort bien aux particularitez que nous al-

lons voir dans leur Genealogie.

Le Comte CHARLES I. de Hohenzollern, mourut l'an 1576. laissant de son mariage avec Anne, fille du Marquis Ernest de Bade, entr'autres enfans, Eitel-Frideric I. de Hohenzollern ; Charles II. de Sigmaringen, & Christophe de Haigerloch.

EITEL-FRIDERIC I. Comte de Hohenzollern, mourut l'an 1604. & laissa de son mariage avec Sibille Comtesse de Zimmeren, Jean-Georges qui fut fait Prince l'an 1623. par Ferdinand II.

JEAN-GEORGES Prince de Hohenzollern, laissa de son mariage avec Françoise, fille du Rhindgrave Frideric, entr'autres enfans, 1. Eitel-Frideric II. 2. Leopold-Frideric ; 3. Philippes-Frideric-Christophe ; 4. Sibille, mariée à Ernest Comte de la MARCK ; 5. Anne-Marie, mariée à d'Egon Comte de Furstemberg, 6. Catherine-Ursule, mariée à Guillaume Marquis de Bade, & quelques autres filles.

EITEL-FRIDERIC II. Prince de Hohenzollern, parut à la Diete de Ratisbonne pendant les années

1653. & 1654. & fut admis au College des Princes par l'Empereur Ferdinand III. Il mourut l'an 1661. aïant eu avec sa femme Marie, fille de Henry Comte de Bergue, une fille nommée Henriette-Françoise, qui épousa l'an 1661. Frideric-Maurice de la Tour, Comte d'Auvergne.

PHILIPPES-FRIDERIC-CHRISTOPHE de Hohenzoliern fut premierement Chanoine de Cologne & de Strasbourg; puis voïant que son aîné étoit mort sans enfans mâles, il se maria avec Marie Sidovie, fille d'Herman Fortuné, Marquis de Bade en 1662. il mourut le 13. de Janvier 1671. & laissa Leopold-Frideric, né le 4. Février 1666. mort le 18. de Juillet 1686. au Siege de Bade; Marie-Marguerite, née le 26. d'Avril 1670. morte le 24. d'Avril 1687. & Frideric-Guillaume, né en 1663. qui épousa le 22. de Juin 1687. Marie-Leopoldine-Loüise Comtesse de Sinzendorff, dont il a eu Frideric, Loüise & Charlotte.

Herman-Frederic a eu encore un fils nommé Herman-Frederic de

Artzberg, General du Cercle de Franconie, né en 1665. Il a épousé en premieres nôces en 1704. Eleonore-Madelaine, fille de Chrétien-Ernest Margrave de Bareith, dont il a eu,

Eberhardine-Eleonore, née en 1705.

En en secondes nôces, Marie-Josephine, fille de François-Albert Comte d'Ottingen le 8. Juin 1714. de laquelle il a eu

Marie-Christine, née le 25. Mars 1715.

Pour Frederic-Guillaume, né en 1663. il a eu de son premier mariage avec Marie de Sintzendorff

Frederic-Loüis, Prince hereditaire, né en 1688. marié le 18. Avril 1722. à Marie-Cecile, fille de François-Albert Comte d'Ottingen.

Loüise-Ernestine-Frederique, née le 7. Janvier 1690. mariée à François-Antoine Landgrave de Leucktenberg le 19. Février 1719.

Charlotte, née & morte en 1692.

Christine-Everhardine, née en 1695.

Frederic,

Frederic, né & mort en 1697.

Sophie-Frederique, née le 16. Février 1698.

De ſon ſecond mariage avec Madelaine de Lutzau en 1710. il a eu,

Eberhard-Frederic de Hombourg, né le 18. Septembre 1711.

Remontons préſentement à CHARLES II. de Sigmaringen, fils de Charles I. il mourut l'an 1606. aïant laiſſé de ſon mariage avec la Comteſſe Euphroſine d'Ottingen, Jean, Eitel-Frideric, & Erneſt-Georges.

JEAN, né l'an 1578. mort en 1638. eut de ſon mariage avec la Princeſſe Jeanne de Hohenzollern, Sibille, mariée à Erneſt Bennon Comte de Wartemberg; Marie, mariée à Paul-André Comte de Wolſkenſtein; Mainard qui épouſa le 6. de Mai 1635. Anne-Marie, fille de Ferdinand Comte de Toerring, & mourut en 1681. il laiſſa Maximilien & François-Antoine.

MAXIMILIEN, né le 20. de Juin 1636. épouſa Marie-Claire, fille d'Albert Comte de Bergin-Boxmer, de laquelle il a eu entr'autres, Marie-Madelaine, née en 1669. Ma-

rie-Therese, née en 1671. Chanoinesse de Buchau; Mainard II. né en 1673. Albert Oswald, Chanoine de Cologne; François-Henry, né en 1678. Sidonius, né en 1682. Jean-François, né en 1684. Maximilien-Antoine, né en 1685.

Parmi les enfans de Maximilien on compte encore,

Sidonius, né en 1682. au service de l'Empereur.

Et Frederique-Christine, née en 1686. mariée le 7. Février 1724. à Sebastien Comte de Monfort.

Cette branche de Hohenzollern, dite Sigmaringe, a été continuée par Mainard II. né en 1675. qui a épousé le 22. Novembre 1700. Jeanne-Catherine-Victoire, fille d'Antoine II. Comte de Montford, de laquelle il a eu

Joseph-Frideric, Prince de Hohenzollern d'à present, né le 24. Mai 1702.

François-Guillaume, né en 1707. se nomme Comte de Berg du chef de sa grande mere.

Marie-Anne, née en 1708.

Charles, né en 1710. mort en 1711.

FRANÇOIS-ANTOINE, second fils de Mainard, a épousé le 5. de Février 1687. Marie-Anne, fille d'Antoine Eusebe Comte de Koenigseck, dont il a

Ferdinand-Antoine, né le 4. Decembre 1692.

Anne-Marie, née le 13. Mars 1694.

Marie-Françoise, née le 17. Janvier 1697.

François-Antoine, né le 16. Janvier 1699.

Les Princes de Hohenzollern portent écartelé au premier & quatriéme contre-écartelé d'argent & de sable, qui est Hohenzollern ; au second & troisiéme d'azur à un cerf d'or sur une motte de trois coupeaux de sinople, qui est Sigmaringen, & sur le tout de gueules à deux sceptres d'or passez en sautoir ; pour la Charge de Chambellan hereditaire de l'Empire.

*Autres Princes plus modernes.*

IL y a encore d'autres Princes qui aïant été créez par l'Empereur Ferdinand III. furent reçus au Col-

lege des Princes dans la Diete de Ratisbonne, tenuë l'an 1654. qui sont Eggenberc, Lobkovitz, Salms, Dietrichstein, Nassau-Hadamar, Nassau-Dillembourg, Picolomini, & Aversberg. Ils ont competence ensemble pour la préséance, les uns prétendans être feudataires de l'Empire plus considerables que les autres. Les deux Princes de Nassau, & celui de Salms, qui est un Rhingrave, s'attachent aux interêts de l'Empire; parce que c'est de là qu'ils ont les mêmes droits que les anciennes Maisons des Princes. Mais les autres cinq, sçavoir, Eggemberg, Lobkowitz, Picolomini, Dietrichstein, & Aversberg, qui ont la meilleure partie de leurs biens dans les Terres patrimoniales de la Maison d'Autriche, se croïent obligez de conformer leur conduite aux interêts de leur Prince naturel.

En la même Diete de 1654. Enno-Loüis (*a*), Comte d'Ostfrise, fut

---

(*a*) Cet Enno-Loüis avoit été accordé dans son enfance avec Henriette fille de Fre-

aussi reçu Prince de l'Empire par Ferdinand III. à condition qu'il n'y auroit que l'aîné de sa Maison, qui seroit Prince, & que les Cadets demeureroient Comtes. Depuis ce tems là, on a encore accordé cette Dignité de Prince aux aînez des Maisons de Furstemberg, d'Oettingen, & de Schwartzemberg.

Nous ne nous étendrons point sur les Maisons & Genealogies de ces Princes modernes, comme nous avons fait sur celles des autres, de crainte que cela ne nous menât trop loin. Car la plûpart de ces Maisons ne cedent gueres pour ce qui regarde leur ancienneté, aux plus illustres d'Allemagne.

L'on ne conteste point, par exemple, à celle de Nassau, les preuves qu'elle produit pour justifier qu'un de ses Ancêtres, sans pousser son origine (*a*) plus avant, nommé Ot-

---

deric Henry Prince d'Orange; mais ces deux personnes ne s'étant pas agréés l'une à l'autre dans leur âge nubile, le mariage fut rompu, & Enno épousa le 7. Novembre 1556. Justine-Sophie Comtesse de Barby.

(*a*) Quelques Genealogistes font venir la

ton Comte de Naſſau, dont le Tombeau ſe voit encore à Nuremberg, fils de Jean & neveu d'Eberhard de Naſſau, étoit vers l'année 920. General de l'Armée de l'Empereur Henry l'Oiſeleur contre les Hongrois; que les auteurs de cet Otton avoient poſſedé long-tems auparavant le Comté de Naſſau, au Païs de Heſſe, vis-à-vis du lieu où la Moſelle ſe décharge dans le Rhin; qu'un autre Otton, fils de Walderame II. aïant épouſé l'heritiere du Païs de Gueldres, en fut fait le premier Comte en l'année 1079. par l'Empereur Henry Quatriéme, & que lui & ſes Succeſſeurs l'ont poſſedé ſous ce Titre de Comté juſqu'en 1339. qu'il fut érigé en Duché par l'Empereur Loüis de Baviere, en faveur d'un Reinold de Naſſau, dont la poſterité s'étant éteinte quelque tems après, ce Duché paſſa dans la Maiſon de Juliers. Ce qui n'empêcha pas les autres

---

Maiſon de Naſſau d'un Prince de Sueve nommé Naſſua, dont Céſar parle dans ſes Commentaires.

Branches de cette Maison, sorties de ce Walderame II. de se soûtenir en lustre par les autres grandes Terres qu'elles avoient. Elles donnerent même un Empereur à l'Allemagne, qui fut Adolphe de Nassau, & c'est d'elles aussi que viennent celles qui subsistent encore aujourd'hui de Nassau-Sarburg, d'Orange, de Dillembourg, d'Hadamar & autres.

Les Princes de Nassau Dillembourg, & d'Hadamar portent leurs Armes écartelées, au premier d'azur semé de billettes d'or au lion de même brochant sur le tout, couronné, armé & lampassé de gueules, qui est de Nassau. Au second d'or, au leopard lionné de gueules, couronné, armé & lampassé d'azur, qui est de Catzenelebogen : au troisiéme de gueules à la face d'argent, qui est de Vianden : au quatriéme de gueules à deux leopards d'or, armez & lampassez d'azur, pour Dietz. Les autres Branches y ajoûtent d'autres quartiers.

Le Prince de Salms porte écartelé au premier & quatriéme de sable à un leopard lionné d'argent, qui

eſt des Wildgraves : au ſecond & & troiſiéme d'or au lion de gueules couronné d'azur, qui eſt des Rhingraves (*a*) ; & ſur le tout parti au premier de gueules à trois lions d'or, pour le Comté de Kirn, ou Kybourg : au ſecond de gueules ſemé de croiſettes d'or, d'autres diſent d'argent à deux Saulmons addoſſez d'argent, qui eſt de Salms, coupé d'azur à une face d'argent pour Winſtingen, autrement dit Feneſtrange.

Le Prince d'Eggemberg porte pour Eggemberg, d'argent à trois aiglons de gueules confrontez en cœur, & poſez en perle : Celui de la pointe, couronné de même.

Le Prince de Dietrichtſtein porte tranché d'or & de gueules, à deux ſerpes addoſſées, poſées en pal d'argent, le manche d'or. Il mêle ordinairement d'autres quartiers avec celui-là.

Le Prince d'Oſtfriſe porte parti

(*a*) Les Comtes de Salins ſont Rhingraves ; & tous les Rhingraves portent le nom & les armes de Salins. Ils relevent du Duc de Lorraine pour Salins & Morange.

d'un

d'un & coupé de deux traits, faisant six quartiers : Au premier de sable à une harpie éploïée d'or, couronnée de même, au visage de carnation accompagnée de quatre étoiles de six rais d'or, deux en chef, & deux en pointe, pour Ostfrise. Les autres quartiers sont pour d'autres Terres.

Le Prince de Furstemberg (*a*) porte d'or à un aigle de gueules, becqué & membré d'azur, à la bordure d'argent nebulée d'azur, pour le Comté de Furstemberg; l'estomach de l'aigle chargé d'un Ecu écartelé au premier & quatriéme de gueules, à un gonsanon d'argent pour le Comté de Werdemberg : Et au second & troisiéme d'argent à une bande de sable en forme de viz, pour le Comté de Heiligemberg.

(*a*) Sous le Regne de l'Empereur Henry I. vivoit un Loüis Comte de Freibourg & de Furstemberg qui parut au premier Tournoi d'Allemagne, celebré à Magdebourg en 935. ce qui montre que cette Maison étoit déja ancienne en ce tems-là, car les Gentilshommes nouveaux n'étoient point admis aux Tournois.

Le Prince d'Oettingen, (*a*) porte écartelé au premier & quatriéme de gueules, & d'or en écartelure de ſautoir, écartelé en barre : Au ſecond & troiſiéme, le contraire, à un écuſſon d'azur en cœur ; ſur le tout un ſautoir d'argent, ou pour mieux dire un flanchis, qui eſt le diminutif du ſautoir.

Le Prince de Schwartzemberg (*b*) porte écartelé au premier & quatrié-

---

(*a*) La Maiſon d'Oettingen eſt diviſée en deux Branches principales, celle de Waldenſtein qui eſt Catholique, & celle d'Oettingen, qui eſt Lutherienne ; toutes deux très-bien alliées.

(*b*) Ferdinand-Guillaume-Euſebe créé Prince d'Empire par Leopold I. en prit tant d'orgueïl qu'il fit compoſer & publier un Livre par lequel il déſavoüoit pour parens les Comtes de Schwartzemberg ; mais ceux-ci lui rendirent le change par un autre Livre dans lequel ils prouverent qu'ils étoient bien plus anciens Comtes, & d'origine plus illuſtre que les Schwartzemberg, & renonçoient pour jamais à leur parenté, qui, diſoient-ils, ne pouvoit apporter aucun luſtre à la Maiſon de Schwartzemberg. Le Prince de ce nom d'aujourd'hui eſt riche de 50 000. milles florins de rente.

me, pâlé d'argent & d'azur, qui eſt Sainsheim : Au ſecond & troiſiéme de gueules à une tour d'argent, ſur une petite colline à trois coupeaux de ſable, qui eſt de Schwartzemberg.

Le Prince Picolomini, d'argent à une croix d'azur, chargée de cinq croiſſans d'or.

Le Prince de LOBKOWITZ, porte écartelé au premier & quatriéme d'argent, à un aigle de ſable poſé en bande : Au ſecond & au troiſiéme de gueules coupé d'argent.

Le Prince d'Aversberg porte au premier quartier d'argent à l'aigle de ſable, parti de gueules au lion couronné d'argent : Au ſecond d'or à la face ondée d'azur, en chef à un lion couronné de gueules, & en pointe à un aigle de ſable : Au troiſiéme & ſixiéme de gueules à un buffle bouclé d'argent : Au quatriéme & cinquiéme d'or, à un aigle de ſable poſé ſur un treteau, & ſur le tout, d'argent à un lion couronné de gueules.

## CHAPITRE XXIV.

*Comtes & Barons, & Gentilshommes immédiats de l'Empire.*

NOUS avons ci-devant dit que les Comtes & Barons de l'Empire étoient compris & divisez en quatre Corps; sçavoir de Weteravie, de Suabe, de Franconie, & de Westphalie; & qu'ils faisoient leurs Assemblées d'Etat à part, & y examinoient les matieres proposées ou à proposer dans les Dietes. Après quoi chaque Corps envoïoit son Député à la Diete, pour donner sa voix conformément à la resolution prise dans leurs Déliberations. Ainsi il suffira de marquer ici, que leur principal interêt est de se maintenir en leur immédiateté, & superiorité presqu'égale à celle des Princes. Et c'est en effet où tend toute leur Politique, tâchant dans cette vûë de se rendre de plus en plus considerables, tant par leurs Etats & Places

fortes, que par leurs alliances & leurs merites perſonnels. Et comme il faudroit un volume entier pour déduire les interêts particuliers, & la Genealogie de chacun de ces Seigneurs, je me contenterai de dire qu'ils ſe reglent ſur la ſituation de leurs Etats, ſur la puiſſance ou la foibleſſe de leurs voiſins, ſur leurs liaiſons avec d'autres de parenté ou de societé, & ſur l'interêt de leur Religion. Il eſt conſtant que pluſieurs d'entr'eux peuvent juſtifier leur extraction, & en chercher les Ancêtres auſſi avant dans l'Antiquité que la plûpart des grands Princes, ſans qu'on leur puiſſe reprocher qu'ils aïent jamais ſouffert qu'il ſoit entré dans leurs Familles aucune fille, qui ne fût d'un ſang auſſi pur & auſſi illuſtre que le leur. En quoi ils ont été, & ſont encore d'autant plus exacts, qu'ils en ont toûjours tiré cet avantage conſiderable dont nous avons déja parlé, de pouvoir aſpirer aux Electorats, & autres Principautez Eccleſiaſtiques d'Allemagne. Outre celui qu'ils ont de ce que leurs filles ſont recherchées en

mariage par les Electeurs Seculiers, & autres grands Princes, qui considerent ces Comtes & Barons comme des Seigneurs d'un rang fort élevé au dessus de celui de la Noblesse; la plûpart joüissans en effet du droit de faire battre monnoïe, & de plusieurs autres droits Regaliens qui les approchent de la condition & de l'état des Princes.

*Noblesse libre & immédiate de l'Empire.*

ON doit juger par ce Titre, qu'il y a en Allemagne deux sortes de Noblesse; l'une libre & immediate, ne relevant que de l'Empereur & de l'Empire; l'autre médiate, qui en reconnoissant l'Empereur comme Chef de l'Empire, est encore soûmise à la Jurisdiction d'un autre Prince. Celle-ci n'a pas à beaucoup près les libertez de la premiere; quoiqu'elle ne laisse pas d'être en grande consideration dans l'Allemagne. Car il y a une infinité de ces Gentilshommes, dont les Maisons se vantent d'être aussi anciennes & aussi illustres que celles des autres,

& il n'y en a aucun qui ne préfere une Damoiſelle, quoique pauvre, à une Bourgeoiſe, quelque riche qu'elle puiſſe être, regardant avec étonnement le mêlange des conditions qui ſe fait ailleurs. Auſſi ſe conſervant de cette maniere dans la pureté d'une vraïe Nobleſſe, ils ont l'avantage de pouvoir entrer ſans conteſtation dans pluſieurs Chapitres nobles, & prétendre aux Principautez Eccleſiaſtiques comme les autres.

Pour ce qui eſt des Gentilshommes libres & immédiats, il y en a pluſieurs qui deſcendent de ces Heros qui accompagnerent Charlemagne & ſes Succeſſeurs dans les conquêtes qu'ils firent ſur les Saxons, & autres peuples qu'ils ſoûmirent à leur Empire.

Pluſieurs autres Braves étant venus des Etats voiſins s'habituer en Allemagne, furent depuis unis à ce Corps de Nobleſſe, parce qu'ils étoient iſſus de Races Nobles. D'autres enfin, dont les peres s'étant rendus recommandables par de longs ſervices auprès des Empereurs,

& par des actions heroïques, avoient merité & reçu le Titre de Nobles, se sont dans la suite des tems fait immatriculer parmi cette ancienne Noblesse, en vertu de Lettres par eux obtenuës des Empereurs. Mais quoique ces derniers aïent été ainsi admis au rang des autres, & joüissent des mêmes prérogatives pour ce qui regarde la liberté & l'immediateté, il y a cette difference, qu'ils ne peuvent entrer dans les Chapitres d'où se tirent les Electeurs de Mayence, de Treves, & de Cologne, & les autres Evêques & Prélats Princes d'Allemagne. D'autant que pour être reçu dans ces Chapitres, il faut prouver trente-deux quartiers de Noblesse de pere & de mere, à laquelle la plus austere critique ne puisse trouver rien à redire; ce qui est impossible à la Noblesse moderne jusqu'à ce que par la succession des tems, elle se trouve en état de pouvoir fournir ces trente-deux quartiers.

Cette Noblesse a reçu sa liberté & son immediateté des Empereurs, lorsque pour récompense des servi-

ces qu'ils en avoient reçus, & qu'ils esperoient encore en recevoir, ils donnerent les Fiefs dont elle est encore aujourd'hui revêtuë, avec cette prérogative de ne les relever que d'eux & de l'Empire, sans être sujets à aucune autre Jurisdiction, & à la charge de les servir dans toutes occasions en personne, avec deux, trois, ou plus de valets selon la force & le revenu du Fief; d'où la consequence est aisée à tirer, que la succession de ces Fiefs ne peut regarder que les enfans & heritiers mâles, à l'exclusion des femmes.

Ces Fiefs se trouvent presque tous situez en Suabe, en Franconie, & le long du Rhin, la basse Alsace y comprise; afin que la Noblesse étant moins dispersée, elle fût plus prête pour les occasions où ils auroient besoin d'elle, & pour défendre aussi plus commodement les frontieres de ces côtez-là contre l'invasion des étrangers. Ce n'est pas tout; car pour l'engager davantage à demeurer fidele à leur service, ils lui accorderent de très beaux droits qu'il seroit trop long de déduire ici. Il suffi-

ra de dire qu'ils la rendirent auſſi franche & libre ſur ſes terres, que le ſont les autres Etats de l'Empire, avec pouvoir de faire, à l'excluſion de tout autre, des impoſitions ſur ſes ſujets, d'avoir une Juſtice civile & criminelle, & telle que de la civile on n'en pourroit appeller qu'à la Chambre Aulique, ou à la Chambre Imperiale de Spire, & que la criminelle feroit executée ſans appel, comme celle des autres Etats immediats. Nous ne repetons point ici l'avantage qu'elle a d'être admiſe dans la plûpart des Chapitres, Abbaïes, & autres biens Eccleſiaſtiques Nobles, qui ne peuvent être poſſedez que par des Gentilshommes.

Il eſt hors de doute que cette Nobleſſe étoit autrefois convoquée aux Dietes Imperiales, & elle prétendoit y avoir ſéance avant les Villes. Mais pour la décharger de la dépenſe extraordinaire qu'elle y faiſoit, on ceſſa peu à peu de l'y appeller, lui laiſſant la liberté de ſe cottiſer pour contribuer ſa cotte-part, comme elle a fait quelquefois, aux ne-

ceſſitez publiques de l'Empire. En quoi, auſſi-bien que dans ſes autres privileges, elle a été maintenuë par les Empereurs, dont l'interêt a toûjours été de la ménager tant qu'ils ont pû, pour la rendre plus zelée pour la gloire & l'honneur de leur Couronne; il eſt auſſi de l'interêt de cette Nobleſſe de faire toutes choſes pour conſerver les bonnes graces de l'Empereur, qui eſt, pour ainſi dire, ſon ſeul protecteur contre ceux qui voudroient l'opprimer, ou attaquer ſa liberté.

Si l'on conſidere de près la politique que cette Nobleſſe obſerve en general, l'on trouvera qu'elle forme une eſpece de Republique Ariſtocratique. Car bien qu'elle ſoit diviſée en trois Claſſes; ſçavoir une en Suabe, une en Franconie, & une le long du Rhin qui comprend celle de la baſſe Alſace; ces trois Claſſes ne laiſſent pas dans les affaires importantes de joindre & d'unir leurs conſeils & leurs forces pour la conſervation de tout le Corps.

Et afin de faire mieux connoître la maniere dont elle ſe gouverne, je

dois dire qu'elle a diviſé le Cercle de Suabe en cinq quartiers : celui de Franconie en ſix ; & celui du Rhin, y compris la baſſe Alſace, en quatre.

Les cinq quartiers de Suabe ſont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartzwald, l'Orthnaw & le Kocher joint au Kreichgow.

Les ſix quartiers de Franconie, ſont l'Odenwald, le Rhin, le Verra, le Stergerwald, l'Altmuth, & le Baunach. Les quartiers du Rhin ſont le haut & le bas Rhin, la Veteravie, & la baſſe Alſace. Tous ces quartiers ont des Chefs qui s'appellent Directeurs en Suabe, & en la baſſe Alſace ; & Capitaines en Franconie, & au haut & bas Rhin, leſquels on choiſit tantôt d'une Famille, tantôt d'une autre. Un Chef ne peut rien regler que de l'avis de deux ou trois autres Gentilshommes, qui ſont nommez pour être ſes Adjoints, & lui donner conſeil, & d'un Juriſconſulte pour les affaires où il s'agit d'une interpretation de Loi. Avec ces Conſeillers le Directeur ou Capitaine examine les differends pour

lesquels les Gentilshommes se pourvoïent pardevant lui, pacifie leurs querelles, étouffe ou termine leurs procez, & tient la main à la conservation des privileges & des franchises de tout le Corps. Il reprime aussi les injustices & les violences des uns contre les autres; & lorsque pour l'execution de ses jugemens, qu'un Secretaire qui lui est aussi donné redige par écrit, les forces de son quartier ne suffisent pas, il convoque toute la Noblesse du Cercle, & selon le besoin, celle des deux autres Cercles, les conviant par Lettres qui sont expediées & envoïées par le même Secretaire, de venir incessamment à son secours pour ranger & réduire les désobéïssans & refractaires à leur devoir, & procurer le soulagement des opprimez. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'assemblent ordinairement une fois l'an pour y apporter le remede qu'il convient: & dans ces sortes d'Assemblées, si des particuliers prétendent avoir été lezez par les jugemens de leurs Chefs, ils prient le Corps de la Noblesse de vouloir examiner

ces jugemens, & leurs raiſons; ce qu'il ne leur peut pas refuſer. Et lors qu'il en a fait la diſcuſſion, il déclare ſon ſentiment, & convie les parties d'y déferer. Que ſi elles ne veulent pas y acquieſcer, il eſt permis à l'une ou à l'autre d'en appeller à la Chambre Imperiale de Spire.

## CHAPITRE XXV.

### *Villes Imperiales.*

L'Interêt de toutes les Villes Imperiales qui ſont partagées, comme l'on a vû, en celles du Banc du Rhin, & en celles du Banc de Suabe, conſiſte en la joüiſſance paiſible de leurs franchiſes, droits, immunitez, privileges, & particulierement de leur immediateté. Elles trouvent d'autant plus de facilité à s'y maintenir, que l'Empereur a ſon propre interêt de les y conſerver, & de les proteger contre ceux qui voudroient les troubler. En effet l'Em-

pereur considere ces Villes comme des Etats qui soûtiennent son autorité, & qui contre-balancent celle des Electeurs & des autres Princes ; outre que ce sont presque ces Villes seules qui païent aux coffres de l'Empire la plus forte partie des mois Romains, & de la taxe de la Chambre de Spire. C'est pour ce sujet que cette Chambre suit aussi & seconde en toutes rencontres les intentions de l'Empereur pour concourir avec lui à leur protection. Elles reglent elles-mêmes la forme de leur Gouvernement. Elles se font des Loix, Coûtumes & Statuts, battent monnoïe à leurs Armes ; ont droit d'imposer sur elles-mêmes dequoi subvenir à leurs necessitez publiques, & de regler les taxes & contributions. Elles font enfin chez elles & en leurs territoires, tout ce que les Princes de l'Empire peuvent faire dans l'étenduë de leurs Etats.



*Villes du Banc du Rhin.*

## COLOGNE.

LA Ville de Cologne eſt la premiere & la plus grande de ce Banc, comme auſſi la plus conſtante dans la Religion Romaine, aïant inviolablement conſervé la doctrine ancienne de l'Egliſe. Elle a avec cela chez elle la plus fameuſe Univerſité d'Allemagne.

Les Magiſtrats entretiennent aux dépens de la Bourgeoiſie les Fortifications & leur Garniſon. Et comme le particulier interêt de cette Ville dépend du débit qu'elle fait inceſſamment, tant en Hollande qu'en Allemagne, des denrées qui montent & deſcendent le Rhin, ſa principale correſpondance eſt au haut du Rhin, avec les Villes de Nuremberg, de Strasbourg & de Francfort; comme celle qu'elle a au bas du Rhin eſt avec les Provinces-Unies des Païs-Bas. Du tems des Romains on l'appelloit *Colonia Ubiorum*, Colonie des Ubiens, parce qu'elle

qu'elle étoit habitée par des peuples nommez *Ubii*, à qui on avoit fait passer le Rhin pour les faire demeurer en deça, après en avoir reçu le serment de fidelité. Elle fut ensuite appellée *Colonia Agrippina*, soit à cause d'Agrippa ce grand & sage Capitaine qui avoit commandé les Armées Romaines vers le Rhin, & qui étoit gendre de l'Empereur Auguste, soit à cause d'Agrippine fille de Germanicus, & mere de Neron, laquelle nâquit en cette Ville.

L'Empereur Othon III. rendit Cologne Ville Imperiale, & lui octroïa l'an 993. en la Diete de Worms tous les Privileges dont elle joüit. On sçait cependant que Conrad de Hoenstat, Engelberg de Valckembourg, Sigfrid de Westerbourg, & plusieurs autres Archevêques lui ont disputé sa liberté jusqu'en l'an 1297. Mais alors, c'étoit sous le Regne de l'Empereur Adolphe, les Habitans oserent bien aller avec un corps de Troupes audevant de leur Archevêque jusqu'à Woringen au Païs de Brabant, où lui aïant presenté le combat & mis

les clefs de leur Ville sur le champ de bataille, pour être le prix de la victoire, ils la remporterent, & avec elle leurs clefs & leur franchise. Aussi en celebrent-ils encore tous les ans la memoire avec beaucoup de céremonie.

## AIX-LA-CHAPELLE.

Aix-la-Chapelle a été nommée ainsi, à cause des dévotions que l'Empereur Charlemagne pratiquoit ordinairement aux Fêtes solemnelles dans la grande Eglise qu'il avoit fait bâtir, & fondée à l'honneur de la sainte Vierge, dans laquelle il tenoit Chapelle, ainsi que les Empereurs ses Successeurs ont pratiqué & pratiquent encore dans les endroits où ils font leur résidence. Nous avons déja ci-devant dit qu'on l'appelloit en Latin *Aquisgranum*, à cause des bains chauds & très-salutaires qu'un nommé *Granus* y avoit trouvez & fait accommoder. Ç'a été la Ville la plus auguste de toutes les Villes Imperiales; (*a*) elle a aussi été

(*a*) On a rapporté à la fin du Tome cin-

appellée Ville Roïale, par la raison peut-être que la Bulle d'or ordonne que l'Empereur y reçoive la premiere Couronne. L'on y garde encore l'épée de Charlemagne avec son baudrier, & le livre de l'Evangile en lettres d'or, qui servent ordinairement au Sacre des Empereurs, comme ils servirent l'an 1658. à Francfort à celui de Leopold, & à Ausbourg au Sacre de Joseph en 1690. Le Duc de Brabant a droit de protection sur la Ville. Le Duc de Juliers en nomme le Bourgmestre, ou Maire perpetuel des Bourgeois, & les Mêtiers nomment tous les ans aux Charges de Consuls, de Senateurs, d'Echevins, & autres Magistrats. Les Habitans professent les uns la Religion Catholique, & les autres la Protestante, suivant le Traité de Paix de Westphalie.

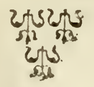
---

quiéme parmi les preuves de cette Histoire, les Privileges accordez à l'Eglise de cette Ville par les Empereurs Charlemagne, Frideric I. & Frideric II.

## STRASBOURG.

Strasbourg, veut dire Bourg de la ruë, par où on passe de France en Allemagne, d'autant qu'Attila, après avoir ruïné la Ville, en fit un grand chemin. On l'a toûjours nommé en Latin *Argentoratum*, & quelques-uns l'ont aussi appellée en Allemand *Silberthal*, qui veut dire Val d'argent, parce que les Romains y faisoient garder leur Epargne publique des Tributs. C'est la plus riche Ville, & la plus regulierement fortifiée de l'Allemagne. La Riviere d'Ill, qui passe au milieu, la coupe en deux parts qui se communiquent par plusieurs ponts. La Ville entretient aussi un pont de bois à pilotis sur le Rhin, qui rapporte un grand revenu pour le péage, & a un fort bel Arsenal. Pour ce qui est de sa Religion, les Magistrats & les Recteurs de l'Université professent tous la Confession d'Ausbourg, & étoient ci-devant en possession de l'Eglise Cathedrale, & de toutes les autres Eglises, en sorte que les Catholi-

ques n'y avoient qu'une petite Eglise d'une Commanderie de S. Antoine, où ils avoient l'exercice de leur Religion. Mais les choses y ont été changées, pour ce regard, depuis que le Roi très-Chrétien a fait valoir ses prétentions sur cette Ville, ainsi qu'il a fait sur les autres Etats qui dépendent comme elle de la basse Alsace. Il s'en rendit maître le premier d'Octobre 1682. par l'heureuse & prudente négociation du Marquis de Louvois, qui s'étant abouché avec les Chefs de cette Ville, & leur aïant fait entendre les intentions de Sa Majesté, ils s'y conformerent, aimant mieux conserver leurs privileges & immunitez par cette soûmission, que de vouloir risquer leurs vies, leur honneur & leurs biens. Elle lui a été depuis cedée, ainsi que nous avons dit ci-devant, page 92. par la Treve de 1684. & par le Traité de RISWICK.



## LUBECK.

Lubeck (*a*), Ville Imperiale, étoit l'ancienne demeure des Sclavons ou Henetes, & eſt à preſent la principale des Anſéatiques, ſituée en la baſſe Saxe dans la Wagrie, entre les Rivieres de Trave, de Stecknis & Wacknis. Ce lieu aïant été occupé tantôt par un Duc de Saxe, tantôt par un Roi de Dannemarck, fut enfin reſtitué en ſa liberté par l'autorité de l'Empereur Frideric II. après que les Danois en eurent été

(*a*) Cette Ville fut bâtie à l'entrée de la Cherſoneſe Cimbrique par Adolphe Comte de Holſtein au tems de l'Empereur Conrad III. Henry le Lion Duc de Baviere & de Saxe l'aïant priſe peu de tems après, y fonda un Evêché, comme le porte une inſcription qui ſe lit ſur le frontiſpice du Château d'Eutin, où cet Evêque fait ſa réſidence. Après la mort de ce Duc, Lubeck retourna au Comte, puis tomba à Canule Roi de Dannemarck. Les Danois en aïant été chaſſez depuis, elle devint Ville Imperiale ſous Frideric II. Elle ſe gouverne Ariſtocratiquement, & Hambourg, en pure Democratie.

chaſſez : & de cette maniere la Ville fut declarée libre Imperiale l'année 1209. elle eſt depuis devenuë belle & riche, quoiqu'elle ait ſouffert de grandes incendies, & de furieuſes attaques de la part de ceux qui en vouloient à ſa liberté ; & pour la mieux conſerver, elle entretient avec grand ſoin ſes fortifications. Elle fait ſon principal trafic avec les Villes de la Mer Baltique, & avec les Païs Septentrionnaux, par le moïen du Port qu'elle a à l'embouchure de la Trave, commandé par un Fort appellé Travemonde. Les Catholiques n'y ont ni Egliſe, ni exercice public de leur Religion, tous les Habitans des Villes & Villages d'alentour ſuivent la Confeſſion d'Ausbourg, auſſi-bien que l'Evêque & les Chanoines de Lubeck. Cette Ville ménage ſon commerce & ſes interêts ſi prudemment avec les Rois du Nord, & les Maiſons de Brunſwic & de Holſtein, qu'elle ſe fait conſiderer par les autres Princes & Etats voiſins, auſſi-bien que par l'Empereur.

## WORMS ET SPIRE.

Worms & Spire ſont Villes aſſez grandes, ſituées ſur le Rhin en deçà. Celle - ci recommandable par la Chambre Imperiale qui y tenoit (*a*) ſon Siege, & celle-là par ſon ancienneté. Les Catholiques y poſſedent les Egliſes Cathedrales avec quelques Monaſteres ; mais les Magiſtrats & la plûpart des Bourgeois ſont de la Confeſſion d'Ausbourg. Elles ne demandent que la paix, ou la neutralité en cas de guerre, pour pouvoir joüir de leurs franchiſes & privileges.

## FRANCFORT.

Francfort (*b*) eſt une belle & gran-

(*a*) Depuis la Guerre de 1688. la Chambre Imperiale a été transferée à Wetzlaer, ainſi que nous avons dit ci-devant.

(*b*) Elle étoit appellée anciennement Teutoburgum, & Hellonopolis qui ſignifie, paſſages des François, à cauſe qu'elle leur ſervoit de retraite lorſqu'ils revenoient des Gaules.

de

de Ville, & bien fortifiée, que la Rivierre du Mayn sépare en deux Villes. La plus grande retient le nom de Francfort, où la Bulle d'or assigne aux Electeurs leur lieu d'Assemblée, quand il s'agit d'elire un Empereur, comme il se pratiqua en l'Election de l'Empereur Leopold. (a) Il s'y tient deux Foires franches fort celebres pendant quinze jours, tant au Printems qu'en Automne. L'autre partie de la Ville s'appelle Saxenhausen, servant comme de Citadelle à l'autre. Elles se communiquent par un Pont de pierre sur le Mayn.

Les Magistrats & les Bourgeois sont Protestans, & occupent les Eglises, hors celles de S. Barthelemi, de Nôtre-Dame, ou du Lifraberg, de S. Leonard, des Carmes, des Dominiquains, des Religieuses Hospitalieres de l'Ordre de S. An-

(a) Dans la Ville de Francfort sur la porte de Saxen Hausen, il y a une Inscription en l'honneur de l'Empereur Leopold, dans laquelle il est nommé *Trismegistatos*, c'est-à-dire, *neuf fois trés-grand.*

toine, & de l'Ordre Teutonique, à Saxenhaufen où les Catholiques ont leur exercice. Les Calviniſtes n'y en ont point.

### WETZLAR.

Wetzlar Ville Proteſtante dans la Weteravie, eſt ſituée au confluent de la Riviere de Dile & de Lohn. La Prévôté de la Ville, appartient au Landgrave de Darmſtat, & c'eſt pour cela qu'il commet à la Charge de Maire. Il en diſpoſe toûjours en faveur de quelqu'une de ſes créatures, qui en ſon nom préſide à la Juſtice du lieu. On y a transferé la Chambre Imperiale qui étoit à Spire, depuis la Guerre de 1688.

### GELENHAUSE.

Gelenhauſe eſt auſſi Ville Proteſtante. L'Electeur Palatin, & les Comtes de Hanau y prétendent la ſuperiorité, en aïant acquis les droits moïennant huit mille florins du Comte Gunther de Schwartzenbourg, à qui l'Empereur Charles IV. avoit engagé cette Ville l'an

1349. Le Procez en eſt encore pendant entre les Parties à la Chambre Imperiale.

## HAGUENAU.

Haguenau eſt la premiere des Villes d'Alſace dépendantes de la Préfecture dont le Tribunal étoit établi dans la même Ville. Après le Traité de Munſter, le Roi de France y avoit d'abord, à l'imitation des Landgraves d'Alſace ſes devanciers, conſervé ce Conſeil Provincial, auquel préſidoit ſon Grand Bailli, ou ſon Lieutenant. Mais comme elle a été entierement ruinée dans la derniere Guerre, le Roi Très-Chrétien a transferé ce Conſeil à Briſac. Cette Ville en ce tems-là reconnoiſſoit, ainſi que les autres neuf, le Roi pour Protecteur aux mêmes conditions qu'elles reconnoiſſoient l'Empereur & les Princes d'Autriche en cette qualité, ſans déroger à l'immédiateté, en vertu de laquelle ces dix Villes prétendoient demeurer Etats libres de l'Empire. Mais elles ſe ſont ſoûmiſes au droit de Souve-

raineté, dont le Roi de France a été revêtu, & elles ont renoncé à cette immédiateté.

### VILLES D'ALSACE.

Les autres neuf Villes, sont, Colmar, Schleſtat, Weiſſembourg, Landau, Oberhenheim, Kaiſerberg, Munſter au Val de S. Gregoire, Rosheim & Turchein.

### DORTMOND.

Dortmond a toûjours été Ville Imperiale dans le Comté de la Marck; mais l'Electeur de Brandebourg, à qui ce Comté appartient, en prétend aujourd'hui la Souveraineté comme ſur une Ville municipale dépendante de ſon Comté.

### FRIEDBERG.

Friedberg en la Veteravie eſt encore Etat libre, comme les autres Villes Imperiales, & dépend immédiatement de l'Empire.

*Villes Imperiales du Banc de Suabe.*

RATISBONNE.

RAtisbonne eſt nommée par les Allemans Regensbourg, du nom de la Riviere de Regens, qui paſſe ſous un beau Pont de Pierre, & ſe jette au-deſſous de la Ville dans le Danube, comme les Rivieres de Laber & de Nab s'y meſlent au-deſſus de la Ville. Les François l'appellent Ratisbonne à l'imitation des Latins. Elle a été autrefois ſoûmiſe aux Rois de Baviere qui y faiſoient leur réſidence ; mais elle fut déclarée libre par l'Empereur Frideric I. Ce qui n'empêche pas que les Ducs de Baviere n'y partagent le peage avec les Bourgeois, ſuivant un accord fait entr'eux. C'eſt la premiere Ville du Banc de Suabe ; & elle contient à preſent dans ſon enceinte cinq differens Etats libres de l'Empire ; ſçavoir l'Evêque, l'Abbé de S. Emmeran, les Abbeſſes l'une du bas, & l'autre du haut Munſter, & la Ville. Les Catholiques ont

leur exercice de Religion dans l'Eglise Cathedrale, & autres, & les Lutheriens dans trois Temples qu'ils ont fait bâtir.

Les Magiſtrats & Officiers de Ville ſont tous Proteſtans; & il eſt à remarquer qu'encore qu'il y ait près de vingt-deux Egliſes Catholiques, il ne s'y trouve pourtant que peu de Bourgeois Catholiques; le Magiſtrat ne permettant pas que l'on donne droit de Bourgeoiſie aux Catholiques qui y demeurent.

Comme cette Ville eſt grande, belle, & remplie de Maiſons magnifiques, on l'a choiſie depuis pluſieurs années pour y tenir les Dietes, à cauſe de la commodité que beaucoup de Princes & Etats voiſins ont d'y faire venir leurs proviſions par eau & par terre ſans grands frais.

## AUSBOURG.

Ausbourg, ou Ville d'Auguſte, (*a*) a été ainſi nommée, parce que

---

(*a*) On admire dans cette Ville la conſ-

l'Empereur Auguste y avoit établi une Colonie Romaine après sa réduction par Germanicus. Elle est très-grande, & fort magnifique; ses Eglises, & ses autres bâtimens sont superbes; & elle est embellie par plusieurs Fontaines qui tiennent les Maisons & les ruës fort nettes. La Riviere de Lech coule près de la Ville, & on la passe sur deux grands Ponts de Pierre. La Maison de Ville est un Palais magnifique, où Ferdinand IV. fut élû Roi des Romains, la cérémonie s'en étant faite le 3. Mai 1653. en l'Eglise de l'Abbaïe de S. Ulric. Les Lutheriens appellent leur Confession de Foi du nom de cette Ville, parce qu'elle y fut composée & publiée. Elle en garde

---

truction de deux tours qui attirent les eaux & les conduisent dans toutes les parties de la Ville par plus de trois cens canaux, qui peuvent donner une Fontaine à chaque Maison. La Porte de Nuit, où l'on passe à pied & à cheval, est d'une construction très-rare. Quatre à cinq Portes s'ouvrent & se ferment l'une après l'autre, sans que personne y mette la main. Son Arsenal est très-beau, & ses ruës très nettes.

encore l'exercice en la même maniere qu'elle l'àvoit l'an 1624. auquel tems il y avoit dans la Magistrature autant de Catholiques que de Proteſtans. Quant aux Charges uniques, elles ſont adminiſtrées alternativement par les Catholiques & par les Proteſtans; je veux dire que le Catholique ſuccede au Proteſtant, & pareillement le Proteſtant au Catholique. Les Bourgeois ſont la plûpart Marchands & Artiſans, particulierement en ouvrages d'Orfévrerie, où ils excellent; auſſi ces ouvrages ſont-ils ſi eſtimez, qu'ils ſont tranſportez par tout le monde. Et comme cette Ville eſt fort peuplée, & aſſez bien fortifiée, elle tâche de ſe maintenir par elle-même, vivant en bonne intelligence avec ſes voiſins pour ſe mettre à couvert de toute inſulte.

C'eſt dans cette Ville qu'en l'année 1690. s'eſt faite l'élection & le couronnement de l'Empereur Joſeph dernier mort, lorſque du vivant de l'Empereur Leopold ſon pere, ce Prince fut élû Roi des Romains. Cette Ville eſt recom-

mandable par sa propreté, & celle d'Allemagne qui approche le plus de la propreté de celles de Hollande.

## NUREMBERG.

Nuremberg, ou pour mieux dire Norimberg, a été ainsi nommé à cause de la coline sur laquelle est le Château qui s'appelloit en Latin *Castrum Noricum*, par où on commença de bâtir la Ville, & où les Empereurs avoient autrefois leur logement. Ils l'y prennent encore aujourd'hui quand ils passent par cette Ville. On y garde des Reliques fort précieuses, avec la couronne, le sceptre, les habits, brodequins & autres ornemens (*a*) de

(*a*) Ces ornemens sont une Couronne mîtrée enrichie de Rubis, d'Emeraudes & de Perles; la Dalmatique de Charlemagne richement brodée: le Manteau Imperial parsemé d'Aigles en broderie, la bordure duquel est grêlée de grosses Emeraudes, de Saphirs & de Crisolites; les brodequins couverts de lames d'or; les Gands brodez; la Pomme, le Sceptre d'or & l'Epée. L'ancien usage de l'Empire, est que l'Empereur est tenu d'assembler

Charlemagne, lesquels servirent même à l'Empereur Leopold, quand il y alla après son élection recevoir l'hommage de la Ville. Le ruisseau de Pegnits qui la traverse, & ceux de Rednitz & de Schwarzach qui passent proche de ses murailles, fournissent aux habitans, outre plusieurs commoditez, le moïen de faire toutes sortes d'étoffes, teintures, & autres Manufactures (*a*) & gentillesses que l'on porte & débite jusques dans les Indes.

Il y a certaines Familles que l'on appelle Patrices, lesquelles à l'exclusion des autres occupent les

---

dans cette Ville la premiere Diete qu'il tient aprés son Election & Couronnement.

(*a*) Il y a dans Nuremberg, & dans les Villages circonvoisins qui en dépendent, un nombre infini d'Ouvriers très-ingenieux à faire plusieurs bijoux de bois qu'on transporte dans toutes les Foires d'Allemagne, & de là par toute l'Europe. Ces bagatelles se nomment des Nurembergs, & il s'en fait un débit si grand, que cela passe le récit qu'on en pourroit faire. Ce négoce fait vivre la plûpart des Habitans de cette Ville, & ils font sur ces Marchandises, quoique d'un prix très-bas, un profit très-considérable.

Charges du Senat composé de quarante-deux personnes, & auquel deux Châtelains ou Sénéchaux perpetuels président, dont le premier a sa demeure dans le Château. Ces Châtelains s'assemblent quelquefois dans ce Château avec cinq ou six des principaux pour tenir leur Conseil secret. Et comme cette Ville fait gloire d'être une des premieres qui a embrassé le Lutheranisme, elle en conserve aussi la prérogative pour le temporel, sans admettre aucuns Catholiques à la Magistrature, ni au droit de Bourgeoisie; les Catholiques n'y aïant aucune liberté que d'y demeurer sous la protection des autres, & de faire leur exercice de Religion dans une Commanderie de Malthe; & encore à certaines heures, pour ne pas troubler les Lutheriens qui y sont aussi le leur, quoiqu'ils aïent toutes les autres Eglises.

Cette Ville est particulierement recommandable par son ancienneté, sa grandeur, ses fortifications, ses trois enceintes de murailles de pierre de taille, son fossé large & pro-

fond, ſes belles Maiſons, ſes grandes Egliſes, ſes ruës larges & toûjours nettes, & par ſa Bibliotheque rare & nombreuſe, & ſon Arſenal garni de tout ce qui peut ſervir à ſa défenſe. Elle ſe fait encore conſiderer par d'autres Villes & Bailliages qu'elle a acquis des Electeurs Palatins, & autres Princes de la Branche Rodolphine, ſoit par engagement, ſoit par achat pur & ſimple dans le haut Palatinat ; comme ſont Altorf belle Ville avec ſon Univerſité, Herbrouck, Lauf, Engeltal, Gravenberg, Hilpolſtein, Hohenſtein, Liechtenau, Petzenſtein, Reicheneck, & Welden, qui fourniſſent & ſervent tout enſemble, & à l'entretien & à la promenade des principales Familles de la Ville.

Son interêt particulier eſt premierement de ſe défendre des Electeurs de Baviere & des Princes de la Branche Guillelmine qui prétendent rentrer dans tous ces Bailliages & Villes pour avoir été alienez ſans leur participation ; & en ſecond lieu de faire regler le droit de conduite que le Marquis d'Ansback Bourgrave, ou

Seigneur de Nuremberg, tâche d'étendre jusques dans la Ville même, sur toutes les personnes & Marchandises qui y entrent & qui en sortent. Ce Droit consiste à pourvoir à la sûreté des personnes, de la suite & des hardes & Marchandises de ceux qui vont à Nuremberg, ou qui en viennent, & passent par les Terres du Bourgraviat. Cela fait qu'elle menage & oppose tant qu'elle peut à tous ces prétendans, l'autorité de l'Empereur; qui outre la puissance que lui donne la dignité Imperiale, est leur voisin par le Roïaume de Bohéme.

## ULM.

Ulm tire son nom du mot Latin *Ulmus*, qui veut dire Orme, à cause qu'il y a une grande quantité d'Ormes aux environs de cette Ville. Elle est située sur le Danube, & a un fort beau pont de pierre sur cette Riviere qui commence en cet endroit à porter Batteaux. Elle est riche, (*a*) peuplée, marchande, re-

(*a*) Cette Ville toute petite qu'elle est, possede un trés-grand terrein, & jusqu'à 40.

gulierement fortifiée & embellie d'un grand nombre de Fontaines. Ce n'étoit autrefois qu'un Bourg, que Charlemagne avoit donné à l'Abbaïe de Reichenaw, & que Lothaire II. fit depuis entierement ruiner. Mais les Habitans du païs s'y étant rétablis, ils acheterent de l'Abbaïe de Reichenaw, moïennant une somme d'argent, leur liberté, & leur indépendance, & se firent immatriculer parmi les Villes Imperiales; en sorte qu'elle est devenuë la premiere de la Province de Suabe: elle se sçait maintenir dans les bonnes graces, non seulement de l'Empereur, mais de tous les autres Princes ses voisins. Les Catholiques n'y sont pas en grand nombre, & n'y ont que deux Eglises,

---

Bailliages ou Seigneuries qui en dépendent: on y a toûjours admiré sa richesse, qui consiste en argent comptant, ensorte qu'il y a un Proverbe Allemand, qui dit l'argent comptant d'Ulm, la propreté d'Ausbourg, l'industrie de Nuremberg & l'Arsenal de Strasbourg sont les choses les plus considerables de l'Allemagne.

les Proteſtans s'étant rendus maîtres de toutes les autres de la Ville. Le Senat eſt composé de quarante-une perſonnes, dont les deux anciens, avec les cinq premiers, font le Conſeil ſecret, où les Catholiques ne ſont point admis.

## MEMINGEN.

La Ville de Memingen a ce privilege, qu'un Bourgeois peut joindre à ſes Juges ordinaires un Juge ſupernumeraire tiré de l'une de ces Villes, ſçavoir d'Auſbourg, d'Ulm, de Ravensbourg, de Biberach ou de Kempten. Ce qui arrive quand il s'agit de faire juger un procez en premiere inſtance. Elle a auſſi le privilege de donner retraite à ceux qui ſont condamnez au Ban Imperial.

## KAUFBEUREN.

Kaufbeuren eſt comme la Ville d'Ausbourg pour les Charges publiques, entre les Catholiques & les Proteſtans.

## ESLINGEN ET REUTLINGEN.

Eſlingen & Reutlingen, ſont ſous la protection (*a*) particuliere du Duc de Wirtemberg.

## NORTLINGEN.

Nortlingen eſt une Ville fameuſe à cauſe de deux grandes Batailles qui ſe ſont données aux environs.

## DONAWERT.

Donawert (*b*) a été cedé à l'Electeur de Baviere.

---

(*a*) Chaque premier jour de l'an, la Ville d'Eſlingen envoie au Duc de Wirtemberg cent florins d'or dans une bource de velour verd en reconnoiſſance de ſa protection.

(*b*) Cette Ville fut miſe au Ban l'Empire en 1607. au ſujet d'un mort que les Bourgeois de la Ville ne voulurent point permettre d'enterrer avec les cérémonies de l'Egliſe Romaine, par où elle tomba au pouvoir du Duc de Baviere. Le 9. Juin 1705. il fut preſenté à la Diete de Ratisbonne, un Decret par lequel l'Empereur Joſeph remet Donawert

## DINCKELSPIEL ET BIBERACH.

Dinckelſpiel & Biberach ſe gouvernent quant aux Charges de Ville comme Ausbourg, c'eſt-à-dire, par deux Bourgmeſtres, ou premiers Conſuls, l'un Catholique, & l'autre Proteſtant ; & par quatre Conſeillers, dont deux ſont Catholiques & deux Proteſtans ; & dans les Charges uniques l'un ſuccede à l'autre alternativement.

## AALEN ET AUTRES VILLES IMPERIALES.

Aalen (*a*) eſt nommé ainſi, à cauſe de la Riviere de Kocher, qui y coule, & qui eſt en cet endroit-là abondante en anguilles que l'on appelle Aalen en Allemand. Cette

---

au rang des Villes Imperiales, & lui donne voix & ſéance dans les Dietes.

(*a*) Cette petite Ville appartenoit autrefois aux Comtes de Wirtemberg, & fut perduë par Eberhard le boiteux, dans la Guerre qu'il eut avec les Villes de Suabe.

Ville, aussi-bien que toutes les autres qui restent à nommer, & qui sont Popfingen, Gingen, Rotemberg, Hall, Rotweil, Uberlingen sur le Lac de Constance, Pfullendorf, Weil, Hailbron, Bouchorn, Wangen, Gemund, (*a*) Lindau, Ravensbourg, Winsheim, Wimphen, Offenbourg, Zell, Buchau, Leutkirch, Schweinfort, Kempten, Veissenbourg, & Gingenbach, tâchent de se relever de leurs ruines pour se mettre en consideration comme elles étoient avant les dernieres guerres. Elles gardent toutefois leurs franchises & immunitez avec soin, horsmis celle d'Uberlingen, qui aïant été reprise en ce tems-là par l'Electeur de Baviere, lui est demeurée par la pacification de Westphalie.

---

(*a*) Cette Ville est appellée en latin *Gaudia mundi*, à cause de plusieurs Tournois que les Seigneurs de Suabe y ont célébrez autrefois,



# CHAPITRE XXVI.

## *Des Villes Anſeatiques.*

NOUS ne pouvons nous diſpenſer ici de dire un mot des Villes que l'on appelle Anſeatiques, ou de l'Anſe ou Hanſe Teutonique, parce qu'il y a quelques-unes des Villes Imperiales libres, & pluſieurs des autres Villes municipales d'Allemagne qui ſont auſſi Anſeatiques, c'eſt-à-dire dans l'alliance de ces Villes. Divers Auteurs ſont en conteſtation ſur l'origine de ce mot Anſe ou Hanſe. Les uns veulent qu'il ſignifie charge ou contribution, les autres alliance ou aſſemblée : de ſorte qu'en diſant Villes Anſeatiques, on doit entendre, Villes contribuables, ou alliées, ou unies. D'autres avec plus d'apparence ſoûtiennent que ce mot vient de l'Alleman, *Anzée*, qui veut dire près de la Mer, & que les Villes qui en étoient proches ont de là été nommées Anſeatiques. En effet les pre-

mieres de ces Villes qui s'allierent pour la conſervation de leur commerce, étoient ſituées ſur la Mer Baltique, & ſur l'Oceane. Ceux qui ont recherché le commencement de leur alliance ou ſocieté le mettent en l'année 1164. ou en la ſuivante, & d'autres plus tard. Mais ſans s'arrêter à cette conteſtation, l'on tient pour conſtant que c'eſt la Ville de Bremen, qui pour favoriſer le trafic que ſes Habitans & ceux de pluſieurs autres Villes maritimes faiſoient en Livonie, forma vers ce tems là les premiers nœuds de cette ſocieté.

Le nombre des Villes qui s'aſſocierent d'abord eſt incertain. Il a depuis été augmenté ſelon les affaires & les conjonctures, & juſqu'à tel point que l'on en a compté autrefois juſqu'à ſoixante-douze, & ſelon d'autres juſqu'à quatre-vingts; quantité des meilleures Villes marchandes même des autres Roïaumes, aïant recherché avec ſoin d'entrer en cette alliance. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris de voir dans les anciennes Liſtes de ces Villes, qu'ou-

tre celles des divers Etats qui ſont ſur la Mer Baltique, on y emploïe auſſi, Anvers, Dort, Amſterdam, Rotterdam, Bruges, Oſtende, & Dunkerque aux Païs-Bas; Calaïs, Roüen, S. Malo, Bourdeaux, Bayonne, & Marſeille en France; Barcelone, Seville, & Cadis en Eſpagne; Lisbonne en Portugal; Ligourne, Meſſine, & Naples en Italie; Londres en Angleterre; & pluſieurs autres Ports de Mer ailleurs, dont il n'eſt pas neceſſaire de faire une plus particuliere déduction. Elle ſeroit en effet très inutile, puis qu'auſſi-bien leurs confederations & aſſemblées ont été abrogées, depuis que les Rois, les Republiques, & les Princes ſous la domination deſquels étoient ces lieux-là, ont commencé de leur autorité à établir chacun en ſes Etats des Compagnies particulieres pour avancer eux mêmes le negoce de leurs ſujets, & ont pour la plûpart revoqué ou diminué les Privileges qu'ils avoient octroïez aux Etrangers.

Avant cela, c'eſt-à-dire, dans le fort de la Societé de ces Villes,

comme leur but n'étoit que de favoriser le commerce, elles avoient choisi quatre Villes, & y avoient établi des Etapes franches, qu'on nomme autrement Comptoirs, ou Bureaux generaux pour l'adresse de leurs Navires, & pour le débit de leurs Marchandises, dont la plûpart trafiquoient par échange. Ces quatre Villes étoient Londres en Angleterre, Bergues en Nortwege, Novograd en Russie, & Bruges en Flandres. A Londres ils chargeoient des laines, des draps, de l'estain, & plusieurs autres denrées ; à Bergues & au Nort, de la poix, du gouldron, de la resine, de la cire, des fourures, de l'acier, du fer, des poultres, masts, solives, planches, & toutes sortes de bois à bâtir Maisons & Navires, du poisson sec & salé, du salpêtre & du vitriol ; à Novograd, des bleds, des cuirs, du suif, de la cire, des fourures, & de toutes autres pelletries. La Ville de Bruges leur fournissoit toutes sortes de Manufactures de Flandres ; mais à cause du mauvais traitement que Maximilien d'Autriche, depuis Em-

pereur, y reçut, ſon commerce & ſes privileges furent attaquez de toutes manieres, & enfin ſous Charles-Quint ſon Port fut ruiné, & le Comptoir des Villes Anſeatiques transferé à Anvers, & depuis à Amſterdam.

Il ne faut pas obmettre que l'Alliance Anſeatique, qui ne fut faite d'abord qu'en vûë de la ſûreté du Commerce, & pour ſe défendre contre les Pirates, ſe vid dans peu d'années en état de faire la guerre offenſive à Walmar III. Roi de Dannemarck. Les Villes donnerent le Rendez-vous à leurs Vaiſſeaux à Campen en Oweriſſel ; d'où leur Flotte étant partie, elle alla droit à Coppenhagen, & contraignit le Roi de s'enfuir, & depuis par accommodement, de leur laiſſer l'Iſle de Schonen, pour en joüir ſeize ans durant, & ſe rembourſer par ce moïen des frais de cette guerre.

Elles équiperent encore en l'année 1428. deux cens cinquante Vaiſſeaux, garnis de douze mille hommes de guerre, contre Eric X. Roi de Dannemarck, & l'inquié-

terent fort. Et en 1615. aidées des Hollandois, elles ſecoururent ſi à propos la Ville de Brunſwic, aſſiegée par ſon Duc, qu'il fut obligé de lever le Siege. Ce qui engagea ces Villes à faire une Alliance generale avec les Etats des Provinces-Unies des Païs-Bas, qui fut ſignée au mois de Juin 1616. de la part de la Hanſe Teutonique, par les Députez de Lubeck, de Hambourg, de Bremen, de Roſtock, de Stralzund, de Wiſmar, de Magdebourg, de Brunſwic, de Lunebourg, & de Gripſwald, aïant pouvoir des autres.

Elles avoient déja fait de pareilles Alliances avec d'autres Princes & Etats; mais principalement avec les Rois de France, qui leur avoient accordé pluſieurs beaux privileges dans leurs Etats, comme il ſe peut voir par les Lettres Patentes qu'ils leur en avoient fait expedier ſous le nom des Proconſuls, Senateurs, Marchands, Anciens, Aldermans, Manans & Habitans des Villes & Citez de la Hanſe Teutonique, dits Oſterlins, nommément par celles de Loüis XI. ès années 1464 & 1483.

1483. de Charles VIII. 1489. de François I. 1536. de Henry II. 1552. & de Henry IV. 1604. Toutes lesquelles, avec leur Traité d'Alliance, ont été confirmées en 1655. par le Roi Loüis XIV. à present regnant.

On sera peut-être bien aise, qu'avant que de finir ce Chapitre, nous disions quelque chose de la maniere dont les Villes de la Hanse Teutonique ont entretenu leur Conféderation entr'elles, particulierement depuis que la France, l'Espagne, l'Italie, la Suede & le Dannemarck n'ont plus permis que les Villes qui leur étoient sujettes, fussent engagées dans cette Alliance. De quoi les Anseatiques ne se sont pas beaucoup mis en peine, aïant même observé dans la suite, de ne plus recevoir dans leur Alliance que des Villes situées dans l'Allemagne, ou au moins de la dépendance de l'Empire. Elles se distribuerent alors sous quatre Metropolitaines ; sçavoir, Lubeck, Cologne, Brunswick & Dantzik.

Sous celle de Lubeck furent comprifes les Villes de Hambourg, Roftock, Wifmar, Stralzund, Lunebourg, Stetin, Anclam, Golnau, Griepfwald, Colberg, Stargard, Stolpe, Rugensbald & autres.

Sous celle de Cologne, furent mifes, Wefel, Emmeric, Duisbourg, Ofnabrug, Dortmont, Soëft, Herworden, Paderborn, Northaufen, Nieumegen, Zutphen, Ruermonde, & plufieurs autres de Weftphalie, & des Païs-Bas.

Celle de Brunfwic comprit fous fon reffort Bremen, Magdebourg, Hildesheim, Goflar, Minden, Erimbeck, & autres.

Sous l'étenduë du quartier de Dantzick, elles mirent toutes les Villes Anfeatiques fituées fur la Mer Baltique, depuis la Wiftule jufqu'en Ruffie, Colm, Thoren, Elbing, Konigsberg, Riga & autres.

Or, quoique la Ville de Dantzick, qui eft une des quatre Metropolitaines de cette Alliance, ne reconnoiffe plus l'Empire, & foit comme fujette à la Couronne de Po-

logne (*a*), auſſi-bien que la plûpart des Villes de ſon Reſſort ou de ſon Quartier; néanmoins attendu qu'elle ne laiſſe pas de trouver encore place dans la Matricule de l'Empire, & d'être appellée à ſes Dietes, elle a toûjours été reputée de l'Alliance, (*b*) s'étant conſervée dans ſon indépendance ancienne par ſa propre puiſſance, laquelle elle oppoſe ſouvent à celle du Roi de Pologne, & au deſſein qu'il a de ſe rendre abſolu dans la Ville.

La Ville de LUBECK eſt la pre-

(*a*) Quoique Dantzic ſoit dans le Territoire du Duché de Pruſſe, elle n'eſt pas compriſe dans ſon Domaine. Elle a comme Ville Anſeatique, Gouvernement particulier & indépendant. Les Cloîtres, dans cette Ville ont le Privilege de donner dans leur enceinte le droit de Maîtriſe à toutes ſortes d'Ouvriers, ſans rien païer à la Matricule de l'Hôtel de Ville.

(*b*) La Ville de Dantzick s'eſt garantie pluſieurs fois des entrepriſes qu'ont faites les Rois de Pologne ſur ſa liberté. Elle les menace de ſe mettre ſous la protection du Roi de Suede, ou de l'Electeur de Brandebourg; enſorte que le Roi de Pologne ſe contente d'en avoir le droit de protection.

miere de toutes les Villes Anſeatiques, & comme le Chef de tout ce Corps, qui lui cede cette prééminence, tant à cauſe de ſon aſſiette, qui eſt preſque au milieu de toutes les autres, aïant d'un côté les Wandaliques, & de l'autre les Saxonnes, & par conſequent très-commode pour faire des Aſſemblées; qu'à cauſe de ſes Privileges & de ſa puiſſance. C'eſt elle qui convoque les Aſſemblées generales, après en avoir communiqué aux Villes de Hambourg, Bremen, Wiſmar & Lunebourg. Elle eſt dépoſitaire de l'argent que les Villes Anſeatiques ſont obligées de contribuer pour leurs dépenſes communes, & gardienne de tous les Titres, Actes, & Archives de l'Alliance. C'eſt du Sceau de cette Ville que l'on ſcelle toutes les Lettres que les Villes Anſeatiques envoïent au nom de la Communauté aux Princes & Etats étrangers, toutes les Réſolutions qu'elles prennent en leurs Aſſemblées génerales, & tous les Traitez qu'elles font, ou entr'elles, ou avec les Etrangers. C'eſt de chez elle que l'on prend or-

dinairement les Ambaſſadeurs & Deputez que l'on envoïe vers les Princes étrangers, pour les affaires communes, quoique ceux qui furent envoïez en France en 1655. pour le renouvellement de leur Alliance avec cette Couronne, fuſſent Senateurs de celle de Hambourg. Et c'eſt auſſi chez elle où demeure la plûpart du tems le Syndic des Alliances.

L'ordre qu'elles obſervent en leurs Aſſemblées generales eſt tel. L'Aſſemblée aïant été jugée neceſſaire par la Ville de LUBECK, & par les quatre autres ſuſnommées, cette Ville envoïe ſes Lettres aux trois autres Métropolitaines, & ſouvent à quelques-unes des principales Villes de leurs Reſſorts, qui contiennent le ſujet de l'Aſſemblée, & les affaires que l'on y doit traiter. Enſuite dequoi les Députez de toutes les Villes, qui ſont le plus ſouvent un ou deux Senateurs de chaque Ville, accompagnez du Syndic, fondez de Procuration, ſe rendent à jour nommé au lieu de l'Aſſemblée; & à faute de ce faire, les

Défaillans païent vingt écus pour chaque jour de leur retardement. S'il y en a qui ne s'y peuvent point rendre, ils ont la liberté de faire alleguer les causes de leur absence par les Députez de quelque Ville voisine ; & elles ne sont point reçuës, si celui qui les propose, n'affirme par serment qu'elles sont veritables, & non autrement. Les Habitans d'une Ville qui manque de se trouver à l'Assemblée par ses Députez, peuvent être contraints au païement de l'amende solidairement, & par arrêt de leurs personnes, quand ils vont dans les autres Villes. Ce qui ne va pourtant à autre chose qu'à un simple commandement qu'on leur fait de païer l'amende, avec défenses de sortir de la Ville, que l'Arrêté ne l'ait païée, ou n'ait baillé bonne & suffisante caution. Si la Ville ne païe point l'amende, elle n'a point d'entrée dans l'Assemblée qu'elle n'y ait satisfait ; & si elle manque pour la troisiéme fois, l'amende se triple. Au reste, qui commet quelque attentât contre la Hanse, ou qui a porté les armes contre elle, ou qui

a renoncé au droit de Bourgeoisie pendant la Guerre, ou autrement, ne peut être reçu dans son Alliance.

Le Senat de la Ville de LUBECK est obligé de complimenter tous les Députez des autres Villes à leur arrivée, & de leur faire un present de Vin, suivant la coûtume generale d'Allemagne, où on honnore les personnes de qualité qui arrivent, ou qui passent, de semblables presens. Les Députez ne peuvent pas partir du lieu de l'Assemblée avant sa clôture, à moins qu'on en ait envoïé d'autres en leur place.

Leurs Séances sont reglées, en sorte que le Député de la Ville de LUBECK, comme Président de l'Assemblée, aïant séance hors de rang, tous les autres sont assis sur deux Bancs, à droite & à gauche. Le même Député, quoique Président, opine le premier, & après lui tous ceux du Banc à droite, ceux du côté gauche opinant les derniers. Les affaires y sont résoluës à la pluralité des voix. Neanmoins si les Députez du premier Banc, à la tête duquel est celui de Cologne, de-

meurent fermes ſur une réſolution priſe entr'eux, ceux de l'autre Banc ſont obligez de paſſer outre.

Les Aſſemblées ordinaires des Villes Anſéatiques ſe tiennent de trois ans en trois ans vers la Pentecôte, & les extraordinaires, toutes les fois que la neceſſité le requiert.

## CHAPITRE XXVII.

### *De la Republique des Suiſſes.*

LES Cantons Suiſſes faiſant une partie de l'Allemagne, en ont fait autrefois une aſſez conſiderable de l'Empire. Et quoiqu'ils ne lui rendent à preſent qu'une déference bien legere, ils ne laiſſent pas de le reconnoître en quelque façon, & de demander aux Empereurs la confirmation des Privileges & libertez qu'ils ne tiennent que de leurs Prédeceſſeurs. Leur Etat eſt compoſé non ſeulement de treize Cantons, qui ſont tous Souverains, mais auſſi

de leurs Alliez. Les Cantons ſont Zurich, Berne, Lucerne, Ury, Suitz, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafhouſe & Appenzel. Leurs Alliez ſont l'Abbé & la Ville de S. Gal, les Griſons, l'Evêque de Sion, le Païs de Walais, les Villes de Rotweil ſur le Necker, de Mulhauſen en Sundgau, de Bienne, de Geneve & le Comté de Neufchâtel.

Il ne faut pas obmettre de dire que les Villes de Bâle & de Schafhouſe, ne ſont pas ſituées dans l'ancienne Suiſſe, non plus que tous leurs Alliez, ſi l'on en excepte l'Abbé de S. Gal, & la Ville de Bienne; & qu'une partie des Cantons d'Ury & de Glaris ſont dans les Alpes & parmi les Griſons.

On ne ſçauroit nier que les trois Cantons d'URY, SUITZ & UNDERWALD, n'aïent autrefois été de l'Empire, lequel leur donnoit leurs Prévôts, qui jugeoient ſouverainement les Cauſes criminelles. Ce n'eſt pas qu'ils n'aïent eu de tout tems de fort beaux Privileges confirmez par pluſieurs Empereurs, & particuliere-

ment par Frideric II. à cause des services qu'ils lui avoient rendus pendant les querelles qu'il avoit euës avec le S. Siege. Mais cela ne les empêchoit pas de reconnoître l'Empire; car nonobstant l'Alliance que les Villes d'Ury, Suitz & Zurich, firent entr'elles dès l'an 1251. c'est-à-dire, cent ans devant que le Canton de Zurich s'alliât avec les trois autres, l'Empereur Rodolphe I. ne laissa pas de leur donner des Gouverneurs au nom de l'Empire, & on trouve encore l'Acte de l'an 1291. par lequel le même Empereur confirma leurs Privileges, les appellant GENS DE CONDITION FRANCHE.

Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, se déclara ennemi juré de leur liberté, tant à cause de la haine qu'il portoit à Adolphe de Nassau qui l'avoit favorisée, que pour accroître ses Domaines en ces quartiers-là. Ce qui fut cause que plusieurs Prélats & Seigneurs qui dépendoient immédiatement de l'Empire, commencerent à reconnoître la Maison d'Autriche. Les Cantons

d'URY, SUITZ & UNDERWALD ne pouvant souffrir le joug de cette Maison, le secoüerent l'an 1308. & firent entr'eux une Alliance pour deux ans, laquelle ils changerent en une perpetuelle l'an 1315. après la victoire qu'ils obtinrent à Morgarssen sur Leopold d'Autriche fils d'Albert, au mois de Decembre 1314.

L'Empereur Loüis de Baviere ne laissa pas de leur donner des Gouverneurs; mais ce fut à la charge de les laisser en leur liberté, & de ne les point aliener de l'Empire. Ces Lettres sont datées du jour de la S. Jean 1329. & ont été confirmées par les Empereurs ses Successeurs en la forme la plus autentique.

LUCERNE se voïant menacée de tous côtez de perdre sa liberté, s'allia avec ces trois Cantons le Samedi de devant la S. Martin en 1332.

ZURICH étoit autrefois sujette à deux Eglises Collegiales, qui étoient dans l'enclos de ses murs. Mais apès la mort de Bertold, dernier Duc de Zeringen, qui étoit Prevôt de ces Eglises & de la Ville; Frideric II. la reçût en la protection de l'Em-

pire, à condition qu'elle n'en pourroit jamais être alienée. C'est sur ce fondement que Richard de Cornuaille aïant été élevé sur le Trône Imperial, déclara par ses Lettres données à Haguenaw le 20. Novembre 1262. que la Ville de Zurich dépendoit immédiatement de l'Empire, contre les prétentions de Conradin petit-fils de Frederic II. qui soûtenoit que la proprieté lui en appartenoit. Depuis, Loüis de Baviere la voulant donner avec les Villes de Schafhouze, Brizach, Rhinfeldt, & Newbourg à Frideric Duc d'Autriche, en païement de l'argent qu'il lui avoit promis pour l'obliger à renoncer à l'Empire, celles de Zurich & de Schafhouze s'y opposerent, & lui remontrerent qu'elles étoient tellement incorporées à l'Empire, qu'elles n'en pouvoient être alienées pour quelque cause que ce fut. Les Ducs d'Autriche ne laisserent pas de persecuter celle de Zurich; en sorte que ne pouvant esperer de secours de l'Empereur Charles IV. elle s'allia en l'an 1351. avec les quatre Cantons,

ne laissant pas de demeurer annexée à l'Empire, duquel elle recevoit ses Juges: jusqu'à ce qu'en l'année 1400. elle acheta de l'Empereur Wenceslas le Privilege de pouvoir se donner un Juge Criminel de leur Corps. Ulric Zuingle y prêcha la Religion Réformée dès l'an 1419. & en l'an 1514. l'on y ôta les Images des Eglises. Or bien que la Ville de Zurich soit la cinquiéme en l'ordre de reception dans l'Alliance, elle ne laisse pas d'y tenir le premier rang, à cause de sa grandeur & de sa puissance. Elle convoque les Assemblées ou Dietes, & c'est aussi à son Magistrat, que les Ambassadeurs des Princes Etrangers s'adressent quand ils demandent ces Assemblées.

GLARIS fut conquise par les cinq Cantons, & honorée de leur Alliance au mois de Novembre 1351.

ZUG fut assiegée & prise l'année suivante 1352. & reçuë pareillement dans l'Alliance.

BERNE (*a*) bâtie par Berthold der-

---

(*a*) Berne est située dans une Peninsule for-

nier Duc de Zeringhen, fut par lui donnée & soûmise à l'Empire sous le regne de Frideric II. qui ratifia cette donation du Duc en l'année 1218. Les guerres civiles, dont l'Empire fut travaillé après la mort de Frideric, obligerent cette Ville à se mettre sous la protection des Ducs de Savoye; mais l'an 1352. elle fit Alliance avec les trois petits Cantons: en sorte néanmoins que ceux de Zurich & de Lucerne s'y trouverent compris, attendu que les trois petits Cantons s'étoient obligez d'amener au secours des Bernois les deux derniers, s'ils en étoient requis, comme les mêmes trois Can-

---

mée par l'Aar, & presque toute bâtie de Pierre de taille. Elle fut nommée Bern, à cause d'une Ours qui y fut prise lorsqu'on en jettoit les fondemens: Bern en Allemand signifiant Ours. Elle en porte une dans ses Armes & en nourrit toûjours une. On voit dans l'Arsenal la Statuë de Guill. Tell. Bourgeois de Suitz, qui d'un coup de fleche abbatit la pomme posée sur la tête de son fils par le Gouverneur Grisler, & lui sauva ainsi la vie; ce qui donna occasion à l'origine de la Republique de Suisse.

tons s'étoient auſſi engagez d'amener les Bernois au ſecours des Cantons de Zurich & de Lucerne.

FRIBOURG aïant été bâtie quelque peu de tems avant Berne par le même Duc de Zeringhen, elle tomba après ſa mort entre les mains des Comtes de Kybourg, qui la vendirent à Rodolphe Roi des Romains, & par là elle demeura deux cens ans ſous la domination de la Maiſon d'Autriche. Elle ne laiſſa pas l'an 1403. de faire une Alliance perpetuelle avec les Bernois.

SOLEURE (*a*) très-ancienne Ville, qui eſt appellée pour cela la ſœur de Treves, a été long-tems Ville Imperiale; en ſorte toutefois que l'Evêque de Geneve, & quelques Egliſes Collegiales y joüiſſoient des mêmes droits, dont nous avons dit que celles de Zurich joüiſſoient dans leur Ville: Mais étant perſecutée par pluſieurs Seigneurs, elle fit en 1451. Alliance perpetuelle avec

---

(*a*) In Celtis nihil eſt Soloduro antiquius, unis
Exceptis Treviris, quarum ego dicta
ſoror.

les Bernois, & amitié avec les autres Cantons, avec lesquels dans la suite elle se lia plus particulierement.

BASLE (*a*) Ville Capitale du païs des Rauraques, est la plus grande de toute la Suisse. Elle étoit du nombre des Villes franches de l'Empire, en consequence des grands Privileges qu'elle avoit depuis longtems obtenus des Empereurs Romains. Comme elle étoit voisine des Suisses, pour mieux s'entretenir en leur amitié, elle fit d'abord Alliance perpetuelle avec tous les Cantons.

SCHAFHOUZE anciennement Abbaïe, a été aussi du nombre des Villes franches de l'Empire, après avoir secoüé par l'autorité & les Privileges des Empereurs, le joug de la

(*a*) L'Hôtel de Ville est orné de trois belles Peintures; près du Cimetiere de l'Eglise Françoise, on voit la danse des morts du fameux Jean Holben. C'est un tableau de plusieurs personnages en grand de toute condition & de tout âge, que la mort qui mene le branle, conduit au tombeau.

domination

domination de l'Abbé, qui étoit Seigneur en partie de la Ville. Mais l'Empereur Loüis de Baviere la vendit aux Ducs d'Autriche, qui la posséderent quatre-vingt-cinq ans; après quoi l'Empereur Sigismond l'aïant confisquée sur Frideric Duc d'Autriche, la réünit à l'Empire. Toutesfois les Princes d'Autriche aïant remis dans la suite du tems leurs prétentions sur pied, la Ville de Schafhouze se voïant vigoureusement pressée par eux, s'allia d'abord pour sa défense avec les Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Suitz, Zug, & Glaris. Puis lui étant survenu de nouvelles guerres, elle entra dans l'Alliance perpetuelle de tous les Cantons, l'an 1501. & fit le douziéme Canton.

APPENZEL est un Village qui donne le nom à tout le Canton, & qui dépendoit autrefois de l'Abbé de S. Gal, duquel il acheta sa liberté à deniers comptans, & commença ainsi à reconnoître immédiatement l'Empire. Depuis il fut reçu au nombre des Cantons en l'année 1513.

Au reste, il faut sçavoir que les

Cantons ne ſont pas également alliez les uns avec les autres, ni obligez à s'entreſecourir indifferemment. Celui de Zurich eſt particulierement allié avec les ſix premiers Cantons, & avec celui de Berne, & par conſequent ils ſont obligez à s'entreſecourir les uns les autres. Les Bernois ſont particulierement alliez avec ceux d'Ury, Suitz, & Underwald : ceux de Lucerne avec ces trois petits Cantons, & ceux-ci avec tous les autres : le Canton de Zug avec Ury, Suitz, Underwald, & Lucerne : celui de Glaris avec Zurich & les trois petits.

De plus les trois petits Cantons, & celui de Glaris ne ſe peuvent allier avec qui que ce ſoit, ſans la permiſſion des autres.

Les autres peuvent faire de nouvelles Alliances, pourvû qu'elles ne ſoient pas contraires à l'ancienne.

Les Cantons autrefois ſujets à l'Empire, comme Zurich, Berne, Ury, & Suitz proteſtent en tous leurs Traitez, que leurs Alliances ne pourront préjudicier à ce qu'ils doivent à l'Empire. Ainſi ceux de Lu-

cerne & de Zug exceptent en tous leurs Traitez la Maiſon d'Autriche.

Pour ce qui eſt des Alliez des treize Cantons, nous commencerons par l'ABBE' & LA VILLE DE SAINT GAL. L'Abbé étoit autrefois un fort puiſſant Prince de l'Empire; mais quoique ſa puiſſance ait reçu depuis ce tems-là une notable diminution, il ne laiſſe pas d'être encore fort riche & conſiderable. Il fut le premier Allié des Cantons; & cette Alliance ſe fit avec quatre Cantons l'année 1451. du tems de Gaſpard de Landtberg, cinquante-deuxiéme Abbé. La Ville de Saint Gal, Ville Imperiale, imita ſon exemple, & en fit auſſi une avec ſix Cantons l'an 1454.

LES GRISONS ſont diviſez en trois ligues (*a*). La premiere appellée la

---

(*a*] *Burnel*, dit, *dans la premiere partie de ſon voïage de Suiſſe.* Que les trois ligues ont chacune leur Gouvernement ſeparé; mais que par une Confédération ſemblable à celle des Provinces-Unies, où à celle des Cantons Suiſſes, elles ne font qu'un corps, dont les affaires ſe traitent de tems en tems dans

Haute-Ligue, comprend dix-neuf Communautez, aussi-bien que la deuxiéme appellée la Ligue de l'Hôtel-Dieu : & la troisiéme, dite la Ligue des dix Jurisdictions, comprend dix Communautez. La Haute-Ligue fit Alliance perpetuelle avec sept Cantons en 1497. & celle de l'Hôtel Dieu s'y joignit l'année suivante. La troisiéme n'est point alliée avec les Cantons, mais elle ne laisse pas de vivre en bonne intelligence & amitié avec eux.

On appelle le PAYS DE VALAIS, ou VALESIENS, les Peuples qui demeurent depuis la source du Rhin, jusqu'au Lac de Geneve. Ils ont pour Prince l'Evêque de Syon, qui en est le Seigneur temporel & spiri-

---

une Diete Generale composée de soixante-sept voix. Que la ligue grise en a 28. la ligue de la Maison de Dieu 24. & celle des dix Jurisdictions 15. Or la Diete generale se tient tour à tour dans la Capitale de chaque ligue. De vingt en vingt ans, cette Diete crée une Chambre de Justice pour la recherche des Nobles & des Magistrats dont le Peuple se plaint.

tuel, & sont divisez en sept Communautez, donc cinq firent leur premiere Alliance avec Lucerne, Ury & Underwald l'an 1417. mais en 1475. toutes firent Ligue offensive & défensive avec les Bernois, & la renouvellerent cent ans après, sçavoir en 1575. Long-tems avant ce renouvellement, c'est-à-dire en 1533. ils avoient fait une alliance particuliere avec les sept Cantons Catholiques de Lucerne, Ury, Suitz, Underwald, Zug, Fribourg & Soleure, pour le fait & la conservation de la Religion Romaine, contre ceux qui leur en voudroient ôter ou troubler l'exercice par violence.

ROTWEIL est une Ville Imperiale, honorée d'une Chambre de Justice pour le Païs circonvoisin. Elle fit sa premiere alliance avec les Suisses, l'an 1463. laquelle fut convertie en Alliance perpetuelle avec tous les Cantons l'an 1513.

MULHAUSEN a été aussi Ville Imperiale, située dans le Suntgaw. Elle fit sa premiere Alliance avec les Cantons de Berne, Fribourg, &

Soleure ; & par l'entremise des Bernois, sept Cantons la prirent en leur protection en 1464. En l'année 1506. elle fut reçuë en la Combourgeoisie de Bâle. Et le 19. Janvier 1515. elle fit Alliance avec les treize Cantons.

BIENNE étoit autrefois sujette à l'Evêque de Bâle. Elle fit sa premiere Alliance avec Berne en 1303. elle la renouvella en 1352. & depuis en 1555.

GENEVE a toûjours conservé amitié avec les Suisses ; faisant souvent des Traitez d'Alliance (*a*) avec Berne & Fribourg pour certain tems selon le besoin. Mais enfin elle fit une Alliance & Combourgeoisie perpetuelle avec les Bernois, qu'ils confirmerent en 1536.

Le COMTE' DE NEUFCHASTEL est allié avec les Cantons de Berne,

---

(*a*) Ceux de Geneve sont Alliez des Suisses & particulierement des Cantons de Zurich & de Bern. Ils ont un Arsenal bien muni où l'on garde avec soin les Echelles que les Savoyards dresserent contre les murailles de la Ville, pour la surprendre le 22. Decembre 1602.

Lucerne, Fribourg, & Soleure; mais plus particulierement avec Berne.

Outre ces Alliez, il y a des Bailliages qui ſont gouvernez en commun, comme celui de BADEN, dont les Cantons de Zuric, Lucerne, Ury, Suitz, Underwald, Zug, Glaris, & Berne ſont Seigneurs. Les mêmes Cantons, excepté celui de Berne, le ſont auſſi du Bailliage de TURGOU.

Les PROVINCES-LIBRES, ſituées ſur la Riviere de Rus, reconnoiſſent les Cantons de Zurich, Lucerne, Ury, Suitz, Underwald, Zug, & Glaris.

Le PAYS DE SARGANS eſt bien ſujet aux Suiſſes; mais il ne laiſſe pas de joüir de ſes Privileges, d'élire des Magiſtrats, & d'adminiſtrer la Juſtice en ſon nom.

Le RHINTAL reconnoît pour Seigneurs les Cantons de Zurich, Lucerne, Ury, Suitz, Underwald, Zug, Glaris, Appenzel, qui y envoïent leurs Baillifs chacun à ſon tour.

Les quatre Bailliages que les Suiſ-

ses appellent, ceux de de-là les Monts; sçavoir, LUGANO, LOCARNE, MENDRIZE, & LA-WAL-MADIE, furent donnez aux Suisses par Maximilien Sforze Duc de Milan, en l'an 1513. & sont sujets à tous les Cantons, excepté à celui d'Appenzel, qui n'avoit pas encore été admis au nombre des Cantons.

La Ville de BELLIZONE appartenoit autrefois aux Comtes de Misauch, qui la vendirent aux Comtes d'Ury, Suitz & Underwald; mais un Duc de Milan la leur ôta en 1422. Toutefois ils y rentrerent en l'année 1500. & Maximilien Sforze en leur donnant les quatre Bailliages ci-dessus nommez, les confirma en la possession de Bellizone, laquelle est composée de trois Bailliages nommez BELLIZONE, WALBRUNE, & RIVIERE, & gouvernez par les trois Cantons tour à tour, chaque Canton envoïant un Bailli à à chaque Bailliage.

L'Etat des Suisses est populaire, & Aristocratiquement gouverné.

Quand il est question d'une affaire concernant le bien commun de tous

tous les Cantons, on fait des Aſſemblées generales, où ils envoïent tous leurs Deputez qui y ont voix déliberative.

Si les affaires ne regardent que les Bailliages qui ſont gouvernez par les ſept ou huit premiers Cantons, il n'y a qu'eux qui y envoïent leurs Deputez ; mais ſi c'eſt pour les affaires des Bailliages d'Italie, tous les Cantons s'aſſemblent.

Depuis que la Religion commença à partager leurs affections, ils commencerent auſſi à faire d'autres Aſſemblées particulieres ; ſçavoir, les Proteſtans, qui ſont Zurich, Berne, Bâle, & Schafhouze, & partie de Glaris & d'Appenzel, à Arou: Et les Catholiques, tantôt à Lucerne, tantôt ailleurs.

Les Aſſemblées generales ſe tiennent ordinairement vers la mi-Juin dans l'Hôtel de Ville de Baden ; & c'eſt comme il a été dit, le Canton de Zurich qui a le ſoin de les convoquer, & d'y faire les Propoſitions.

Quoiqu'ils aïent une Alliance hereditaire avec les Princes de la Maiſon d'Autriche, ils en ont auſſi une

avec la Couronne de France : & comme leur Païs est si peuplé, que s'ils ne le déchargeoient de leurs jeunes gens, en les envoïant au dehors pour servir en guerre, ils n'auroient pas chez eux de quoi les substanter; ils permettent volontiers à ces Couronnes d'y faire des levées de Troupes considerables. Par cette politique ils ménagent si bien ces Puissances étrangeres, qu'ils vivent en paix, & s'enrichissent aux dépens de leurs voisins.

*Fin du Tome sixéme.*

[illegible]





